TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 191 — 40 PAGES — VENDREDI 4 NOVEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 mars 1978

Le conseil des ministres du jeudi 3 novembre devait fixer, sur proposition de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, la date des élections législatives aux dimanches 12 et 19 mars 1978.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un pas en avant de Leonid Brejnev

La détente militaire doit consolider la détente politique ; c'est un thème que les dirigeants soviétiques aiment développer à toute occasion depuis plusieurs années. M. Brejnev n'a pas manqué de le faire dans le discours qu'il a prononcé mercredi devant le Soviet suprême, à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre. Son intervention mérite d'autant plus l'attention que le secrétaire général, au moins sur un point précis, a accompli un pas en avant.

Washington ne s'y est pas trompé. « Un pas de première importance vers un accord d'interdiction globale des expériences nucléaires. » C'est ainsi que M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, a salué au cours d'une conférence de presse la concession faite quelques heures plus tôt par M. Brejnev en acceptant d'inclure dans un moratoire sur les essais nucléaires les explosions à but pacifique. Englober les essais « civils » dans un accord constituait pour M. Carter, comme pour ses prédécesseurs, une condition « sine qua non », tous les experts reconnaissant qu'il est pratiquement impossible de faire une distinction entre ces explosions et les essais « militaires ».

Dans la mesure où M. Brejnev a fait explicitement référence dans son discours aux « négociations en cours », on peut penser, d'autre part, que la nouvelle offre du Kremlin ne s'adresse pas à tous les pays, mais vise seulement ceux qui participent actuellement à la négociation, c'est-à-dire les États-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne. Elle ne paraît donc pas liée à une démarche analogue d'autres pays nucléaires, comme la France et la Chine.

Il est peu probable, en effet, que la proposition de M. Brejnev soulève un grand enthousiasme à Paris, où l'on ne manquera pas de faire remarquer qu'il est facile pour les nations qui ont fait beaucoup d'essais nucléaires et qui maîtrisent parfaitement tous les problèmes techniques, de décréter un moratoire, et qu'il n'en va pas de même pour celles qui doivent consolider encore leur force de frappe pour lui donner une plus grande « crédibilité ». Autrement dit, ce n'est pas la nouvelle proposition de M. Brejnev qui entraînera la fin des essais nucléaires français. La remarque vaut non seulement pour la Chine, mais aussi pour plusieurs pays qui entendent se doter d'armes nucléaires dans la prochaine décennie.

La seconde proposition de M. Brejnev, qui concerne l'arrêt de la production des armes nucléaires, eût sans doute été la bienvenue à Washington si elle n'avait concerné que l'U.R.S.S. et les États-Unis, puisque les Américains insistent beaucoup dans les négociations sur la limitation des armes stratégiques qu'ils mènent avec Moscou pour obtenir une interdiction des essais et du déploiement de nouveaux types de missiles. Mais comme M. Brejnev a demandé qu'un accord soit conclu sur ce point « par tous les pays », sa proposition est pour l'instant dénuée de toute portée. Manifestement, elle est plus destinée à frapper une opinion publique peu au courant des problèmes techniques et politiques du désarmement qu'à faire progresser les négociations avec Washington.

La première offre du chef de l'État soviétique prouve en tout cas que le dossier « limitation des armements » — on ne peut pas parler de désarmement — n'est pas directement lié dans son esprit à l'abandon par M. Carter de ses positions sur le respect des droits de l'homme. Cette ouverture intervient en effet alors qu'une nouvelle tension oppose Washington et Moscou à propos de cette question. Tandis qu'Américains et Soviétiques continuent à s'affronter à Belgrade, M. Vance vient de remettre à M. Dobrynine, l'ambassadeur soviétique aux États-Unis, un avertissement concernant les procès de dissidents qui seraient en préparation à Moscou.

(Lire nos informations page 4.)

L'Algérie dénonce les « pressions » de Paris mais reste « disponible » pour faciliter les contacts avec le Polisario au sujet des Français disparus

« Le renforcement temporaire des moyens d'infrastructure et de transmission stationnés à la base française de Dakar », selon l'expression employée par M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Élysée, a été ressenti à Alger comme une nouvelle « pression ». Cependant, M. Claude Chayet, l'émissaire du gouvernement français, poursuit sa mission et devrait rencontrer ce jeudi pour un second entretien le président du Croissant-Rouge algérien.

Tout en continuant à prendre des mesures qui témoignent de la fermeté dont il entend faire preuve, le gouvernement français poursuit ses efforts sur le plan diplomatique. M. Lecat a même estimé mercredi soir qu'un contact franco-libyen à un haut niveau n'était pas à exclure « dans le cadre de l'affaire des otages de Zouérate ». Le bruit avait couru auparavant que le commandant Jalloud, numéro deux libyen, s'était rendu à Paris immédiatement après avoir eu deux entretiens à Alger avec le président Boumediène. Le responsable libyen avait effectivement quitté Alger en fin d'après-midi, mais sa destination est restée secrète.

● AUX NATIONS UNIES, *M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, a réaffirmé, mercredi, devant la commission de décolonisation, que son gouvernement était* « disponible pour favoriser une solution satisfaisante qu'attendent légitimement les familles des prisonniers français ». *Le représentant français a* « pris acte » *de ces dispositions.*

Une semaine après la réunion extraordinaire convoquée le jeudi 27 octobre à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, avec la participation de MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Bourges (défense), Galley (coopération) et du général Méry, chef d'état-major des armées, il est possible, à la lumière des différentes initiatives qui se sont succédé depuis, d'apprécier de façon plus nette l'objectif poursuivi et la tactique mise en œuvre par les autorités françaises.

Sur le fond, la position de Paris tient en une phrase : les ressortissants français enlevés par le Polisario ne sont ni des « *détenus* » ni des « *prisonniers* », ce sont des « *otages* ». Il s'agit de civils, travaillant pacifiquement pour le compte de sociétés mauritaniennes. Ils ont été capturés sur le territoire d'un État, la Mauritanie, dont les frontières sont reconnues et incontestées, et avec lequel la France entretient des relations d'amitié comme avec les autres pays de la région.

Pour obtenir la libération de ces otages, le président de la République, qui suit personnellement cette affaire, a choisi de mettre deux fers au feu : la fermeté dont la France fait actuellement preuve n'exclut pas pour autant le dialogue. Ce double choix a conduit d'une part à la mise en état d'alerte d'unités de l'armée, au renforcement des moyens de la base française de Dakar, et à l'affirmation selon laquelle « *aucune hypothèse ne serait exclue* » pour aboutir à une issue satisfaisante ; d'autre part, à l'envoi d'émissaires à Tripoli et à Alger et à des contacts avec la Croix-Rouge française à Paris et le Comité international de la Croix-Rouge à Genève. Les autorités françaises estiment avoir ainsi mis en place un dispositif qui laisse au Polisario et à Alger un large choix. Elles entendent cependant recevoir une réponse dans des délais rapides. Elles refusent à l'avance de se laisser entraîner, comme cela avait été le cas avec MM. Dief et Séguro, dans des discussions et des marchandages qui s'étaleraient sur plusieurs mois.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 6.)

La grande inquiétude des coopérants à Nouadhibou

De notre envoyé spécial

Nouadhibou. — Des petits cubes blancs posés dans un désert gris-jaune à deux pas de la mer. Autour, aucune végétation. Cansado, à 10 kilomètres de Nouadhibou, enveloppé dans une bouffée de chaleur, paraît comme posé sur le sable. Ce pourrait être un centre de vacances. C'est là, sur la presqu'île du Cap Blanc, que vit une colonie française de quelque mille cinq cents personnes. Neuf cents d'entre elles sont employées par le Cominor (Complexe minier du Nord), une société mauritanienne qui dépend de la SNIM (Société nationale industrielle et minière) et exploite les gisements de fer situés à proximité de Zouérate, à 650 kilomètres à l'est. Nouadhibou et toute la Mauritanie vivent grâce à la SNIM, omniprésente, véritable cœur de cette région désertique. En face, de l'autre côté de la presqu'île, se trouve La Guera, ancienne cité espagnole conquise en 1975 après des combats contre le Front Polisario.

Ici, à Cansado, c'est la surprise. Pourquoi, tout à coup, autant de journalistes ? Les habitants ont bien entendu parlé d'une possible intervention militaire française pour libérer les otages détenus par le Front Polisario, mais ils n'y croient guère.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)

Le gouvernement cherche à freiner la hausse des prix

● Sanctions contre certaines professions
● Réduction de droits de douane
● Révision de la « circulaire Fontanet »

Le gouvernement a décidé de sanctionner plusieurs professions commerciales accusées de n'avoir pas respecté la réglementation des prix (grossistes et détaillants). Cette décision, qui a été mise au point mercredi 2 novembre par M. Barre en comité interministériel, puis arrêtée jeudi 3 en conseil des ministres, est commentée par M. Barre jeudi soir à la télévision.

Deux autres mesures devaient être annoncées. La première est l'ouverture des frontières ou la réduction des droits de douane sur quelques fruits (pommes et oranges), pour peser sur les cours. La deuxième concerne les circuits de distribution : fonctionnement du marché de Rungis, mise à jour de la circulaire Fontanet, lutte contre les ententes.

Rien dans tout cela d'un « plan de guerre », mais des mesures de circonstances qui démontrent une fois encore qu'on n'improvise pas à la légère une politique de la distribution. M. Barre ne le prétend d'ailleurs pas, qui continue de voir dans les rigueurs d'une politique globale bien conduite (monnaie, crédit, finances publiques...) le véritable remède contre l'inflation. Cela posé, les sanctions prises à l'égard de plusieurs professions montrent bien que le gouvernement reconnaît que le déséquilibre entre l'offre et la demande n'est pas la seule cause de la hausse des prix alimentaires, qui s'explique beaucoup aussi par le comportement des commerçants (grossistes et détaillants) qui, depuis le début de l'année, reconstituent leur marge bénéficiaire.

Déçu des résultats de sa politique des prix, le gouvernement pourrait être tenté de prendre sa revanche en matière de relance, comme l'y poussent des voix d'origines diverses.

Les sirènes de la relance

par PIERRE DROUIN

M. Raymond Barre n'a pas de chance avec les prix. En aura-t-il plus avec la croissance ? Ce n'est encore qu'un zéphyr. Il ne vient pas d'où on l'attendait. Mais il ne faut pas faire la fine bouche devant les anémomètres de l'économie. La politique des dirigeants européens, et notamment de M. Barre et de M. Schmidt, avait consisté depuis un an à essayer de redonner du nerf aux entreprises, spécialement en contrôlant l'évolution des salaires. Ceux-ci n'ont pas dérapé. Mais les investissements n'ont pas repris pour autant. Le bon vent vient du côté de la consommation, que l'on disait précisément trop essoufflée par la politique d'austérité. Quelle modestie il faut aux économistes !

L'enquête industrielle de l'INSEE confirmait en octobre les premiers signes de reprise : les perspectives générales de production se redressent, les stocks des produits finis commencent à se dégonfler et les carnets de commandes s'améliorent. Quant aux Allemands, ils épargnent moins, et pourtant Noël n'est pas encore proche.

Alors que, spontanément, on commence d'assister à un certain dégel de la production, des institutions aussi « sages » que le Fonds monétaire international et les commissions du Marché commun n'hésitent plus à prôner la relance.

(Lire la suite page 35.)

Une brochure spéciale du « Monde »

« LE DOSSIER DES NATIONALISATIONS »

« Le Monde » publie une brochure illustrée de quatre-vingt-quatre pages intitulée « le Dossier des nationalisations ».

Ce document, auquel ont collaboré vingt-cinq journalistes français ou étrangers, comble une lacune. Il n'existait pas encore en France de synthèse des résultats obtenus par les secteurs publics dans les principaux pays européens. Parallèlement est dressé un bilan détaillé du secteur nationalisé français, qui emploie plus d'un million six cent cinquante mille salariés et a maintenant plus de quarante ans d'expérience. L'expérience est-elle favorable ou non à l'extension des nationalisations que préconise la gauche ? Quelles sont les firmes publiques qui ont réussi ? Qu'appelle-t-on d'ailleurs réussir en ce domaine ?

« Le Dossier des nationalisations » fait évidemment le point sur la querelle de la gauche en la matière. Comment s'est noué le différend ? Quelles sont les responsabilités des uns et des autres ? Les listes de nationalisations proposées par chaque parti sont comparées de façon précise, leur incidence économique chiffrée, les conséquences probables des projets mesurées et discutées. Des monographies détaillées des firmes concernées sont présentées, ainsi qu'une réflexion sur ce que changerait leur éventuel transfert au secteur public.

(*) 10 F, en vente dans les kiosques.

Maîtriser le futur

par JACQUES CHIRAC (*)

Il y a moins de quatre-vingts ans, Paris était la capitale de l'invention et de l'innovation technique. Avec du retard sur l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la France avait franchi honorablement la première étape du développement industriel, celle du charbon et de la machine à vapeur. Mais l'enrichissement national était dur aux humbles, et misérable la condition ouvrière.

Il y a un peu plus de vingt ans, l'électricité et le pétrole en abondance permettaient un nouveau bond en avant. Mais cette fois les conquêtes du progrès se partageaient mieux : le pouvoir d'achat du salarié français a plus que doublé durant les vingt années qui précédèrent la crise actuelle.

C'est cette progression, socialement mieux contrôlée, qui, désormais, est en cause. Mais des perspectives existent. L'énergie nucléaire, l'électronique, la biologie débouchant sur des applications pratiques décisives, nous ouvrent des horizons nouveaux, fabuleux, même s'ils sont parfois inquiétants.

Nous n'avons pas le choix. Il nous faut entrer dans ce « nouvel âge » du destin de l'humanité. Il s'agit de maîtriser le futur. Seules les nations qui y parviendront pourront préserver leur indépendance politique. Seules elles pourront produire et distribuer suffisamment, et, de surcroît, tendre en permanence à la qualité de la vie et à la justice sociale.

Pour la France, c'est une affaire de lucidité et de volonté. Les obstacles sont d'abord d'ordre psychologique.

Il existe en France une longue et constante tradition intellectuelle et morale, nourrie selon les âges d'apports très différents, mais toujours en état d'hostilité plus ou moins ouverte contre le progrès économique et technique. Ce fut d'abord la morale religieuse, aristocratique, terrienne, militaire de l'ancien régime. La philosophie révolutionnaire l'a un peu modifiée sans la récuser.

On ne peut d'ailleurs lui faire grief d'avoir méconnu un développement industriel qui n'existait pas encore ; mais lorsque celui-ci va apparaître, le socialisme prend le relais.

(*) Président du R.P.R.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR

Traditions

Selon ses accusateurs, Me Klaus Croissant est le complice actif de terroristes qu'il était chargé de défendre ; selon ses défenseurs, l'avocat ouest-allemand n'a rien fait d'autre que d'assumer totalement son rôle d'avocat.

Sans doute, en venant chercher asile en France l'été dernier, Me Croissant s'estimait-il protégé par la loi de 1927 interdisant des extraditions en matière politique et pensait-il qu'on accorderait à un avocat ce qu'on n'avait pas refusé à un certain Abou Daoud en France et à un certain Kappler en Allemagne.

Mais le fait est qu'en cette époque mouvementée les traditions se perdent. C'est pourquoi, quitte à s'en remettre à la tradition française, Me Croissant devrait, la prochaine fois, demander directement l'asile politique au Québec libre.

BERNARD CHAPUIS.

UNE POLÉMIQUE DÉMESURÉE

France et musique

par JACQUES RIGAUD (*)

A en croire certaines chroniques, voilà la France coupée en deux, la liberté assassinée, le peuple renvoyé à l'engourdissement par l'effet d'un obscur complot réunissant les technocrates, les marchands et Jean-Paul Sartre. Tel serait l'enjeu de la crise qui s'est produite récemment à France-Musique.

Il serait aisé de démontrer la démesure de la polémique ainsi engagée. Pourtant, en matière de culture, rien de ce qui est excessif n'est insignifiant, car tout est révélateur.

Même si le débat ne passionne pas les foules et s'il est paradoxal de voir les plus virulents critiques de la société de consommation en appeler aux sondages et aux indices d'écoute pourtant contestés à bon droit comme critères d'une action culturelle, il y a quelque chose de ravigotant dans ce qui se passe.

Déjà, la réforme de France-Musique avait fait du bruit, il y a deux ans. Le calme relatif qui suivit n'était qu'apparent car lourd de contradictions : beaucoup renoncèrent à l'écoute de la chaîne, d'autres prirent leur parti d'être provoqués, déroutés ou ennuyés ; mais c'est un fait qu'un public nouveau découvrit en cette occasion une radio différente, des bruits étonnants, des musiques venues d'ailleurs. Les responsables de Radio-France assumant, non sans courage ni patience, les risques de l'entreprise, et le « pouvoir » étant, par conséquent, du côté de l'audace comme il arrive parfois en matière de culture, il y eut une manière de suspension d'armes. Mais entretenue par l'équivoque, la querelle qui couvait s'enflamme à nouveau et, comme il se doit, dans la confusion.

(Lire la suite page 30.)

(*) Ancien directeur du cabinet de Jacques Duhamel, aux affaires culturelles.

Aux Pays-Bas

...nsa a été libéré ...e une rançon ...millions de francs

NOUVELLES BRÈVES

idées

Le point de vue de...

ANNE-MARIE HIRSCH

Le nouveau mythe du siècle : la motivation

Anne-Marie Hirsch est docteur en médecine à Bègles.

NOUS allons en analyse comme en religion pour trouver la ou les « motivations » de nos impulsions et de nos actes.

Nous nous disons « mal dans notre peau » parce que nos motivations nous semblent inexplicables ou totalement impensables.

Notre vingtième siècle a essayé, laborieusement, de rendre plus proches, plus saisissables, nos « motivations » inconscientes, pulsionnelles, souvent fatales à nous-mêmes comme à ceux qui nous entourent.

Nous étions et nous restons des humains qui se cherchent et ne se trouvent pas, et qui ne communiquent pas, ou si peu.

« Mais, nous disent les sciences humaines, établissez un vrai dialogue entre semblables et vous allez trouver l'homme. »

« Je suis femme » — je répète ici ce que me disait l'autre jour un ami psychanalyste. « Vous êtes femme », disait-il — moi « je suis un homme » ? Quel pourra être « *ma* motivation » et « *sa* motivation » pour essayer d'instaurer un « vrai dialogue » ? Ma motivation très consciente, très certaine, subjectivement *déterminante*, ne peut être que « *de comprendre cette étrange fait féminin* » dont l'autre, l'homme en question — *un* homme en question, — fait inconsciemment, spontanément, une « entité » qui, au fond, ne se discute pas.

« Vous êtes femme, disait-il, et dites-nous enfin ce que vous désirez au fond, et ce que vous voulez ? »

Alors, « permettez-moi de parler » — reprenons une formule vieille de presque un siècle.

La femme que je suis commence ainsi à parler pour découvrir ses motivations, ses motivations spécifiques, féminines.

Je suis alors irritée et étonnée d'en trouver si peu qui me soient spécifiques. Je découvre des schémas, des images, des caricatures, des fictions étranges, des fantasmes, mais je n'y suis pas.

C'est aujourd'hui, tout particulièrement, en face des tueries absurdes perpétrées par ceux que l'on nomme des terroristes, et parmi lesquels je découvre, sur la photo, dix femmes et six hommes, que je me pose plus que jamais la question « des motivations » : il serait si facile de proclamer tout simplement ces jeunes femmes les victimes inconscientes de ces six garçons, et « l'amour » passionnel expliquerait leur comportement insensé. Quelles ont été « les motivations profondes véritables » de ces filles de bourgeois pour renoncer à tout ce que leur milieu pouvait offrir comme confort ou comme dot en vue de créer un foyer normal animé par une maternité joyeuse et tranquille ?

***

Mais pourquoi ont-elles démoli l'image si rassurante de leurs chances au bonheur ?

« De votre bonheur, on n'en veut plus, disent-elles, et c'est bien décidé pour nous, nous n'aurons pas d'enfants. »

Oui, la « bonne conscience » qui nous habite a envie de gémir à ces propos délirants ; mais, justement, notre bonne conscience nous fait défaut, car, dans ce vingtième siècle, nous avons appris à aller au-delà de « cette bonne conscience » petite-bourgeoise pour chercher assez fébrilement « les motivations » de nos propres actions et de celles des « autres ».

C'est pourquoi je ne suis pas aussi pessimiste que Jacques Madaule (1) — nous savons bien que la répression et la violence ont toujours existé, et cela dans toutes les civilisations antérieures à la nôtre, sans exception. Seulement, voilà : ces répressions-là, on ne les connaissait pas. Et ces répressions violentes avaient été présentées par les « responsables » comme une action autorisée, comme un « droit divin », en vue d'idées assez abstraites comme « la gloire » ou « la nation » (dite en danger). On « ne se posait pas de questions », on acceptait « les lois cruelles mais indispensables » et l'autorité des sommets !

Et voilà ce qui a changé ! Ce n'est pas l'homme qui est devenu « autre », mais c'est un individu plus conscient qu'autrefois qui est apparu. Et la femme est tout simplement devenue — comme l'homme — un individu plus conscient qu'auparavant. Est-il, pour cela, indispensable d'être une terroriste ?

Evidemment non. La violence exercée contre des innocents manifeste un état de surexcitation pathologique venant d'une haine lamentable contre « l'autorité parentale » de l'Etat et des institutions. Ces jeunes femmes représentent un groupe d'individus du sexe féminin qui a décidé de s'opposer par tous les moyens à une société jugée par elles « abominablement injuste » et « pourrie » dans ses fondements !

Mais les femmes ? Pourquoi elles ? D'esclaves elles sont devenues tyrans elles-mêmes. Dans un sursaut excessif de révolte, elles ont pris un engagement total pour « tout basculer, tout bouleverser ».

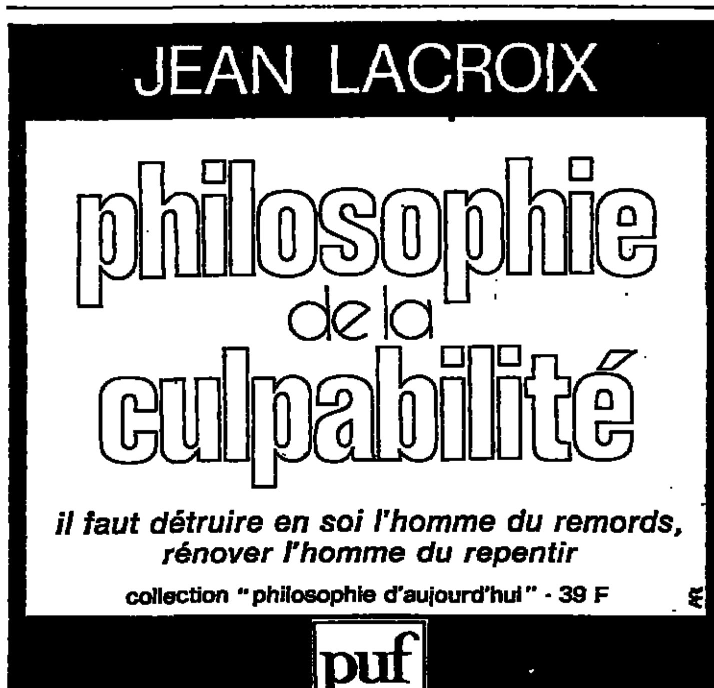
Leur jeunesse et leur mort acceptées peuvent devenir une faible excuse.

Qu'est-ce que nous avons fait nous, au moment du nazisme ? On ne peut pas comparer cela ? D'accord ! Chaque individu, à cette époque lointaine, à condition de ne pas être corrompu ou ignorant, était en révolte.

Que disaient les terroristes femmes d'aujourd'hui ? « Vous êtes des corrompus sans le savoir. Vous avez les mains tachées de sang sans le savoir. Vous préparez à nos enfants un avenir mort-né. Vos paroles ne correspondent en rien à vos actes », disent-elles.

Oui, oui, personne, aujourd'hui, ne peut avoir vraiment « bonne conscience », mais comment faire ? Que proposer à la future génération ? A moi, la femme, cela me paraît si simple, au fond : c'est de découvrir la spontanéité de l'amour et du respect des uns pour les autres, et cela, peut-être, sans aucune « motivation » analysée !

(1) « Bonne conscience » dans *le Monde* daté 23-24 octobre.



Les grilles du temps

ENTRETIEN AVEC J.-B. PONTALIS

II. — *Une autre science, demain*

Après avoir évoqué l'état, l'importance et le fonctionnement de la psychanalyse dans la société française d'aujourd'hui (le Monde du 3 novembre), J.-B. Pontalis répond, dans la seconde partie de l'entretien qu'il nous a accordé, à des questions portant sur les abus, les conséquences, les conflits du « système psy » et sur l'avenir de cette science.

● *Puisque vous avez fait allusion à la médecine, n'y a-t-il pas un paradoxe dans le fait que la psychanalyse, aux yeux du grand public, est censée contribuer à la « guérison » du sujet, alors que, pour les freudiens les plus orthodoxes, celle-ci ne viendrait que de surcroît ?*

— Pour moi, c'est le type même du faux problème. « La guérison de surcroît », c'est une formule lancée jadis par Lacan et qu'on peut considérer comme strictement freudienne. Elle signifie que l'analyse cherche à produire des changements intrapsychiques chez le sujet et que l'atténuation ou la disparition des symptômes n'est pas sa visée première : les symptômes s'effaceront quand le sujet n'en aura plus besoin. Elle ne signifie nullement que le psychanalyste se soucie du mieux-être de son patient comme d'une guigne, ou qu'il considère le traitement comme un « voyage » ou un « exercice spirituel ».

Je pense, pour ma part, que les implications thérapeutiques de l'analyse sont irrécusables. Je ne fais pas mienne la distinction régnante entre la psychothérapie — « de soutien » ou « réparatrice », dit-on avec quelque mépris, — et la psychanalyse, exercice noble de pure « interprétation ». La psychanalyse est une forme de psychothérapie.

● *Pensez-vous qu'il y ait aujourd'hui un consensus général sur ce point ?*

— Je le souhaiterais, mais je n'en ai pas l'impression. J'aimerais bien d'ailleurs que ceux qui parlent avec dédain de la guérison s'expliquent sur la finalité — et la fin, les deux sont nécessairement liées — d'une analyse. Un mot encore sur cette notion de guérison. Ce n'est pas une notion simple. On dit souvent qu'héritée de la médecine du corps, elle n'aurait pas sa place en psychanalyse. Mais, même en médecine, l'idée d'un retour à l'état antérieur à l'éclosion ou à l'installation de la maladie — la fameuse *restitutio ad integrum* — n'est pas soutenable : il s'agit toujours d'un réaménagement. Il est évident qu'une fois transposée dans le champ de l'analyse, l'idée de guérison va subir une mutation décisive. Le patient doit aller à la rencontre de ses conflits, de *sa* souffrance, que lui masquent ses symptômes.

● *Nous assistons maintenant, avec l'expansion massive de la psychanalyse, avec son omniprésence, à une généralisation du « système psy ». La psychanalyse fut révolutionnaire, mais ne la voyons-nous pas se transformer en une sorte de tyrannie ? Convient-il alors de faire une distinction entre la psychanalyse au sens strict et le « psychanalysme » que vous évoquiez tout à l'heure ?*

— C'est assurément là la position, assez confortable, il faut le dire, prise par de nombreux psychanalystes : l' « or pur » et le « plomb », nous ne sommes pas responsables des retombées sociales, de l'abâtardissement, etc. C'est un fait que la psychanalyse, à la différence de toutes les autres disciplines, loin de se réjouir de son succès, s'en inquiète.

» Pour moi, la situation analytique, c'est un laboratoire, ce qui n'implique pas, bien sûr, que j'assimile les analysés à des sujets d'expérience. Mais c'est un laboratoire au sens où c'est là qu'apparaissent, sous la forme la plus tangible, la plus démonstrative, la plus intense, un certain nombre de processus, de phénomènes, de formations psychiques, exactement comme une expérience bien conduite est plus pure que le phénomène naturel. L'apport sur le plan scientifique, sur le plan de la connaissance de l'homme, en est considérable, mais c'est aux autres disciplines, dans leur champ particulier, d'utiliser — *ou* non — nos découvertes. Aux autres disciplines et aux autres *pratiques*, qui ont leurs exigences méthodologiques et sociales propres. Comme toute activité de pensée, la psychanalyse ne progresse qu'en allant toujours plus loin dans la position et la solution des problèmes que sa pratique lui pose.

» D'abord, et toujours, le « terrain », comme disent les ethnologues. Il est donc erroné d'affirmer que la psychanalyse ne concerne que les analystes et leurs patients, et que personne ne peut rien en tirer. Mais il est vrai que le transfert d'un champ théorique à l'autre, d'une pratique à l'autre, soulève d'innombrables problèmes auxquels les intéressés doivent se colleter.

» Cela dit, il ne faut pas se montrer trop négatif, trop aristocratique, à l'égard des effets de nos travaux dans le domaine social. Il y a, bien sûr, danger, si chacun, dans son lieu de vie ou de travail, dans sa famille ou son couple, veut jouer au psychanalyste, « interpréter » et « décoder », mais il y a également des éléments positifs dans le fait que de nombreuses personnes (professeurs, éducateurs, soignants) soient sensibles à ce qui est actif en nous, entre nous, sans pouvoir être dit. Un médecin, par exemple, attentif à la plainte de ses malades, et qui tente d'y répondre, c'est quand même mieux qu'un simple prescripteur de médicaments.

Narcisse et Œdipe

● *Dans ce laboratoire que vous évoquiez et où, depuis des années, vous pratiquez votre métier de psychanalyste, des modifications sont-elles survenues ? Les conflits psychiques et les manières de les exprimer sont-ils les mêmes qu'il y a vingt ans ? Une problématique narcissique ne se substitue-t-elle pas, comme on l'a dit, à une problématique œdipienne ?*

— Le discours manifeste, ce qu'on appelle le tableau clinique, oui, a certainement changé, pour autant qu'on puisse tirer des conclusions générales du petit échantillon avec lequel chacun de nous travaille. Effectivement, les demandes motivées (la névrose « classique ») se font plus rares, alors que sont plus fréquentes des demandes qui se formulent en des termes plus vagues : une sorte de malaise à vivre, de tristesse diffuse, de *taedium vitae*, d'absence à soi-même et aux autres ; ou le manque d'engagement professionnel ou amoureux, ou encore le sentiment de répéter indéfiniment la même situation, et donc de la susciter. Aujourd'hui, on met plus en « acte » — dans son corps ou au-dehors — qu'on ne « met en scène » dans son théâtre ou son cinéma privé. Peut-être...

» Mais, de là à inférer que les *conflits* psychiques ont changé, qu'Œdipe, c'est terminé, il y a un pas. Tant que l'enfant sera le produit de ses géniteurs... Et puis Narcisse et Œdipe peuvent cohabiter. L'évolution de l'inconscient — si cela a un sens de parler ainsi — est plus longue que celle de la conscience.

● *Parmi les nombreuses critiques qui sont formulées à l'encontre de la psychanalyse, il en est une qui revient avec insistance et qui concerne la féminité. Freud, partageant les préjugés phallocentriques de son temps, aurait engagé la psychanalyse dans une voie douteuse...*

— Il faut d'abord rappeler que la communauté psychanalytique a été, presque dès sa fondation, extrêmement ouverte aux femmes et qu'elle n'a pas attendu les revendications féministes actuelles pour écouter ce que les femmes ont à dire.

» Il me semble, en outre, sinon tout à fait faux, du moins singulièrement partial et peu analytique, de réduire ce que Freud a dit de la féminité à ses énoncés dogmatiques sur la question. Certes, nombre de ses affirmations, vous le rappellez, sont marquées des préjugés de son temps et de son milieu : Freud ne parle pas toujours en analyste. Mais, si on entreprend une lecture réellement analytique de Freud, c'est-à-dire si on ne limite pas la fonction qu'il accorde à la féminité à quelques énoncés disparates *sur* la féminité, alors on découvre qu'il a été tout au long de son œuvre « travaillé » par elle plus que par quoi que ce soit. La féminité, c'est peut-être le noyau de l'œuvre freudienne. Je vous renvoie au remarquable travail de Wladimir Granoff : *la Pensée et le féminin*.

» Cela dit, n'est-ce pas une facilité que de toujours vouloir dénoncer l'idéologie des autres ? Comment être sûr qu'on ne la remplace pas alors par son inverse (toujours le retournement dans le contraire...) ? Rien n'assure que le discours féminin sur la féminité soit, par position, plus vrai que le discours masculin.

» Le phallocentrisme, maintenant. Mais la psychanalyse ne pose pas l'équivalence femme = châtrée. Cela, c'est la théorie sexuelle de l'enfant qui répond comme il peut à l'énigme de la différence des sexes. Car les sexes ne sont pas complémentaires, comme le veut le mythe platonicien, ou opposés, comme le dit la chanson. Ils sont différents, non simplement *dissemblables*, comme le sont les visages humains. Pourquoi la « petite différence » a-t-elle plus d'effets symboliques, sociaux, individuels que les grandes dissemblances ? On ne peut, à mon avis, penser la féminité sans penser conjointement la différence et la bisexualité. La féminité n'est pas le monopole des femmes. En tout cas, ce n'est pas aux femmes que Freud est venu porter la nouvelle de la castration, c'est aux hommes...

Rivalités et conflits

● *Les rivalités entre écoles, entre chapelles, sont un des éléments caractéristiques de la situation de la psychanalyse en France.*

— Si ce n'était qu'en France !

● *Je me demande si, après avoir été menacée de l'extérieur, (médecine, université, religion...), du temps où elle était maudite, elle ne l'est pas maintenant de l'intérieur.*

— Oui, mais ne limitons pas à la psychanalyse — qui ferait alors, sur ce point comme sur d'autres, office de bouc émissaire — un phénomène qui est propre à tout groupe humain dès l'instant où il n'est pas purement spéculatif, où il est aussi une praxis. Pensez à ce qui se passe dans le domaine politique, où nous avons un exemple tout à fait actuel. Les familles, ça se déchire. Dans les partis, ça se bagarre. Et des individus pleinement harmonieux, vous en connaissez beaucoup ? Il y a comme une aptitude innée au conflit chez l'homme, et c'est toujours le plus proche, le frère, qui est l'ennemi, le « faux frère ».

» Si vous faites allusion à la situation de la psychanalyse en France, elle est depuis des années certainement pour une large part déterminée par la personne de Jacques Lacan et par son école. Il est de bon ton aujourd'hui de décrier les sociétés « officielles » de psychanalyse, comme s'il pouvait y en avoir d'autres ! L'école freudienne de Paris (Lacan) n'est ni plus ni moins officielle qu'une autre. Mais le mérite qu'on doit au moins reconnaître aux sociétés non lacaniennes, c'est que personne ne peut y être érigé en position de maître. Tout le fonctionnement interne de l'institution est agencé de manière qu'aucune décision concernant la « formation » d'un candidat puisse être prise par un seul individu, *y compris lui-même*. Pourquoi cette garantie ? Ce n'est pas tant par souci « démocratique » (il n'est pas sûr que cette valeur politique puisse être transposée telle quelle dans le domaine de l'analyse) que parce que la fonction de puissance, et même d'omnipotence, est plus avivée en analyse que nulle part ailleurs.

» Il est donc très important — et c'est pourquoi je ne reprends pas à mon compte la critique actuelle de principe contre l'institution analytique — qu'intervienne un tiers, représenté par l'institution, qui empêche qu'un sujet puisse être totalement livré à la merci d'un autre

» Cela dit, il n'est pas question d'évaluer l'œuvre si forte, si ingénieuse, complexe, si riche en trouvailles, de Lacan dans le cadre d'un entretien. Il y a une manière de génie chez cet homme, qui est aussi un génie de la manière. Il est également difficile d'énoncer publiquement, avec toute la précision souhaitable, les sérieuses réserves qu'impose la pratique que Lacan a induite chez un nombre croissant de ses élèves.

» Il est d'ailleurs assez inefficace, à mon avis, de faire des critiques de l'extérieur (ce qui est mon cas puisque je me suis éloigné de Lacan voici déjà quinze ans et que je ne le regrette pas) car un groupe très fortement constitué et qui se prévaut faussement d'être « excommunié » pour mieux se répandre peut toujours ou rester sourd à ces critiques ou faire le coup du mépris, de la docte arrogance, de la superbe, ce qui est bien dans le style de l'école freudienne. Mais il me semble qu'est en train de s'accomplir, et c'est beaucoup plus important, au sein même de cette école, un certain mouvement de dégagement. On respire mal, avec des nœuds borroméens autour de la gorge...

● *Vous songez sans doute à certaines prises de position récentes, parmi lesquelles celle de François Roustang ?*

— Oui, un signe, entre beaucoup d'autres. Effectivement, dans son livre *Un destin si funeste*, Roustang met en question vigoureusement la relation maître/disciple telle qu'elle opère sans vergogne dans l'école freudienne. Je reprocherai cependant à l'auteur de s'être appuyé sur la relation de Freud à ses propres disciples pour intenter son procès, souvent allusif, à l'école lacanienne. Mais la relation de Freud à ses disciples était bien différente : intransigeance sur la doctrine, oui, mais nulle emprise. Il ne voulait pas que ses élèves ânonnent ou attendent de lui une parole sacrée, il faisait en sorte, au contraire, qu'ils suivent leur propre voie.

» Le danger que court le maître et qu'il fait courir, c'est non pas tant d'engendrer des fils révoltés — cela, c'est dans l'ordre des choses — que de fabriquer des perroquets. Un mot, soit dit en passant, qui se prête bien à la « décomposition signifiante ».

● *Une dernière question : comment voyez-vous l'avenir de la psychanalyse ?*

— A une question en passe de devenir rituelle, une réponse qui pourrait l'être : sombre, très sombre. Mais je ne vous ferai pas celle-là, où il entre, comme dans tout pessimisme affiché, bien de la complaisance. On se justifie d'occuper des places — car le psychanalyste, quoi qu'il en dise, bénéficie de la vogue, de l'idéalisation de la psychanalyse : il professe, il publie, il se laisse interviewer..., — on se justifie donc en laissant entendre qu'on « prendra le maquis » un jour, pour retrouver l'analyse à sa source.

» Pour ma part, je dirai plutôt que la psychanalyse, comme tout d'ailleurs, s'inscrit dans l'histoire. Il y a un « avant » de la psychanalyse, il y aura un « après ».

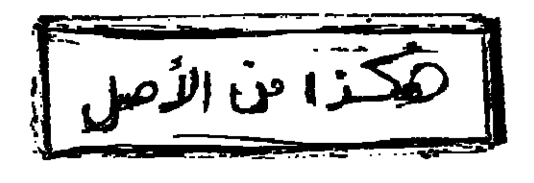
» La « science » psychanalytique sera caduque quand une autre science que nous ne pouvons pas prévoir sera à même de donner plus d'intelligibilité aux faits dont la psychanalyse tente de rendre compte. Elle apparaîtra alors, telle la géométrie euclidienne, comme un cas particulier d'une science plus large. Une nouvelle « révolution épistémologique », venant après celle inaugurée par Freud, est-elle déjà engagée ? Je ne le crois pas. Ne la confondons pas en tout cas avec la prolifération, dans la périphérie de la psychanalyse, de ses « sous-produits » à quoi nous assistons actuellement.

» Et puis, avant la psychanalyse, quelque chose de sa fonction opérait bien par d'autres voies : le théâtre, il y a bien longtemps, la littérature, plus tard. Lire, ce n'est pas « analyser » un texte, tout au contraire, c'est consentir à se laisser analyser par une parole autre, venue d'un autre espace, où la fiction est vérité.

» Alors, sur ce point, faisons confiance à l'homme : il inventera bien d'autres moyens pour, tout à la fois, s'égarer, se perdre et se trouver. »

FIN

Propos recueillis par **ROLAND JACCARD.**



هكذا من الأصل

Le Monde

diplomatie

LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE QUÉBÉCOIS

M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a assisté ce jeudi matin 3 novembre à une réception offerte en son honneur à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Chirac. Hôte à déjeuner du président de la République, il a dans l'après-midi un second entretien avec M. Barre, qui donne, ce jeudi soir au Quai d'Orsay, un dîner en son honneur.

L'entretien en tête à tête des deux premiers ministres, mercredi, a été consacré aux aspects généraux de la coopération franco-québécoise. « M. Barre, a dit M. Lévesque à la sortie, a évoqué avec une grande connaissance les problèmes économiques qui se posent à nos pays. »

M. Lévesque s'est alors rendu au déjeuner offert par M. Edgar Faure à l'hôtel de Lassay. Dans son allocution, le président de l'Assemblée nationale a longuement rendu hommage au rôle de décolonisateur du général de Gaulle. Il a notamment *déclaré* : « Si la France avait le devoir anxieux, angoissant de refuser son propre colonialisme, pourquoi condamnerions-nous des hommes qui, au nom de l'idéal français, refuseraient d'être eux-mêmes des colonisés de quiconque ? (...) Quand vous êtes allé rendre hommage au général de Gaulle sur sa tombe, vous étiez dans la ligne de sa pensée. Cette pensée qui est la suivante : aucun homme, aucun peuple, aucun groupe ne peut plus désormais, dans le mouvement de l'histoire, se voir refuser sa dignité, son identité, sa promotion et son espérance. »

Après avoir visité le Palais-Bourbon, M. Lévesque a assisté à une partie de la séance. Dans l'hémicycle, relativement bien garni, tous les députés, de l'extrême droite à l'extrême gauche, se sont levés pour l'applaudir. M. Edgar Faure, qui présidait, leur a alors demandé de le suivre dans la Galerie des fêtes de l'hôtel de la présidence, pavoisée aux couleurs de la France et du Québec (bleu et blanc), où un unique drapeau canadien blanc et rouge ajoutait une curieuse dissymétrie.

On lira ci-dessous des extraits des discours qui furent prononcés par le président de l'Assemblée nationale et le premier ministre québécois et chaleureusement applaudis par quelque six cents invités. Magré quelques formules frappantes, les propos de M. Lévesque ont été jugés modérés, en particulier son insistance à proposer une association entre l'éventuel État souverain du Québec et le Canada.

Dans la soirée, M. Lévesque a été reçu à dîner par M. Peyrefitte. Le garde des sceaux déclara que la visite du premier ministre québécois était placée sous le signe de « l'émotion, de la réserve et de la confiance ». « La réserve, dit-il notamment, s'impose à nous parce que l'avenir du Québec est l'affaire du peuple québécois et parce que la France ne saurait, de toute évidence, se substituer à lui dans le choix de son destin ni s'immiscer dans les affaires intérieures du Québec, dans les affaires intérieures du Canada, dans les relations entre Québec et Ottawa. »

Dans sa réponse, M. Lévesque évoqua la mémoire du général de Gaulle : « D'ici deux à trois ans, dit-il, les Québécois vont pouvoir décider de leurs institutions, de leur avenir. Si les Québécois acceptent ce que nous leur proposons, ce sera pour beaucoup grâce à l'action de de Gaulle. Les Québécois n'oublieront jamais que le général de Gaulle a aidé un très grand pays, la France, à comprendre ce qui arrivait à son rejeton, le Québec. »

M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada, qui s'est jusqu'ici refusé à tout commentaire, était jeudi à Orly parmi les personnalités qui ont accueilli M. Lévesque. Il assistait à la réception au Palais-Bourbon, mais non au déjeuner offert par M. Edgar Faure. Il n'a pas été convié non plus au dîner de M. Peyrefitte, ni au déjeuner de ce jeudi à l'Elysée, ni au déjeuner de vendredi offert par M. Lévesque à M. Barre. En revanche, il a été invité à l'Hôtel de Ville de Paris et au dîner que donne ce jeudi soir le premier ministre français pour son collègue québécois.

LES DISCOURS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Edgar Faure : je salue en vous un porteur de notre propre chance

Recevant M. René Lévesque dans les salons de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, après avoir retracé la carrière du premier ministre québécois, a notamment déclaré :

« D'où vient le retentissement international de ce qui se passe aujourd'hui au Québec ? Qu'est-ce qui donne à l'expérience québécoise son caractère exemplaire ? La réponse est que cette expérience est porteuse de valeurs universelles. On parle beaucoup, de par le monde, du droit à la différence. Partout, les « minorités » ethniques, culturelles, religieuses, réclament ici un statut, là un accès à la libre expression, ailleurs encore le droit de former un Etat doté de tous les attributs de la souveraineté (...).

» Les ébahissements de la surpuissance ne nous font pas oublier, mais au contraire ressentir plus durement, l'impuissance fondamentale qui tient à notre précarité (...). Je pense que la grande passion de l'homme moderne est celle d'une certaine dose de survie (...).

» C'est ainsi que l'on peut, pensons-nous, mieux comprendre l'explosion de la volonté de différence et aussi les modalités qui en sont désormais inséparables. Le problème de la différence, aujourd'hui, ce n'est pas seulement la différence individuelle, qui est coextensive, du moins en tant qu'aspiration licite, à toute société de liberté. C'est la possibilité d'être différents ensemble, c'est la différence communautaire, c'est la géométrie variable des communautés différenciées (...). A la manière du joueur qui doit assurer sa rotation vers l'arrière s'il veut déterminer vers l'avant la trajectoire de sa projection, l'homme ne peut tenter d'accéder à une conscience qui dépasse le terme de sa mort que s'il en assure la prise en se portant en amont du terme de sa naissance (...).

» Un élément considérable (...) pour l'existence de ces communautés différentielles, c'est naturellement le langage. (...) Les meilleures autorités de la vie intellectuelle du monde (...) encouragent légitimement les peuples qui se trouvèrent retardés sur la voie du développement à promouvoir les langues qui étaient parfois tombées dans une quasi-désuétude (...). Cela est juste, mais alors de quel droit et de quel front pourrait-on refuser au français un traitement équitable et le reléguer, où que ce soit qu'on le parle, au rang de dialecte ?

» La volonté des Québécois de persévérer dans leur être (...) apparaît comme un des phénomènes révélateurs et porteurs d'espérance qui marquent ce dernier quart de notre vingtième siècle. Cette recherche de l'identité dans l'espace et dans le temps n'est pas seulement celle de votre gouvernement, mais du peuple québécois tout entier, marquée par des réalisations et des créations de tous ordres, dans la technique comme dans la culture, où l'on parle même d'une véritable explosion. Ainsi, d'une part vous construisez une vérité québécoise, d'autre part nous figurons, côte à côte et avec bien d'autres, parmi les animateurs de la grande communauté francophone, enfin nous avons aussi entre nous ce domaine qui nous est, si je puis dire, commun en particulier. Ce domaine c'est celui de la vérité franco-québécoise, que composent notre parenté consanguine et notre affinité consentie. (...) Vous aidez à construire notre propre avenir singulier, celui de la nation française, le futur français, saisi dans le mouvement du futur humain. Je salue en vous (...) un porteur de notre propre chance, un agent fraternel de notre avenir. »

M. René Lévesque : l'État québécois souverain offre à l'avance de nouveaux liens d'interdépendance avec le Canada

M. René Lévesque a notamment répondu :

« (...) *Il est de plus en plus assuré qu'un nouveau pays apparaîtra bientôt démocratiquement sur la carte, là où jusqu'à présent un Etat fédéral aurait bien voulu n'apercevoir qu'une de ses provinces parmi d'autres, et là où vit la très grande majorité de ceux que vous appelez souvent « les Français du Canada ». (...) Le Québec est, physiquement, la plus grande contrée du monde dont la langue officielle soit le français. (...) Nous pouvons, tout comme vous, évoquer sans rire nos ancêtres les Gaulois ! Et, comme nous ne sommes pourtant que six millions au coin d'un continent comptant quarante fois plus d'anglophones, même qu'il nous advient de nous sentir cernés comme Astérix dans son village... et de songer aussi que l'Amérique du Nord tout entière aurait fort bien pu être gauloise plutôt que... néo-romaine. »*

Après avoir rappelé l'histoire des expéditions françaises en Amérique du Nord, M. Lévesque poursuit : « *Cette histoire-là, pendant un siècle et demi, elle fut la nôtre — et la vôtre également. Et je me souviens qu'en arrivant au dernier chapitre, celui qui se termine par défaite et conquête, on perdait le goût de savoir la suite. (...)*

» Il y avait là, en puissance, une nation française bien sûr, mais de personnalité tout aussi capable de vivre sa vie et d'être présente au monde. C'est cela que la défaite vint briser, mais sans parvenir toutefois à en effacer le rêve. Un rêve assez fort, quoique d'ordinaire inavoué, pour nourrir jusqu'à nos jours une identité et une idée nationales que, seuls, la faiblesse numérique et l'isolement total empêchèrent de se réaliser. »

Retraçant la lutte des Québécois pour leur « survivance », M. Lévesque relève qu'il y avait « *tout le long de ce cheminement* », une « absence » qui « *jusqu'à tout récemment nous avait toujours paru singulièrement criante et assez incompréhensible (...) celle de la France* ». Il poursuit : « *Aussi n'est-il pas excessif, du moins pas beaucoup, de dire : « Enfin de Gaulle vint. » Non pas seulement, ni même surtout, pour ce « Vive le Québec libre ! », cet accroc prophétique qui retentit tout autour du monde. Il faut se rappeler que, bien avant, dès 1961, le général avait tenu à présider, avec le premier ministre Lesage, à de véritables retrouvailles entre la France et le Québec, et, sans doute poussé par sa passion pour le vieux pays et ce qu'il a produit de plus durable, il s'était donné la peine d'étudier le dossier de ce rejeton unique que nous sommes. »*

M. Lévesque rappelle alors « *l'émergence* » du Québec au cours des années 60, « *émergence sans hostilité*, dit-il, *ni la moindre intention revancharde, qui indiquait tout simplement une auto-affirmation dont l'heure avait enfin sonné, en attendant celle de l'auto-détermination. (...) C'est ce Québec nouveau, renouvelé, que de Gaulle s'était donné la peine de voir. Contrairement à ce que d'aucuns ont pu penser, il n'avait pas eu à l'« inventer* ».

Deux objectifs complémentaires

Cette « *métamorphose* » suscita la création d'un « *instrument pour l'exprimer politiquement* ». Ce fut le « *parti québécois* », dont M. Lévesque indique « *les deux objectifs, qui sont demeurés jumelés depuis lors : souveraineté et association* ». « *Soit*, dit-il, *un Etat québécois souverain acceptant, ou plutôt offrant à l'avance de nouveaux liens d'interdépendance avec le Canada, mais des liens à négocier cette fois librement entre partenaires égaux, en fonction de leur évidence géographique et de leurs intérêts les plus indiscutables. C'est-à-dire faire réalité de ce mot de « confédération » que l'on nous a fait employer abusivement pendant plus d'un siècle. Ces deux objectifs, qui peuvent sembler contradictoires, sont en réalité parfaitement complémentaires ; et s'ils comportent un pari, ce dernier nous paraît tout aussi logique aujourd'hui qu'il y a dix ans* ».

Après avoir évoqué l'idéal démocratique de son parti, il poursuit : « *Mais il y a de plus le souci constant, lancinant même, quotidien pourrait-on dire, de maintenir une identité linguistique et culturelle qui a perdu les vieilles sécurités d'un Québec isolé, rural et prolifique, une identité qui est aujourd'hui exposée comme jamais aux grands courants continentaux de la culture américaine et qui risque, par surcroît, d'être « minorisée » par la politique d'immigration d'un Etat fédéral que nous ne contrôlerons jamais, ainsi que par le poids excessif au Québec d'une minorité anglophone dont les milieux dirigeants exercent depuis trop longtemps une influence proprement coloniale. Or, cette identité, après bientôt quatre cents ans, elle est comme l'âme à tel point chevillée à l'organisme du Québec que, sans elle, il n'aurait plus sa raison d'être. (...)*

» Et voilà donc pourquoi, dans un référendum que l'on tiendra avant les prochaines élections, et qui ne saurait évidemment impliquer que nous seuls, sera proposé le choix d'un Québec souverain, maître politiquement de toute sa vie interne et de son devenir. A quoi absolument rien n'interdit d'assortir cette offre complémentaire (...) de négocier avec le Canada une association essentiellement économique, qui serait non seulement aussi rentable pour lui que pour nous, mais non moins nécessaire à sa continuité pour peu qu'il y tienne.

» De toute façon, le Canada en général sait bien maintenant, presque aussi bien que le Québec, que, à tout le moins, de profondes transformations sont requises. Le régime constitutionnel qui fut concédé à une poignée de colonies du siècle dernier est devenu un carcan. Derrière la fiction des dix provinces, deux peuples distincts, et qui ont l'un et l'autre le même droit à l'autodétermination, se trouvent non seulement à l'étroit mais en danger de s'empoisonner mutuellement de plus en plus (...).

» Voilà un quart de siècle que l'évolution du Québec pose la question avec une insistance sans cesse croissante. On l'a esquivée tant qu'on pouvait. Mais l'on est maintenant arrivé à un point où, d'échec en échec, l'accord est en train de se faire sur la nécessité d'un renouvellement politique. Plutôt qu'un mauvais compromis de plus, l'association lucide de deux peuples et de deux Etats que nous proposons, nous semble seule susceptible d'assurer de part et d'autre un avenir à la fois plus harmonieux et infiniment plus stimulant. Il ne s'agit pas tant de détruire quelque chose qui est déjà condamné, mais de commencer à bâtir ensemble quelque chose de réaliste, de généreux et d'éminemment prospectif. Pour nous, Québécois, en tout cas, c'est littéralement du droit de vivre qu'il s'agit. (...) »

LES CHANTS DÉSESPÉRÉS

« Je meurs content. Je ne verrai pas les Anglais dans Québec. » Ces paroles historiques, les Québécois les ont apprises par cœur, et à contrecœur ; 1759 : le marquis de Montcalm venait de perdre la bataille des Plaines d'Abraham. La « Nouvelle-France » passait aux mains des adversaires, et le Bas-Canada — symboliquement bien nommé — se résignait à *« voir des Anglais dans Québec »*.

Quand tourne le vent de l'histoire, fils et petits-fils de marins savent mieux que personne qu'il faut en tenir compte avant de hisser la voile et mettre le cap sur l'avenir. Quand souffle la tempête, on ne largue pas les amarres. Le vent vire et revire, par vocation, par provocation. En attendant, il fallait vivre. Cent métiers, cent misères. Sans métier, pire encore. Le conquérant devenu le patron commandait dans sa langue, et le vaincu tentait d'obéir dans la sienne, qui s'infectait. Le clergé conseillait, paterne, de tendre l'autre joue, mais la résistance s'organisait.

A Québec, où les touristes font en calèche le tour de la ville, il y a, paraît-il, un cocher malin qui raconte à ses passagers l'histoire revue et corrigée par lui. Chaque coin de rue a ses faits d'armes. Partout, les valeureux soldats français infligent des défaites cuisantes aux armées anglaises et volent de victoires en victoires, toutes plus glorieuses les unes que les autres. *« Tenez, rue Sous-le-Cap, ici, on les a bien eus. »* Il a un rire sonore et signale, en passant, à ses hôtes de plus en plus perplexes, la plaque portant la devise du « Chien d'or » :

Je suis un chien qui ronge [l'os
En le rongeant je prends [mon repos
Un jour viendra qui n'est pas [venu
Et je mordrai qui m'aura [mordu.

« Tout un programme, ça, m'sieurs dames ! » Arrivé devant les Plaines d'Abraham, de triste mémoire — où se scella, de la façon que l'on sait, le sort de la colonie française — le cocher reprend son souffle épique, fouette ses chevaux et enchaîne : *« Ici s'est déroulée la plus belle bataille, la bataille décisive. Les Anglais tombaient les premiers, fuyaient en déroute. Le général Wolfe allait en mourir de honte tandis que Montcalm, victorieux, s'écriait : « Tant mieux, nous » pourrons vivre contents. » Nous ne verrons plus ja- » mais les Anglais dans Qué- » bec. »*

Si d'aventure un client ose intervenir, tente de rétablir les faits, suggère timidement : *« N'est-ce pas justement ici que les Anglais ont finalement gagné la partie ? »*, le cocher s'indigne, foudroie du regard son interlocuteur malveillant et riposte : *« Monsieur, je fais ce métier depuis vingt ans. Cette calèche m'appartient, et aussi longtemps que je serai maître à bord il n'y a pas un seul Anglais qui va gagner quoi que ce soit ici. »*

Et je redis avec le poète, le paraphrasant (oh ! à peine) :

Les plus désespérés sont les [chants les plus beaux
Et j'en sais d'immortels qui [sont... bien rigolos !

ROLANDE ALLARD-LACERTE.

● *Le chef du gouvernement espagnol*, M. Adolfo Suarez, a quitté Madrid pour Bonn jeudi 3 novembre. M. Suarez aura des entretiens avec le président Walter Scheel et le chancelier Helmut Schmidt, ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher. Vendredi, le président Suarez se rendra à Bruxelles et s'entretiendra avec les dirigeants belges.

PONTALIS

FIN

Propos recueillis par ROLAND JACCARD

EUROPE

Grande-Bretagne

DANS SES MÉMOIRES POSTHUMES

Richard Crossman, ancien ministre de M. Wilson raconte «les derniers jours de l'ancien régime»

De notre correspondant

Londres. — Le « Sunday Times » publie cette semaine d'importants extraits du troisième et dernier volume des mémoires de Richard Crossman. Brillant journaliste et pilier du Labour, ministre des affaires sociales de M. Harold Wilson à la fin des années 60, Richard Crossman est mort en avril 1974. En 1975, le gouvernement travailliste tenta vainement d'empêcher la parution de la première partie de ces mémoires, qui allaient faire scandale. La fin de ce « journal » est encore moins plaisante pour le Labour. L'évolution des discussions et des intrigues au sein du cabinet de l'époque (1968-1970) donne des hommes au pouvoir — certains d'entre eux y sont encore — une image affligeante, parfois sordide.

Aucun des membres des gouvernements Wilson et Callaghan ne sort indemne de cette entreprise de démolition, pas même l'auteur, personnalité brillante, mais non dépourvue de faiblesses. Cet aristocrate de l'esprit, ce pur produit de l'intelligentsia universitaire parle de lui avec une certaine complaisance (*« J'accomplis un bon et phénoménal travail »*), mais il révèle aussi un certain dédain pour les prolétaires et les classes moyennes sans culture, clientèle traditionnelle du parti travailliste.

Ayant démissionné du conseil exécutif du parti, de plus en plus éloigné d'un cabinet *« amateur, enfantin et bête »*, selon ses propres termes, et sentant venir la maladie et la fin de sa carrière politique, Richard Crossman se trouve plus à l'aise dans cette dernière partie de ses mémoires pour fustiger et dénoncer les hommes et les institutions. Le morceau de bravoure des extraits publiés cette semaine par le *Sunday Times* est le récit de la crise née au sein du gouvernement et du parti, à la suite de la décision de Mme Barbara Castle, alors ministre de la productivité, de promouvoir une législation restreignant le droit de grève. Richard Crossman met en relief l'opportunisme, les hésitations de M. Harold Wilson, victime, selon l'auteur, de ses propres fautes, mais aussi des intrigues de M. Callaghan, alors trésorier du parti et défenseur des trade-unions.

Sa loyauté proclamée envers le leader du parti n'empêche pas Crossman de juger très sévèrement M. Harold Wilson. Au moment où son « patron » semble céder aux pressions des syndicats, farouchement opposés à la législation Castle, il écrit : *« Il ne reste plus rien du leader et de l'homme de gauche (...) mais seulement un personnage qui s'agite sans aucune volonté, sinon celle de rester premier ministre aussi longtemps qu'il le pourra. »*

Selon Richard Crossman, M. Harold Wilson, abandonné même par ses fidèles, explose le jour du conseil de cabinet décisif où certains lui recommandent de reculer et de chercher un arrangement avec les syndicats : *« Vous êtes des mous, des lâches, vous manquez d'estomac »*, crie-t-il à ses ministres, notamment à l'adresse de M. Roy Jenkins, alors chancelier de l'Echiquier, qui garde un silence prudent et désapprobateur. Crossman s'explique mal la violence de M. Wilson, animal politique à sang froid, mais rapporte que le premier ministre avait bu quelques rasades de cognac avant le conseil.

Richard Crossman se donne le beau rôle. Dans sa version, il s'en prend alors publiquement à M. Jim Callaghan qui, selon lui, *« se conduisit avec onction et une fausse douceur, presque insupportable. »* Et il ajoute : *« Jim est arrivé à la conclusion qu'il fallait laisser Harold* (Wilson) *et Barbara* (Castle) *se détruire eux-mêmes afin d'être le bénéficiaire de cette double destruction. »*

A une réunion du cabinet, Crossman, furieux, s'adresse à M. Callaghan : *« Mais qu'attendez-vous pour démissionner, Jim. Partez ! »* M. Callaghan accusa le coup, flotta mais ne sombra pas. Selon Crossman, ni M. Roy Jenkins ni M. Wilson n'aimaient M. Callaghan, considéré par le premier comme *« un intrigant tortueux »* et comme *« un extraordinaire ambitieux extraordinairement faible »*; par le second, au courant de ses intrigues avec les syndicats. *« Le jour viendra où j'étriperai Jim pour ce qu'il a fait »*, dira un jour M. Wilson.

« Un petit bonhomme »

Richard Crossman estime que M. Wilson aurait pu imposer sa volonté s'il avait éliminé M. Callaghan. Mais le premier ministre, malgré la piètre opinion qu'il avait de son collègue qu'il qualifiait de *« tigre de papier »*, était, lui aussi, dépourvu de griffes. Cédant aux pressions de la majorité, abandonné par ses intimes, il s'engagea sur la voie du compromis avec les syndicats en choisissant un nouveau « whip » (député chargé de la discipline de vote) hostile à la législation Castle. *« C'est exactement ce genre d'attitude qui fait d'Harold Wilson un leader mesquin et intolérable »*, écrit Crossman. *« C'est un timide, un petit bonhomme. »*

L'auteur a la dent dure pour la plupart de ses collègues. M. David Owen, l'actuel secrétaire au Foreign Office, est *« un jeune arrogant »*. Le secrétaire d'Etat à l'industrie, M. Eric Varley est *« incompétent »* et M. Tony Benn, le ministre de l'énergie, est peut-être brillant, mais *« ce qu'il dit est de seconde qualité et parfois catastrophiquement stupide »*. Quant à M. Peter Shore, ministre de l'environnement, il a fait la preuve qu' *« avec de la détermination on peut survivre aux plus grosses bêtises »*. M. Roy Jenkins est *« un ambitieux, un paresseux, qui doit sa carrière à sa connaissance des gens bien placés... Un patricien au caractère efféminé »*. Il ne manque cependant pas d'attrait pour Crossman, qui l'invite dans la piscine chauffée de sa confortable maison de campagne... Les relations de l'auteur avec M. Wilson resteront tendues mais dépourvues de rancune.

Ce journaliste brillant, si imbu de sa supériorité intellectuelle, était-il seulement un cynique dépourvu de principes comme ses adversaires le prétendent ? Son agressivité verbale paraît plutôt être une défense d'homme isolé, très conscient de ses imperfections et de ses limites. *« Ce journal, dont je pensais qu'il serait extrêmement important pour les historiens futurs, sera probablement considéré comme un récit détaillé et plutôt ennuyeux des derniers jours de l'ancien régime britannique »*, écrit-il sans illusions.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

Les cérémonies du soixantième anniversaire de la révolution

La démocratie est la valeur historique universelle pour fonder une société socialiste originale

déclare M. Berlinguer

De notre correspondant

Moscou. — Sans être ni dure ni menaçante, la partie du discours que M. Brejnev a consacrée, mercredi 2 novembre, aux relations avec les partis communistes, avait été ferme. L'après-midi, M. Berlinguer a réaffirmé avec la même netteté ses propres positions.

Le secrétaire général du P.C. soviétique avait repris ses thèses traditionnelles, pas celles antérieures à la conférence de Berlin-Est des partis communistes d'Europe occidentale, mais l'interprétation que l'Union soviétique a donnée de la déclaration finale adoptée à cette conférence. C'est ainsi que *« les écarts par rapport à l'internationalisme prolétarien »* (M. Berlinguer a parlé, lui, de *« solidarité internationale »*) sont, selon M. Brejnev, *« une source inévitable d'échecs et de sévères épreuves pour le peuple »*. Moscou reconnaît que les divers niveaux de développement et les traditions nationales différentes provoquent une multiplicité des formes concrètes de l'édification socialiste, mais *« la révolution socialiste et l'édification socialiste ont des traits communs, essentiels, imprescriptibles qui demeurent et qui conservent toujours leur valeur »*.

Ces traits communs énumérés par M. Brejnev ne sont pas précisément ceux auxquels M. Berlinguer s'est référé dans sa courte allocution. Sans doute, le secrétaire général du P.C. italien n'a-t-il rien dit d'autre que ce qu'il déclare depuis plusieurs années déjà. Mais une chose est de le dire à Rome, voire à Berlin-Est, une autre est de le proclamer à Moscou, dans une fête de famille où MM. Gierek, Honecker, Husak notamment, ont donné le signal de l'obséquiosité. De plus, M. Berlinguer n'a pas seulement parlé en son nom, mais il a insisté sur la communauté de pensée entre les partis communistes de l'Europe occidentale : *« L'expérience accomplie nous a amenés à la conclusion — comme pour d'autres partis communistes de l'Europe capitaliste — que la démocratie est aujourd'hui non seulement le terrain sur lequel l'adversaire de classe est contraint de reculer, mais aussi la valeur historique universelle sur laquelle fonder une société socialiste originale.*

Une société garantissant toutes les libertés

» Voilà pourquoi notre lutte unitaire, qui cherche constamment l'entente avec les autres forces d'inspiration socialiste et chrétienne en Italie et en Europe occidentale, est tournée vers la réalisation d'une société nouvelle, socialiste, garantissant toutes les libertés individuelles et collectives, civiles et religieuses, le caractère non idéologique de l'Etat, la possibilité pour divers partis d'exister, le pluralisme dans la vie sociale, culturelle et intellectuelle. »

Les murmures qui ont accueilli cette déclaration ont montré que M. Berlinguer avait pour le moins enfreint la règle du jeu. En comparaison, l'affirmation par M. Paul Laurent des positions « originales » du parti communiste français a paru un peu timide : *« Notre parti propose à notre peuple une voie démocratique, originale, indépendante, pour aller vers un socialisme correspondant aux traits spécifiques de notre pays, un socialisme aux couleurs de la France. La démocratie et la liberté sont aujourd'hui le terrain principal du combat de classe, du combat révolutionnaire »*, a déclaré M. Laurent, avant de faire allusion aux *« vues différentes sur certaines questions »* du P.C. français et du P.C. soviétique.

Un autre délégué étranger a provoqué des « mouvements divers » dans l'assistance. Il s'agit de M. Le Duan, secrétaire général du P.C. vietnamien, par ailleurs d'une parfaite orthodoxie, qui a exprimé *« sa reconnaissance à la Chine et aux autres pays socialistes frères pour leur appui chaleureux »* pendant la lutte contre les Etats-Unis. L'ambassadeur de Pékin à Moscou n'aura pas eu le loisir d'entendre ces remerciements, car il avait quitté la salle du Palais des congrès dès que M. Brejnev avait commencé à lire la partie de son discours — au demeurant assez modérée — consacrée à la Chine.

DANIEL VERNET.

M. Brejnev n'a pas prononcé la phrase essentielle de son discours

De notre correspondant

Moscou. — Une petite énigme a intrigué les observateurs et les diplomates en poste à Moscou après le discours de M. Brejnev. Pourquoi le secrétaire général du parti communiste soviétique n'a-t-il pas prononcé la phrase qui semble essentielle dans ses propositions pour le désarmement, à savoir : « Nous proposons aujourd'hui de faire un pas décisif : s'entendre sur la cessation simultanée de la production des armes nucléaires par tous les Etats de tous les types de ces armes, qu'il s'agisse des bombes ou des obus atomiques, thermonucléaires ou à neutrons. » *Cette phrase figure dans le texte officiel du discours distribué par l'agence Tass et dans le texte reproduit par la* Pravda. *Pourtant M. Brejnev ne l'a pas dite.*

S'agit-il d'un simple oubli ? Oralement, M. Brejnev a bien proposé un « pas décisif », mais il s'agissait de l'arrêt de tous les essais nucléaires. Y a-t-il eu au dernier moment, au sein de la direction soviétique, une divergence sur cette proposition ? Dans ces conditions, cela voudrait dire que M. Brejnev l'aurait abandonnée à la tribune du Palais des congrès, puis fait réintroduire dans le compte rendu de la Pravda. *C'est tout de même peu vraisemblable.*

Toujours est-il que les officiels soviétiques ont insisté auprès des délégations étrangères présentes à Moscou sur le fait que c'était bien le texte écrit qui faisait foi. Il convient donc de faire comme si M. Brejnev avait effectivement annoncé la proposition en question. — D. V.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● Mlle HELGE BERGER, trente-six ans, ancienne secrétaire à la chancellerie de la R.F.A., a été condamnée, mercredi 2 novembre, par un tribunal de Düsseldorf à cinq ans de prison pour espionnage au profit de la R.D.A. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● LA DATE DES ELECTIONS GENERALES a été fixée au 9 juillet 1978. L'actuel président, le général Hugo Banzer, sera candidat à la présidence. Il sera soutenu par une nouvelle formation politique, le Parti d'union nationale (PUN). Selon le quotidien catholique bolivien *Presencia*, le PUN regroupera plusieurs importants partis boliviens, notamment le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) et la Phalange socialiste bolivienne (F.S.B.). — *(A.F.P.)*

● UNE LISTE DE TORTIONNAIRES, qui auraient travaillé à la solde du gouvernement du général Banzer ces six dernières années, a été publiée, le mercredi 2 novembre, par l'Assemblée permanente des droits de l'homme bolivienne. Selon un communiqué de cette organisation, de nombreuses personnes ont été torturées, et des milliers d'autres, de toutes tendances, ont été détenues pour des raisons politiques depuis 1971. Selon l'Assemblée, il y a actuellement quatre cent cinquante prisonniers politiques. Il y en aurait eu jusqu'à cinq mille cinq cents en 1971. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LE POETE THIAGO DE MELLO A ETE ARRETE le lundi 31 octobre, à son arrivée, à l'aéroport de Rio-de-Janeiro, apprend-on de bonne source, à Paris. L'auteur de *Chant de l'amour armé*, de *Il fait sombre, mais je chante*, et de *Poésies engagées avec ma vie et la tienne*, vivait depuis huit ans en exil. Sa dernière résidence était au Portugal. Il avait décidé de braver l'interdiction qui lui était faite de rentrer dans son pays par les autorités militaires. Thiago de Mello avait été diplomate, en poste au Chili, avant le coup d'Etat de 1964, à Rio. Il avait été détenu après cet événement.

Chypre

● LES PARENTS DE DEUX MILLE CHYPRIOTES GRECS portés disparus ont demandé aux gouvernements des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU de *« faire tout ce qui est possible »* pour retrouver la trace des personnes dont on ignore le sort depuis l'intervention turque dans l'île, en juillet 1974. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● LE JEUNE ECRIVAIN HONGROIS MIKLOS HARASZTI, auteur de l'ouvrage *le Salaire en pièces* (*le Monde* du 24 août 1976), s'est vu refuser, pour la deuxième fois en quelques mois, par les autorités de son pays un visa pour se rendre en Allemagne fédérale. Après le premier refus, M. Haraszti avait adressé une lettre à M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti, pour lui demander d'intercéder en sa faveur. La décision du ministère de l'intérieur hongrois se fonderait sur le fait que le frère de l'intéressé, Peter, a émigré illégalement en Suède en 1974.

M. Haraszti avait obtenu l'assurance de bénéficier, pendant son séjour en République fédérale, d'une bourse d'études d'un an à Berlin-Ouest. Le refus de donner suite à sa demande apparaît d'autant plus surprenant de la part des autorités hongroises que celles-ci ont récemment répondu favorablement à des requêtes similaires des sociologues Gyorgy et Maria Markus. La philosophe Agnès Heller et son mari, M. Ferenc Feher, obtiendraient prochainement une autorisation de sortie pour un séjour prolongé en Australie.

Pakistan

● LES ELECTIONS GENERALES, ajournées le 1er octobre, ne pourront avoir lieu avant novembre 1978, a annoncé, mercredi 2 novembre, à Ankara, où il est en visite, le général Zia-Ul-Haq. Le chef du gouvernement pakistanais a laissé entendre que la justice devra avoir achevée, d'ici aux élections, l'examen des accusations d'abus de pouvoir et détournement de fonds portées contre l'ancien premier ministre, M. Bhutto. — *(A.F.P.)*

Portugal

● UN ACCORD DE PRINCIPE POUR UN PRET DE L'ARABIE SAOUDITE au Portugal aurait été accepté par Ryad, lors d'un entretien qui a eu lieu à Paris, le mardi 1er novembre, entre le premier ministre et ministre des affaires étrangères portugais, M. Mario Soares, et le prince Saud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères saoudien. Le montant du prêt serait de 250 millions de dollars. La diplomatie de Ryad a, en plusieurs circonstances, fait des gestes visant à conforter, en Europe, les dirigeants susceptibles de faire barrage à une éventuelle montée du communisme. — *(A.F.P.)*

Surinam

● LA COALITION QUADRIPARTITE SORTANTE dirigée par le premier ministre, M. Henk Arron, a remporté 24 des 39 sièges du Parlement lors des élections législatives organisées depuis l'indépenpance, en 1975. La coalition des quatre partis d'opposition, dominée par les Indiens, qui représentent 35 % de la population, et conduite par M. Jaggernauth Lachmon (parti démocratique), disposera, quant à elle, des 15 sièges sortants. Les quatre partis vainqueurs du scrutin du 31 octobre sont dominés par les Noirs qui constituent 42 % de la population de l'ancienne colonie néerlandaise. Chef du parti national, le premier ministre est allié au parti catholique romain, au parti indonésien et au parti progressiste hindou. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE COMITE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE THAI (1) lance une campagne d'aide médicale au Front de résistance à la junte militaire de Bangkok. Il compte lui envoyer 500 trousses de matériel chirurgical de première urgence, d'une valeur de 50 000 francs. Les dons peuvent être adressés à M. Jean Guilvout, C.C.P. 1273 69 W Limoges, avec la mention : Pour le comité de solidarité avec le peuple thaï (S.O.S. médical).

(1) c/o M. Luc Thibeaut, 9, rue du Dauphiné, 93600 Aulnay-sous-Bois.





EUROPE

Allemagne fédérale

Le rapport officiel sur l'affaire Schleyer

Six semaines qui ébranlèrent la R.F.A...

De notre correspondant

Bonn. — « *Les six semaines qui ébranlèrent la République fédérale* » : tel pourrait être le titre des documents publiés mercredi 2 novembre à Bonn, en vue de lever — partiellement — le voile sur les tractations qui se sont poursuivies dans la capitale ouest-allemande, entre l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer et la libération des otages du « Landshut », à Mogadiscio...

Lorsque la presse allemande exprima son mécontentement devant la consigne de silence imposée par les autorités après l'enlèvement du chef du patronat, le gouvernement avait promis qu'une fois l'épisode clos il serait prêt à « tout dire ». Depuis lors, les autorités se sont aperçues qu'une telle promesse n'est pas facile à tenir, et le crayon du censeur a réduit la documentation officielle à une chronologie des événements de cent trente-deux pages, accompagnées de quatre-vingt-douze pages d'annexes dont une bonne partie est consacrée aux lettres et messages de H.-M. Schleyer.

Cette censure a été rendue nécessaire, tout d'abord pour ne pas donner aux terroristes potentiels la moindre indication sur les méthodes de travail de la police fédérale.

D'autre part, les juristes ont demandé que l'on élimine tout ce qui pourrait être de nature à compromettre un futur procès contre les auteurs de l'enlèvement. De plus, le ministère des affaires étrangères de Bonn a naturellement obtenu que les divers pays avec lesquels la République fédérale a été en contact ne soient pas mis dans l'embarras. Enfin, et surtout, les documents se concentrent sur le récit des événements sans dire quoi que ce soit des sentiments qui ont pu animer tel ou tel membre du gouvernement ou de l'opposition au sein de l'état-major de crise durant ces six semaines dramatiques.

Comme on pouvait s'y attendre, la publication gouvernementale s'efforce de justifier après coup la loi votée à la hâte par le Parlement en vue d'interdire aux détenus de Stammheim tout contact avec l'extérieur. C'est ainsi que, dès le 10 septembre — si l'on en croit un message des ravisseurs. — Baader connaissait le mot de code convenu pour remettre en liberté Hanns-Martin Schleyer. Encore n'est-il pas exclu que Baader ait eu connaissance de ce mot-clé avant même que le chef du patronat ait été enlevé. D'autre part, un croquis des lieux de l'enlèvement a été retrouvé dans la voiture de Mᵉ Neverla, un ami de Baader. Il est vrai que cette voiture était utilisée également par d'autres personnes.

Un fait inconnu jusqu'ici a surpris : les messages des ravisseurs de H.-M. Schleyer et ceux émanant des pirates de l'air ont été tapés sur la même machine à écrire. Ainsi disposerait-on, selon le porte-parole officiel de Bonn, d'indices sérieux suggérant que les deux opérations auraient été organisées à partir d'un « centre commun ».

Que la décision de ne pas libérer les membres de la « bande à Baader » ait été prise dès le début, on le soupçonnait déjà. Les documents confirment que cette attitude a été adoptée dès le lendemain de l'enlèvement. Rien n'indique qu'elle ait jamais été remise en cause, même après le détournement de l'avion de la Lufthansa.

Une bonne partie de ces textes est consacrée aux conversations que divers fonctionnaires ont eues avec les détenus de Stammheim. Tous leurs comptes rendus s'accordent à confirmer que, depuis plusieurs semaines déjà, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe avaient brandi la menace du suicide. Mais on n'explique pas pourquoi les autorités n'ont pas pris alors des mesures plus sérieuses pour prévenir les intentions des prisonniers.

La partie la plus émouvante de la documentation touche l'attitude de H.-M. Schleyer. Un portrait sinon nouveau, du moins plus complet, de celui-ci apparaît ainsi. A un moment, il a certes suggéré que son sacrifice ne servirait à rien. Jamais, cependant, il n'a plaidé pour qu'on lui sauve la vie.

Alors qu'au sein de l'état-major de crise l'opposition s'était associée à la promesse de publier ces documents, les dirigeants de la C.D.U. ont, en fin de compte, changé d'avis. Il leur semble aujourd'hui que, même après la censure très sévère des textes, des terroristes potentiels pourraient y trouver des indications utiles pour l'avenir. Quant au public, il tend à partager le jugement de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, selon laquelle ces textes revisés, corrigés et abrégés sont à la fois « trop courts et trop longs ».

JEAN WETZ.

● *Mᵉ Denis Payot*, avocat genevois, demandera 100 000 francs suisses (200 000 francs français) d'honoraires au gouvernement allemand pour sa mission de contacts dans l'affaire Schleyer. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire helvétique *le Nouvel Illustré*, Mᵉ Payot dément des rumeurs selon lesquelles il aurait demandé 1 million de deutschemarks (2 millions de francs français) et précise qu'il a prié les autorités allemandes de lui verser également une avance sur frais de 100 000 francs suisses. — (A.F.P.)

M. Bonnet : dans leur lutte contre le terrorisme les gouvernements démocratiques doivent prendre garde de ne pas outrepasser la légalité

M. Christian Bonnet, qui présentait, mercredi 2 novembre, devant l'Assemblée nationale le budget du ministère de l'intérieur, a déclaré à propos du terrorisme : « *Je voudrais attirer l'attention sur le fait que tout ce qui nous apparaît aujourd'hui normal, acquis, facile, pourrait se trouver modifié, si nous n'y prenons garde, par le développement du fanatisme terroriste et les réactions brutales qu'en attendent ceux qui l'inspire. Il n'est pas de pire ennemi pour les fanatiques que la démocratie authentique... Il n'est pas de pire allié objectif pour eux que des régimes autoritaires à l'excès. La tâche des gouvernements démocratiques, si elle n'est pas aisée à conduire, est du moins simple à définir : il leur faut défendre les libertés avec détermination et maintenir un climat de ferme sérénité qui en assure la protection.* »

Le ministre a ajouté : « *Dans la défense des libertés, les gouvernements démocratiques doivent prendre garde de ne pas faire le jeu de leurs adversaires en outrepassant la légalité. Ainsi, dans la lutte contre les formes nouvelles et souvent odieuses que revêt la violence, tout excès serait-il mal venu de la part des pouvoirs publics et dangereux pour la population, qui doit comprendre que ses libertés sont aujourd'hui menacées, et renoncer à ce que j'appelais ces jours derniers la complicité inconsciente du silence, pour participer à la défense de la démocratie, des bienfaits de laquelle elle bénéficie.*

» *C'est une offense injuste à faire à la démocratie que de croire une nation comme la nôtre incapable d'entendre le langage de la vérité. Notre ligne de conduite en ce domaine comme dans les autres consistera à la lui donner.*

» *C'est en faisant montre de résolution, en adoptant une attitude qui la garde des abandons du laxisme et des tentations du fascisme que la communauté des Etats démocratiques triomphera des entreprises visant à l'ébranler.*

» *La France, pour sa part, donnera l'exemple d'une calme fermeté pour la défense des libertés dans le respect des principes fondamentaux de la démocratie.* »

AMÉRIQUES

Argentine

Le ton monte entre le gouvernement et les grévistes du secteur public

Buenos-Aires (A.F.P.). — Le conflit entre l'Etat et certaines catégories de ses employés s'est aggravé avec la reprise de mouvements de grève et l'annonce faite, le mercredi 2 novembre, par le gouvernement d'une politique inflexible à l'égard des grévistes.

Dans la soirée du 2, la direction des chemins de fer argentins a envoyé aux cheminots en grève des télégrammes de mise à pied. Les employés, qui avaient accepté le 31 octobre une trêve de soixante-douze heures pour négocier, ont rejeté mercredi l'augmentation de salaires de 34 % à 43 % proposée par le gouvernement et ont repris la grève. Ils réclament une augmentation de 80 % à 100 %. De leur côté, les employés du métro de la capitale poursuivent leur mouvement entamé le 28 octobre. Malgré la mobilisation d'effectifs militaires, les rames ne fonctionnent que sporadiquement. Le mécontentement a touché d'autres catégories de travailleurs, comme ceux des compagnies de l'eau, du pétrole, de l'électricité, les marins et les employés de commerce.

Le ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a lancé un sévère avertissement aux grévistes, après avoir rencontré le président Videla. Il rejette toute hausse de salaire supérieure à 40 %, ce qui forcerait le gouvernement « *à recourir à une émission monétaire incontrôlée, préjudiciable à toute la population et qui hypothéquerait tous les efforts déjà entrepris* ».

Les employés du secteur public n'ont bénéficié, cette année, que d'une hausse de 12 %, alors que leur salaire minimum journalier n'est que d'environ 60 dollars.

Un communiqué gouvernemental précise, d'autre part, que des instructions ont été données pour que les entreprises d'Etat n'accordent aucune augmentation supérieure à 40 % des salaires de base, et qu'elles appliquent aux grévistes les sanctions prévues par la loi de sécurité de l'Etat : licenciement et peines de prison pouvant aller jusqu'à dix ans.

La journée du mercredi 2 novembre a été l'une des plus difficiles pour l'économie argentine depuis le 23 mars 1976, date du coup d'Etat au ministère de l'économie, où règne un climat tendu, les réunions se sont succédé.

Ces grèves paraissent menacer gravement la position personnelle de M. Martinez de Hoz.

● *A l'usine Renault* de Cordoba des incidents ont eu lieu récemment, dont nous avons fait état dans *le Monde* du 28 octobre par l'intermédiaire d'une lettre adressée par M. Roger Silvain, secrétaire général (C.G.T.) du comité central d'entreprise de Renault, au P.-D.G. de la régie. A la direction de l'entreprise nationale on précise que, contrairement à ce que laisse entendre M. Silvain, Renault n'a pas fait appel à l'armée, mais celle-ci est intervenue de sa propre initiative. La direction a au contraire agi pour obtenir le retrait rapide des militaires et le travail a repris normalement dès le 15 octobre. La direction de Renault n'a pu cependant nous fournir de précisions sur les cent trente arrestations qui, selon M. Silvain, auraient été opérées à l'occasion de la grève et de l'intervention militaire du 14 octobre.

Mexique

● LE MEXIQUE A PROTESTE, le mardi 1ᵉʳ novembre, auprès du département d'Etat américain contre les persécutions commises par le Ku Klux Klan contre des travailleurs mexicains entrés illégalement aux Etats-Unis. — (A.F.P.)

AFRIQUE

LE SORT DES FRANÇAIS ENLEVÉS EN MAURITANIE

L'Agence de presse algérienne estime que l'envoi de renforts au Sénégal illustre l'« engagement de la France contre le Polisario »

De notre correspondant

Alger. — « *Ils sont fous ces Français ! Ils ne vont tout de même pas recommencer à faire la guerre.* » Cette phrase entendue dans la rue traduit assez bien l'étonnement de la population algérienne à la suite de l'envoi d'un contingent de troupes au Sénégal au moment où, précisément, on constatait, comme l'écrit *El Moudjahid* ce jeudi 3 novembre, « *la réduction apparente de la vive tension consécutive aux propos menaçants de certains membres du gouvernement français* ».

Les autorités réagissent avec calme et un rien d'ironie. « *Le déploiement de forces, nous connaissons ; ce n'est pas ça qui nous impressionnera ou nous intimidera* », nous a dit un haut fonctionnaire.

Les « *fuites* » sur les préparatifs militaires et les menaces d'intervention aussitôt démenties, mais qui maintenaient un climat de tension au niveau de la presse, suivies maintenant de l'acheminement effectif de renforts à la base française du Cap-Vert, loin de faciliter la tâche de M. Claude Chayet, chargé d'obtenir la libération des Français enlevés à Zouérate, risquent au contraire, estime-t-on ici, de la compliquer. La venue à Alger du diplomate a été présentée comme un geste de « *bonne volonté* ».

Les autorités algériennes voient dans les pressions exercées par le gouvernement français la confirmation des thèses qu'elles n'ont cessé de soutenir selon lesquelles la France n'est pas neutre dans le conflit du Sahara et que son objectif demeure la déstabilisation de l'Algérie. « *Tout porte à croire que dans les prochains jours*, écrit *El Moudjahid*, *des guérilleros sahraouis auront à lutter contre des Français déguisés sous le burnous maroco-mauritanien.* »

Commentant l'envoi de soldats au Sénégal, l'agence A.P.S. écrit que « *cela constitue sans nul doute un degré nouveau dans l'engagement de la France contre le Front Polisario, aux côtés des forces d'agression maroco-mauritaniennes* ». « *En plus des livraisons massives d'armements, de la présence de quelques dizaines de militaires français en Mauritanie, des reconnaissances aériennes effectuées par l'aviation française dans la zone de guerre que sont la Mauritanie, le Sahara occidental et le sud du Maroc, se profile maintenant l'engagement massif de soldats français dans le conflit. Cette escalade et ses bruits de bottes interviennent parallèlement à une activité diplomatique française tendant à résoudre le problème des Français disparus en Mauritanie* », ajoute l'A.P.S.

M. Chayet devait rencontrer ce jeudi M. Mouloud Belahouane, président du Croissant-Rouge algérien, avec lequel il s'était déjà entretenu longuement mercredi. Interrogé sur ce premier contact, le diplomate a déclaré : « *Je suis encore dans le halo. Nous avons examiné la situation, les difficultés qui existent, celles que nous rencontrerons certainement, et celles qui pourraient surgir. C'est une entreprise de longue haleine. Je ne suis pas magicien.* »

P. B.

LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CRAINT UN « REDOUTABLE ENGRENAGE »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale estime que « *les préparatifs militaires (...) peuvent à tout instant déboucher sur un redoutable engrenage, avec, comme conséquence possible, l'internationalisation du conflit du Sahara occidental, et peut-être même des opérations armées sur Tindouf, en Algérie* ».

Il ajoute : « *La voie menant à la libération des prisonniers français si elle peut être ouverte par l'entremise offerte par l'Algérie, ne saurait ignorer le Front Polisario Cette procédure a d'ailleurs été suivie en 1975, et elle avait alors abouti à la libération de deux citoyens français.*

● *La libération des prisonniers français du Polisario* doit être obtenue par des démarches « *politiques et diplomatiques* » et non par un engagement militaire, déclare dans un communiqué publié mercredi 2 novembre la C.G.T. La centrale de la rue La Fayette met également en garde le gouvernement contre toute « *escalade militaire* » capable d'internationaliser le conflit. Elle estime enfin que l'enlèvement et la détention de travailleurs français sont des pratiques condamnables qui ne servent pas la cause du peuple sahraoui qu'elle soutient.

L'Algérie dénonce les « pressions » de Paris

(Suite de la première page.)

Il n'est pas question, affirme-t-on à Paris, de céder à un chantage et de reconnaître le Front Polisario en échange de la libération d'otages.

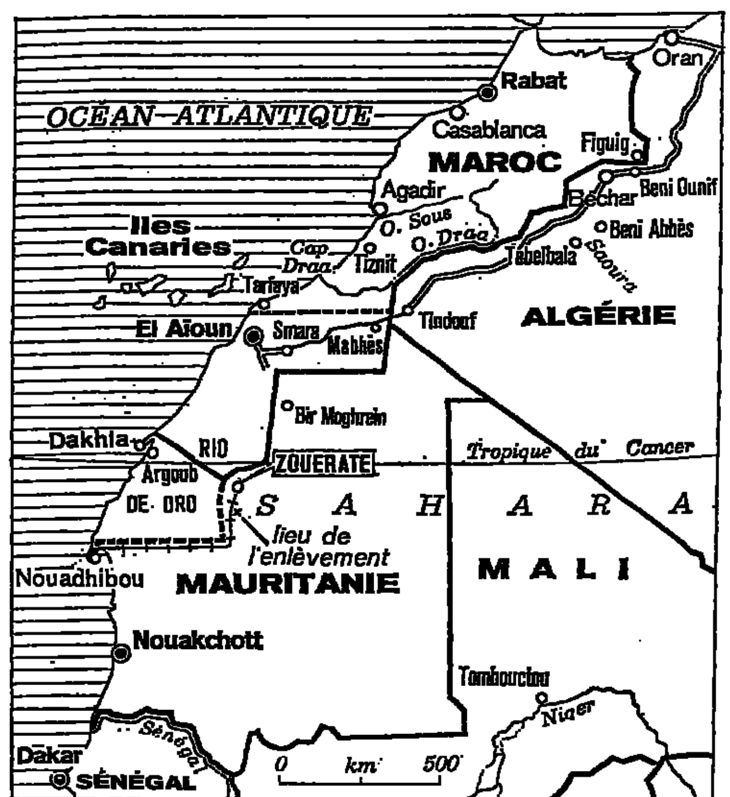
Le gouvernement français, enfin, estime que la responsabilité des autorités d'Alger est directement engagée en raison du soutien diplomatique et militaire qu'elles accordent aux Sahraouis, et parce que les disparus séjournent ou ont séjourné à un moment ou à un autre sur le territoire algérien. C'est la raison pour laquelle M. Giscard d'Estaing s'est directement adressé au président Boumediène dans un message qui n'a pas encore reçu de réponse.

Il est certain qu'en refusant de donner des nouvelles des Français enlevés en Mauritanie et en s'abstenant même de reconnaître qu'il les détient, le Polisario a adopté une position insoutenable. Les déclarations faites par les dirigeants du Front traitant indistinctement tous les coopérants de « *mercenaires* » et menaçant tous les Français qui seraient capturés du tribunal militaire n'ont pas servi sa cause et ont apporté, au contraire, de l'eau au moulin de ses adversaires.

Cette situation et ces déclarations ne sont cependant pas nouvelles. Les six premiers Français enlevés l'ont été le 1er mai à Zouérate. Ils sont aux mains des maquisards depuis plus de quatre mois. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour réagir ?

Paris a sans doute estimé, après le tragique enlèvement de M. Schleyer en Allemagne et la réprobation unanime qui avait entouré le détournement d'un avion de la Lufthansa, que le moment était favorable et que l'opinion publique française, comme l'opinion internationale, réagiraient positivement si le gouvernement adoptait une position dure. Le soutien apporté par certains dirigeants arabes à l'action résolue du chancelier Schmidt a été également interprété favorablement et l'on a pu en déduire à Paris que l'Algérie serait dans cette affaire très isolée, y compris dans le monde arabe.

En suggérant implicitemetn l'équation Polisario = bande à Baader = armée rouge japonaise, etc., le gouvernement français peut ainsi éluder dans l'immédiat le problème de



fond du Sahara occidental, sujet sur lequel son attitude demeure passablement ambiguë. La méthode utilisée en l'occurrence par le Polisario est certes totalement condamnable. Il n'en reste pas moins que les maquisards du Front ne peuvent être assimilés à des « *terroristes* » agissan tau nom d'idéologies radicales. Ce sont des hommes qui contestent la façon dont leur sort a été réglé — en dehors d'eux et contre leur voloté — et qui ont vu leur territoire partagé sans que soit appliqué le droit à l'autodétermination, pourtant reconnu par les Nations unies. Tout en proclamant sa neutralité, Paris soutient en fati diplomatiquement et militairement Rabat et Nouakchott. Le Front peut-il en faire abstraction?

Peut-on espérer, comme on le laisse entendre à Paris, que la fermeté actuelle paiera et que la libération prochaine des ressortissants français actuellement détenus suffira à dissuader le Front de renouveler ce genre d'actions ? Tant que le conflit du Sahara occidental ne sera pas réglé, la sécurité des Français travaillant en Mauritanie ne pourra être garantie qu'au prix d'un engagement militaire important qui serait mal accepté en France et en Afrique. Il est peu probable que Paris choisisse cette voie, qui serait celle de l'aventure. Rien ne permet non plus de croire que le gouvernement français est décidé à sortir du « flou » qu'il entretient depuis deux ans à propos du Sahara occidental et à renoncer à l'appui qu'il accorde de façon plus ou moins discrète au roi Hassan II et au président Ould Daddah.

DANIEL JUNQUA.

● *Deux représentants de l'Union démocratique bretonne* (U.D.B.) ont tenté, le 30 octobre, de rencontrer à Alger des responsables du Front Polisario. Le rendez-vous a été annulé à la dernière minute, a annoncé mercredi 2 novembre, à Brest, un responsable de l'U.D.B., M. Le Prohon, qui a précisé : « *Nous voulions apporter au Polisario le soutien de l'U.D.B. et obtenir des nouvelles des huit otages français, en particulier de MM. Jean Morvan et Jean-Yves Dumaine, qui habitent la Bretagne.* » — *(Corresp.)*

● *Dans un communiqué* publié jeudi 3 novembre, le Mouvement de la paix « *souhaite que des informations soient données sur le sort des prisonniers français, qui doivent retrouver au plus vite leur liberté. Celle-ci ne peut être obtenue que par voie de négociation entre les autorités françaises et le Front Polisario.* » Le Mouvement de la paix souligne enfin que « *la libération des prisonniers français et la reconnaissance des droits du peuple sahraoui sont inséparables* ».

★ Mouvement de la paix, 35, rue de Clichy, Paris-9e.

Au Cap-Vert, près de Dakar

Les premiers éléments d'une base arrière

L'annonce officielle, par le ministère français de la défense, de l'envoi de renforts à Dakar en marge de ce qui se passe actuellement au Sahara occidental ne répond pas, seulement, à une préoccupation diplomatique : celle de montrer, dans l'attente d'une réponse du président Boumediène à la lettre de M. Giscard d'Estaing sur le sort des otages du Polisario, que la France prend cette affaire très au sérieux. Le communiqué du ministère de la défense traduit, aussi, un souci tactique de l'état-major français : celui de disposer d'une base logistique à proximité d'un éventuel théâtre des opérations.

Ce n'est pas la première fois que la France utilise sa garnison interarmées de Dakar, où sont stationnés, en permanence, depuis les accords de défense franco-sénégalais conclus en 1961 et révisés en 1974, mille cent à mille deux cents hommes, répartis dans diverses installations près de Dakar.

Déjà, en avril dernier, lors de l'opération « Verveine » de transport de troupes marocaines vers le Zaïre, les avions Transall de l'armée de l'air française avaient utilisé la base du Cap-Vert, près de la capitale sénégalaise. La France maintient dans le Cap-Vert des moyens navals (remorqueurs, bâtiments de débarquement et un avion de surveillance Bréguet-Atlantic), des moyens aériens (des avions de transport Noratlas et des hélicoptères Alouette), un bataillon d'infanterie de marine (composé de deux compagnies motorisées et de deux pelotons d'auto-mitrailleuses Panhard), des stocks de vivres, de carburants, de munitions et des équipements de transmissions.

L'ensemble de ces forces françaises de Dakar est commandé par un officier supérieur de la marine nationale, qui reçoit ses ordres du chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, à qui le chef de l'Etat a confié la semaine dernière, la tâche de coordonner la préparation des actions militaires que la France pourrait engager pour récupérer les otages de Mauritanie.

Avec l'envoi de renforts qui représentent la valeur de deux compagnies acheminées par voie aérienne, la France entend constituer les premiers éléments d'une base de transit et d'une base arrière au plus près, sur le plan géographique, d'un éventuel théâtre des opérations au Sahara occidental si la situation venait à se dégrader avec l'échec des actions diplomatiques en cours. Le détachement précurseur, expédié mercredi 2 novembre à Dakar, a été doté de moyens matériels d'infrastructure et de soutien logistique qui lui permettraient, le cas échéant, d'accueillir et de prendre en charge des unités de protection et d'intervention. Il a été équipé, aussi, d'importants moyens de transmissions et d'observation. De source militaire, on convient qu'il s'agit d'un dispositif adapté à toutes les solutions qui seraient retenues par le gouvernement.

On peut penser, aussi, que, dans l'hypothèse d'une action militaire d'intervention, de protection ou de rapatriement des ressortissants français de Mauritanie, le gouvernement ne dispose pas d'un meilleur point d'appui que celui de Dakar. Dans leur « enclave » du Cap-Vert, les troupes françaises demeurent relativement autonomes et disponibles, en dépit des dispositions restrictives qui fixent leurs mouvements dans le cadre des accords de défense franco-sénégalais. Les unités françaises peuvent, de surcroît, y être maintenues en alerte renforcée sans que les autorités algériennes en prennent ombrage, ce qui n'aurait certainement pas été le cas si le gouvernement français avait porté son choix sur des bases en Mauritanie et au Maroc.

L'efficacité de tels dispositifs militaires est fréquemment testée par l'état-major. C'est ainsi que, l'an dernier, le commandement sénégalais a dirigé des manœuvres auxquelles les forces françaises de Dakar ont participé avec un renfort venu directement de l'est de la France sous la forme de chars de combat AMX-13 et d'avions d'appui tactique Jaguar. En échange de cette coopération militaire entre les deux pays, la France s'est engagée à fournir au Sénégal, entre 1974 et 1980, la valeur de 165 millions de francs d'armements divers (artillerie, automitrailleuses, avions Fouga et hélicoptères Puma).

La grande inquiétude des coopérants à Nouadhibou

(Suite de la première page.)

« *On aurait compris que vous veniez après l'attaque du 1er mai à Zouérate au cours de laquelle six personnes ont été enlevées et deux autres tuées. Mais aujourd'hui !* » Dans les rues de cette ville construite au début des années 60, chacun vaque tranquillement à ses occupations. Zouérate est loin, et les colonnes de Land Rover du Polisario plus encore. La situation géographique de Nouadhibou ne permet guère des raids ou des actions de commandos. Excepté quelques individus sensibilisés par le problème sahraoui et les responsables de la Cominor, qui sont obligés de compter avec les guérilleros, les Français de Cansado ne se préoccupent guère de la situation politique du pays. On est venu ici pour « *faire de l'ouguiya* » (la monnaie locale), comme d'autres en Afrique font du C.F.A., ou pour oublier son passé. Le reste ne les regarde pas.

Pourtant, depuis le début de l'automne, l'indifférence a fait place à l'inquiétude. Il y a d'abord eu cet article dans un journal français, qui faisait état de la découverte, sur le cadavre d'un combattant du front Polisario, d'un plan d'attaque de la ville, pour prendre en otage un groupe de résidents. Nouadhibou n'était donc plus à l'abri. La rumeur s'est enflée, et l'information, qui n'a jamais été démentie, continue d'alimenter les conversations.

Aujourd'hui, certains Français évoquent même la possibilité d'un terrorisme urbain : « *Vous savez, personne n'est à l'abri. Le Polisario est partout, même ici.* »

Puis en octobre il y a eu, à trois jours d'intervalle, deux attaques sur la voie ferrée reliant Zouérate à Nouadhibou. Le 22 octobre, un convoi a été mitraillé. Un convoyeur et quatre soldats mauritaniens ont été tués, deux agents et plusieurs soldats et civils ont été enlevés. C'était la troisième fois que l'on s'attaquait au train de minerai. Le 25 octobre, les Sahraouis passaient à nouveau à l'action et emmenaient les deux techniciens français de la Sofrerail, filiale de la S.N.C.F. Avant de repartir à travers la Hamada vers de mystérieuses bases, ils plaçaient trois pains de plastic sur la draisine.

Jamais jusqu'alors le Front Polisario n'avait osé attaquer en plein jour, sur le coup de midi, et s'en prendre à une équipe d'ouvriers. Les cinq postes échelonnés le long de la voie ferrée, et où vivent en permanence trois techniciens français, une quarantaine de nomades que la sécheresse a contraint à se sédentariser et une poignée de soldats débonnaires, n'avaient pas servi de cible aux raids du Polisario. Trois obus de mortier étaient tombés sur le P.K. (point kilométrique) 569 il y a bien longtemps et le poste d'Inal (P.K. 255) avait été pris comme objectif au début du conflit, le 9 décembre 1975 ; mais, depuis, les « gens de la brousse », comme ils se définissent, vivaient tranquilles dans leur refuge au milieu du désert, faisant eux-mêmes leur pain et produisant leur électricité.

Les conducteurs français de train ont été remplacés par des autochtones. Le trafic ferroviaire est interrompu depuis le 26 octobre et deux techniciens ont donné leur démission. A Cansado, une pétition en date du 31 octobre, adressée au directeur général, M. Ismaël Ould Amar, réclame « *la présence d'une commission d'experts militaires qui auraient toutes les compétences requises pour juger des dispositions prises ou à prendre afin d'assurer avant toutes choses la sécurité des hommes* ».

« *Les mesures prises jusqu'à maintenant sont-elles satisfaisantes ?* », demande cette lettre qui circule parmi le personnel du Cominor. Pour les Français du PK 569, le problème ne se pose même pas. « *La sécurité ça n'existe pas. Les Mauritaniens s'en foutent. Ils ne se sentent pas concernés ; ils dorment.* »

A Nouadhibou, on évoque le raid de Zouérate du 1er mai, au cours duquel l'armée mauritanienne n'a pas bougé. « *Une armée, c'est beaucoup dire,* constatent les Français. *Au début de la guerre les soldats mauritaniens étaient deux mille cinq cents ; maintenant ils sont environ mille sept cents. Mais la plupart d'entre eux sont du Sud, des Noirs du fleuve, qui n'ont vraiment pas envie d'aller faire le coup de feu. Quant aux autres, à part les officiers, ils sont souvent favorables au Polisario.* »

« Nous avons tant fait ici ! »

Reste les Marocains. A Nouadhibou, ils sont une bonne centaine et ne bougent pas. A Zouérate, quatre cent cinquante soldats sont arrivés le 18 juillet. Logés à l'extérieur de la ville, ils sont discrets et ne s'aventurent jamais en dehors. Alors, comment assurer la sécurité de la population ?

« *A Nouadhibou,* dit M. Roland Guittard, directeur délégué de la Cominor, *les gens n'ont pas peur mais ils sont inquiets.* » Quant à la voie ferrée, le problème est loin d'être résolu. Comment surveiller ces énormes convois de plus de 2 kilomètres de long tractés par quatre locomotives de 2 500 chevaux chacune ?

M. Guittard affirme que le trafic ne reprendra pas tant que la protection ne sera pas assurée. Les autorités mauritaniennes sont maintenant placées au pied du mur. Plusieurs militaires français se sont rendus sur place pour rechercher une solution. Ils sont une trentaine depuis le début du mois d'octobre à Nouakchott, sans parler des instructeurs qui se trouvent depuis plus longtemps à l'école d'officiers d'Atar. Béret vert, uniforme mauritanien : « *Nous sommes des coopérants* », disent-ils. « *Nous servons d'assistance technique pour réparer le matériel et apprendre aux soldats à se servir des armes françaises.* »

L'un d'entre eux, gueule de baroudeur, ancien du Tchad, vient étudier quelles sont les possibilités techniques pour armer le train du minerai. Y a-t-il des soldats, des paras ? « *Non,* répondent-ils. *Nous sommes seuls.* »

Pour l'instant les cargos minéraliers viennent toujours s'approvisionner au port de Nouadhibou. Les stocks permettront de tenir jusqu'au début de décembre. Et après ? « *Nous verrons,* déclare M. Guittard. *J'espère que ça s'arrangera. Ce serait dommage. Nous avons tant fait ici. Les cadres mauritaniens remplacent petit à petit les nôtres.* » Le C.A.F.M. (Centre d'apprentissage et de formation des agents de maîtrise) forme chaque année soixante techniciens.

Une raffinerie est en cours de construction. Elle doit être achevée au printemps prochain. A l'origine elle devait être alimentée par du pétrole algérien. Il faudra trouver d'autres sources d'approvisionnement, ce qui ne semble pas facile. Car le brut léger est rare. Une petite aciérie est également en cours de construction. La Mauritanie est placée devant un cruel dilemme. Cet Etat deux fois grand comme la France va-t-il être confronté à d'importantes difficultés économiques qui s'amorcent déjà en raison de l'insécurité qui règne sur les lieux de travail ? C'est probablement là l'un des buts recherchés par le Polisario.

MICHEL BOLE-RICHARD.

CORRESPONDANCE

« On nous a menti », nous écrit un ancien technicien français de Zouérate

M. Louis, technicien français qui a travaillé à Zouérate jusqu'en 1976 pour le compte de la Société nationale industrielle et minière (SNIM) de Mauritanie et qui se trouve aujourd'hui à Varèse, en Italie, nous écrit :

Personne ne doutait plus à Zouérate, le 31 décembre 1975, du danger qui planait sur notre colonie française. Le raid mené la nuit précédente par les maquisards contre la centrale électrique avait échoué, mais les Sahraouis avaient montré leur volonté et leur capacité de s'attaquer à la mine de fer. La campagne d'intoxication menée conjointement par le gouvernement mauritanien et la direction de la SNIM au sujet de l'inexistence du Front Polisario recevait ainsi un démenti qui aurait du être définitif.

L'avertissement donné par les Saharouis n'a cependant pas été perçu de cette façon par les autorités de Nouakchott, qui y ont vu l'attaque de la dernière chance, le point d'orgue de terroristes voulant détruire l'œuvre historique de la réunification de la Mauritanie.

Une autre campagne, dont on peut se demander aujourd'hui quelles étaient les véritables motivations, a alors débuté. La mise en garde de M. Eudeline, responsable de la sécurité à Zouérate, a seule jeté une note discordante dans un ensemble rassurant : parades de troupes mauritaniennes, visite de l'ambassadeur de France, excursion touristique sur la mine d'un groupe de journalistes étrangers et affirmation sans cesse répétée que « *la France ne risquerait pas une nouvelle affaire Claustre multipliée par mille* ».

Tranquillisés, donc, nous l'étions. Quelques défaitistes avançaient que nous étions des pions dans la partie jouée par l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la France, pions dont le rôle se situait à deux niveaux : dissuader les R'Guibats (1) d'attaquer la mine, poumon du pays, en risquant de faire des victimes françaises ; au cas où effectivement il y aurait eu atteinte aux citoyens français, provoquer l'intervention de Paris, ce qui permettrait à la Mauritanie de sortir de son enlisement. On peut se demander si un acte décisif de cette partie, dont le sort de quelques familles françaises était l'un des pions, n'est pas en train de se jouer.

Mais il faut alors constater que les dirigeants de la SNIM-COMINOR ont menti aux agents français et à leurs familles qui leur faisaient confiance. Nous avions le désir de fuir ce conflit qui nous dépassait. Ils nous ont convaincus de rester à Zouérate. Aux nouveaux embauchés, ils ont tu systématiquement les risques.

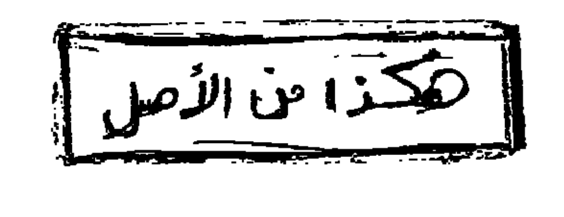
Lors de la visite de l'ambassadeur de France à Zouérate, le champagne a coulé à flots et les paroles d'encouragement également. Parmi ceux qui se sont contentés de cet optimisme, deux sont morts et plusieurs sont aujourd'hui sous une tente, prisonniers dans des conditions particulièrement éprouvantes.

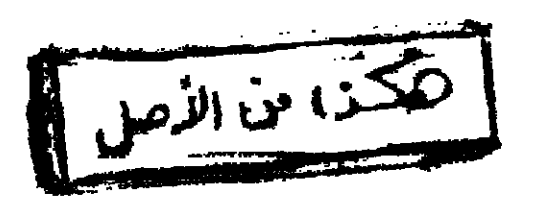
Les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique savent que beaucoup d'entre nous comprenaient leur lutte. Ils sont tombés dans un piège grossier. Les innocents Mauritaniens et Français capturés salissent leur combat.

Quant aux quelques amis qui sont restés à Zouérate et dont les femmes et enfants vivent en France dans l'angoisse, ce n'est pas trop demander que, par-dessus les intérêts de sa politique étrangère, le gouvernement français fasse quelque chose pour eux. Leur principal désir n'est pas de voir dans le ciel de Zouérate les Transall, mais de fuir ce cauchemar qui dure depuis deux ans.

(1) Tribus sahariennes







AFRIQUE

Le chef de l'État algérien continue sa campagne contre les déviations bureaucratiques

De notre correspondant

Alger. — « Passer aux actes. » Ce slogan qui barrait la couverture d'un récent numéro de *Révolution africaine*, hebdomadaire du F.L.N., servait aussi de titre à l'éditorial qui se terminait par cet avertissement : « *La vigueur sera la règle et s'il le faut la révolution sera moins clémente qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. Des têtes pourraient tomber.* » C'était la première fois qu'une telle menace était proférée — même au sens figuré — dans un pays où le pouvoir a préféré, jusqu'ici, mettre sur une voie de garage ceux qu'il considérait comme de mauvais serviteurs de l'Etat ou du parti.

Il est vrai que depuis un ou deux ans la situation s'est lentement et insidieusement dégradée dans plusieurs secteurs. Le gouvernement doit faire face à une série de problèmes énumérés par le chef de l'Etat lui-même : laisser-aller, absentéisme, course au gain facile, paresse, parasitisme, manque de civisme (*le Monde* du 8 octobre). Le débat sur la charte nationale avait déjà mis ces lacunes en évidence — certaines sont mêmes dénoncées depuis l'indépendance — et son adoption avait soulevé de grands espoirs.

Il ne fait aucun doute que l'Algérie a accompli en moins de quinze ans un énorme travail dans le domaine des investissements et du développement. Les résultats obtenus ont créé une situation et des besoins nouveaux. Les institutions mises en place en 1976 devaient apporter les réponses attendues, mais il s'est rapidement produit un décalage entre le discours officiel et la réalité quotidienne.

Une bourgeoisie aux dents longues

L'évolution du pays et les transformations survenues au sein de la société exigeaient des mesures de démocratisation : une démultiplication du pouvoir, des délégations de responsabilités, une meilleure circulation de l'information, une participation effective de la base, dotée des moyens d'exercer un contrôle, une épuration des responsables les moins compétents ou les plus compromis.

En principe, la charte nationale, la Constitution, l'élection du président de la République et celle de l'Assemblée nationale devaient satisfaire ces exigences nouvelles. Force est de constater que l'application des réformes indispensables pour passer d'une phase à une autre du développement et permettre de « *gagner la bataille de la gestion* », comme le demande depuis deux ans le chef de l'Etat s'est heurtée aux « *pesanteurs sociologiques* » des « *faits accomplis* » résultant de la bureaucratie et des pratiques abusives que l'on a laissé s'instaurer au fil des années.

Le chef de l'Etat a dénoncé une bourgeoisie qui a les dents de plus en plus longues et n'hésite pas à étaler son luxe. L'influence des possédants serait cependant limitée s'ils ne bénéficiaient de complicités au cœur de l'administration, soit par le jeu des mariages, soit par la corruption. La bourgeoisie terrienne a, certes, cherché à saboter la révolution agraire, mais les insinuations selon lesquelles cette révolution a échoué auraient moins d'écho si les citadins trouvaient dans les marchés des étals bien pourvus. Or, malgré les résultats acquis, la gestion des domaines autogérés et du secteur de la révolution agraire est défaillante et leur productivité encore insuffisante, même si elle est supérieure à celle de la majeure partie du secteur privé, demeuré très archaïque. Enfin, la médiocrité du circuit de distribution n'encourage guère les acheteurs. Elle favorise, en revanche, l'autoconsommation, le troc, voire le marché noir.

De même, dans le domaine industriel, l'insuffisance de la productivité apporte de l'eau au moulin des tenants du libéralisme et de la libre entreprise. Pourtant, l'expérience a prouvé que dans les pays en voie de développement, seul l'Etat est en mesure de financer les grands projets susceptibles d'assurer le décollage économique. Les bourgeoisies du tiers-monde n'ont, en effet, ni les capacités ni les moyens matériels de le faire.

En une décennie, l'Algérie s'est dotée d'un réseau d'usines et de sociétés nationales comme il en existe peu en Afrique et même dans le reste du tiers-monde, et elle a formé des cadres à un rythme intensif. Si les usines marchent mal et si les travailleurs se sont démobilisés, ce n'est pas la conception d'ensemble qu'il faut mettre en cause, mais un certain type de fonctionnement et d'organisation. Tout redressement suppose actuellement que le savoir et le pouvoir ne soient plus l'apanage de quelques *happy few*, mais que l'information circule et que la responsabilité soit définie, partagée et assumée.

Le fait que quelques centaines de bourgeois possèdent des Mercedes, des 604 ou des CX payées entre 20 et 30 millions de centimes (1 dinar ou 100 centimes = 1,20 FF) ne menace pas la structure économique d'un pays où l'Etat détient les moyens de production stratégiques. Toutefois, la multiplication des signes extérieurs de richesse a un effet démobilisateur sur les travailleurs dont le salaire minimum est de 600 dinars.

Cet effet est accru par l'extension de certaines pratiques au sein même de l'administration et des sociétés nationales. Personne n'ignore, par exemple, que bon nombre de fonctionnaires et de cadres consacrent plus de temps à régler leurs affaires personnelles qu'à servir l'Etat ou la collectivité. « *Selon les secteurs de l'administration, 50 à 70 % des communications téléphoniques passées du lieu de travail sont personnelles* », nous a dit un haut fonctionnaire. Et ce n'est que tout récemment que des mesures ont été prises pour éviter que les voitures de service ne servent aux promenades familiales du week-end et aux courses quotidiennes.

« Combinaisons » et « complicités »

Sans aller jusqu'à reprocher aux dirigeants de disposer de logements confortables en rapport avec leurs fonctions, l'homme de la rue a entendu et diffusé des « *rumeurs* » dénonçant les responsables qui se sont fait construire de somptueuses villas sur les hauts d'Alger avec les deniers de l'Etat, il s'étonne qu'en dépit des dispositions de la charte et de la Constitution, certains dirigeants possèdent plusieurs maisons dont le luxe est hors de proportion avec leurs revenus théoriques. On a appris, récemment, que les villas litigieuses avaient été récupérées par l'Etat. Sévir et épurer n'est pas aisé. En effet, avec le temps, nombre de responsables ont pris l'habitude de fermer les yeux sur certaines pratiques de leurs subordonnés, soit pour faire absoudre leur propre faiblesse, soit pour se faire pardonner leur incompétence. Il s'est ainsi créé des réseaux de « complicités », de « combinaisons », sans parler de la pratique si répandue du « piston » et de celle qui consiste à « ouvrir le parapluie ». Malgré les critiques exprimées dès 1963, une sorte de société parallèle s'est constituée avec ses règles défiant ou tournant les lois de l'Etat, et il semble de plus en plus difficile de la combattre et de la démanteler.

La presse aurait pu jouer un rôle salubre et tonique en révélant les lacunes et en dénonçant les erreurs et les compromissions. Elle ne l'a pas fait ou ne l'a fait que timidement et épisodiquement, et pour deux raisons. D'une part, le pouvoir craignait, dans la difficile période de l'édification de l'économie et de l'Etat, que la divulgation de certaines réalités ne soit exploitée contre le régime par la « *réaction intérieure et extérieure* », d'autre part, les journalistes craignaient les retours de bâton s'ils mettaient en cause tel organisme, telle pratique ou telle personnalité « bien placée ». Il est d'ailleurs arrivé que des rédacteurs et des responsables perdent leur poste à la suite d'une « intervention ».

Le président de la République a dénoncé les rumeurs qui, a-t-il dit, sont devenues une véritable « *maladie sociale* ». Ces rumeurs, dont les Algérois ont toujours été friands — le phénomène n'existe pas dans les autres villes, — ont plusieurs causes, parmi lesquelles figurent, en bonne place, la rétention de l'information et un certain goût du secret, hérité sans doute de la période coloniale et de la guerre.

Le parti aurait pu et dû affronter tous ces problèmes en jouant son rôle d'animation, de contrôle et d'encadrement. Après avoir été le creuset du patriotisme, il aurait dû devenir une école de civisme. Mais il semble être lui-même victime du fonctionnement bureaucratique qui affecte le régime et qui risque, à la longue, de l'asphyxier. A bien des égards, la bureaucratie, qui peut paralyser les rouages de l'Etat, neutraliser les décisions, décourager les bonnes volontés, risque d'être plus pernicieuse que les manœuvres d'une bourgeoisie, dont les moyens économiques et politiques sont limités.

En fait, les choix ne se situent pas en Algérie entre libéralisme et socialisme, mais entre un socialisme qui a eu tendance à se bureaucratiser et un autre, marqué par le contrôle populaire et l'action de militants désintéressés.

Le débat sur la charte a prouvé que de tels militants existent. Mais l'adoption de ce texte n'ayant été que partiellement suivie d'effet, l'élan populaire est retombé. Beaucoup de jeunes militants se sont « *marginalisés* », selon l'expression de l'un d'eux, parce qu'ils craignaient que la volonté du chef de l'Etat de réorganiser le parti en profondeur ne fût battue en brèche par les appareils et les « *caciques* ». Plutôt que de se lancer dans l'action, ils se sont alors cantonnés dans des tâches techniques ou administratives.

Alors qu'il entreprend la préparation du congrès du F.L.N., qui devrait se tenir avant le 19 juin prochain et qui constituera la dernière étape de la mise en place des institutions, le président Boumediène a perçu les dangers qui guettent son projet et les obstacles qu'il doit surmonter pour réussir. Il a manifestement décidé de se battre.

Depuis le vigoureux discours qu'il a prononcé devant l'U.G.T.A. (*le Monde* du 27 septembre), la presse ouvre les dossiers avec une franchise qui rappelle le débat sur la charte. Les journaux soulignent que l'autocritique publique à laquelle se livre l'Algérie est un signe de bonne santé. Reste à savoir maintenant jusqu'à quel point la « *dynamique révolutionnaire* » réussira à avoir raison des « *pesanteurs sociologiques* ».

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Les sanctions contre Pretoria au Conseil de sécurité

Africains et Occidentaux s'entendent sur un texte de compromis

M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a confirmé, mercredi 2 novembre, qu'en marge de l'embargo sur les armes décidé par l'ONU — et observé par les Etats-Unis depuis 1963, — Washington avait interdit récemment la fourniture à Pretoria de tout matériel pouvant être utilisé directement ou indirectement par l'armée ou la police. Parmi les articles relevant de ce que l'on appelle ici la « zone grise » (à usage civil ou militaire), figurent les pièces de rechange pour des matériels précédemment livrés tels que les avions de transport C 130, les avions civils, certains types d'ordinateurs, les équipements de radar et les matériels de communication.

En outre, Washington a rappelé son attaché naval à Pretoria et son attaché commercial à Johannesburg. Cette dernière décision est liée « à l'examen de nos relations économiques avec l'Afrique du Sud », a dit M. Vance. En revanche, l'ambassadeur américain à Pretoria regagnera son poste « avant longtemps ».

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Les membres du Conseil de sécurité se sont mis d'accord, mercredi 2 novembre, sur un projet de résolution concernant *« la question de l'Afrique du Sud ».* Fruit de tractations serrées qui ont duré près de deux semaines, ce projet devrait être adopté vendredi *« par consensus ».*

Ce projet est ainsi rédigé : *« Le Conseil de sécurité condamne fortement le gouvernement d'Afrique du Sud pour ses actes de répression, pour la politique d'apartheid qu'il poursuit de manière provocante, ses attaques contre des Etats voisins indépendants. Il estime que la politique et les actes du gouvernement d'Afrique du Sud sont gros de dangers pour la paix internationale et la sécurité*

» Agissant en conformité avec le chapitre 7 de la charte des Nations unies, le Conseil décide; en considération de la politique et des actes du gouvernement d'Afrique du Sud :

» — Que l'acquisition d'armes et de matériel militaire par ce gouvernement représente une menace pour le maintien de la paix et de la sécurité ;

» — Que tous les Etats devront cesser immédiatement de livrer des armes à l'Afrique du Sud, y compris les véhicules militaires, l'équipement et le matériel pour la fabrication et la maintenance des armes et des munitions, l'équipement paramilitaire destiné à la police, les pièces de rechange, et d'octroyer des licences pour fabriquer le matériel précité.

» Le Conseil invite tous les Etats à réviser leurs accords concernant la fabrication d'armes sous licences existantes.

» Il décide que tous les Etats doivent s'abstenir de coopérer avec l'Afrique du Sud en ce qui concerne les armes nucléaires. »

Les Occidentaux se sont donc mis d'accord avec les Africains. S'ils n'ont pas cédé sur la question des sanctions économiques, en revanche, ils invoquent explicitement le chapitre 7 de la Charte, notamment à propos de la répression de l'apartheid. Cette invocation constitue un précédent historique. C'est la première fois que des sanctions sont appliquées à un membre de l'ONU et que le chapitre 7 est invoqué à propos de la situation intérieure d'un pays.

D'autre part, les licences pour la fabrication de matériel militaire déjà consenties à ce jour sont épargnées : la France s'en tire donc à bon compte.

A ceux qui estiment que cet embargo est purement symbolique, M. Young expliquait, mercredi, en privé, que cela n'était pas vrai et que les Etats-Unis allaient veiller à ce qu'Israël et Taïwan interrompent leurs livraisons militaires à l'Afrique du Sud. En revanche, les Occidentaux pourront faire valoir à M. Vorster qu'ils n'ont pas véritablement rompu les ponts avec son gouvernement.

L. W.

[L'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud aurait-il des conséquences pour la France ? Bien que l'on se refuse à toute déclaration officielle avant que le vote soit intervenu au Conseil de sécurité, la réponse, dans les milieux informés, est « évidemment oui, si le texte que nous approuvons est finalement adopté ». Dans le cas contraire, la France garderait les mains libres.

Depuis un an environ, la France a suspendu toute livraison d'armes à l'Afrique du Sud, se réservant toutefois de lui livrer deux sous-marins et deux avisos en construction : armes, soulignait-on, qui ne peuvent servir au maintien de l'ordre. Le vote d'un embargo par le Conseil de sécurité constituerait un fait nouveau qui arrêterait la livraison de ces commandes. En revanche, le paragraphe sur les fabrications d'armes sous licence laisserait à la France une certaine marge d'appréciation pour l'exécution des contrats de ce type avec l'Afrique du Sud. Dans le domaine nucléaire enfin, seules les armes sont visées par le projet de résolution et non les installations civiles.]

L'armée zambienne ouvre le feu sur un avion d'observation sud-africain

Le général Jan Geldenhuys, commandant des forces armées sud-africaines en Namibie, a déclaré mercredi 2 novembre, à Katimo-Mulilo, dans la bande de Caprivi, que l'artillerie antiaérienne zambienne avait ouvert le feu sur un appareil militaire d'observation sud-africain, sans l'atteindre.

Un porte-parole zambien avait affirmé le même jour que l'armée de Lusaka avait abattu *« deux avions militaires ennemis »*, au cours d'une attaque *« lancée par les racistes sud-africains »*. Pretoria avait immédiatement publié un démenti.

Le gouvernement zambien avait également revendiqué la destruction d'un appareil rhodésien à Livingstone, près des chutes de Victoria. Salisbury a démenti l'incident mais confirmé qu'une roquette zambienne, après avoir *manqué un appareil commercial* qui survolait les chutes, avait gravement endommagé — sans faire de victimes — l'hôtel le plus luxueux du pays, l'« Elephant Hills Country Club ».

Sur le plan diplomatique, lord Carver, commissaire résident désigné par Londres pour la période de transition conduisant à l'indépendance de la Rhodésie, a eu mercredi à Salisbury un premier entretien avec les commandants de la police et de l'armée. Dès son arrivée dans la capitale rhodésienne, lord Carver avait été l'objet d'une manifestation d'hostilité de la part d'une soixantaine de militants de l'Union des peuples du Zimbabwe (ZUPO), organisation modérée regroupant des chefs traditionnels, que dirige M. Jeremiah Chirau. — *(A.F.P., Reuter.)*

● LE MOUVEMENT POPULAIRE POUR L'AUTODETERMINATION ET L'INDEPENDANCE DE L'ARCHIPEL CANARIEN (M.P.A.I.A.C.) a annoncé, le 30 octobre, à Alger, qu'il allait aborder une étape plus dure de la « lutte armée » déclenchée contre l'Espagne le 1er novembre 1976. A l'occasion de cet anniversaire, et de celui de sa fondation le 22 octobre, il y a treize ans, le mouvement a fait état d'une série d'attentats, notamment la destruction, le 22 octobre, de quatre wagons à la gare de Villaverde, près de Madrid. Les dégâts sont estimés à 20 millions de pesetas. — *(Corresp.)*

Sénégal

● M. MAM LESS DIA, directeur du mensuel satirique dakarois *le Sénégalais*, arrêté le 23 septembre, a été mis en liberté provisoire mercredi 2 novembre, le président Senghor ayant décidé de retirer la plainte qu'il avait déposé contre lui. M. Senghor a déclaré mercredi qu'il *« n'y aurait pas de quatrième pouvoir journalistique »* au Sénégal, mais qu'*« il ne reviendrait pas sur la liberté de la presse »*. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Le président Carter demande à Israël et aux pays arabes de faire preuve de «réalisme»

Tandis que les dirigeants arabes poursuivent leurs consultations en vue de coordonner leurs politiques pour la reprise de la conférence de Genève, le président Carter a lancé, mercredi 2 novembre, un appel pressant à Israël et aux pays arabes pour qu'ils fassent preuve de « réalisme », alors, a-t-il dit, que se présente actuellement *« dans notre vie la meilleure occasion d'instaurer une paix permanente au Proche-Orient »*

M. Carter, qui parlait devant le Congrès juif mondial, s'est surtout employé — nous signale notre correspondant à Washington — à calmer les organisations juives, toujours très critiques à l'égard de son administration depuis la déclaration soviéto-américaine du 1er octobre. *« Israël,* a-t-il dit, *est aujourd'hui une force vitale dont la sécurité est plus assurée que jamais. Nous sommes fiers d'être l'ami fidèle d'Israël et son plus proche partenaire. Nous nous tiendrons toujours aux côtés d'Israël. »*

Tout en faisant l'éloge de l'attitude *« positive et constructive »* d'Israël, il a déploré une fois de plus l'établissement de nouvelles colonies juives dans *« des territoires actuellement sous occupation »*, précisant que les Etats-Unis considéraient cela *« comme une violation de la quatrième convention de Genève ».*

En même temps, le président Carter a réaffirmé que les Etats-Unis *« continueront à encourager la recherche d'une solution constructive de la question palestinienne, une solution qui ne menace pas les intérêts des parties concernées tout en respectant les droits légitimes des Palestiniens ».* Il a cependant critiqué l'O.L.P. pour son refus de reconnaître Israël et a rappelé que les Etats-Unis n'étaient pas favorables *« à la formation d'un Etat palestinien indépendant sur la rive occidentale du Jourdain ».*

● A DAMAS, le roi Hussein de Jordanie a conféré, mercredi, longuement avec le président syrien Hafez El Assad, au sujet des démarches en vue de reconvoquer la conférence de Genève. Les deux chefs d'Etat divergent notamment sur la question de la représentation palestinienne à Genève et le document de travail israélo-américain, que Damas a catégoriquement rejeté.

● A RYAD, le président Sadate a prolongé de vingt-quatre heures son séjour en Arabie Saoudite, où il était arrivé mercredi venant d'Iran, afin d'avoir avec le roi Khaled et le prince héritier Fahd des conversations qualifiées par la radio saoudienne de *« cruciales ».*

● A AMMAN, M. Michaël Sitenko, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré que sa tournée au Proche-Orient avait pour but de *« définir les modalités de la reprise de la conférence de Genève ».* M. Sitenko, qui a déjà eu des entretiens à Damas, devait se rendre vendredi au Caire. Cette visite sera le premier contact à haut niveau entre l'U.R.S.S. et l'Egypte depuis le voyage, au mois de juin dernier, de M. Fahmi à Moscou. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

ASIE

Chine

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DEVRAIT ÊTRE LIMOGÉ

Pékin *(A.F.P.)*. — Le ministère de l'industrie métallurgique sera profondément touché par la chasse aux *« partisans du gang des quatre »* au sein des organes de l'Etat. *Le Quotidien du peuple*, qui, le mercredi 2 novembre, citait en exemple ce ministère pour l'« expérience » qu'il acquise dans la liquidation de l'influence des « quatre », précise cependant que, après un an de campagne contre ce « gang », l'épuration n'est pas encore achevée.

Le ministère de l'industrie métallurgique est à l'heure actuelle placé, semble-t-il, sous la direction du vice-ministre, M. Tang Ke. Le détenteur du poste de ministre, M. Chen Shaokun, a été limogé, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, pour ses liens avec le « gang des quatre ».

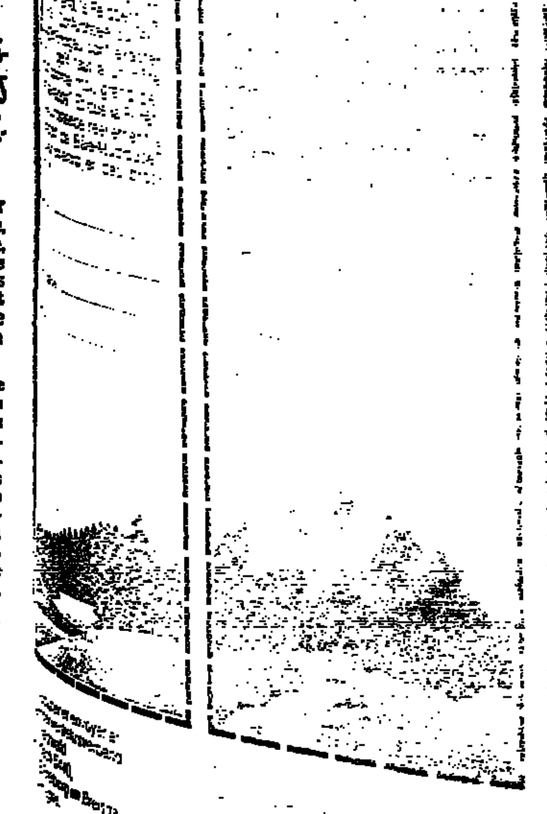
La presse officielle chinoise a souvent évoqué les désordres engendrés par les « quatre » dans le secteur de la métallurgie. Il y avait eu une baisse sensible de la production d'acier ces dernières années et surtout en 1976.

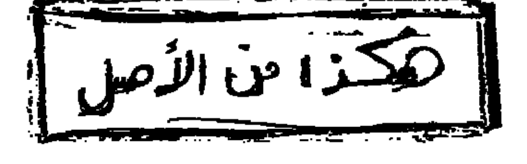
Sri-Lanka

LE GOUVERNEMENT A AMNISTIÉ TOUTES LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'INSURRECTION DE 1971.

Colombo *(A.P.)*. — Le premier ministre, M. J.-R. Jayewardene, a annoncé, mercredi 2 novembre, devant le Parlement, l'amnistie de toutes les personnes impliquées dans l'insurrection de 1971 et notamment du chef du Front de libération du peuple, M. Rohan Wijeweera.

[En avril 1971, des milliers de jeunes ruraux, éduqués mais sans travail, se soulevèrent, à l'appel du Front de libération du peuple, contre le gouvernement de Mme Bandaranaike. La répression fit des milliers de victimes. Dix-huit mille personnes furent arrêtées et maintenues pendant plusieurs années en prison ou dans des camps de « réhabilitation » le plus souvent sans être inculpées ni jugées. En 1974, le chef du Front de libération populaire, M. Rohan Wijeweera, fut condamné à la détention à perpétuité. Par la suite, de nombreux jeunes avaient été libérés mais environ cent trente demeuraient encore incarcérés. Porté triomphalement au pouvoir en juillet, le nouveau premier ministre, M. Jayewardene, avait fait abroger, le 21 octobre, par le Parlement, où le Parti national unifié (conservateur) dispose de la majorité absolue, la législation répressive en vigueur depuis l'insurrection de 1971.]





هكذا من الأصل

…-ORIENT

…ter demande à Israël faire preuve de «réalisme»

toires actuellement sous occupation », précisant que les Etats-Unis considéraient cela « comme une violation de la quatrième convention de Genève ».

En même temps, le président Carter a réaffirmé que les Etats-Unis « continueront à encourager la recherche d'une solution constructive de la question palestinienne, une solution qui ne menace pas les intérêts des parties concernées tout en respectant les droits légitimes des Palestiniens ». Il a cependant critiqué l'O.L.P. pour son refus de reconnaître Israël et a rappelé que les Etats-Unis n'étaient pas favorables « à la formation d'un Etat palestinien indépendant sur la rive occidentale du Jourdain ».

● A DAMAS, le roi Hussein de Jordanie a conféré, mercredi, longuement avec le président syrien Hafez El Assad, au sujet des démarches en vue de reconvoquer la conférence de Genève. Les deux chefs d'Etat divergent notamment sur la question de la représentation palestinienne à Genève et le document de travail israélo-américain, que Damas a catégoriquement rejeté.

● A RYAD, le président Sadate a prolongé de vingt-quatre heures son séjour en Arabie Saoudite, où il était arrivé mercredi venant d'Iran, afin d'avoir avec le roi Khaled et le prince héritier Fahd des conversations qualifiées par la radio saoudienne de « cruciales ».

● A AMMAN, M. Michaël Sitenko, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré que sa tournée au Proche-Orient avait pour but de « définir les modalités de la reprise de la conférence de Genève ». M. Sitenko, qui a déjà eu des entretiens à Damas, devait se rendre vendredi au Caire. Cette visite sera le premier contact à haut niveau entre l'U.R.S.S. et l'Egypte depuis le voyage, au mois de juin dernier, de M. Fahmi à Moscou. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

ASIE

Chine

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DEVRAIT ÊTRE LIMOGÉ

Pékin (A.F.P.). — Le ministère de l'industrie métallurgique semble profondément touché par la chasse aux « partisans du gang des quatre » au sein des organes de l'Etat. Le Quotidien du peuple, qui, le mercredi 2 novembre, citait en exemple ce ministère pour l'« expérience » qu'il a acquise dans la liquidation de l'influence des « quatre », précise cependant que, après un an de campagne contre ce « gang », l'épuration n'est pas encore achevée.

Le ministère de l'industrie métallurgique est à l'heure actuelle placé, semble-t-il, sous la direction du vice-ministre M. Tang Ke. Le détenteur du poste de ministre, M. Chen Shao-kun, a été limogé, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, pour ses liens avec le « gang des quatre ».

La presse officielle chinoise souvent évoque les désordres engendrés par les « quatre » dans le secteur de la métallurgie. Il y avait eu une baisse sensible de la production d'acier ces dernières années et surtout en 1976.

Sri-Lanka

LE GOUVERNEMENT A AMNISTIÉ TOUTES LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'INSURRECTION DE 1971.

politique

L'ÉLYSÉE ET L'INFORMATION A QUATRE MOIS DES ÉLECTIONS

Le gouvernement de l'image

Le 30 août, le président de la République dîne, à Marly, avec quelques journalistes de l'audiovisuel. On évoque la situation de la gauche et l'attitude du P.C.F. M. Giscard d'Estaing déclare en substance, si l'on en croit l'un des convives : la meilleure preuve de l'autonomie que le parti communiste a acquise par rapport à l'Union soviétique, c'est qu'il fait tout ce qu'il peut pour arriver au pouvoir, alors qu'à Moscou on ne souhaite pas la victoire de la gauche en France. Quinze jours plus tard, M. Robert Fabre, président du M.R.G., quitte la réunion « au sommet » des dirigeants de la gauche en accusant le P.C.F. d'exiger une révision du programme commun inacceptable pour ses partenaires. Le 22 septembre, les négociations entre le parti communiste, le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche sont interrompues.

Tandis que l'opposition se disloque, une rumeur circule : on croit savoir « de très bonne source », que le parti communiste soviétique n'est pas étranger à l'attitude du parti français. Certains affirment même : « *Giscard a négocié avec Brejnev sa neutralité sur les droits de l'homme en U.R.S.S. contre l'échec de l'union de la gauche en France.* » Accueillie avec ironie, scepticisme ou complaisance, l'« information » se répand, sans que son origine soit explicitement mentionnée (1). Puis la question est ouvertement posée dans ces colonnes (2). Les dirigeants communistes s'insurgent. Jeté sur la place publique et livré à la polémique, le « secret d'Etat » perd toute saveur. Chacun s'en désintéresse.

Ceux qui ont cru pouvoir interpréter *a contrario* les propos du chef de l'Etat ont-ils eu tort ou raison ? Rien ne permet de le dire. Rien non plus ne permet d'affirmer que cette confidence était destinée à atteindre, par-delà ceux à qui il était donné de la recueillir, le monde politique et le grand public. Encore est-il difficile de croire que M. Giscard d'Estaing ait ignoré le sort qui pourrait être fait à ses paroles, surtout si leur auteur n'était désigné que par périphrase. La rumeur aurait d'autant plus de force qu'on la croirait issue d'une indiscrétion commise « au plus haut niveau », mais qu'on ne pourrait, dans le doute sur son origine exacte, l'imputer à aucune intention précise.

La plupart des hommes politiques entretiennent des relations avec des journalistes auxquels les lient une confiance mutuelle. Mais il se trouve que ceux qui ont de tels rapports avec le président de la République occupent d'importantes fonctions dans les chaînes de télévision, les stations de radio nationales ou périphériques et certains grands journaux. C'est pourquoi, si les représentants de l'opposition ont un accès aux grands moyens d'information, dont ils avaient été privés pendant les seize premières années du régime, les commentaires qu'on y entend généralement reflètent plus la façon de penser des hommes au pouvoir que celle de leurs adversaires. Cette situation — que le P.C.F. traduit brutalement par la question : « *Pourquoi n'y a-t-il pas de journalistes communistes à la télévision ?* » — amène les syndicats et les partis de gauche à maintenir, sur la télévision et la radio nationales, un soupçon de partialité.

Les responsables de l'information télévisée et radiophonique sont à la fois des journalistes, pour lesquels le palais de l'Elysée, l'hôtel Matignon et les ministères ne sont que des sources d'information, et des dirigeants choisis en fonction d'une politique de l'information qu'il leur incombe de mettre en œuvre. Aussi, M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique) du Lot-et-Garonne et rapporteur du budget de la R.T.F., peut-il déclarer que si « *un effort de libéralisation a été accompli depuis 1974, il n'est pas encore suffisant* » et que « *les responsables des chaînes ne disposent pas de toute l'autonomie souhaitable* ». « *J'ai toujours critiqué,* ajoute le sénateur, *le fait que le conseil des ministres nomme le président-directeur général, qui désigne à son tour le directeur de la chaîne, le directeur de l'information, le rédacteur en chef et les chefs de service.* » Cela suppose, pour le moins, une certaine identité de vues entre les cadres de l'information et les détenteurs du pouvoir, d'autant plus que les postes pourvus par les P.-D. G. ne le sont pas sans l'avis de ceux qui les ont eux-mêmes nommés.

Une « bouffée d'oxygène »

Cependant, la volonté du président de la République de rendre la télévision aux professionnels, marquée par le démantèlement de l'O.R.T.F., la concurrence entre les chaînes et l'absence de tout organisme de tutelle, a abouti à donner aux rédactions une certaine liberté de jugement dans la préparation et la réalisation des journaux et des émissions d'information. « *Après l'étouffement que nous avons connu, la liberté, la responsabilité et le pluralisme que nous pouvons pratiquer aujourd'hui ressemblent à une véritable bouffée d'oxygène* », déclare M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2. Il estime, et c'est aussi l'avis de M. Caillavet, que les journalistes sont plus gênés par la rigidité des « grilles » de programmes, et notamment par l'horaire de la publicité, que par la crainte de déplaire au pouvoir qui les a mis en place.

L'exemple le plus célèbre d'un document dont l'intérêt l'a emporté, aux yeux des responsables de la télévision, sur le souci de ne pas gêner la politique du gouvernement, est celui de l'interview de Mme Claustre détenue au Tibesti, qui a été diffusée le 10 septembre 1975. *Le président de la République n'a pas caché aux dirigeants de la première chaîne que leur initiative n'avait pas facilité sa tâche.* Est-ce pour éviter de placer à nouveau le gouvernement dans une situation malaisée que la même première chaîne n'a pas diffusé deux films que les ravisseurs de Hanns Martin Schleyer lui avaient fait parvenir avant le détournement du Boeing de la Lufthansa ? « *Absolument pas,* affirme M. Christian Bernadac, rédacteur en chef de TF 1. *Nous avons pensé que nous risquions, en les diffusant, de mettre le doigt dans un engrenage incontrôlable. N'importe quel fou pourrait prendre quelqu'un en otage et exiger de passer à la télévision.* »

Jacques Robert, l'auteur du détournement d'une Caravelle d'Air Inter, le 30 septembre dernier, s'était présenté la veille rue Cognacq-Jay et avait successivement demandé à voir MM. Bernadac, Elkabbach et Bernard Pivot, producteur de l'émission « Apostrophes ». Les services de sécurité l'ont empêché d'entrer. « *Qu'aurions-nous fait,* demande M. Bernadac, *s'il était arrivé sur le plateau un revolver à la main ?* »

Antenne 2 a diffusé une interview de Mᵉ Klaus Croissant, l'avocat d'Andreas Baader et de ses amis, qui était alors recherché à Paris. « *Cette interview a déplu au gouvernement ouest-allemand, qui l'a fait savoir à Paris,* dit M. Elkabbach. *Mais nous n'avions demandé l'avis de personne et personne ne nous a reproché d'avoir fait notre métier.* » Les responsables de la télévision ne pouvaient pas ignorer que l'Elysée était en relation constante, au cours de l'affaire Schleyer avec le gouvernement de Bonn, et qu'on y était très attentif à la façon dont la presse française rendait compte des événements. Une émission de France-Inter pendant laquelle les auditeurs étaient invités à poser des questions a fait lever les sourcils dans l'entourage du chef de l'Etat.

L'agence France-Presse, choisie comme interlocutrice privilégiée par les ravisseurs, a reçu, à son bureau de Bonn, puis à son siège parisien, plusieurs messages dont elle a décidé de ne pas faire état, ne publiant certains d'entre eux qu'après que les journaux auxquels les mêmes documents avaient été adressés les eurent rendus publics. A l'Elysée, on assure qu'aucune consigne n'avait été donnée ; mais l'intersyndicale des journalistes de l'A.F.P. a cru pouvoir affirmer, dans un communiqué citant un porte-parole du gouvernement allemand, que la décision de ne pas publier les messages reçus de Bonn avait été prise « *en accord avec l'Elysée* » (3).

Il semble, toutefois, que les interventions des représentants du pouvoir auprès des moyens d'information, qui dépendent financièrement ou juridiquement de l'Etat, relèvent plus de l'avis échangé entre titulaires de responsabilités difficiles, ou parfois de la protestation, semblable à celles que tout journal reçoit vingt fois par jour d'hommes politiques qui s'estiment maltraités, que de l'acte d'autorité d'un supérieur hiérarchique. On ne peut éviter que ceux qui détiennent l'information et la communiquent à la presse ne cherchent à contrôler l'usage qui en est fait. Il appartient aux journalistes d'en tenir compte ou non.

Les faits et les principes

Considérant que l'information doit prendre le pas sur le commentaire, le président de la République incite ses collaborateurs chargés des relations avec la presse, et les ministres eux-mêmes, à faire connaître l'action du gouvernement, en citant des faits plutôt que des principes. Chaque ministre est responsable de l'information sur son département depuis qu'un « séminaire » a réuni le gouvernement, au printemps dernier, pour étudier la meilleure manière d'établir une communication satisfaisante entre l'exécutif et les citoyens. En somme, gouverner, c'est aussi informer. Il paraissait d'autant plus nécessaire de s'en rendre compte que le gouvernement était alors en butte à la fronde de sa majorité et qu'il avait mauvaise presse.

C'est aussi cette situation qui a amené M. Michel Bassi à quitter ses fonctions d'adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République, afin de diriger l'Association pour la démocratie ; créée, selon ses promoteurs, avec des fonds provenant exclusivement des cotisations de ses membres. L'Association s'est fait connaître en adressant au parti socialiste, lors de son congrès de Nantes, à la mi-juin, des questions auxquelles France - Inter avait donné un écho jugé excessif, et par un projet d'opération qui devait l'unir à la radio nationale et au ministère de l'équipement pour vanter les mérites des autoroutes. Ebruité, le projet a suscité l'indignation des syndicats de Radio-France et n'a jamais été réalisé. Depuis, les amis de M. Bassi ont préparé une série de dessins animés sur « *la vie de M. Martin sous le règne du programme commun* ».

La télévision semble demeurer, aux yeux des détenteurs du pouvoir, un instrument d'information privilégié. Ils y disposent, grâce aux cahiers des charges qui répartissent le temps d'antenne en parts égales entre le gouvernement, la majorité et l'opposition, d'un net avantage. L'importance accordée à la télévision est aussi le fait des responsables de la gauche, note M. Caillavet, qui estime que c'est une erreur. « *La télévision ne peut qu'amplifier,* dit-il, *un jugement formé essentiellement à l'écoute de la radio et à la lecture de la presse. Pour la très grande majorité des Français, la télévision reste un divertissement.* » Mais on peut instruire en divertissant, et l'image peut avoir plus de portée que la parole qu'elle illustre. Voir MM. Marchais et Fabre se disputer le micro devant les caméras peut en dire plus long sur l'état des rapports entre les dirigeants de la gauche que bien des pages de commentaires.

Le président de la République semble, d'après les activités et les propos de son entourage, très attentif à la façon dont lui-même et ses partisans apparaissent à la télévision. D'expérience, il accorde un grand rôle au petit écran dans la formation de l'« image » d'un homme public. Outre qu'il n'estime pas utile, actuellement, de prendre la parole alors que les événements semblent parler pour lui, M. Giscard d'Estaing juge nécessaire de substituer de plus en plus souvent, aux traditionnelles causeries ou allocutions, des images qui le montrent « en situation », devant une foule, parmi des convives ou en compagnie plus fermée. Mais il semble prendre soin également de toutes les manifestations visibles du pouvoir, depuis le décorum d'une cérémonie officielle jusqu'au comportement des représentants de l'autorité lorsqu'elle est contestée. A la veille du rassemblement organisé à Creys-Malville, le 31 juillet, contre la construction d'un surrégénérateur nucléaire, le président de la République s'entretenait avec l'un de ses conseillers de l'impression que les Français retireraient des images diffusées par la télévision. Etait-il bon qu'ils aient vu le déploiement des forces de police sur le site de la future centrale, plutôt que les campements des manifestants ou l'animation dans les villages voisins ?

Ce privilège de l'image a fait écrire à Régis Debray (4), reprochant aux dirigeants de la gauche de s'y être laissé prendre : « *La droite a compris que la télé n'était pas une technique, mais une idéologie : la sienne.* » Il existe, en tout cas, une politique « télévisuelle » qui donne la priorité à l'apparence sur le discours, à l'imagination sur le jugement, au sentiment sur la réflexion. Selon cette conception, l'homme politique signifie plus qu'il ne dit, inspire confiance avant que de convaincre, montre, et se montre, plutôt qu'il n'explique. Ainsi la télévision peut-elle être librement le reflet d'un pouvoir, ou d'un style de pouvoir qui gouverne par l'image (sans pour autant l'asservir)

Toutefois, la politique suivie par le président de la République à l'égard de la presse est marquée par une volonté d'équilibre entre l'audio-visuel et l'écrit. La proposition, incluse dans le programme des clubs Perspectives et Réalités, de créer un « haut conseil d'information et de presse », rassemblant des représentants des journalistes, des dirigeants d'entreprises de presse, du public, des administrations et du Parlement, pourrait avoir, dit-on, l'assentiment de M. Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat a exprimé plusieurs fois aux dirigeants de journaux de province qu'il a reçus son souci d'assurer l'avenir de la presse écrite. Il a rappelé, d'autre part, à ces mêmes responsables, que les ordonnances de 1944, qui tendent à assurer la transparence financière des entreprises de presse et leur indépendance, étaient, pour l'essentiel, toujours applicables, même si elles ne sont pas appliquées.

L'extension de l'empire de presse de M. Robert Hersant, et notamment l'achat du *Figaro*, n'avait pas été favorisé par l'Elysée, mais par l'hôtel Matignon, qu'occupait alors M. Jacques Chirac. Plus récemment, la création, par M. Joseph Fontanet, du quotidien *J'informe*, dont le but avoué est de concurrencer *le Monde*, n'a pas été, affirme-t-on, encouragée par le chef de l'Etat ni par son entourage. La ligne suivie par le journal paraît sinueuse, et l'on remarque simplement que le projet de l'ancien ministre et, surtout, sa cible lui ont permis de rassembler des capitaux considérables.

Dans l'attitude du pouvoir actuel à l'égard de l'information, qui comprend à la fois une politique économique, dont le cabinet du premier ministre semble assumer la plus grande part, une politique de la communication et une pratique quotidienne des rapports avec les journalistes, il est difficile de déceler une ligne directrice. Elle semble cependant guidée par ce que l'on pourrait appeler le libéralisme contrôlé qui caractérise, de façon générale, le comportement politique du chef de l'Etat.

PATRICK JARREAU.

(1) Sauf par *l'Humanité* du 16 septembre et, plus tard, par *le Quotidien de Paris* (27 septembre).

(2) « La main de Moscou ? » par André Fontaine, *le Monde* daté 25-26 septembre.

(3) *Le Monde* du 11 octobre.

(4) *Le Monde* du 29 septembre.

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE

La ligne de la persévérance

par JACQUES FOURNIER et NICOLE QUESTIAUX (*)

SELON M. Barre, le paysage politique français est en train de changer. Pour le parti communiste français, le P.S. vire à droite. Il faudra bien renoncer à ces spéculations lorsque les uns et les autres se seront aperçus que le parti socialiste, en dépit des pressions convergentes qui s'exercent sur lui, est bien décidé à ne pas dévier de la ligne qu'il a choisie il y a six ans.

Pour les socialistes, le choix de l'union de la gauche n'est pas circonstanciel. Il est la conséquence de la nature même de notre projet. Les socialistes français — et peu importe que dans d'autres pays leurs camarades pensent autrement — veulent s'engager dans un processus de rupture avec le système capitaliste. Ils pensent que, pour satisfaire les aspirations nouvelles qu'ont fait éclater les événements de mai 1968, il faut, en cette fin du vingtième siècle, et alors qu'un capitalisme de plus en plus concentré gère par lui-même ou par Etat interposé tous les aspects de notre vie quotidienne, s'attaquer directement au pouvoir économique : d'où l'exigence d'un seuil minimum de nationalisations. Ils veulent que des Français, de plus en plus préparés à cela par l'éducation qu'ils reçoivent, soient mis à même de gérer leurs propres affaires : d'où l'orientation vers le contrôle et l'autogestion dans les entreprises et dans les cités. Ils estiment que des choix collectivement débattus en fonction de leur utilité sociale doivent, plutôt que des perspectives de rentabilité à court terme, commander le développement national : d'où leur volonté de mettre en œuvre une planification véritable.

Sur ces orientations, il y a un accord possible avec le P.C.F. Il n'y en a pas avec la droite ou le prétendu centre. Voilà une première constatation.

La seconde, c'est que, pendant longtemps encore, les couches sociales susceptibles d'adhérer à ce projet, c'est-à-dire essentiellement la grande masse des salariés, ouvriers, employés, cadres moyens, se reconnaîtront dans ces deux grandes organisations politiques de la gauche que sont le P.C.F. et le P.S. Ou bien ces deux formations réussissent à s'entendre, et le projet devenu commun peut être mis en œuvre. Ou bien, elles n'y parviennent pas, et la droite continue à gouverner. Au-delà de tous les commentaires plus ou moins sophistiqués, voilà la réalité toute simple, telle que la ressentent des millions de Français.

Bien sûr, pour faire l'union, il faut être deux. Le P.C.F. ne la voudrait-il plus ou faudrait-il constater qu'elle est avec lui devenue impossible ? Ecartons, ici, quelques scénarios de politique-fiction.

Le P.C.F. voudrait remplacer l'union de la gauche par un compromis historique à l'italienne ? Cela impliquerait d'abord qu'il ait réussi à discréditer le P.S. de façon à occuper la plus grande part de l'espace politique à gauche, ensuite qu'il fasse son propre virage à droite pour pouvoir composer avec la majorité en place. Quelle patience, que d'aléas pour déboucher sur un aussi piètre résultat !

Le P.C.F. voudrait bien aller au pouvoir, mais à condition de disposer des principaux leviers de commande, de façon à établir progressivement sa domination ? Qui, dans le contexte politique, social, culturel de la France, et connaissant les socialistes, pourrait prendre au sérieux cette hypothèse ? En tout cas, pas ces réalistes que sont les dirigeants actuels du P.C.F.

Les causes des difficultés actuelles sont plus simples à déceler. Elles tiennent à un maître mot : rééquilibrage. Le P.C. n'a pas adopté une nouvelle stratégie. C'est le partage du terrain qui lui importe. Il croit avoir trouvé le moyen et de conserver son potentiel électoral et d'empêcher le P.S. de monopoliser la décision. Mais ne prend-il pas du coup le risque de ne plus avoir de projet cohérent ?

⁂

Admettons, un instant, que nous nous mettions, de part et d'autre, à gérer la crise de la gauche. Elle nous ramène au passé, un passé que, fort heureusement pour eux, bien des jeunes électeurs de nos deux partis n'ont pas connu. Un parti communiste cultivant son jardin fortifié, formant inlassablement les éléments les plus convaincus de la classe ouvrière aux responsabilités du pouvoir qu'ils n'exerceront jamais. Les délices du dialogue entre communistes et non-communistes. Une gauche non communiste, toujours crucifiée, toujours coupable, où les experts viennent libérer leur mauvaise conscience. Les entomologistes de la gauche écrivent des livres sur la gauche.

Outre que cette perspective n'a rien pour enthousiasmer les travailleurs, elle n'est pas l'aboutissement. Car la droite, rendue intelligente par la peur, se consolide pendant cinq ans. On veillera à ce qu'il ne soit pas possible de militer dans l'entreprise. L'inégalité sera ouvertement encouragée pour mieux diviser. La réforme scolaire mettra les jeunes sur les rails qu'il faut. L'université rentrera dans le rang. Le terrain de la gauche se minera peu à peu. En arrière-fond, la frustration des travailleurs, la redoutable anxiété des jeunes, peuvent en conduire beaucoup à rejeter en bloc le système économique, sa politique et l'opposition qui aurait failli à l'espoir. Et, lorsque sous la forme que nul ne peut prévoir se lèvera le vent de mai 1968, on nous verra à nouveau, oracles muets et désolés, copier les mots des jeunes avec leurs cheveux longs.

Il dépend aujourd'hui du P.S. que la gauche ne prenne pas ce chemin : car, que le P.C. le veuille ou non, son partenaire dans la stratégie qu'il a choisie est le P.S. tel qu'il est aujourd'hui. Ce P.S. là a acquis une force suffisante pour exercer une pesée décisive dans le sens de l'union. Il n'a et n'aura pas d'autre volonté que de constituer un gouvernement commun de la gauche sur la base d'un accord politique. Il a montré qu'il était prêt à faire les pas nécessaires pour que la négociation aboutisse.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, sur un point crucial du débat, le problème des filiales des neuf groupes à nationaliser, les propositions faites le 22 septembre et la motion votée par le comité directeur du 8 octobre prévoient simultanément l'extension des droits des travailleurs, la révision de la législation sur les minorités de blocage et, en liaison avec la politique industrielle prévue par le programme commun, la nationalisation totale d'un certain nombre de ces filiales.

Il est clair qu'à partir de cette dernière proposition l'établissement d'une liste où l'on retrouverait les filiales les plus importantes permettrait de débloquer la négociation. Et chacun sait bien que, pour le jour où l'on se retrouvera avec la volonté d'aboutir, des bases d'accord existent sur les autres points en discussion : à partir d'un calendrier pour la nationalisation de la sidérurgie ; à partir d'une définition des critères de choix pour la désignation des dirigeants d'entreprise ; à partir d'une discussion avec les organisations syndicales pour les mesures sociales ; à partir de... l'accord réalisé en juillet pour les problèmes de la défense.

⁂

La question pour l'instant n'est pas là. Elle est de savoir si la volonté unitaire va de nouveau s'imposer.

Considérons le chemin parcouru en commun depuis quelques années : les grands partis reconsidérés, l'anticommunisme en recul, la gauche devenue crédible, ses militants mis en mesure de se déclarer ouvertement dans les entreprises, son projet placé au centre du débat politique, le gouvernement sur la défensive, et, pour la première fois en Europe, la majorité des électeurs prêts à se prononcer explicitement en faveur d'un programme de rupture. Preuve que les Français, qui connaissent nos différences nous approuvent de les dépasser.

Si le rendez-vous de l'union de la gauche avec le pays venait à être manqué, aucune précaution, aucune explication, aucune riposte, aucune polémique ne nous épargnerait, à tous, socialistes, communistes, majoritaires, minoritaires, gauchistes ou droitiers, la solidarité de l'échec.

Il n'y a pas autre chose à faire, pour nos partis, que de reprendre, sans préalable explicite ou implicite, la démarche interrompue.

La convention nationale qu'ils vont tenir en cette fin de semaine fournira aux socialistes l'occasion de montrer qu'il n'est pas question pour eux de virage. Ils se voient plutôt dans la ligne droite, celle de la persévérance, celle qu'ils suivent depuis Epinay. C'est aussi celle qui mène au but : porter, parce que la confiance des Français nous force à l'union, la gauche unie au gouvernement de ce pays.

(*) Membres du comité directeur du parti socialiste, élus respectivement sur la liste de la minorité (CERES) et sur celle de la majorité.

Se battre contre ce qui divise

par GÉRARD MOLINA (*)

LISONS, relisons Etienne Fajon (1). Il analyse clairement « la nature contradictoire du parti socialiste. » D'un côté le P.S., par son idéologie et son faible recrutement ouvrier, est ouvert à la collaboration avec la bourgeoisie. De l'autre, par son électorat populaire, il est sensible à la pression des masses, à leur volonté de changement. Sur ce double caractère du réformisme les communistes agissent différemment : pour le premier ils ne peuvent rien, mais le deuxième c'est leur affaire.

Si l'union est un combat, ce n'est pas seulement qu'il faille se battre pour y arriver ou que l'union serait un combat monolithique contre l'ennemi commun. Le P.C. et le P.S. sont deux partis différents ; si l'union les soudait, ils n'en formeraient plus qu'un, et, pourtant, s'ils étaient incapables d'une certaine unité, il n'y aurait pas d'union. L'union n'est donc pas la cessation d'un combat (« on y est arrivé ») ni le commencement d'un combat radicalement nouveau (« à présent on est deux »). Si l'union est un combat c'est parce qu'il faut toujours se battre contre *ce qui divise* les travailleurs, contre la tendance à la division. Le réformisme, par sa double nature, est un élément permanent de division *au sein même* de l'union qu'il accepte. C'est pourquoi le réformisme tend à « geler » l'union, à lui ôter son caractère mobilisateur, pour la réduire à un texte mort, une promesse, un programme électoral. Aussi, s'allier avec le réformisme c'est toujours lutter contre lui : lutter contre lui pour être mieux son allié. Cela ne tient pas à une tactique machiavélique de notre part, cela tient à la nature contradictoire du réformisme même et à la nature révolutionnaire de notre combat, qui tend à renforcer « l'aspect positif » du réformisme au détriment de son « aspect négatif », car à chaque progrès dans l'union doit correspondre un recul dans la collaboration de classe.

Or si aujourd'hui *l'Humanité* titre « P.S. : virage à droite », chaque communiste doit s'interroger sur les raisons de l'affaiblissement de la pression des masses sur le courant réformiste. Pourquoi le rapport des forces dans la gauche s'est-il constamment déséquilibré au profit d'une conception affadie et passive de l'union ?

La responsabilité du P.C. dans cette situation est triple. 1) Il a été incapable de développer une pratique de masse autour de l'union pour que les luttes s'emparent du programme commun et pour que ce programme se nourrisse des luttes. Par exemple, si les travailleurs des groupes concernés avaient discuté et voté les nationalisations dès 1972 sur la base d'un débat démocratique, il est certain qu'aujourd'hui les « experts » des deux bords auraient quelque peine à nous jouer leur dialogue de sourds. La politique aurait d'emblée pris le pas sur les affrontements juridiques et techniques. 2) Le parti communiste s'est mué en « parti du programme commun », s'empêchant d'exposer ses propres conceptions et de critiquer positivement les compromissions réformistes au moment où elles surgissaient. 3) Il s'est présenté comme un « parti de gouvernement », magnifiant ses technocrates et autres « spécialistes compétents », faisant par avance des compromis avec l'Etat bourgeois (sur l'Europe, l'armement nucléaire, la dictature du prolétariat...).

Dans sa pratique, le P.C. a posé une *contradiction* entre l'union de la gauche et l'action autonome des masses populaires, entre l'alliance socialiste-communiste et la critique des idées et des actions réformistes.

Force est de constater qu'aujourd'hui le programme commun est devenu un élément d'une stratégie massivement réformiste d'où se dégage la possibilité d'un gouvernement social-démocrate. En effet, la crise actuelle de l'union s'explique par la « chance historique » pour le P.S. de gouverner seul et de gérer les affaires capitalistes. Inversement, pour la bourgeoisie, le P.S. constitue un recours pour sortir de la crise politique ouverte en 1974 et qui se caractérise par la décomposition de son bloc dirigeant et l'absence à droite de toute solution de rechange. La bourgeoisie est de plus en plus contrainte soit de prévoir un coup de force, soit de réaliser sa survie légale dans un gouvernement de réformes où elle préserverait l'essentiel de ses privilèges, en faisant les sacrifices nécessaires et en s'assurant la neutralité d'une partie des travailleurs désorientés par une application parcellaire du programme commun.

Mais rien n'est joué d'avance ni inscrit dans les jeux de la politique-fiction. La droite française manœuvre en recul, le P.S. situe toujours son action dans le cadre formel de l'union de la gauche, le mouvement populaire n'a rien cédé de sa volonté de changement, et le P.C. n'est pas réduit aux 15 % auxquels le rêvaient Giscard et Mitterrand.

⁂

Cette situation conditionne la pratique des communistes, mais il nous faut critiquer certaines positions récentes qui peuvent nous conduire à des actions erronées. Dire, par exemple, que le P.S. est à droite, qu'« il a sa nature » ou dire qu'« il est ce qu'il est » conduit soit à *l'opportunisme* (puisqu'« il est ce qu'il est », il ne changera pas, signons tout et tout de suite), soit au *sectarisme* (puisqu'« il a sa nature » de collaboration de classes, nous ne ferons jamais le socialisme avec lui, restons entre nous). Ici, au lieu de mener une juste politique de combat pour *l'union*, c'est-à-dire de combat et d'union, on est voué à un mouvement de balancier : soit l'union sans combat, soit le combat sans union. Deux mouvements qui s'originent à une même attache : l'analyse formelle, mécaniste, qui tient lieu d'analyse concrète, dialectique.

De la même manière, expliquer les changements du P.S. en invoquant la pression extérieure d'un complot ourdi ici ou là (« la main de Bonn ») ramène l'histoire des peuples à la petite histoire des coulisses où les grands effets partiraient de causes sur lesquelles la lutte des masses n'aurait aucun pouvoir (influences occultes, pots-de-vin, C.I.A...). Il serait beaucoup plus utile d'analyser concrètement le rôle de l'impérialisme dans la conjoncture française.

Enfin, dire « signons à tout prix, les masses régleront la question » peut avoir l'air révolutionnaire par la confiance faite à l'initiative des masses. En réalité, en dehors de l'existence d'un fort courant révolutionnaire qui s'empare du programme pour le transformer, un tel mot d'ordre, dans la conjoncture actuelle, se réduit à une simple capitulation électorale qui lierait la classe ouvrière à un aménagement partiel du système qui l'opprime.

⁂

Alors, que faire ? De partout, la gauche donne ses pleureuses pour se lamenter de la fin du programme commun et la rupture de l'union. Mais il faut plus qu'une rupture pour déposséder un peuple de ses espoirs. *La rupture d'un contrat est* un problème juridique, mais le programme commun est autre chose et plus qu'un contrat juridique. En fait, l'union et le programme existent. Ils existent, car ils appartiennent au peuple qui a mis en eux son espérance, en attendant de s'en approprier activement le contenu. C'est pourquoi aucun parti ne peut s'en débarrasser, même si la référence n'en est que symbolique.

Le problème n'est donc pas d'enfermer les masses dans la fausse alternative : « un bon programme entraîne l'union, un mauvais l'empêche », mais de les rassembler pour battre la droite et, ce faisant, pour lutter contre ce qui, dans la gauche, peut développer des positions de droite : la collaboration de classe, le sectarisme, l'opportunisme.

L'union n'est ni un but en soi ni un objectif réalisé une fois pour toutes ; pratiquer la politique de *l'union*, c'est lutter *pour* battre la politique d'oppression et d'austérité de la bourgeoisie en créant dans cette lutte l'union la plus large des travailleurs, « l'union du peuple de France ». De ce point de vue, la dernière réunion du comité central est juste, si c'est bien cela qu'elle veut dire. Si elle veut dire au contraire « aidez-nous », « on a besoin de vous », c'est-à-dire si elle prend les masses comme masses de manœuvre et préconise un repli ouvriériste, alors elle entraîne les travailleurs à la défaite.

C'est pourquoi les communistes peuvent s'emparer des aspects positifs du dernier comité central pour les réaliser concrètement. La victoire est à ce prix, car dire que l'union est un combat, c'est dire que l'union n'est que *dans* les combats.

(*) Militant communiste dans le 19e arrondissement de Paris, secrétaire général de l'Union des étudiants communistes de 1969 à 1972.

(1) *L'Union est un combat*, d'Etienne Fajon. Ed. sociales.

هكذا من الأصل

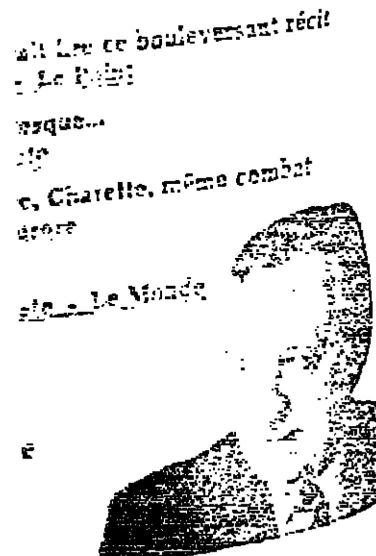
هكذا من الأصل

POLITIQUE

POINTS DE VUE

Ce qui divise

E SAINT PIERRE
ur de Charette



SUR LA CRISE P.C.-P.S. ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. ROCARD : la responsabilité devant le monde du travail.

M. Michel Rocard membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mercredi 2 novembre, au journal d'Antenne 2, que la pensée économique des communistes français était restée *« stalinienne »*. Selon lui, l'attitude du P.C.F. est bien *« un crime contre l'espoir »*. *« Il faut constater*, a-t-il ajouté, *que nos partenaires communistes ont créé une situation qui donne à la droite une chance de garder le pouvoir. Il faudra qu'ils s'en expliquent avec les travailleurs de France. Cela veut dire qu'ils ont changé d'attitude, d'état d'esprit et de stratégie. C'est évident. »*

M. Rocard considère que le P.C.F. portera, *« devant l'histoire »*, la responsabilité d'*« avoir peut-être fait perdre les élections au monde du travail qui avait enfin l'espoir, après vingt ans, de voir changer une manière de gouverner »*. Il reste cependant optimiste en raison de la *« pression unitaire qui monte du monde du travail »*.

L'Humanité du 3 novembre rappelle les prises de position de M. Rocard contre le programme commun, avant son adhésion au P.S., et ajoute :

« Et c'est lui qui, aujourd'hui, se pose en donneur de leçon et vient accuser le parti communiste d'avoir changé de stratégie. (...)

» Le moins qu'on puisse dire de la pensée économique de Michel Rocard est qu'elle demeure dans la ligne des technocrates du capitalisme. »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député (P.S.) de Belfort, animateur du CERES, déclare : « La convention du 6 novembre, dont nous aurions souhaité qu'elle prenne la forme d'un congrès extraordinaire, est l'occasion de briser la logique suicidaire qui entraîne la gauche vers la défaite.

» Donner une coup de barre à gauche, réaffirmer qu'il n'y a qu'une seule stratégie, celle de l'union de la gauche et de la rupture avec le capitalisme, c'est, pour le parti socialiste, le seul moyen de rester fidèle à Epinay, c'est-à-dire à lui-même, et de conjurer ainsi les vieux démons de la division qui renaissent de leurs cendres. »

● *Rencontre C.F.D.T.-P.S.U. : des analyses différentes sur la crise de la gauche.* — Au cours de l'entretien qui a eu lieu le 2 novembre, le P.S.U. a fait savoir qu'il ne partageait pas l'analyse de la C.F.D.T., selon laquelle le P.C. était seul responsable de la crise. Mais le P.S.U. estime qu'*« il existe au P.S. une tentation d'évoluer vers une politique de centre gauche »*. Le P.S.U. a proposé à la C.F.D.T. d'organiser des *« rencontres pour l'unité »* entre syndicats et partis.

PARIS. — Le Mouvement des démocrate a accordé son investiture à MM. Guilbert, Philippe Galy, Francis Martin et Dominique Atdjian, respectivement dans les deuxième (2e et 3e arrondissements), sixième (8e arr.), vingt-troisième (17e arr., partie Monceau, partie Batignolles) et vingt-neuvième circonscription (19e arr. : Amérique, Pont-de-Flandre, Villette).

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée rendait incompréhensible l'information sur les six militants de la C.G.T. à Nantes qui « s'étonnent » des positions de la centrale sur les nationalisations (*le Monde* daté 3 novembre).

Il fallait lire : « *Lorsque la commission exécutive de la C.G.T. s'est réunie, le 4 octobre pour approuver l'attitude prise par le bureau de la centrale au lendemain de la rupture des discussions sur l'actualisation du programme commun, deux membres de cette commission, fait assez exceptionnel, s'étaient abstenus. Il s'agissait de M. Claude Germon, rédacteur en chef du* Peuple, *organe confédéral, et de M. Pierre Carassus, secrétaire de l'union C.G.T. de Paris, tous deux militants socialistes.* »

M. DEFFERRE : le P.C. fait le jeu de la droite.

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré jeudi 3 novembre à France-Inter, après avoir souligné *« les échecs du gouvernement »* dans la lutte contre la montée des prix et pour le maintien de la croissance : *« D'ici au mois de janvier, les communistes vont continuer à nous attaquer quoi que nous disions. Ils feront leurs comptes en janvier pour voir s'ils ont regagné le terrain perdu. Si leur politique a été efficace, je ne sais pas ce qui se passera ; si ce n'est pas le cas, je pense que le P.C. se tournera vers nous. Je ne pense pas que ce sont des concessions faites maintenant qui permettront de débloquer la situation. (...) L'attitude du P.C. est utile à qui ? A la droite. La victoire de la gauche semblait presque certaine. Il y a eu la suspension du 23 septembre. Depuis, la droite a repris espoir. L'attitude du P.C. fait le jeu de la droite. En Italie, en Espagne, les partis communistes ont conclu un pacte avec la droite, on constate qu'en France le P.C.F. est devenu, par son comportement, une sorte d'allié de la droite. (...)*

» L'union de la gauche a suscité tant d'espoir, l'interruption tant d'inquiétudes, que si, demain, il y avait une réconciliation, une entente, il y aurait de nouveau une telle joie, une telle satisfaction, qu'il se produirait un grand élan populaire. Nous avons encore de très grandes chances de gagner. »

P.-D.G. du « Courrier picard »

M. RICHARD MAZAUDET CANDIDAT A AMIENS

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. Richard Mazaudet, président-directeur général du *Courrier picard*, quotidien imprimé à Amiens, a annoncé, mercredi 2 novembre, au conseil d'administration du journal, qu'il se démettait de ses fonctions, ainsi que de celles d'administrateur, à partir du 30 novembre prochain. Il a décidé, en effet, de se présenter aux prochaines élections législatives à Amiens, sous l'étiquette centre gauche-majorité présidentielle. La fédération radicale-socialiste de la Somme lui a accordé son investiture.

Dans l'article publié jeudi à la « une » du journal, M. Mazaudet écrit : « *En prenant cette décision, je reste fidèle aux engagements pris le 1er octobre 1972, lors de mon élection à la présidence du* Courrier picard, *et j'entends respecter le contrat passé avec nos lecteurs tout au long de ces cinq années. J'avais, en effet, à cette date renoncé à mes responsabilités politiques et syndicales pour maintenir l'indépendance de notre journal et l'impartialité totale de l'information.* »

Le mandat d'administrateur du *Courrier picard* de M. Mazaudet devait expirer en mars prochain. Rappelons qu'au printemps dernier (*le Monde* du 22 avril), le quotidien d'Amiens, organisé en coopérative ouvrière, devait faire face à de sérieuses difficultés financières qui avaient exigé un « plan de sauvetage ».

En dehors de son engagement politique, en 1958, au parti radical-socialiste, M. Mazaudet avait été secrétaire national du Syndicat des journalistes Force ouvrière.

A Amiens sont déjà connues les candidatures de M. Maxime Gremetz, conseiller général, membre du bureau politique du P.C.F. ; M. Jean-Claude Dessein, P.S., deuxième adjoint au maire d'Amiens ; M. Alain Vrignaud, Mouvement des démocrates : M. Gérard Poirot, R.P.R.

● *M. Charles Pasqua et « la Machine R.P.R. »*. — Le tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, a demandé, ce mercredi 2 novembre, la suppression, dans le livre *la Machine R.P.R.*, paru aux Editions Fayolle sous la signature de MM. Pierre Crisol et Jean-Yves Lhomeau, des passages mettant en cause M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint du R.P.R. (*le Monde* des 29 et 30-31 octobre).

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : un grave compromis devant l'histoire.

La *Lettre de l'Unité*, publiée par le P.S., déclare :

« Les suffrages recueillis par les candidats socialistes, M.R.G. et communistes peuvent parfaitement composer une majorité. Mais une majorité potentielle qui ne deviendrait la nouvelle majorité parlementaire que si toutes les voix s'additionnent au second tour. C'est le refus pour des raisons tactiques d'un tel accord qui constituerait devant l'histoire un grave compromis. Sous le seul prétexte que la victoire possible n'assurerait pas une position dominante au P.C. au sein de l'alliance.

» Quelle responsabilité ce serait de faire élire une majorité de députés de droite à partir d'une majorité de voix de gauche. Et d'abandonner les intérêts des travailleurs pour laisser la droite continuer à gérer la crise ! »

CORRESPONDANCE

Jacques Martin-Sané

Mme Marie-Annie Martin-Sané nous écrit, à propos de la biographie de son frère, publiée dans le Monde *du 30 septembre :*

Né en 1907, Jacques Martin-Sané milite aux Jeunesses patriotes, puis au P.P.F., dont il démissionne ensuite.

Sa brillante conduite en 1940 lui vaut la croix de guerre, puis la Légion d'honneur à titre militaire.

Préfet du Loiret après l'armistice, Laval le relève de ses fonctions en février 1943 pour refus d'appliquer les directives sur le S.T.O. Il organise ensuite, sous les bombardements, les secours aux sinistrés, au service interministériel pour la protection contre les événements de guerre, ce qui entraîne sa nomination à titre provisoire comme préfet de la Manche le 22 juin 1944.

Traduit en cour de justice, il est acquitté, puis réintégré dans l'administration par le Conseil d'Etat. Mais, inscrit entre temps au barreau de Paris, il préfère poursuivre sa carrière d'avocat.

LE M.R.G. EST OPPOSÉ A DE NOUVELLES CONCESSIONS AU P.C.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mercredi 2 novembre, après la réunion du bureau national de son mouvement, que celui-ci s'en tenait à l'accord électoral conclu avec le P.S. à condition qu'il soit global. *« S'il n'y a pas d'accord global pour le premier tour, il y aura des primaires partout »*, a-t-il déclaré. Les radicaux de gauche attendent donc de connaître les résultats de la convention nationale socialiste des 5 et 6 novembre, consacrée aux investitures. Aucune date n'a encore été arrêtée pour la rencontre entre MM. Mitterrand et Fabre, mais les dirigeants du M.R.G. se sont entretenus mercredi matin avec les écologistes du groupe Les Amis de la terre et vont rencontrer les représentants du collectif national Ecologie 78.

M. Robert Fabre a rappelé que le M.R.G. *« était allé jusqu'au bout des concessions concernant le programme commun »*. Déjà les contre-propositions du P.S. faites à la dernière rencontre au sommet appelaient, a-t-il déclaré, *« des réserves de notre part »*, aussi il ne faut pas s'attendre que les radicaux de gauche approuvent de nouvelles concessions telles que celles avancées par le CERES (*le Monde* du 3 novembre).

● *Le vote de la France sur Mayotte.* — Le ministère des affaires étrangères précise que la France ne s'est pas abstenue dans le vote sur Mayotte à l'Assemblée des Nations unies, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 3 novembre), mais qu'elle n'a pas pris part au scrutin. Le délégué de la France, M. Leprette, a d'ailleurs déclaré : « *Je regrette profondément que les auteurs du projet aient cru devoir fonder, sur des bases erronées, une résolution qui est de ce fait inacceptable pour mon pays. Dans ces conditions, ma délégation a décidé de ne pas prendre part au scrutin.* »

M. Jacques Chirac précise ses vues sur l'avenir de la Corse

Continuant son « tour de France », M. Jacques Chirac, président du R.P.R. et maire de Paris, devait visiter, vendredi 4 novembre le département de la Corse-du-Sud et prendre notamment la parole à Ajaccio au cours d'un rassemblement populaire. Son dernier séjour dans l'île remonte au mois de mars 1974 lorsque, ministre de l'intérieur, il avait accompagné M. Pierre Messmer, alors premier ministre.

M. Raymond Barre doit également se rendre très prochainement en Corse, probablement vers la fin du mois de novembre. Il précédera le président de la République, qui, à l'automne dernier, a annoncé son intention d'y effectuer un déplacement *« le moment venu »*, c'est-à-dire lorsque les passions se seront apaisées.

M. Chirac était premier ministre lorsque avait éclaté, au mois d'août 1975, le drame d'Aléria. Il s'était élevé contre *« ces actes de subversion criminelle et meurtrière qui mettent en cause l'unité nationale »*.

M. Chirac avait alors fait la différence entre *« la régionalisation politique qui, en vérité, est un grand danger pour l'unité nationale et la décentralisation des structures administratives »*. C'est ainsi que, pour remédier à la sous-administration de l'île et pour la *« doter d'un véritable statut régional »*, le conseil des ministres du 2 octobre 1974 avait décidé la création de deux départements corses.

Pour l'heure, les partis de la majorité n'ont aucun projet pour la Corse : ils se contentent d'insister sur l'indispensable unité nationale. M. Alexandre Sanguinetti vient de le confirmer dans une déclaration à Radio-Monte-Carlo. Les signataires du programme commun militent, en revanche, pour une réforme régionale qui prévoit notamment l'élection d'une assemblée au suffrage universel et à la proportionnelle. Le Mouvement des radicaux de gauche, qui est de loin, en Corse, le parti dominant de l'union de la gauche (quatre parlementaires sur cinq), souhaiterait que, dans ce cadre-là, des *« mesures spécifiques puissent être prises qui assureront le respect des particularités historiques, géographiques et culturelles de l'île »*.

Si les radicaux de gauche parlent de mesures spécifiques, les socialistes ont mis au point un statut particulier qui va beaucoup plus loin dans la reconnaissance du « droit à la différence ». En revanche, les communistes préfèrent, pour les régions, un *« statut général à des statuts particuliers »*. C'est dire qu'aucun parti politique, à quelque bord qu'il appartienne, n'y voit finalement très clair sur l'avenir de la Corse.

J.-J. B.

● *M. Jean-Louis Debré*, assistant à l'université de Paris-XI, sera candidat R.P.R. dans la première circonscription de l'Eure (Evreux) dont le député sortant est M. Pierre Monfrais (P.R.), ancien suppléant de Jean de Broglie, décédé. M. André Fanton, député R.P.R. de Paris, pressenti pour être candidat dans cette circonscription, y a renoncé après la décision du parti républicain d'y maintenir M. Monfrais. M. Jean-Louis Debré est le fils de M. Michel Debré et il a appartenu au cabinet de M. Chirac à l'hôtel Matignon. En 1973, il avait été candidat à Calais, dans la septième circonscription du Pas-de-Calais, où M. Barthe, communiste avait été élu.

● *Le mouvement Nice-Ecologie*, avec le soutien de S.O.S.-Environnement, a décidé de présenter ses propres candidats aux élections législatives, Mme Anne Adjadj et MM. Paul Combes et Henri Roubault, respectivement dans les troisième, première et seconde circonscriptions. M. Roubault, président de Nice-Ecologie, sera donc candidat contre M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat, maire de Nice.

Les cérémonies de la Journée nationale du souvenir et des anciens combattants

La « Journée nationale du souvenir et des anciens combattants », fixée par le président de la République au 11 novembre, donnera lieu à plusieurs cérémonies officielles (les bâtiments officiels seront pavoisés aux couleurs nationales dès le jeudi 10) :

9 heures. — Messe solennelle en la cathédrale Notre-Dame de Paris à la mémoire de tous les « Morts pour la France », en présence du président de la République.

10 heures. — Arrivée des drapeaux des régiments dissous à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

11 h. 15. — Le président de la République dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, après avoir passé les troupes en revue.

13 h. 15. — M. Valéry Giscard d'Estaing préside à l'Ecole militaire le déjeuner des délégations d'anciens combattants de la métropole et d'outre-mer.

● D'autres offices religieux sont prévus :

Dimanche 13, à 10 h. 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e). Jeudi 17, à 18 h. 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris (9e). Vendredi 18, à 14 heures, prières à la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite (5e).

POLITIQUE

Maîtriser le futur

(Suite de la première page.)

Est-ce le socialisme, en vérité ? Durkheim s'est efforcé d'établir que le socialisme devait s'entendre d'une organisation rationnelle, par l'Etat, de l'activité économique — non de tendances égalitaristes, ou communistes, beaucoup plus anciennes, qui n'en constituent qu'un élément secondaire et surajouté. En ce sens, Saint-Simon aurait esquissé le socialisme le plus authentique, avec une organisation et une morale de producteurs. Malheureusement, sa pensée n'a pas prévalu.

Le marxisme a imprégné plus tard l'esprit des socialistes français avec la vision d'une économie fondamentalement viciée par l'exploitation du prolétariat, par la spoliation, par le profit : donc fondamentalement condamnable. De surcroît, Marx a voulu enfermer tous les malheurs du monde dans le régime juridique de la propriété, afin d'annoncer le ciel sur la terre, ou peu s'en faut, pε. l'opération simple et définitive qui tient dans l'appropriation collective des moyens de production. Ce faisant, il n'a pas seulement *négligé* les exigences propres de la démocratie politique, avec les conséquences que l'on sait. Il postulait aussi implicitement que l'économie ne pose aucun problème spécifique : qu'elle marchera d'elle-même et pour le mieux, assurant à tous une abondance inouïe, pour autant qu'elle sera débarrassée de la propriété capitaliste. D'où, à cet égard, un enseignement de paresse intellectuelle, déjà peu soutenable à sa date, mais totalement controuvé à l'expérience des régimes collectivistes.

Durant le même temps, le libéralisme économique prescrivait à la politique non certes de l'hostilité, mais un éloignement comparable à l'égard des problèmes de la production. L'Etat devait se préoccuper le moins possible de ceux-ci puisque les capacités d'adaptation spontanée de l'économie répondaient parfaitement aux besoins. En cette matière, l'on enseignait : Le bien que fait l'Etat, il le fait mal ; le mal que fait l'Etat, il le fait bien.

Plus récemment encore, les écologistes sont venus dénoncer les nuisances de l'industrialisation avec de fort bonnes raisons, certes, mais, au-delà de leurs critiques justifiées, avec une propension à la fuite de l'irresponsabilité des utopies passéistes. En même temps, un dolorisme chrétien, qui sanctifiait naguère les misères terrestres en considération de nos péchés et de l'autre monde promis, entretient sa plainte en la tournant contre la société moderne, parfois devenue pour lui l'incarnation du mal. L'enseignement et les mass media répandent aujourd'hui à travers la population entière ces manières de penser et de sentir adoptées d'abord par les milieux intellectuels, par nature peu favorables à l'activité économique qu'ils connaissent et comprennent mal.

L'ensemble de ces préjugés détourne évidemment du rationalisme entreprenant et optimiste qui serait nécessaire pour maîtriser les nouveaux développements du progrès. La politique en subit l'influence, et, loin d'y porter remède, ne tend que trop à tirer pour situer ses querelles hors des réalités.

Aucun parti ni aucun homme politique n'est fondé à dicter les choix de la démocratie, mais le devoir commun est d'éclairer ces choix : or, on ne saurait dire que les controverses actuelles y contribuent beaucoup.

Le grief ne porte pas contre le parti communiste, qui ne dissimule pas, ou à peine, le type de société dont il rêve de nous doter. A moins d'extrême aveu*glement, les citoyens sont en me*sure de juger, et il leur suffit de voyager dans certains pays pour apprécier le système dans ses modalités pratiques d'application.

En revanche, au sein de la majorité, nous serions coupables si, même sans le dire expressément, nous laissions croire qu'une fois l'opposition socialiste et communiste battue, la France retrouvera le train-train de ses douces habitudes, avec quelques gentilles petites « réformes » de-ci, de-là, pour accroître les charmes de la société libérale et permissive. Ou alors il faudrait annoncer que nous proposons la voie de la décadence, qui exige peu d'effort en effet, mais qui conduirait très vite à une médiocrité insupportable. Car les transformations qui doivent s'accomplir sont d'une trop grande ampleur pour se faire en marge de la politique, dans l'ignorance ou l'indifférence des citoyens. N'y suffiront pas les mécanismes libéraux, associés par un peu de démagogie socialisante déversée sur le tout. Il y faut une volonté nationale véritable, déterminée, précise, donc une planification nationale, le Plan n'étant rien d'autre que l'instrument de la volonté politique appliquée à l'économie. Puisque, sauf dictature, une telle volonté politique ne peut venir que du peuple souverain, il faut que celui-ci se prononce sur les buts et sur les moyens de son devenir.

Les fausses querelles de la politique

L'opposition non communiste serait coupable si elle n'y aidait pas. Elle a le droit de prétendre que ses dirigeants et ses formations seraient les plus aptes à conduire les affaires publiques. Il lui appartient d'offrir ses propres solutions au choix de la souveraineté populaire. Mais elle a le devoi· de proposer des solutions réelles aux problèmes réels. Toutes ses évasions dans la mythologie nuisent à la formation d'une volonté générale.

J'ai assez dit publiquement tout le mal que je pensais des programmes, communs ou séparés, des partis socialiste et communiste. J'aurai l'occasion de le répéter, probablement, et mon intention n'est pas ici de refaire une critique qui exigerait de trop longs développements. Aussi bien, je ne m'adresse pas aux communistes pour les raisons déjà dites. Ni même à des hommes, comme M. Mitterrand, tenus de justifier, contre vents et marées, des orientations prises de longue date et pour eux sans recours. Mais il existe, dans cette opposition, d'autres personnalités plus libres de reconnaître les vérités, même quelque peu désagréables. Leurs propos privés, tels que les initiés se les rapportent, ne traduisent aucun enthousiasme pour les formules du programme commun de 1972, ni pour celles du programme socialiste qui, avant lui, prétendait « changer la vie ». C'est très bien d'être lucide, mais mieux encore vaudrait n'en pas garder le mérite pour les confidences, même si le secret de Polichinelle assure à celles-ci une assez large diffusion.

Plus précisément, la fameuse querelle socialo-communiste sur les nationalisations relève tout entière de l'artifice et baigne dans l'irréalité.

En cette matière, le parti socialiste a fait l'option collectiviste dans son propre programme et dans le programme commun signé par lui en 1972 : peut-être à la légère, peut-être pour des raisons électorales, mais enfin il l'a fait. Par suite, le parti communiste a raison, dans sa logique, en montrant qu'il est futile ou malhonnête de vouloir s'arrêter en ce chemin à la moitié, sinon aux deux tiers du parcours. D'un autre côté, pour quiconque ne *croit pas, comme les marxistes,* que l'appropriation collective des moyens de production constitue une fin en soi, libérant l'univers de tous les maux, les nationalisations déjà acceptées ne répondent à aucune justification intelligible.

Prétendra-t-on que l'Etat ne possède pas ur arsenal suffisant de moyens pour orienter l'économie, avec sa législation, ses réglementations innombrables, sa fiscalité, ses pouvoirs sur le crédit, etc. ? Dira-t-on aux malheureux épargnants, devenus actionnaires de Pechiney ou de Rhône-Poulenc, qu'ils se sont indûment enrichis, depuis quinze ou vingt ans, aux dépens de la collectivité ? Cela ressemblerait à de mauvaises plaisanteries. Il est vrai que certains s'octroient des traitements excessifs, mais leur prélèvement ne fait, au total, qu'une goutte d'eau par rapport à la masse des salaires distribués, et, au surplus, de forts mauvais exemples sont donnés, à cet égard, précisément par les entreprises nationalisées.

En face de ces avantages fictifs, les inconvénients et les dangers ne se comptent pas. L'un des plus graves, à l'heure actuelle, tient à ce que les nationalisations exercent une séduction conservatrice. Elles encouragent à penser que toutes les entreprises, bien ou mal gérées, vivront paisiblement en gardant tout leur personnel affecté aux mêmes tâches, utiles ou non, avec quelques avantages supplémentaires, la collectivité prenant en charge le déficit. Mais le pire, sans doute, est qu'elles introduiraient les rivalités syndicales, la politique des parlotes et les surenchères démagogiques dans la direction des entreprises, qui n'ont sûrement pas besoin de ce puissant facteur d'incapacité et de paralysie.

On a publié autrefois des entretiens de M. Mendès France avec des socialistes étrangers situés très à gauche, MM. Nenni et Bevan, sauf erreur. Autant que je me souvienne, les interlocuteurs reconnaissaient que les entreprises nationalisées s'opposaient souvent plus énergiquement que les entreprises privées aux plans voulus par l'Etat. Il est clair qu'un gouvernement socialiste, prenant le pouvoir, et aux prises avec un grand nombre d'inévitables difficultés, se créerait une cause supplémentaire d'échec en jetant le désordre dans le fonctionnement des grandes entreprises, sinon en y *organisant l'anarchie* sous le couvert de l'autogestion.

M. Mendès France le pense très probablement. Qu'il répugne à le proclamer, *on* le conçoit. Néanmoins, lorsqu'il s'est acquis un respect que, pour ma part, je ne lui marchande pas, son courage à dire la vérité heurtait à l'occasion la gauche, la droite ou le milieu, indifféremment, et il ne ménageait pas les visions préconçues des idéologies. Il n'avait pas craint d'offenser le marxisme très cruellement, en ridiculisant le dogme de la paupérisation croissante et absolue du prolétariat. Ce n'est pas trop demander, il me semble que, lui et d'autres, aujourd'hui, fassent justice, dans leurs camps, de ces philosophies du dix-neuvième qui interdisent d'appréhender sérieusement les réalités présentes, et par là qui risquent de nous faire manquer l'avenir.

Ce n'est pas que je convie nos adversaires à une réconciliation dans quelque compromis social-démocrate, où les faiblesses du libéralisme se feraient excuser par celles du socialisme, les deux tendances se rejoignant, comme il est arrivé sous la IVe République, dans une politique d'opportunité et de facilité. Il est normal et sain que les hommes et les idées s'opposent, même âprement, devant le suffrage universel, qui en juge. Je prétends seulement que la France a trop de décisions à prendre pour qu'il soit permis d'égarer le débat dans les mythologies, les faux problèmes, les équivoques et les duperies : que c'est une trahison de la démocra*tie, de quelque haute conviction* que l'on se réclame, puisque l'on détourne ainsi la souveraineté *populaire d'une application effec*tive, et que c'est compromettre les meilleures chances de la nation.

Nous admettrons bien volontiers, dans ces conditions, que l'on discute nos propres vues et, le cas échéant, nous ne répugnerions pas à les rectifier sur une objection sérieuse.

Propositions

Pour résumer très sommairement les solutions qui nous *paraissent s'imposer :*

1° Nous inscrivons en priorité la lutte contre le chômage pour des raisons si évidentes qu'il est sans doute inutile de les énoncer. Nous ne pouvons pas admettre la thèse qui semble s'accréditer dans certains milieux et selon laquelle le chômage serait une contrepartie, sans doute fâcheuse, mais inévitable, des équilibres que l'on souhaite rétablir heureusement d'autre part ;

2° Le chômage ne pourra pas être éliminé sans un nouvel élan économique de grande ampleur. Cette relance ne saurait venir de la consommation sans déclencher une inflation incontrôlable et sans aggraver les coûts de production d'une manière incompatible avec le besoin d'exporter. Elle doit venir des investissements, d'ailleurs avec l'appui d'une panoplie de mesures anti-inflationnistes assez rigoureuses s'il le faut ;

3° Les investissements moteur de la relance dans l'immédiat, sont en même temps la condition des transformations à accomplir pour nous situer dans le nouvel âge de l'économie ;

4° Nouvelle croissance, nouvelle orientation de la croissance et investissements ne se conçoivent donc pas sans une planification nationale, instrument de volonté démocratique pour l'orientation de l'économie ;

5° La planification nationale permet seule d'imposer une politique d'ensemble en des matières telles que la fiscalité ou le régime de l'épargne, dont la réglementation obéit à l'heure actuelle aux vues étroites des bureaux, génératrices des grandes absurdités globales ;

6° En particulier, tout se passe comme si notre fiscalité avait voulu favoriser les emplois égoïstes ou stériles de l'épargne et pénaliser le plus possible les placements en actions, qui participent aux risques comme aux chances des entreprises françaises. Il faut faire exactement l'inverse. Nous souhaitons favoriser avant tout une large épargne populaire, directement associée au développement économique, génératrice d'emplois, facteur d'expansion, sur le plan national et régional. Les entreprises se trouveront ainsi en mesure de se procurer des fonds propres et de s'affranchir d'un endettement croissant envers les banques ;

7° L'Etat posède les moyens de faire respecter les orientations du Plan. Celles-ci doivent s'accompagner d'un desserrement des contraintes inutiles et des tracasseries paperassières, qui se sont multipliées justement au fur et à mesure que la planification nationale voulue par le général de Gaulle s'estompait au profit d'une technocratie, principalement exercée par le ministère des finances.

C'est ainsi que se caractériserait ce que nous avons appelé la nouvelle politique de l'économie.

⁂

Il est permis de critiquer, entre autres choses, le caractère relativement dirigiste de ces propositions. La place manque ici pour démontrer que la capacité d'adaptation spontanée du libéralisme à coups de faillites et de mises en chômage ne correspond plus aux conditions actuelles. D'autre part, en toute hypothèse, l'intervention de l'Etat est aujourd'hui nécessaire, avec ou sans planification : de sorte que le choix se réduit en fait à celui de la démocratie ou de la technocratie, des solutions d'ensemble ou des mesures de circonstances, de la nécessité claire ou des combinaisons échafaudées chaque fois dans le *mystère* des bureaux sous des pressions diverses.

Si nous avons raison là-dessus, les éléments responsables de la majorité et de l'opposition devraient en ce *moment* se préoccuper moins de mauvaise philosophie que de prévoir les déterminations concrètes de la planification nationale. Celle-ci sera une œuvre continue, préparée, décidée, corrigée, selon des procédures démocratiques faciles à imaginer, mais, d'ores et déjà, la réflexion des milieux politiques, aussi bien que des formations socio-professionnelles principalement intéressées devrait se porter sur les mutations qui seront demain nécessaires. La période électorale serait véritablement profitable à la démocratie si le pays prenait conscience en cette occasion qu'il lui importe avant tout de se décider pour le développement de l'énergie nucléaire et les économies d'énergie, pour les productions de hautes qualifications techniques et de forte valeur ajoutée, pour une puissante industrie agro-alimentaire, bref, pour ce qui constituera pratiquement la condition de sa décadence ou de son progrès.

⁂

En allant plus loin dans cette voie, un vrai réalisme démocratique autoriserait d'immenses espoirs qui cesseraient d'être fallacieux. Je n'en citerai qu'un, mais qui sera selon toute probabilité parfaitement réalisable ; il correspond à notre préoccupation constante, inhérente au gaullisme, d'assurer une vraie et égale participation de tous les Français aux bonnes chances comme aux responsabilités de leur destin collectif.

Les automatismes vont prendre en charge, de plus en plus, les besognes fastidieuses, répétitives et médiocrement rémunérées. L'effort accompli en matière d'éducation et de formation professionnelle aura, parallèlement, fait de chaque Français un technicien de bonne qualification. Parallèlement aussi, la classe ouvrière est en train de disparaître en tant que retranchée dans un mode de vie distinct et dans des goûts, des habitudes, des références intellectuelles qui l'opposaient aux autres éléments de la population. D'ores et déjà, il n'existe presque plus de barrières psychologiques, sociologiques, entre un jeune ouvrier et un étudiant fils de petit, moyen ou grand bourgeois, même si des inégalités subsistent encore. Au prix d'investissements certainement lourds, mais qui peuvent se calculer, un pays comme la France sera, s'il fait les options du progrès, en mesure de rehausser chaque année des centaines de milliers d'emplois pour les rendre plus productifs, plus intéressants et beaucoup mieux payés.

Nous pourrions donc, dans les dix prochaines années, nous rapprocher de la société sans classes, en vain promise par le marxisme. Nous aurions, en particulier, éliminé la condition ouvrière, en ce qu'elle a encore d'insatisfaisant. L'évolution est en cours, dans une assez large mesure, mais il dépend de nous de l'accélérer d'une manière décisive.

Pour ma part, je préférerais de beaucoup discuter avec qui voudra ce genre de question plutôt que de consacrer mon temps à combattre les puérilités de la logomachie révolutionnaire.

Et si certains nous prennent nos idées pour les proclamer à leur compte, eh bien ! tant mieux, ma foi.

JACQUES CHIRAC.

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les crédits du ministère de l'intérieur progressent de 25 %

Mercredi 2 novembre, en séance de nuit, sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.), l'Assemblée nationale examine les crédits du ministère de l'intérieur.

Rapporteur spécial, M. FOSSÉ (R.P.R.) indique que ces derniers s'élèvent à 17 milliards et progressent de 25 %, contre 12,5 % seulement pour l'ensemble du budget. Cette augmentation élevée tient essentiellement, précise-t-il, à l'évolution des crédits de fonctionnement de certains secteurs et à une forte augmentation des subventions d'équipement aux collectivités locales. Dans son rapport, il relève que le budget de la police (109 429 personnes) ne comporte aucune mesure spectaculaire mais un renforcement et une modernisation des équipements. Constatant d'autre part l'état de délabrement de la fiscalité locale et le blocage des réformes en cours, la commission des finances a demandé à l'unanimité qu'un calendrier précis de remise en ordre des finances locales soit élaboré. Elle a toutefois adopté les crédits présentés.

Dans son rapport pour avis (commission des lois) M. Limouzy (R.P.R.) insiste lui aussi sur la précarité de la situation financière des collectivités locales. Puis il observe que bien que les statistiques fassent aparaître globalement une stabilisation de la délinquance, son évolution est toujours inquiétante à Paris et dans les grands centres urbains.

Il évoque enfin les prises d'otages et demande que soient étudiés des textes répressifs mieux adaptés aux circonstances.

M. Christian BONNET, ministre de l'intérieur, articule son intervention autour des trois secteurs essentiels de son département :

1) LES COLLECTIVITES LOCALES. — Evoquant leurs difficultés financières, il insiste sur le progrès qu'a constitué la substitution du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) à l'ancienne taxe locale : les ressources du V.R.T.S. se sont accrues de 142 % de 1970 à 1976.

Il admet ensuite qu'une certaine souplesse pourrait être introduite dans la répartition des taxes et que des facultés de modulation plus large pourraient être laissées à l'appréciation des conseils municipaux. Il rappelle enfin le souhait exprimé par le président de la République : octroyer un plancher de ressources minimales aux communes les plus démunies ;

2° LA SECURITE CIVILE. — Dans le domaine de la sécurité routière, le ministre constate qu'en cinq ans, malgré une augmentation de près de 30 % du trafic, le nombre des décès provoqués par les accidents de la route a diminué de 20 %. Après avoir connu une « pointe » à dix-sept mille, ce chiffre s'établit, pour la première fois depuis 1965, au cours des douze derniers mois, à treize mille. Si l'on compare les neuf premiers mois de 1977 à la période correspondante de 1976, on constate une diminution de 2,3 % des accidents et de près de 10 % du nombre des tués. Il cite parmi les moyens opérationnels qui ont permis ces progrès le renouvellement du parc d'hélicoptères de la sécurité civile.

3° LA SECURITE PUBLIQUE. — Après avoir évoqué la *« montee des violences »*, M. Bonnet observe que dans un tel contexte la mission de l'Etat, *« qui ne peut être efficacement accomplie sans l'accord et le concours de tous les citoyens »*, vise trois objectifs :

— *Le développement de la prévention :* un grand effort d'équipement est consenti pour rendre plus efficace l'action des personnes en place. Les campagnes d'information et de prévention destinées à rendre l'opinion plus sensible à certains risques seront *poursuivies* et *amplifiées*, notamment en direction des jeunes et des personnes âgées ;

— *La lutte contre la délinquance :* les chiffres de 1976 font apparaître pour la première fois une baisse relative de la criminalité. Ce résultat demeure cependant fragile et il n'appelle aucun relâchement de vigilance. La qualité du système de transmission et la rapidité du traitement de l'information sont primordiaux. Pour l'année prochaine, il est notamment prévu d'étudier la possibilité d'automatiser les fichiers d'empreintes digitales. Enfin, le projet de budget marque un progrès sensible dans la modernisation des locaux de police ;

— *Le maintien de la sécurité de l'Etat.* Le ministre s'attache à préciser la « philosophie » qui inspire le gouvernement dans la lutte contre le terrorisme *(voir page 5)*. Il conclut :

« Est-il normal, demande M. GINOUX (Réf., Hauts-de-Seine), *de se faire rosser et voler en plein jour dans le parc de Sceaux ? ».*

M. BOULAY (P.S., Puy-de-Dôme) craint que le rapport Guichard ne disparaisse dans un tiroir.

M. EHRMANN (P.R., Alpes-Maritimes) dresse le bilan de l'indemnisation des rapatriés et rappelle la nécessité d'un effort national en leur faveur.

« Le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, demande M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), *deviendrait-il le docteur Miracle d'une thérapeutique dont on aurait exclu* a priori *toute médication financière, alors que dans le diagnostic chacun reconnait que la maladie principale dont souffrent les communes est financière. »*

M. FRÊCHE (P.S., Hérault) constate que, alors que les tâches de la police s'étendent, ses conditions de travail se détériorent et l'insécurité s'accroît. M. MONTAGNE (réf., Eure) souligne l'importance des juridictions administratives et s'inquiète du ralentissement de leur fonctionnement. Opinion partagée par M. DEGRAEVE (R.P.R., Marne). Pour M. FREDERIC-DUPONT (app. P.R., Paris), la police *« a bien du mérite à garder le moral, alors qu'elle affronte sans cesse de grands dangers ».* M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) accuse le pouvoir de développer l'arbitraire, la violence, l'illégalité, l'autoritarisme et de laisser se développer *« les polices parallèles et les polices privées au service du grand patronat, polices où se retrouvent les pires truands »*. Son parti demande la dissolution immédiate des milices patronales. Quant à son groupe, il votera contre le budget.

M. CRESSARD (R.P.R., Ille-et-Vilaine) dit qu'il faudrait mettre au point un nouveau mode de calcul des indemnités des élus locaux, ainsi qu'un nouveau statut qui rendrait ces derniers plus indépendants. M. BENOIST (P.S., Nièvre) estime que les concours de l'Etat aux collectivités ne seront pas accrus en 1978 par rapport à 1977. Pour M. HAMEL (P.R., Rhône) *« l'opinion en a ras-le-bol, la police en a plein le képi et C.R.S. et gendarmes plein le casque ».*

M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) déplore l'insuffisance des crédits affectés à l'indemnisation des rapatriés.

« La violence d'agression, constate M. FANTON (R.P.R., Paris) *augmente en particulier dans la région parisienne. »* Le député regrette d'avoir voté la réforme de la police parisienne qui, à son avis, n'a donné que de mauvais résultats. M. DUPILET (P.S. Pas-de-Calais) déplore l'insuffisance des effectifs du personnel de préfecture. Enfin M. BIGNON (R.P.R., Somme) souhaite que le Parlement réfléchisse aux moyens de sortir les collectivités locales de l'impasse financière.

Prenant ensuite la parole, M. BECAM, secrétaire d'Etat chargé de scollectivités locales, observe notamment que le rapport Guichard n'engageant pas le gouvernement, il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il ne soit pas appliqué. Il affirme que le gouvernement respectera scrupuleusement l'autonomie communale.

Répondant aux orateurs, M. Bonnet revient notamment sur les problèmes de sécurité et précise qu'en 1977 la police nationale a consacré 70 % de son temps à des activités strictement opérationnelles. Pour ce qui est de Paris, il rappelle que depuis le 3 octobre dernier ont été créées une compagnie spéciale du métro et des unités mobiles de sécurité. *« En quinze jours,* précise-t-il, *plus de cinq mille cinq cents établissements ou immeubles ont été visités. »* Pour terminer, le ministre se déclare surpris qu'aucun orateur n'ait insisté sur la nécessaire adaptation à la *« guérilla urbano-industrielle ». « La France,* conclut-il, *donnera l'exemple d'une calme fermeté. »*

Les crédits du ministère de l'intérieur sont finalement adoptés, la séance étant levée jeudi à 1 h. 45.

PATRICK FRANCÈS.

L'ORDRE DU JOUR

La conférence des présidents, qui s'est réunie mercredi 2 novembre à l'Assemblée, a établi l'ordre du jour des séances :

— Vendredi 4 novembre. — Matin : budget du commerce extérieur.

— Lundi 7 novembre. — Après-midi à 16 heures : budget de la jeunesse et des sports.

— Mardi 8 novembre. — Matin, après-midi à 16 heures, et soir : budgets des universités et des affaires étrangères.

— Mercredi 9 novembre. — Matin, après-midi (après les questions au gouvernement à 15 heures) et soir : budgets de l'information et de la défense.

Police : une modernisation curieusement comprise

C'en est bien fini de la politique de grandeur — à plus d'un égard inquiétante il est vrai — inaugurée jadis par M. Raymond Marcellin : la police nationale va devoir une nouvelle fois se contenter en 1978 d'un budget d'austérité, même si l'augmentation nominale des crédits (7,368 milliards de francs, + 14 % par rapport à 1977) peut laisser penser le contraire.

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs n'augmenteront pas d'une seule unité, demeurant fixés, tous services confondus, à 109 429. L'augmentation des dépenses de fonctionnement (près de 14 %) servira en grande partie à financer l'alignement des carrières de la police sur celles de la gendarmerie et la mise en œuvre de la réforme des structures des corps de commandement réalisée cette année. La notable progression des dépenses d'équipement (+ 16,20 %) fait suite pour sa part à une année moins faste. Le parc automobile, défavorisé en 1977, devrait ainsi s'accroître de 800 véhicules (la police en compte plus de 16 600, dont 9 700 à quatre roues), tandis que 3 millions iront au matériel de transmission (1 000 postes de radio supplémentaires seront mis en service) et autant à l'informatique, permettant à terme, selon le ministre de l'intérieur, de relier chaque policier à son commissariat et de lui fournir instantanément toutes les informations souhaitées.

Pour l'administration, la modernisation de la police passe donc par le matériel plutôt que par les hommes. Réaction contrainte dans une période de « vaches maigres » ou stratégie à long terme ? Il serait dangereux de croire que la sécurité des Français puisse reposer seulement sur les gadgets électroniques, les fichiers et les talkies-walkies. L'impression d'insécurité ne peut s'apaiser que grâce à l'élément humain. La protection est avant tout une affaire de présence. Pour y parvenir, l'augmentation des effectifs n'est pas forcément une solution. Mieux vaudrait, surtout en une conjoncture difficile, se préoccuper de leur emploi — trop de policiers sont encore occupés à des tâches totalement étrangères à leurs fonctions, tandis que les services actifs manquent cruellement de personnel, ainsi que l'a souligné la récente campagne du Syndicat général de la police, — mais aussi de leur qualité. Tous les syndicats s'accordent à juger insuffisante la formation, notamment dans les corps intermédiaires (inspecteurs) et subalternes (gardiens de la paix, enquêteurs). Or, aucune inscription au titre des mesures nouvelles ne figure dans le prochain budget pour la formation, ce qui signifie qu'en valeur réelle les crédits de ce chapitre seront inférieurs à ceux de cette année. En définitive : une modernisation curieusement comprise...

JAMES SARAZIN.

Les commissions de la défense et des finances présenteront des amendements au projet de budget militaire pour 1978

Pendant plus de deux heures et trente minutes, la commission de la défense à l'Assemblée nationale a entendu, mercredi 2 novembre, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sur le projet de budget militaire pour 1978.

Après avis de ses rapporteurs, la commission a décidé de ne pas approuver les crédits d'équipement militaire (titre V de la loi annuelle de finances) et elle se réunira, la semaine prochaine, avant la séance publique de l'Assemblée nationale consacrée, le 9 novembre, à l'exament du projet de budget militaire, pour déterminer son attitude finale. Comme la commission des finances, qui se réunit ce jeudi 3 novembre pour entendre M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe et rapporteur spécial du budget de la défense. Il est vraisemblable que la commission de la défense adoptera des amendements au projet de la loi de finances en vue de modifier les propositions financières de M. Bourges.

Entre le ministre de la défense et les rapporteurs de l'Assemblée nationale (« le Monde » du 29 octobre), le différend porte principalement sur la décision gouvernementale d'ajourner la construction d'un sixième sous-marin nucléaire et sur l'insuffisance du budget de la marine. M. Bourges conteste, en particulier, que, comme l'affirme M. Raoul Honnet, député républicain de l'Aube et rapporteur du budget d'équipement militaire, les crédits de construction des bâtiments de surface augmentent à peine de 0,3 % en 1978, passant de 798 millions de francs en 1977 à 800,4 millions l'année prochaine. Le ministre de la défense a, néanmoins, reconnu que les crédits attribués à la marine « constituaient le point faible du budget militaire ».

POINT DE VUE

Plaidoyer pour un nouveau plan naval

par MICHEL DE BENNETO (*)

EN 1976, le Parlement a approuvé la loi de programmation des dépenses militaires, présentée par le gouvernement, pour la période allant de 1977 à 1982. Ce texte avait été élaboré en tenant compte des difficultés rencontrées précédemment lors de l'exécution des lois de programme.

Tout d'abord — et ceci constituait une décision courageuse — le gouvernement proposait d'arrêter la décroissance ininterrompue des crédits militaires depuis plus de dix ans, en francs constants. Il fixait le montant du budget de la défense pour la durée de la programmation par référence au budget de l'Etat, une proportion croissante étant prévue de 17,5 % en 1977 jusqu'à 20 % en 1982.

En effet, la part des crédits militaires dans le budget de l'Etat se montait à plus de 20 % avant 1968 et, régulièrement en baisse depuis lors, elle n'atteignait plus que 17 % en 1976. Rapporté au produit national brut, le budget des armées — gendarmerie incluse, pensions exclues — s'abaissait jusqu'à 3 %. On soulignait volontiers, dans les milieux gouvernementaux, la modicité de ce prélèvement en indiquant qu'une bonne gestion permettait de réaliser les programmes militaires français à un coût qui étonnait les pays voisins.

Ceux-ci n'avaient pas tort de s'étonner, car nous vivions sur une double illusion.

La première illusion était de croire que l'on pouvait, dans la France d'aujourd'hui, se dispenser longtemps d'accorder aux militaires des soldes convenables, en rapport avec la compétence qu'on leur demande et les servitudes de leur état.

La deuxième illusion était de croire que, dans une période où les équipements militaires coûtent, en francs constants, de plus en plus cher, on pouvait bâtir des programmes ambitieux pour nos armées en utilisant pour les finances des sommes représentant un pouvoir d'achat régulièrement décroissant.

Il est inutile d'aller chercher ailleurs la cause des insuffisances chroniques des crédits d'équipement de nos armées au cours de l'exécution des deuxième et troisième lois de programme. L'enveloppe globale étant trop faible, l'on ne pouvait atteindre un objectif qu'en renonçant à un autre.

C'est ainsi que de 1965 à 1970, pendant la deuxième loi de programme, on a donné la priorité aux forces nucléaires : le transfert des crédits s'est effectué aux dépens des forces classiques. Les programmes correspondants ont été modifiés et amputés. Pour payer les augmentations de coût unitaire, on a réduit le nombre des matériels.

L'exécution de la troisième loi de programme, de 1970 à 1975, n'a pas échappé non plus à ces phénomènes de transfert à l'intérieur d'une enveloppe insuffisante et a été particulièrement affectée par des hausses économiques très largement supérieures aux prévisions.

La loi de programmation de 1976, en posant le principe d'une indexation du budget de la défense sur celui de l'Etat et d'un retour à un pourcentage relatif de ces budgets de l'ordre de 20 %, visait à rétablir une situation longtemps compromise par des erreurs ; on ne pouvait que se féliciter de ce changement opportun, au moins dans la majorité, et, répétons-le, courageux en période de difficultés économiques.

Trop cher payer ?

Le projet de budget pour 1978 — deuxième année d'exécution de la loi de programmation — vient cependant d'être sévèrement critiqué par les commissions compétentes de l'Assemblée nationale — finances et défense, — et le titre V du projet de budget militaire (équipement) a été rejeté par la commission de la défense.

Deux problèmes expliquent essentiellement cette prise de position défavorable. Ils intéressent tous deux la marine nationale.

Le premier problème est, surtout, d'ordre national et concerne la force nucléaire stratégique ; il s'agit de savoir si, après l'intense effort technique, financier et industriel accompli dans ce domaine depuis plus de quinze ans, nous devons mettre en œuvre, au cours de la prochaine décennie, quatre sous-marins opérationnels, ou seulement trois. Compte tenu des bâtiments immobilisés par les grands carénages, intervenant tous les cinq ans environ, et par les refontes qui permettront d'installer à bord des sous-marins de la force stratégique des missiles d'un nouveau modèle — le M-4, à charges multiples, — il faut mettre en chantier un nouveau bâtiment, qui entrera en service vers 1985, si nous voulons disposer de quatre sous-marins opérationnels entre 1982 et 1990, et par la suite de deux patrouilles permanentes à la mer ; nous pouvons nous dispenser de cette construction si nous estimons que trois sous-marins opérationnels suffisent, ce qui implique que la permanence de deux patrouilles n'est pas considérée comme impérative.

Le coût de ce sixième sous-marin nucléaire lance-missiles représente une dépense marginale par rapport au budget d'équipement de la défense : 0,5 % environ pendant sept ans, ce qui est la durée de sa construction. Est-ce trop cher payer pour disposer d'un niveau permanent de forces sous-marines stratégiques qui correspond à un potentiel de destruction susceptible de faire réfléchir n'importe quelle nation, fût-ce une super-puissance, qui envisagerait de s'attaquer à nos intérêts vitaux ?

Je ne le pense pas, et les prochains débats parlementaires permettront de savoir si ce sentiment est largement partagé, ce que semble indiquer le vote positif de la commission de la défense de l'Assemblée à ce sujet.

Le deuxième problème est d'ordre naval, mais je dirai qu'il est aussi d'ordre national.

Le budget de la défense proposé au Parlement pour 1978 est bon dans son ensemble ; il est mauvais dans ses chapitres concernant la marine. Malgré la mise en œuvre d'une programmation militaire, nous sommes en train de revenir aux errements du passé où, les objectifs étant fixés, l'attribution de crédits insuffisants conduisait, *nolens volens*, à remettre en cause la réalisation des équipements prévus.

Prenons quelques exemples. En 1976, pour permettre l'attribution de crédits à d'autres programmes, le gouvernement a décidé l'arrêt de la construction du sixième sous-marin nucléaire lance-missiles, du type *Redoutable*, entreprise à l'arsenal de Cherbourg, et le report de la construction d'un porte-hélicoptères, prévu dans la loi de programme, qui devait être confiée à l'arsenal de Brest.

La plupart de nos escorteurs ont été construits, avec une aide américaine dans un intervalle de temps assez court : ils atteignent actuellement vingt ans d'âge et leur remplacement doit être prévu, sur cinq à huit ans environ, pour permettre un échelonnement raisonnable des constructions.

En compensation de l'annulation de la commande de deux gros bâtiments, il était possible sur le plan industriel de procéder, de façon progressive, au renouvellement de nos escorteurs, et aussi à la constitution d'une flotte de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, dont un seul exemplaire est susceptible, actuellement, d'entrer en service avant 1982, date à laquelle nos sous-marins classiques, à propulsion diesel-électrique, encore en service, approcheront de vingt ans d'âge à quatre exceptions près.

Des à-coups

Or, qu'avons-nous constaté ? Deux corvettes anti-sous-marines se trouvent en construction à Brest. Il a été prescrit d'allonger leur durée de construction pour l'une, le *Dupleix* de neuf mois, pour l'autre, le *Montcalm* de dix-huit mois. Le troisième pétrolier-ravitailleur d'escadre, dont la dépêche de mise en chantier a été signée en 1977 par le ministre de la défense, en avance sur la programmation, est prévu pour être construit en cinq ans au lieu de trois (1).

Les raisons qui motivent ces décisions, irrationnelles sur le plan industriel, sont d'ordre budgétaire. La marine ne dispose, en effet, pour les constructions neuves de la flotte, que d'un crédit tout à fait insuffisant pour permettre le renouvellement de ses unités.

Ce sont là, dira-t-on peut-être, des péripéties, sans doute malheureuses, mais qui ne mettent pas en cause les objectifs finaux.

Reportons-nous aux décisions, d'ordre gouvernemental, intéressant la marine. En février 1972, Georges Pompidou, président de la République, signait un décret précisant la composition de la flotte militaire française.
est résultée.
Aucune traduction budgétaire n'en

Le plan bleu, découlant du décret présidentiel, visait à donner à la flotte un tonnage de l'ordre de 360 000. Il est mort faute de cohérence entre ses ambitions — qui n'étaient pas illégitimes — et les possibilités budgétaires de notre pays.

Aujourd'hui, rien n'est, à mon avis, irrémédiablement compromis en ce qui concerne la marine nationale, mais il est temps qu'un nouveau plan naval soit défini qui constitue un objectif où soit assurée cette cohérence indispensable entre les ambitions et les moyens financiers.

A défaut d'un tel contrat, ce sont des arbitrages budgétaires qui, par à-coups sucessifs, guideront cahin-caha notre politique navale, domaine où l'improvisation est exclue.

On objectera peut-être que les arbitrages budgétaires, défavorables ou peu favorables à la marine, traduisent une évolution inéluctable. Je répondrai à cela deux choses : tout d'abord, si tel était bien le cas, il serait nécessaire que les autorités qui sont à la tête de notre pays le disent clairement, ce qui n'apparaît pas aujourd'hui : il suffit de lire leurs déclarations pour se convaincre qu'elles ont, au contraire, des ambitions maritimes pour la France.

En second lieu, je répondrai qu'à l'intérieur d'un budget de la défense du volume actuel, il est parfaitement possible de dégager les crédits nécessaires pour équiper les armées, à la condition d'avoir des programmes raisonnables et la volonté de financer en totalité un nombre limité de programmes.

A quoi servent, dans un conflit moderne, des hommes nus, sans matériels ? Peu avant la guerre de 1939, hésitant entre le cheval et le moteur, on avait organisé dans l'armée française des divisions de cavalerie mixtes, hippomobiles, qui se sont révélées inutilisables au cours des opérations.

Ne retombons pas dans des compromis du même genre qui nous conduiraient à disposer d'équipements hétéroclites et inadaptés, venus au monde au fur et à mesure d'arbitrages budgétaires sans cohérence véritable.

Demandons au gouvernement de définir un nouveau plan naval. Alors, comme à Fontenoy, ainsi que le rappelait le président de la République à un autre propos, en juin 1976, commencera, dans l'action, le temps de se taire...

(*) Vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, député R.P.R. du Finistère.

(1) La quatrième corvette anti-sous-marine inscrite au budget de 1977 n'a pas encore fait l'objet d'une commande.

Le Monde

société

LA COUR DE PARIS DIRA LE 16 NOVEMBRE SI Me CROISSANT DOIT ÊTRE EXTRADÉ

Le procureur général s'en prend aux « semeurs d'apocalypse »

L'audience s'est achevée dans la nuit, ce jeudi 3 novembre, à 0 h. 25, après neuf heures de débats presque ininterrompus. Cette précision à elle seule donnerait une indication sur l'importance accordée à l' « affaire Croissant », si les discussions des trois premières audiences, les récentes déclarations de membres du gouvernement français, les multiples informations en provenance d'outre-Rhin et les nombreuses réactions hostiles à la demande d'extradition n'avaient déjà défini l'enjeu de cette affaire, tant au regard des principes juridiques que de la situation politique. Mais deux faits ont encore davantage souligné la gravité de ce procès et ont donné une plus lourde mesure des intérêts qui s'y opposent. Deux faits qui chacun n'avaient guère eu de précédents jusqu'alors.

D'une part, quatre avocats étrangers — belge, espagnol, italien et allemand — sont venus donner un caractère « européen » à cette cause, en participant directement à la défense de Me Klaus Croissant aux côtés des avocats français de ce dernier. D'autre part — et ceci était bien plus inattendu, — M. Franck, avocat général, n'occupait plus le siège du ministère public, car M. Paul-André Sadon, procureur général de la cour d'appel de Paris, s'est lui-même prononcé devant la chambre d'accusation en faveur de l'extradition de l'avocat ouest-allemand.

L'arrêt par lequel la chambre d'accusation doit donner son avis sur cette question sera rendu le 16 novembre.

Pour justifier son inhabituelle présence, dont il a été le seul à dire qu'elle n'avait pas de quoi « surprendre », M. Sadon a expliqué qu'il devait « *assumer pleinement et publiquement* (ses) *responsabilités à cause de l'agitation provoquée par cette affaire, des réunions, recueils de signatures, manifestations et campagnes de presse dont elle a été l'occasion ou le prétexte* ». L'un des défenseurs, Me Roland Dumas, l'a, à cet instant, interrompu pour ajouter insidieusement : « *...et à cause des dernières déclarations d'un ministre, le vôtre...* » L'avocat faisait ici allusion aux propos de M. Alain Peyrefitte qui, à quelques jours de l'audience, avait déclaré, en faisant état du cas de Me Croissant : « *Il n'est pas possible que la France devienne une terre d'asile pour les terroristes.* » (*Le Monde* du 25 octobre.)

Continuant ses explications après cet incident — qui ne devait pas être le seul dans un climat de tension et de vive discussion, — M. Sadon a précisé : « *Lorsque des magistrats sont l'objet de menaces, c'est le rôle de ceux qui sont les responsables de la juridiction d'être à l'audience pour clamer leur indignation.* » Pour donner un exemple de ces « menaces », le procureur a cité le passage suivant d'un article paru, le matin même, dans un journal qu'il n'a pas nommé : « *Si les juges français prennent la décision scélérate d'extrader Croissant, nous leur ferons payer cette iniquité.* » Cette citation devait donner lieu à contestation, la défense faisant remarquer que celle-ci avait été « tronquée » (1).

Puis M. Sadon a fait part d'une seconde raison de sa présence en soulignant que, un avocat se trouvant au banc des accusés, la liberté des droits de la défense allait être en question, et il a déclaré à ce propos : « *J'ai considéré qu'il était de mon devoir (...) de vous exposer où était la liberté et à partir de quelle limite cessait cette liberté pour devenir une complicité.* »

Pour conclure à la conformité de la demande du gouvernement ouest-allemand avec la loi du 10 mars 1927, sur les extraditions et la convention franco-allemande signée le 29 novembre 1951, M. Sadon a successivement examiné les deux mandats d'arrêt internationaux sur lesquels se fondent cette demande. Il a précisé qu'aux termes du premier mandat, établi le 15 juillet dernier par le tribunal de Stuttgart, Me Croissant était poursuivi pour aide à une association de malfaiteurs (les membres du groupe Baader, ses anciens clients), avec cette circonstance aggravante qu'il était considéré comme un « *meneur* » ou « *une personne se tenant dans l'ombre, à l'arrière-plan* ». Mais parmi les nombreux faits énoncés par les autorités allemandes à l'appui de cette accusation, le représentant du ministère public n'en retiendra qu'un seul : avoir fourni des « *moyens de correspondance* » à l'association incriminée, car seul ce moyen est punissable en droit français.

Au sujet des accusations portées dans le second mandat d'arrêt, établi le 30 septembre dernier par la cour de justice fédérale de Karlsruhe, M. Sadon a fait remarquer que les faits visés ont été commis après la promulgation en R.F.A., le 18 août 1976, d'une nouvelle loi qui transforme la « *formation d'associations criminelles* » en « *formation d'associations terroristes* », et prévoit une augmentation de la peine maximale de cinq à dix ans. Selon ce mandat, Me Croissant *aurait* notamment favorisé le meurtre de plusieurs policiers, celui du procureur général fédéral, M. Buback, le 17 avril 1977 à Francfort ; celui de M. Jurgen Ponto, un banquier tué le 30 juillet dernier, ainsi que l'enlèvement, le 5 septembre, de M. Hanns-Martin Schleyer, dont le corps a été retrouvé à Mulhouse le 19 octobre. La défense fera remarquer que lorsque ces derniers attentats ont été commis, Me Croissant se trouvait déjà en France et que, depuis le 30 septembre, il y est incarcéré. Il est néanmoins précisé dans le dossier allemand que le cabinet de Me Croissant a servi de « *réserve opérationnelle* » et de « *couverture légale* ».

« L'attitude européenne »

Niant formellement tout caractère politique à cette affaire, le procureur général a déclaré que le « *droit moderne* » laissait entendre que le but politique de la personne poursuivie ne pouvait être invoqué « *lorsque les moyens employés revêtent, en raison de l'horreur qu'ils suscitent au sein de la collectivité où il sont utilisés, un caractère particulièrement odieux* ». M. Sadon a ajouté que le projet de convention européenne sur le terrorisme — qui n'est pas encore ratifiée — allait « *dans le même sens* ». Il a précisé que ce texte (très discuté pour son caractère exceptionnel) indiquait clairement ce que l'on pouvait considérer aujourd'hui comme l' « *attitude européenne* », vis-à-vis des « *actes de violence particulièrement dangereux pour la vie sociale* ».

Le procureur général mettait là le doigt sur l'un des « *poids* » de cette affaire: l'« *attitude européenne* ». Il affirmait que la convention franco-allemande d'extradition passant sous silence la possibilité — prévue par la loi de 1927 — de mettre en cause le caractère politique de la démarche du gouvernement requérant, il n'y avait pas lieu de poursuivre l'examen.

Dans sa conclusion, M. Sadon a soudain cessé d'employer le conditionnel en parlant des accusations portées contre Me Croissant : « *Par la fourniture de renseignements*, a-t-il déclaré, *par son rôle d'agent de liaison entre les membres détenus de la bande à Baader et les autres non détenus, Croissant a transformé son cabinet d'avocat en point d'appui opérationnel, détournant ainsi la liberté qui est celle de son statut en le mettant au service des semeurs d'apocalypse.* » « *A la terreur, au nihilisme*, a dit M. Sadon, *répondons par la justice telle qu'elle est organisée par nos conventions internationales, car refuser l'extradition dans une affaire comme celle-ci aboutirait (...) à faire triompher la tactique qui était celle de Baader, c'est-à-dire le retour à la loi de la jungle (...). L'entreprise terroriste, en se livrant méthodiquement au meurtre et en semant aveuglement la terreur par l'élimination d'innocents, par la contrainte, par le chantage, met en péril l'ensemble des valeurs qui sont l'essence de notre civilisation.* »

Le procureur général a terminé son réquisitoire sur cette « *condamnation* » : « *Les agissements de M. Croissant doivent recevoir l'indispensable et juste sanction que prévoient les lois de son pays.* » Puis, soulignant ce qui, selon lui, rentre également dans le cadre de cette affaire, il a ajouté : « *Son extradition s'impose en tant que contribution tangible à la lutte contre les tentatives de destruction qui, quels que soient nos terroristes nationaux, nous menacent tous.* »

L'exemple des criminels nazis

Pour répliquer à ces accusations, Me Croissant a notamment déclaré : « *On dit que mon cabinet de Stuttgart était un repaire de malfaiteurs. Mais comment cela aurait-il été possible alors que, depuis des années, j'étais constamment surveillé, écouté, et que de nombreuses perquisitions ont eu lieu chez moi. Trois cents de mes dossiers ont été ainsi contrôlés, et à tout moment mes visiteurs étaient interrogés. Toutes ces allégations sont inadmissibles.* »

« *Le soupçon généralisé, voilà une nouvelle méthode d'accusation que l'on ne peut accepter* », a déclaré Me Serge Moureaux, avocat au barreau de Bruxelles, après avoir précisé, au nom des autres avocats européens : « *Ce n'est pas le procès de Baader qui nous amène ici mais celui que l'on est en train de faire à la défense.* » De son côté Me Christino Alberti, du barreau de Madrid, a posé cette question : « *S'agit-il d'un nouveau pacte étendu à l'ensemble de l'Europe ?* », avant d'indiquer que « *même sous le régime de Franco on n'avait jamais porté atteinte de cette manière aux droits de la défense* ». Un avocat italien, Me Marco Zanotto, de Bologne, a ajouté, lui aussi, que l'on pouvait épouver « *les plus vives caintes* » devant « *la volonté allemande d'exporter un modèle juridique nouveau* ». Puis s'exprimant au nom de trois autres de ses confrères ouest-allemands, Me Hans-Heinz Heldmann, du barreau de Darmstadt, qui avait remplacé Me Coissant losque ce dernier avait été écarté de la défense d'Andreas Baader, a rappelé que près de soixante-dix avocats en R.F.A. sont pousuivis actuellement « *pou leurs activités légitimes de défenseur* ».

Me Jean-Jacques de Felice a déclaré que la « *défense internationale* » de Me Croissant à ce procès était une « *défense adaptée* » puisque le gouvernement ouest-allemand tentait d' « *internationaliser* » cette affaire. Il a, d'autre part, rappelé qu'en Fance duant la guee d'Algéie, un goupe d'avocats avaient été suspectés « *d'allégeance* » au F.L.N. et, eux aussi, de complicité avec les membres de cette organisation qu'ils défendaient. « *Mais la justice française les avait elaxés* », a pécisé l'avocat, avant d'ajouter que la chambre d'accusation de Pais avait eu, jusqu'à présent et dans des décisions récentes, une jurisprudence constante lorsque le caractère politique d'une extradition pouvait être invoquée. Il a souligné que cette juridiction n'avait, dans de tels cas, jamais donné un avis favorable à la demande de l'Etat requérant.

« *Pour la première fois, on vous demande de renoncer à votre jurisprudence, à la loi et à nos principes fondamentaux* », a déclaré Me Joe Nordmann en s'adressant aux juges de la chambre d'accusation. Il a indiqué que ces principes interdisaient à la fois l'extradition, pour des raisons politiques, et toute atteinte aux droits de la défense. Me Nordmann devait ensuite énumérer la liste des « *criminels de guerre nazis* », poursuivis ou dénoncés en France, que le gouvernement de Bonn avaient refusé d'extrader ou de juger. Il devait aussi dénoncer la protection accordée en Allemagne au colonel SS Herbert Kappler, récemment évadé d'Italie.

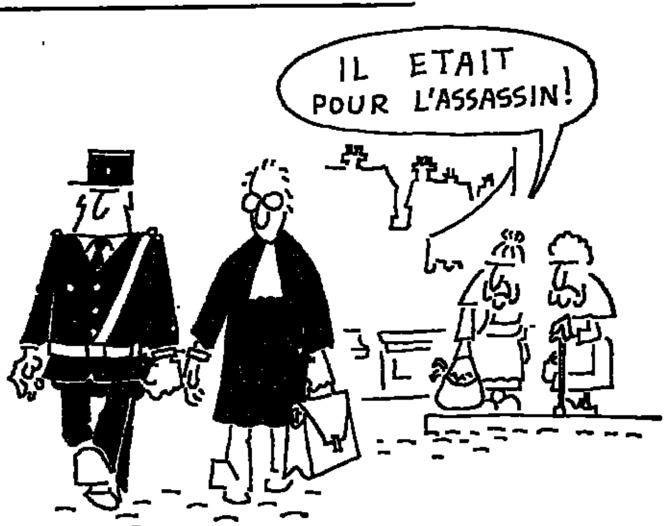
Atteinte « à l'ordre établi »

Me Roland Dumas a fait observer, en se livrant à une longue et minutieuse analyse du dossier, que le procureur général avait lui-même écarté certaines allégations contenues dans le premier mandat d'arrêt. « *S'il n'en reste que ce que vous dites*, a-t-il répondu à M. Sadon, *on comprend pourquoi le second mandat est arrivé. La matière de la première partie du dossier était insuffisante, aurait-on fait savoir au gouvernement de Bonn. Alors les autorités ouest-allemandes ont ensuite trop bien fait les choses...* » L'avocat a dénoncé l'outrance de la qualification de certains faits énumérés dans le dossier : « *Provocation d'une explosion l'énergie nucléaire (sic), abus de rayons ionisés, provocaiton d'une inondation mettant la vie en péril, empoisonnement constituant un danger public, etc.* »

Me Dumas devait, d'autre part, contredire le procureur général en affirmant que la loi de 1927 s'appliquait systématiquement sur tous les points qui ne sont pas prévus et réglés par les conventions internationales. Il a déclaré que dans ces conditions, même si la convention franco-allemande de 1951 ne le spécifiait pas, la chambre d'accusation devait dire si la demande d'extradition n'était pas faite par le gouvernement de Bonn pour des raisons de caractère politique. Il a ajouté, à ce propos, que le dossier transmis par les autorités ouest-allemandes contenaient des indications évidentes, puisqu'il y est fait mention d'atteinte à la « *sûreté de l'Etat* » et à l' « *ordre établi* », termes que, selon la jurisprudence d'autres chambres d'accusation, on considère ocmme des motifs d'ordre politique.

FRANCIS CORNU.

(1) Il s'agissait du quotidien *Rouge* et la phrase complète était celle-ci : « *Si le gouvernement et les juges prennent la décision scélérate d'extrader Croissant, nous leur ferons payer cette iniquité en redoublant d'activité militante avec ceux qui luttent en R.F.A. Si Croissant n'est pas extradé, nous nous battrons pour sa libération immédiate et l'asile politique.* »



(Dessin de KONK.)

Une seule explication

Visé par deux appareils d'Etat, l'Allemand et le Français, l'un qui le tient, l'autre qui l'exige, Me Klaus Croissant méritait malgré tout mieux que les excès et les insuffisances qui marquent son procès.

Les insuffisances sont contingentes. Elles contribueront pourtant à donner une image défavorable de la justice française aux nombreux étrangers présents : avocats et journalistes. Ils ne manqueront pas de rapporter dans leur pays qu'un homme qui jouait liberté et avenir a vu son procès continuer dans la nuit, au-delà de la fatigue de tous, magistrats compris, parce que le lendemain la salle était occupée par d'autres causes. On ignorait jusqu'à présent que le Palais de justice de Paris fut un deux-pièces, cuisine.

Les excès sont plus graves. Ils se résument en peu de mots. On en fait trop. Les apparences ne sont même plus sauvegardées. C'est le procureur général M. Paul-André Sadon — fait sans précédent dans la mémoire contemporaine (1) *— qui, en personne, « monte » à l'audience. Son collaborateur, M. Pierre Franck, n'avait pourtant pas jusqu'à présent fait preuve d'indolence. Sa formule du 24 octobre, « les droits de la défense ne doivent pas être confondus avec le droit des avocats au week-end » avait montré qu'il ne s'en laissait pas compter.*

Le défaut de combativité ne peut donc expliquer qu'il ait été rejeté au second plan, non plus que sa méconnaissance du dossier ou des consignes. M. Sadon sait entendre et se faire obéir. Donc, pourquoi ?

Les prétendues menaces des amis de l'avocat contre les magistrats ? Jusqu'à présent, seul le Syndicat de la magistrature a été victime d'un attentat. Mais il est hostile à l'extradition.

Le chef du parquet général serait meilleur orateur que son collaborateur ? Personne ne peut croire à un tel argument. Ce qui est voulu est clair et connu. L'art oratoire n'est pas en cause. Alors ?

Puisque la symétrie n'a pas joué, puisque le premier président n'est pas venu siéger sur-le-champ (il n'y a pas que le protocole qui l'eût voulu), face au procureur général, debout, il ne reste plus guère qu'une seule explication. Elle n'est pas de bon aloi. Le procureur général se flatte de n'être pas un rêveur. Il a raison. Mais il ne déteste pas la symbolique. Sa présence marquait, par le recours à la crainte révérentielle, tout le prix que le gouvernement français attache à la thèse... du gouvernement allemand. Chacun ne l'avait-il pas compris ? — Ph. B.

(1) D'après la plaidoirie de Me Roland Dumas, l'un des avocats de Me Croissant, il faut remonter jusqu'au 10 janvier 1894. Ce jour-là, Auguste Vaillant comparaissait pour avoir, le 9 décembre précédent, lancé une bombe à la Chambre des députés ; il y eut de nombreux blessés. Voulant protéger les magistrats qu'il estimait menacés, le procureur général de la Seine occupait personnellement le siège du ministère public. Le procès dura une journée : Auguste Vaillant fut condamné à mort et exécuté le 5 février suivant.

FAITS ET JUGEMENTS

Appels en faveur d'un délégué des Algériens en Europe.

Au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Hubert Ruffe (P.C., Lot-et-Garonne) vient d'attirer, dans une question écrite, l'attention du premier ministre sur les « *conditions scandaleuses* » dans lesquelles M. Moktar Ayadi, délégué départemental et responsable de la section bordelaise de l'Amicale des Algériens en Europe, a été expulsé, samedi 29 octobre, du territoire français (*le Monde* du 2 novembre). « *Ces faits*, affirme M. Ruffe, *s'inscrivent dans la campagne d'intimidation que le gouvernement français a entreprise contre l'Algérie, visant à lui faire endosser la responsabilité de l'enlèvement des Français par le Front Polisario.* »

Notre correspondant à Toulouse nous signale qu'une cinquantaine de membres de l'Amicale des Algériens en Europe, et de l'Union nationale de la jeunesse algérienne de la région du Sud-Ouest se sont réunis le 1er novembre dans cette ville. Ils ont, eux aussi, demandé « *la levée de la décision d'expulsion* » prise contre M. Ayadi et lancé aux organisations syndicales et politiques un appel à « *se mobiliser pour contrecarrer les campagnes d'intoxication d'où qu'elles viennent et qui ne cessent de discréditer auprès de l'opinion l'Algérie et son immigration* ».

● *Les quatorze détenus de la maison d'arrêt de Pontaniou*, à Brest (Finistère), qui devaient comparaître en flagrant délit, mercredi 2 novembre, après la mutinerie du 29 octobre (*le Monde* du 1er novembre), ont obtenu un délai pour préparer leur défense. Ils répondront le 7 novembre prochain, à 11 heures, devant le tribunal correctionnel de Brest, d'action concertée à force ouverte au terme de la loi anticasseurs, de violence à agents, de dégradation d'édifice public, et de dégradation de la propriété mobilière d'autrui.

Amnistie espagnole pour M. Apalategui.

Le tribunal de Madrid a rendu, mercredi 2 novembre, un arrêt faisant bénéficier d'une amnistie M. Miguel Apalategui, militant basque de l'ETA, en vertu de la loi approuvée par les Cortès le 14 octobre 1977. M. Apalategui, auquel il était reproché d'avoir tué un garde civil, en juillet 1974, et d'avoir participé à plusieurs enlèvements ou tentatives d'enlèvement, en Espagne et en France (*le Monde* daté 5-6 juin 1977), avait été appréhendé le 2 juin dernier à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) et assigné à résidence dans l'île de Porquerolles (Var), le 6 juin. Devenu l'objet d'une demande d'extradition présentée par les autorités espagnoles, M. Apalategui avait été incarcéré, le 21 juin, à la prison des Baumettes à Marseille.

Le 6 septembre dernier, la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence avait fait droit à la deuxième demande de mise en liberté de M. Miguel Angel Apalategui (*le Monde* du 7 septembre). Remis en liberté sous contrôle judiciaire, le militant basque ne s'est plus présenté depuis le 7 octobre (*le Monde* daté 9-10 octobre) au commissariat central de Marseille.

Cent vingt-trois morts au moins sur les routes à la Toussaint.

On a enregistré 123 morts, 1 669 blessés, dont 550 graves, sur les routes durant le week-end de la Toussaint, du vendredi soir 28 octobre au mardi soir 1er novembre. Ces chiffres sont provisoires.

Les retours vers les grandes villes ont été très difficiles, confirme, d'autre part, le Centre national d'informations routières (C.N.I.R.). Les automobilistes ne sont pas rentrés avant 15 heures, comme on le leur conseillait et le mauvais temps a encore aggravé les conditions de circulation.

Une nouvelle réglementation des permissions pour les détenus

Le problème des permissions de sortir accordées à certains détenus et des délits ou crimes commis ces derniers temps par quelques-uns d'entre eux a de nouveau été examiné au cours de la séance du mercredi 2 novembre de l'Assemblée nationale, consacrée aux questions d'actualité.

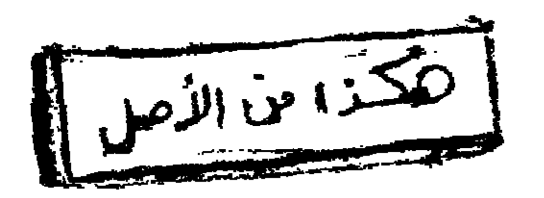
M. Rémy Montagne (Eure, réf.) interpelle M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, en ces termes : « *Les Français sont stupéfaits et indignés d'apprendre que des criminels condamnés et détenus ont la possibilité de commettre de nouveaux forfaits à l'occasion de permissions régulièrement délivrées. Je ne doute pas de la compétence des juges de l'application des peines, mais il est fort regrettable que des criminels aient pu obtenir des permissions et des facilités qui ont eu des conséquences dramatiques. Existe-t-il des règles qui président au choix des juges de l'application des peines, assumant une fonction qui demande une compétence particulière, de la prudence, voire du courage ? Etudie-t-on le moyen de surmonter la contradiction étonnante qui résulte du fait que de jeunes magistrats peuvent prendre des décisions qui modifient profondément celles des tribunaux et des cours ? Le souci d'être humaine est à l'honneur de la justice. Encore faut-il le manifester à l'égard des victimes et de leur famille.* »

La décision sera collégiale

M. Peyrefitte répond : « *Les juges de l'application des peines (...) sont choisis parmi les magistrats du siège des tribunaux de grande instance. Leur nomination est entourée des mêmes garanties d'indépendance que pour tout juge, c'est-à-dire qu'elle fait l'objet d'un décret du président de la République, après avis du Conseil supérieur de la magistrature, sur les propositions faites par des chefs de cour qui s'efforcent de trouver des magistrats possédant les qualités requises : connaissance des hommes, bon sens, pondération, prudence. Le choix est difficile, d'autant que les magistrats sont trop peu nombreux. C'est, du reste, pour mettre fin à cette situation de pénurie que le budget de la justice, par décision du premier ministre, a été majoré de 24 %, alors que l'augmentation moyenne du budget de l'Etat est seulement de 14 %. Est-il normal qu'un juge unique puisse modifier la décision d'un tribunal ?* »

« *Il ne s'agit pas exactement d'une modification*, a ajouté M. Peyrefitte. *Il s'agit, selon le code, de déterminer les modalités du traitement pénitentiaire pour chaque condamné en fonction de sa personnalité. Le juge aménage donc les modalités. Il est appelé à prendre des décisions lourdes de conséquences, et on a raison de s'inquiéter. Le comité d'étude sur la violence était parvenu à deux conclusions : collégialiser — si vous me permettez ce néologisme — les décisions du juge ; en cas de contradiction avec le parquet, prévoir une procédure d'appel. Un décret, qui va être incessamment publié, met en application la première recommandation : le juge d'application des peines, au lieu de se contenter d'un vague avis, devra prendre sa décision dans une délibération collégiale, en présence d'un magistrat du parquet qui fera valoir les problèmes d'ordre public qui peuvent se poser. Si cela ne suffisait pas, nous verrions à mettre en application la deuxième recommandation ; pour cela, le vote d'une loi serait nécessaire.* »





EXTRADÉ

IL ETAIT POUR L'ASSASSIN!

(Dessin de KONK)

...ule explication

...s d'Etat, ...ais, l'un ... l'exige, ...était mal- ...excès et ...marquent

... contin- ...ont pour- ... défavo- ...aise aux ...técents : ... Ils ne ...rapporter ...mme qui ...a vu son ...la nuit, ...ce fous,

Les prétendues menaces de... amis de l'avocat contre les magistrats ? Jusqu'à présent, seul le Syndicat de la magistrature a été victime d'un attentat. Mais il est hostile à l'extradition.

Le chef du parquet général serait meilleur orateur que son collaborateur ? Personne ne peut croire à un tel argument. Ce qui est voulu est clair et connu. L'art oratoire n'est pas en cause. Alors ?

Puisque la symétrie n'a pas joué, puisque le premier président n'est pas venu siéger...

...glementation des permissions ...ur les détenus

...permissions de sortir accordées à ces ...u crimes commis ces derniers temps ...ux à de nouveau été examiné au ...di 2 novembre de l'Assemblée ... ...d'actualité.

RELIGION

LE DOCUMENT FINAL DU CINQUIÈME SYNODE

La catéchèse est un instrument d'« inculturation »

Le document final du cinquième synode, qui a réuni plus de deux cents évêques à Rome pour discuter du renouveau de la catéchèse, a été voté par 90 % des voix le 28 octobre, puis approuvé par le pape et rendu public le lendemain. Voici d'importants extraits de ce « Message au peuple de Dieu ».

Après une introduction pour situer ce document dans son contexte, les évêques déclarent dans une première partie intitulée « Le monde, les jeunes, la catéchèse » :

« Les nouvelles générations ont pris davantage conscience d'elles-mêmes, du fait de leur nombre et de l'espérance qu'elles représentent pour l'avenir, elles revêtent une grande importance pour le genre humain. Les courants qui imprègnent notre société ont un écho particulièrement vigoureux auprès de ces générations. Ils expriment avec force la rupture culturelle et les conséquences de ces mutations sociales. Fréquemment, les jeunes paient le prix des erreurs et des échecs de leurs aînés. Ils sont souvent les victimes des manœuvres de faux bergers qui tirent profit de leur générosité et de leur magnanimité.

» Toute l'œuvre d'éducation trouve son point de départ dans l'aspiration des jeunes à la créativité, la justice, la liberté et la vérité. Elle doit répondre à leurs aspirations de coresponsabilité dans la vie ecclésiastique et civique et à leur inclination d'amour pour Dieu et le prochain. (...)

De nouvelles difficultés

» L'évolution de la société fait disparaître en beaucoup de pays de nombreuses habitudes religieuses. Nombre d'enfants et de jeunes ont à peine l'occasion de rencontrer l'Eglise sur leur chemin. Souvent le catéchiste se heurte à l'indifférence et au refus. Très souvent aussi les nouveaux modes de vie et de penser ne sont plus chrétiens par eux-mêmes. Une partie des baptisés n'a que rarement, ou même jamais, l'occasion d'entendre le message évangélique (...)

» Dans de nombreuses régions, cette mission de catéchiser ne peut s'exercer librement. Il existe des pays où l'application des droits fondamentaux de l'homme est limitée de manière intolérable ou même elle est supprimée. Parmi ces droits, se situe celui de la liberté religieuse. Dans ces pays, les déclarations concernant le respect de la liberté religieuse sont purement formelles car il n'y a pas de droit effectif qui permette de se réunir en vue de la catéchèse, ni le temps nécessaire, ni le droit de disposer de locaux, de livres ou du matériel didactique indispensable, ni la possibilité de former des catéchistes. C'est une situation de souffrance qui doit être partagée par toute l'Eglise. Aucun pouvoir au monde n'a le droit d'empêcher les personnes de chercher la vérité, de l'accueillir librement et de la connaître dans toute sa plénitude et de la professer librement et ouvertement. En revendiquant le droit de catéchiser, l'Eglise défend une liberté fondamentale de l'être humain. (...)

» La diversité des cultures crée une grande pluralité de situations pour la catéchèse. Comme l'a indiqué le concile Vatican II et comme le pape Paul VI l'a rappelé dans son exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*, le message évangélique doit s'enraciner dans les cultures humaines, les assumer et les transformer. En ce sens, on peut dire que la catéchèse est un instrument « d'inculturation ». Cela signifie qu'elle développe et, simultanément, qu'elle illumine de l'intérieur les formes de vie de ceux auxquels elle s'adresse. (...)

» C'est pourquoi les modes d'expression changent, de même que le langage et le comportement humain. Les jeunes constituent précisément un certain lieu d'une rupture culturelle considérable par rapport aux générations précédentes. La catéchèse ne peut être efficace au sein de ces transformations que dans la mesure où elle réussit à transmettre le message qui lui est confié dans le langage des hommes de notre temps. »

La catéchèse est parole

Dans une deuxième partie intitulée « La catéchèse comme manifestation du salut dans le Christ », *les évêques développent trois thèmes : la catéchèse est parole, elle est mémoire, elle est témoignage.*

« La catéchèse prend son origine dans la profession de la foi et conduit à la profession de la foi. Elle permet la reconnaissance proclamée dans la communauté des croyants que Jésus-Christ, le fils de Dieu, le Vivant, est Sauveur.

» Pour cette raison, le modèle exemplaire de la catéchèse est le catéchuménat baptismal qui est une formation particulière par laquelle l'adulte converti à la foi se prépare à la profession de foi baptismale durant la vigile pascale. Au cours de cette préparation, les catéchumènes reçoivent l'Evangile (les Saintes Ecritures) ainsi que son expression ecclésiale qui est le symbole de la foi.

» La catéchèse peut prendre, en outre, de nombreuses autres formes (prédication, enseignement religieux dans les écoles, émissions radiophoniques ou télévisées) correspondant aux modes de communication et d'enseignement d'une époque ou d'un âge donnés (...).

» La Sainte Ecriture permet aux chrétiens de parler un langage commun. Il est normal qu'ils puissent, au cours de leur formation, mémoriser certains passages bibliques, surtout du Nouveau Testament, mais aussi des formules liturgiques qui en sont l'expression privilégiée, ainsi que d'autres prières habituelles (...).

» La parole enracinée dans la tradition vivante est par là même parole vivante pour notre temps. Les mots comme témoignage, engagement, « inculturation », action ecclésiale, vie spirituelle, prière personnelle et liturgique, sainteté, manifestent cette même réalité (...).

» C'es pourquoi la catéchèse ne peut jamais être séparée d'un engagement de vie, réfléchi et effectif : « Ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur... ». (Mt 7, 21.) Cet engagement revêt des formes multiples, soit individuelles, soit collectives. Il est, selon la formule traditionnelle, *sequela Christi*. De ce fait, la discipline morale, « loi du Christ », a sa place dans la catéchèse. Il importe d'affirmer sans ambiguïtés que la catéchèse doit exposer les lois et les principes moraux, et que la doctrine morale de l'Evangile a un caractère particulier qui dépasse de beaucoup les requêtes d'une éthique naturelle. »

Dans une troisième partie, enfin, intitulée : « La catéchèse œuvre de tous dans l'Eglise », *les évêques soulignent la co-responsabilité de tous les chrétiens :*

La catéchèse est une tâche d'importance vitale pour toute l'Eglise. En réalité, elle concerne tous les fidèles, chacun selon sa situation de vie et suivant ses dons et charismes particuliers. Mais tous les chrétiens, en vertu des sacrements du saint baptême et de la confirmation, sont appelés à transmettre l'Evangile et à éclairer la foi de leurs frères dans le Christ, surtout des enfants et des jeunes, ce qui parfois, pour des raisons plus diverses, ne va pas sans susciter des tensions et des conflits (...).

» La communauté chrétienne constitue le lieu ou le cadre habituel de la catéchèse. La catéchèse en effet n'est pas une entreprise « individuelle » simplement, elle doit toujours se réaliser avec une dimension communautaire chrétienne.

» Les formules de communauté évoluent. Aujourd'hui, à côté des communautés telles que la famille, première communauté éducative de l'être humain, ou la paroisse, lieu normal de la célébration et du rassemblement des chrétiens, ou l'école, communauté éducative, surgissent de multiples autres communautés, parmi lesquelles on peut citer les petites communautés ecclésiales, les associations, les groupements de jeunes...

» Ces nouvelles communautés représentent une chance pour l'Eglise. En effet, elles peuvent être le « levain » dans la masse et ferment dans un monde en transformation. Elles contribuent à manifester davantage la diversité, mais aussi l'unité de l'Eglise. Elles doivent créer entre elles des liens de charité et de communion. (...)

Diversité et pluralisme

» Le monde actuel se caractérise par sa diversité. Il est composé de peuples aux visions du monde, principes éthiques, systèmes sociaux et politiques différents. Il est aussi pluraliste du point de vue religieux.

» La catéchèse doit rendre les chrétiens capables de se situer dans cette diversité et ce pluralisme. Elle le fera en les éduquant au sens de leur identité spécifique. Ils sont, en effet, baptisés, croyants et membres de l'Eglise. Qu'elle forme en eux la sensibilité qui les ouvre au dialogue, à un dialogue respectueux des autres, de même que pleinement fidèle à la vérité.

» Une éducation œcuménique offre l'occasion aux chrétiens vivant au sein de l'Eglise catholique d'une meilleure compréhension des chrétiens qui appartiennent à d'autres Eglises ou communautés ecclésiales. (...)

» Par rapport aux autres religions que les chrétiens rencontrent de plus en plus sur leur chemin, la catéchèse développera une attitude de respect et de compréhension, une attitude d'écoute et de discernement des *semina Verbi caché en elles*.

Pour que les jeunes puissent utiliser fructueusement leurs connaissances des religions non chrétiennes et, *a fortiori*, des théories matérialistes, il est absolument nécessaire que les pasteurs veillent à leur procurer une préparation très sérieuse.

» Par rapport aux courants et tendances matérialistes, sécularistes ou athées, et par rapport à certains humanismes totalitaires qui étouffent la dimension vraiment humaine de la personne humaine, que la catéchèse s'appuie sur une vision chrétienne de l'homme et du monde. Une apologétique ou une certaine confrontation critique conforme aux modes actuels de penser permettra de mettre en lumière le bien-fondé rationnel de cette vision chrétienne des choses.

» Dans cette situation de diversité et de pluralisme, le chrétien n'a rien à craindre : soutenu par la grâce de l'Esprit Saint, frot dans la foi, selon les paroles de l'Apôtre, il parviendra au but. Une authentique ouverture d'esprit suppose et exige une conscience bien formée et éclairée sur sa propre identité. L'identité chrétienne entraîne de sa part le témoignage et le sens missionnaire. »

En conclusion, les évêques remercient tous ceux qui collaborent avec eux dans le ministère catéchétique et s'engagent solennellement à consacrer toutes leurs forces à la catéchèse et à l'évangélisation.

[Le titre et les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».]

● RECTIFICATIF. — Une ligne omise dans l'article sur le synode romain, « Une occasion partiellement manquée », a rendu un passage inintelligible. Il fallait lire : « *L'utilité des garants de la foi n'est pas remise en question, mais leur manière de concevoir ce rôle : le devoir des évêques est de se « ressourcer » dans le peuple chrétien.* »

SCIENCES

UNE EXPOSITION A STRASBOURG

Trésors holographiques

De notre correspondant

Strasbourg. — Le premier congrès européen d'optique appliquée à la métrologie vient de réunir quelque trois cents chercheurs au siège du Conseil de l'Europe, qui le patronait. Au-delà du cercle étroit des spécialistes, le congrès a donné l'occasion à un large public de découvrir en esthète les possibilités de la reproduction holographique (1). Une exposition réalisée sous l'égide de l'Association européenne de photonique par les chercheurs du laboratoire de spectroscopie et d'optique du corps solide de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg a rassemblé une très importante collection d'hologrammes sous le titre : « Sculptures de lumière », mariant la technologie et l'expression artistique.

Saisissantes images en relief, impalpables et tellement présentes, grâce aux sortilèges du rayon laser, qu'elles donnent au spectateur l'envie d'étendre la main vers ce jeu d'échecs en images virtuelles et réelles à la fois qui crève son cadre vers l'avant et l'arrière. On recule instinctivement devant cette rapière qui semble trouer la pénombre devant vous. Et que dire de cette Vénus de Milo grandeur nature — le plus grand hologramme du monde, réalisé à l'université de Besançon, — immatérielle dans son scintillement de vert argenté et tellement charnelle à la fois ?

La perfection plastique s'exprime à un degré inégalé dans une série d'hologrammes russes venus des laboratoires de Moscou et de Leningrad, faisant surgir comme réelles, dans leurs modelages sauvages et raffinés, des pièces du trésor des Scythes, de tentants présentoirs de joailliers ou ce très fonctionnel service à café qui semble flotter immobile dans l'espace.

Mais l'holographie est aussi mouvement, jaillissement de couleurs et fantaisie. Il suffit de tourner et d'incliner la tête devant des montages de bandes holographiques pour voir s'animer une danseuse balinaise, un fumeur tirer sur sa cigarette, un train jaillir d'un tunnel, une jolie brune vous suivre d'un regard complice et vous cligner de l'œil.

L'holographie est aussi portrait, bien cher encore pour le moment. Mais déjà on pense à l'utiliser comme support de publicité. A l'unité, cela reviendrait aussi cher qu'un spot télévisé, mais les « tirages » multiples en abaisseraient rapidement le prix. Dans cette exposition, des hologrammes de mannequins montrent à l'évidence tout le parti que peut en tirer l'industrie de la mode.

JEAN-CLAUDE HAHN.

(1) L'holographie est une méthode de photographie en relief utilisant deux faisceaux lasers.

★ Ouverte jusqu'au 4 novembre, bre, l'exposition se tient au Pavillon Joséphine (parc de l'Orangerie).

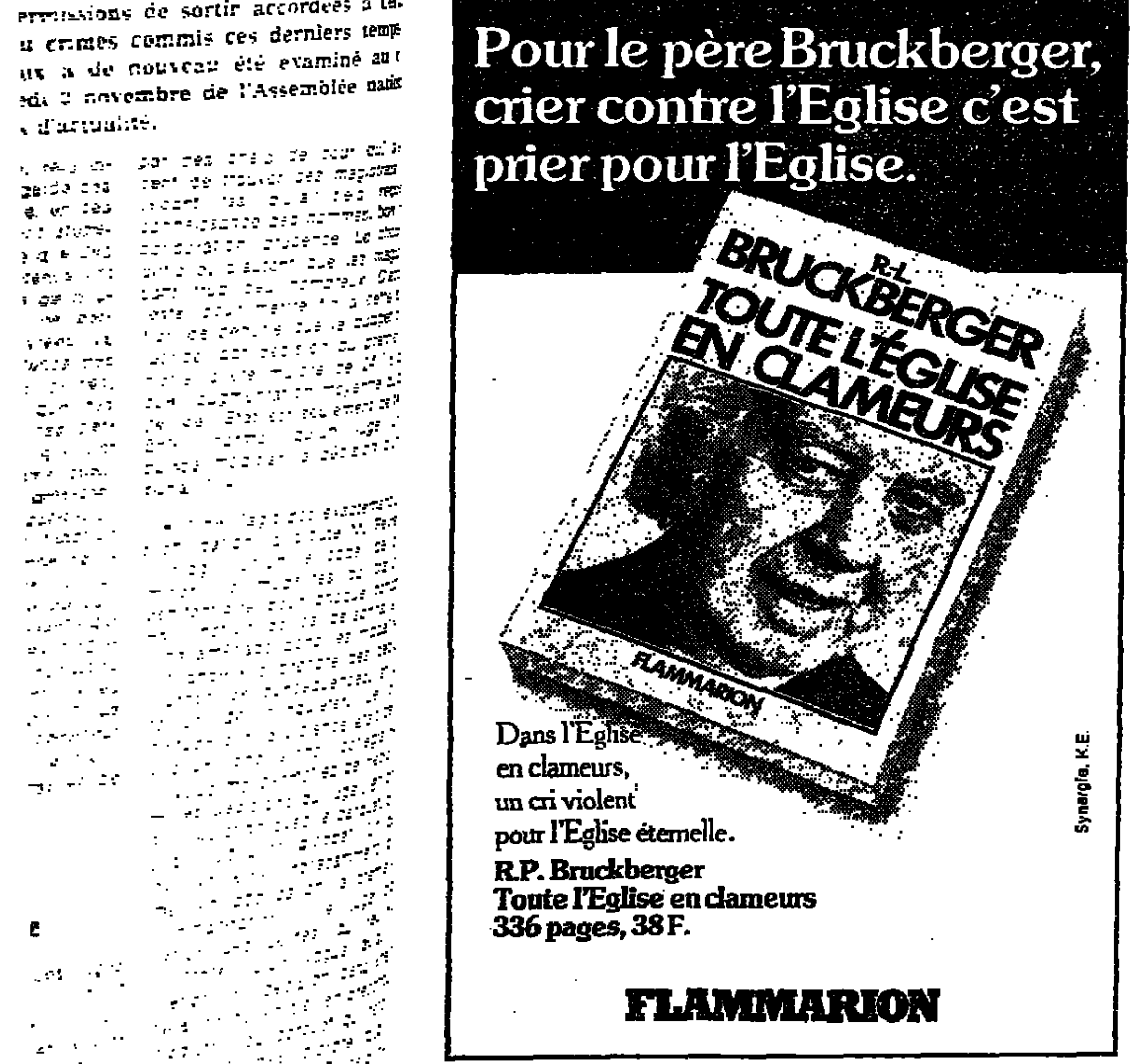
ÉDUCATION

Le secrétaire général de la FEN reproche à M. Haby ses propos sur la formation des maîtres

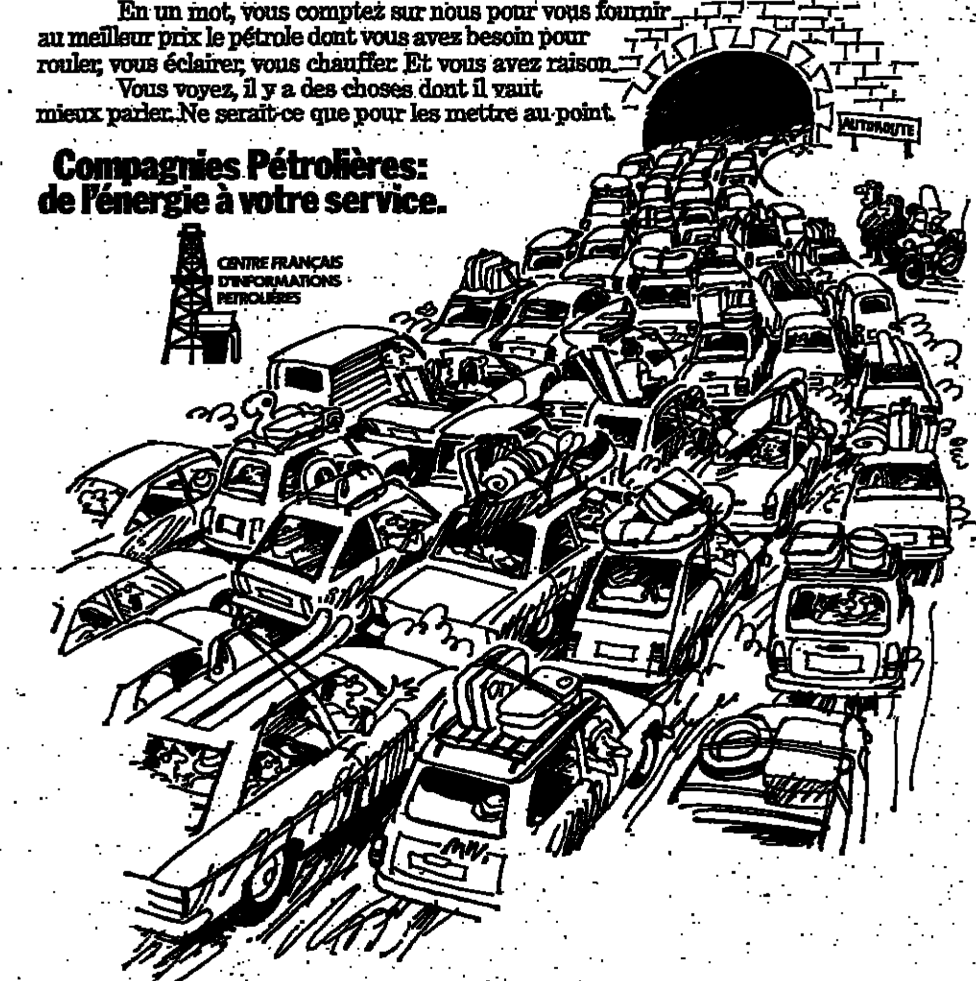
M. André Henry, secrétaire général de la FEN, vient d'adresser une lettre au ministre de l'éducation nationale pour protester contre ses propos sur la formation des enseignants, tenus récemment devant les inspecteurs généraux (*le Monde* daté 23-24 octobre). « *Je crains d'abord*, écrit M. Henry, *que vos propos ne viennent alimenter une nouvelle polémique contre le corps enseignant, à laquelle certaines de vos déclarations antérieures ne sont pas étrangères. (...) Je crains aussi que vous donniez des arguments à ceux qui voudraient limiter les actions de formation des maîtres. (...) Vous savez combien la FEN tient à la formation continue des maîtres de tous ordres. Elle ne s'accommode pas de cette idée qu'un professeur du second degré a suffisamment de culture pour procéder lui-même aux ajustements qu'imposent les évolutions de sa discipline, tant pour les contenus que pour l'art d'enseigner. (...)*

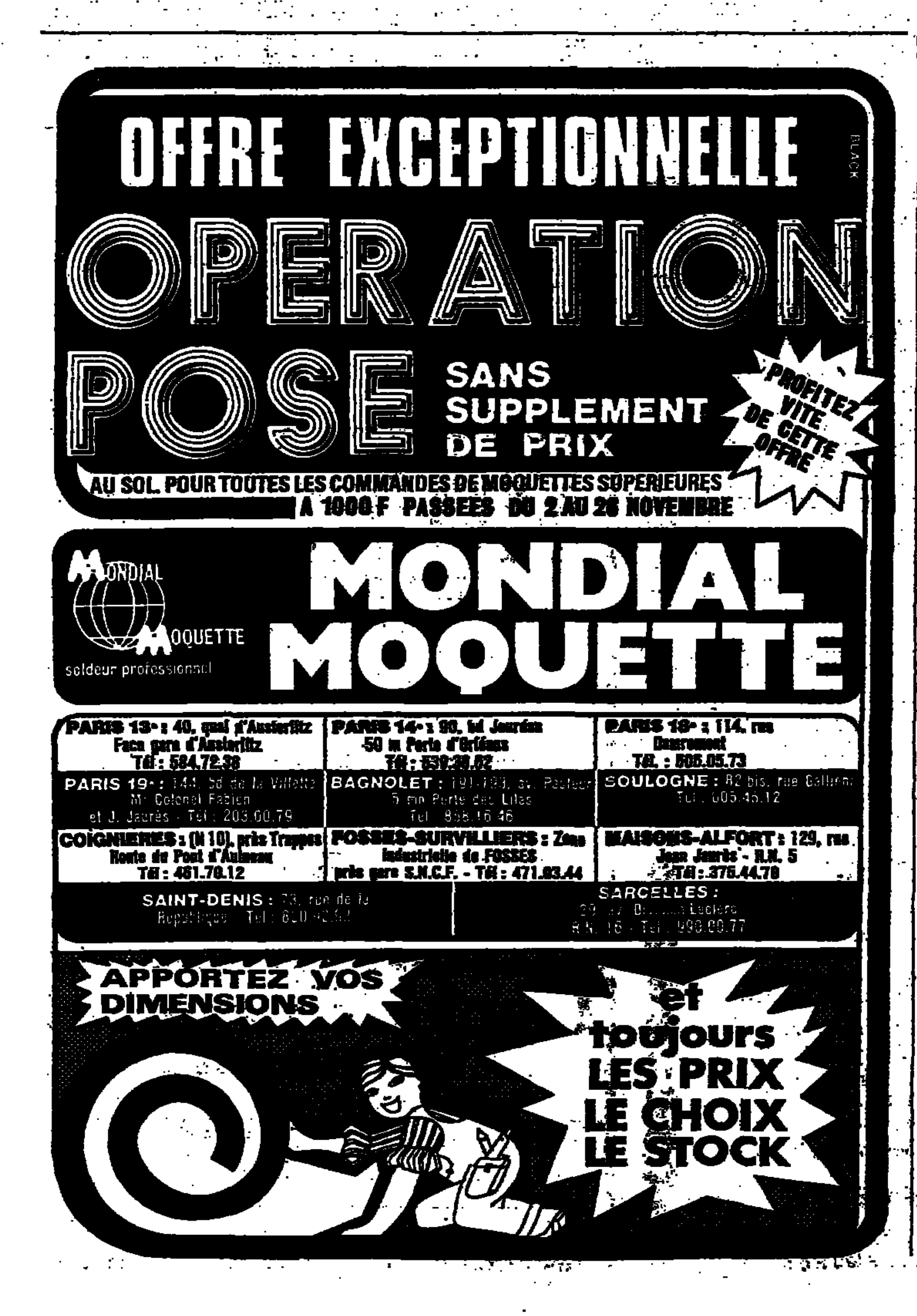
» *Votre thèse se précise*, ajoute M. André Henry, *quand vous parlez des instituteurs. Je ne sais ce qu'est un « bon » bachelier, mais je sais qu'il n'est pas possible de se contenter d'un baccalauréat pour enseigner, serait-il complété, comme vous le dites, par une formation artistique et une formation en éducation physique et sportive.* »

Le secrétaire général de la FEN dénonce encore l'opposition entre formation théorique et formation pratique, qu'il décèle dans les propos de M. Haby, et le « *renforcement de la césure entre le cours moyen et la première année de collège. (...) La stratification des corps professoraux dicte les structures que vous mettez, ou maintenez, en place. La hardiesse voudrait une autre vision, et la sagesse des étapes transitoires...* ». M. Henry voit enfin dans les déclarations du ministre de l'éducation « *comme une contradiction avec les propos tenus récemment par M. le premier ministre aux représentants du Syndicat national des instituteurs et P.E.G.C.* ».









SPORTS

FOOTBALL

Lens et Bastia se maintiennent en Coupe de l'Union européenne

Nantes éliminé par l'Atletico de Madrid, deux équipes françaises se maintiennent dans les compétitions européennes : Lens et Bastia, toutes deux qualifiées pour la Coupe de l'U.E.F.A. Sur leur terrain, les Lensois ont dû attendre jusqu'à la 104e minute pour assurer leur victoire sur le Lazio de Rome. Jusque-là, ils s'étaient battus avec le plus grand sang-froid devant une équipe italienne qui comptait trop sur sa victoire du match aller (2-0) pour vouloir se livrer à fond. En première mi-temps, l'attente des téléspectateurs était d'autant plus irritante qu'ils voyaient, sur leur écran, se modifier régulièrement le score du match qui se disputait à Newcastle.

En terme britannique, les Bastiais — qui n'ont jusqu'à présent pas connu la défaite en Coupe d'Europe — obtenaient un résultat inattendu (3-1), mais certainement plus significatif encore que celui des Lensois, finalement vainqueurs par 6 buts à zéro... Les quatre derniers buts étant marqués dans les dix dernières minutes des prolongations.

Dans l'épreuve la plus importante, celle des clubs champions, où figuraient les Nantais, des clubs prestigieux comme Liverpool, la Juventus de Turin ou l'Ajax d'Amsterdam se sont normalement qualifiés. En revanche, et confirmant le déclin des clubs écossais, qui ne parviennent pas à retenir leurs joueurs, le Celtic de Glasgow, ancien vainqueur de l'épreuve, a été éliminé par les Autrichiens d'Innsbruck.

Les Nantais ont manqué d'expérience

De notre envoyé spécial

Madrid. — Si la Coupe européenne des clubs champions de football a été créée à Paris, c'est à Madrid qu'elle a le plus longtemps séjourné. Six ans de 1956 à 1960, puis en 1966, dans la galerie des trophées du Real de Madrid. Avec dix-sept participations, dont quinze consécutives sur vingt-deux possibles, cent onze matches, dont huit finales, le Real de Madrid avait déjà lié son nom et son palmarès à celui de l'épreuve. Par le panache de ses joueurs, et notamment de ses attaquants, Alfredo di Stefano, Ferenc Puskas, Francisco Jento ou Raymond Kopa, leur distinction sur le terrain et en toute circonstance, le Real de Madrid a longtemps symbolisé un football idéalisé, qui s'orientait alors avec beaucoup d'espoir vers les premières compétitions internationales entre clubs.

Lorsque, pour la septième fois, la Coupe faillit reprendre le chemin de Madrid, en 1974, cette compétition avait bien changé d'esprit, victime de son succès populaire et financier. Les maillots blancs immaculés du Real avaient d'ailleurs cédé leur place à ceux à larges raies verticales rouges et blanches des « matelassiers » — par ressemblance avec les toiles à matelas — de l'Atletico.

Les Madrilènes crurent alors à leur victoire sur le Bayern de Munich jusqu'à 30 secondes de la fin du match, où Schwarzenbeck égalisa pour les Allemands ; ils s'étaient déjà « distingués » en demi-finale en arrachant à Glasgow, contre le Celtic, un match nul, 0-0, au prix de trois exclusions (Ayala, Diaz et Quique) et de trois autres joueurs « avertis » par l'arbitre turc, M. Babacan.

C'est à cette expérience et à l'absence de tout scrupule vis-à-vis de l'adversaire, et surtout du public, que les joueurs de l'Atletico doivent essentiellement leur réussite européenne, et, en dernier lieu, leur victoire (2 à 1) et leur qualification, le 2 novembre, aux dépens des Nantais pour les quarts de finale de l'épreuve, auxquels ils accèdent pour la troisième fois en sept ans.

« Tous assis »

Par opposition à la distinction naturelle du Real, l'Atletico adopte le comportement parfois caricatural du parvenu dans ses réflexes et surtout dans son culte du réalisme et de l'efficacité. Quand il devint président du club, en 1964, M. Vicente Calderon, banquier et négociant prospère, jalousait le stade du Real et ses cent vingt mille places. Sa première décision fut donc d'entreprendre, sur la rive du Manzanares, la construction d'un stade qui porte son nom et peut accueillir soixante-dix mille spectateurs, « *tous assis* », comme il le fait lui-même remarquer avec fierté.

Avec cinquante-trois mille « *socios* » (supporters associés) contre soixante mille au Real, et un budget annuel de 450 millions de pesetas (27 millions de francs), l'Atletico rivalise presque, *dans ses structures*, avec son grand concurrent. Tout au plus peut-on regretter qu'il ne cherche pas à faire *mieux* que lui dans son comportement.

Depuis plusieurs années, l'Atletico, fortement sud-américanisé (1), traîne sur les terrains européens, y compris espagnols, une réputation d'équipe défensive *composée de trop* d'éléments brutaux ou truqueurs. En dehors de l'épisode de Glasgow, les joueurs de l'Atletico ont déjà eu cette saison, en quatre matches de Coupe d'Europe, deux joueurs expulsés (Luis Pereira et Robi, à Bucarest) et sept avertissements (Eugenio Leal, Ruben Cano, Francisco Aguilar, à Nantes, Miguel Reina et Gimenez Benegas, à Madrid). Autant dire que les Madrilènes ne lésinent jamais sur les moyens pour réussir à n'importe quel prix.

Une pelouse arrosée

Forts de leur match nul et de leur but marqué à Nantes au match aller, le 19 octobre, les joueurs de l'Atletico ne semblaient pas avoir d'autre *ambition* que la recherche d'un second match nul (0-0) qui suffisait à les qualifier. Ainsi, avant la rencontre, la pelouse avait été copieusement arrosée pour tenter de ralentir le jeu et gêner les Nantais dans leurs déviations ou leurs « une-deux ». Dès les premières minutes, les arrières madrilènes n'hésitaient pas non plus, malgré la *présence de leurs soixante mille* supporters, à passer le ballon en retrait à leur gardien de but, qui prenait son temps pour dégager.

Si ce comportement irritait l'excellent arbitre hongrois, M. Palotai, insensible à la pression populaire, il permettait aussi aux Nantais, bien soutenus par leurs arrières Maxime Bossis et Thierry Tusseau, d'occuper le camp madrilène en première mi-temps et de réussir, par Guy Lacombe, un but mérité après une demi-heure de jeu. Pour une équipe encore jeune et inexpérimentée comme Nantes, cette réussite inespérée était pourtant trop rapide.

Progresser en matière de défense

Déjà, dans les dernières minutes de la première mi-temps, les Nantais n'attaquaient plus qu'avec une certaine retenue. Surtout, il restait une heure aux Madrilènes pour changer de tactique et passer à leur tour à l'offensive. La saison dernière, à Saint-Etienne, en Coupe de France, où ils avaient été battus 5 à 1, les Nantais avaient montré que leur défense se maîtrisait mal quand l'adversaire exerce une pression soutenue. Ils ont confirmé à Madrid qu'ils n'avaient guère progressé dans ce domaine.

Face à cette pression madrilène, orchestrée par l'athlétique arrière central brésilien Luis Pereira, le jeu collectif des Nantais s'est rapidement désagrégé. A peine récupéré, le ballon était aussitôt envoyé aux attaquants par-dessus la tête des demis Henri Michel ou Georges Van Straelen, ramenés à des rôles de figurants. Jean-Paul Bertrand-Demanes, dans les buts, multipliait les sauvetages jusqu'à un quart d'heure de la fin du match, où Ruben Cano profitait d'une balle mal dégagée pour égaliser.

Dans leur désarroi, deux minutes plus tard, les Nantais oubliaient de constituer un mur sur un coup franc de 30 mètres. Au lieu de maintenir ainsi les Madrilènes à une quinzaine de mètres des buts, les Nantais s'éparpillaient pour marquer individuellement leurs adversaires, ce qui permettait à Luis Pereira d'inscrire de la tête, à bout portant, le second but.

Conscients de leurs fautes et surtout de leur inexpérience, les Nantais reconnaissaient avoir beaucoup appris en deux rencontres avec l'Atletico de Madrid. Mais faut-il vraiment leur souhaiter de pouvoir mettre un jour ces leçons en applications ?

GERARD ALBOUY.

(1) Luis Pereira est brésilien ; Gimenez Benegas est né au Paraguay ; Ayala et Ruben Cano en Argentine.

RESULTATS DES COUPES D'EUROPE

(Les noms des clubs qualifiés sont en gras)

COUPE DES CHAMPIONS
(huitièmes de finale retour)

*Panathinaikos (Grèce) b. Bruges (Belg.)	1-0 (0-2)
*Dresde (R.D.A.) b. Liverpool (Ang.)	2-1 (1-5)
Benfica (Port.) b. *B. 1903 Copenhague (Dan.)	1-0 (1-0)
*S.W. Innsbruck (Aut.) b. Celtic Glasgow (Ec.)	3-0 (1-2)
*M.'Gladbach (R. F. A.) b. Et. rouge Belgrade (Y.)	5-1 (3-0)
*Ajax Amsterdam (P.-B.) b. L. S. Sofia (Bulg.)	2-1 (2-1)
*Athletico Madrid (Esp.) b. Nantes (Fr.)	2-1 (1-1)
*Juventus Turin (It.) b. Belfast (Irl. N.)	5-0 (1-0)

COUPE DES COUPES
(huitièmes de finale retour)

*Craiova (Roum.) b. Dyn. Moscou (U.R.S.S.) (Dynamo qual. aux pen.)	2-0 (0-2)
*Kosice (Tch.) et Austria (Aut.)	1-1 (0-0)
*Hajduk (Youg.) b. Diosgyor (Hongrie) (Hajduk qual. aux pen.)	2-1 (1-2)
*P.A.O.K. Salonique (Gr.) b. Vejle (Dan.)	2-1 (0-3)
Twente Enschede (P.-B.) b. *Brann Bergen (Nor.)	2-1 (2-0)
*Anderlecht (Belg.) et Hambourg (R. F. A.)	1-1 (2-1)
*Manchester (Ang.) b. Porto (Portugal)	5-2 (0-4)
*Betis Séville b. Lok. Leipzig (R. D. A.)	2-1 (1-1)

COUPE DE L'U. E. F. A.
(seizièmes de finale retour)

*Lens (Fr.) b. Lazio Rome (Italie)	6-0 (0-2)
Bastia (Fr.) b. *Newcastle (Ang.)	3-1 (2-1)
*Marek (Bulg.) b. Bayern Munich (R. F. A.)	2-0 (0-3)
*Dyn. Tbilissi (U.R.S.S.) b. K.B. Copenhague (Dan.)	2-1 (4-1)
*P.S.V. Eindhoven (P.-B.) b. Widzew Lodz (Pol.)	1-0 (5-3)
Magdebourg (R. D. A.) b. *Schalke 04 (R. F. A.)	3-1 (4-2)

● *La Fédération française de football* fait savoir que la location pour le match France-Bulgarie du 16 novembre, au Parc des Princes (coup d'envoi à 20 h. 30), s'ouvrira samedi 5 novembre, à 9 heures, exclusivement dans les trois points de vente suivants : Fédération française de football, 60 *bis*, avenue d'Iéna, Paris, 16e ; Wagons-lits, 14, boulevard des Capucines, Paris, 9e ; R.T.L., 22 rue Bayard, Paris, 8e.

Il sera délivré au maximum cinq billets par personne, le contingents de billets restant à vendre étant limité. Prix des places : 10 à 65 F. Les chèques ne sont pas acceptés.

VOILE

La Course autour du monde

« GAULOISES - II » A PU REPRENDRE LA MER

Le voilier français « Gauloises-II », qui participe à la course autour du monde, est reparti mardi 1er novembre, en fin d'après-midi, de Port-Elisabeth (République Sud-Africaine). Le bateau avait dû relâcher dans cette ville pour réparer son gouvernail après l'avarie survenue le 28 octobre alors qu'il se trouvait en tête (« le Monde » daté 30-31 octobre). La pièce perdue en mer, le safran, avait été mise en place — neuve — avant le départ de la course. L'ancienne pièce a été expédiée de Paris dimanche et remontée sur *le* bateau lundi.

Au total, « Gauloises-II » se sera arrêté moins de vingt-quatre heures pour effectuer la réparation, mais le détour lui a tout de même fait perdre un millier de milles (soit environ cinq jours de navigation) sur les autres concurrents.

Ceux-ci sont désormais pratiquement tous au sud du 40e degré de latitude sud ; l'un d'eux, « Debenhams » (G.-B.), se trouvait même, mercredi, au delà du 45e degré. La plupart des voiliers faisaient route, ce même jour, entre l'île Marion et l'archipel des Crozet, dans l'océan Indien. Dans ces régions, nommées « quarantièmes rugissants », les conditions sont très dures : à bord de « Neptune » (Fr.), les deux tangons (pièces qui servent à maintenir les voiles quand le bateau navigue vent arrière) se sont rompus.

Selon les dernières positions enregistrées, les anglais « Condor » et « Great-Britain-II » sont en tête. Le classement en temps compensé donne actuellement l'avantage à « Adventure » (G.-B.), suivi de « Traité-de-Rome », de « King's-Legend » (G.-B.) et de « Flyer » (P.-B.), vainqueur de la première étape.

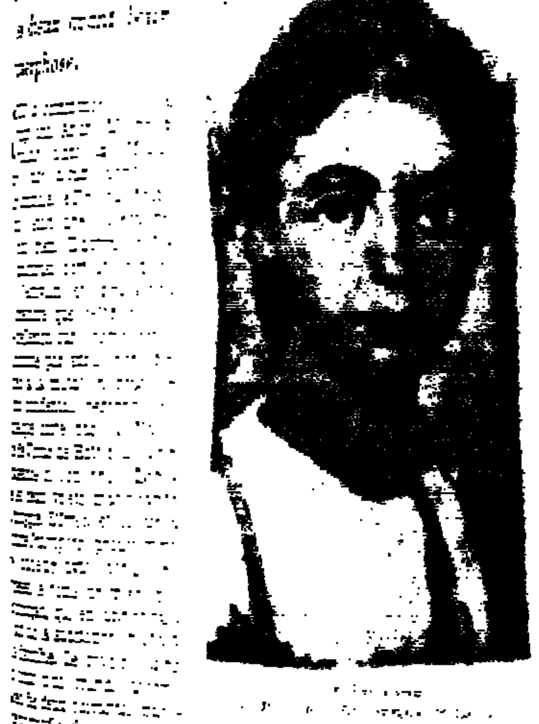
D'un sport à l'autre

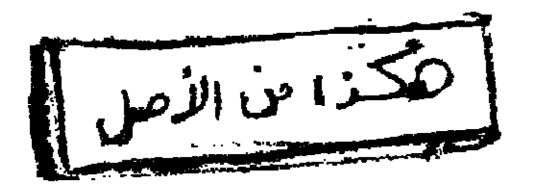
BASKET-BALL. — *Au terme d'un match comptant pour la sixième journée du championnat de France, à Monaco, Monaco a battu Tours 104-102. Les deux équipes se retrouvent à la troisième place du classement général.*

● CYCLISME. — *L'Italien Moser et le Néerlandais Pijnen ont gagné les Six Jours de Grenoble, qui ont pris fin mercredi 2 novembre, à minuit. Ils devancent les Belges Merckx - Sercu et l'équipe Thévenet-Haritz.*

TENNIS. — *Au Tournoi de Paris, le Français Pierre Barthès (trente-six ans) a battu son compatriote Patrick Proisy 7-5, 6-3. De son côté, le Sud-Africain Bertram a battu le Mexicain Ramirez 7-6, 6-2. Les Britanniques Lloyd et Cox, ainsi que les Américains Gottfried et Lutz se sont également qualifiés pour le tour suivant.*

TENNIS DE TABLE. — *A Clermont-Ferrand, mercredi 2 novembre, en championnat de ligue européenne, la Hongrie a battu la France par 4 à 3.*







Quel roman que cette histoire !

● *Racontée par Henri Troyat, la vie extraordinaire de la Grande Catherine.*

COMBIEN de romans, cette saison, donneront à leurs lecteurs autant de plaisir que cette biographie de Catherine de Russie, où les extravagances d'une réalité rigoureusement étayée, passent les fictions les plus baroques ? Qu'on connaisse l'impératrice de vieille date (les livres sur elle ne manquent pas, et le dernier en date est le portrait qu'a tiré d'elle cette autre romancière qu'est Zoé Oldenbourg) ou qu'on la découvre avec plus d'ingénuité, ne gardant d'elle que des souvenirs scolaires liés à Diderot et à Voltaire, ou les images tapageuses de Marlène Dietrich dans *l'Impératrice rouge*. Pour peu qu'on ait visité les lieux où se déroule cette vie extraordinaire, du palais de Leningrad au « Monplaisir » de Peterhof, cette maison basse et simple du golfe de Finlande que Pierre le Grand s'était fait construire pour échapper au faste de son Versailles et de ses escaliers d'eaux, la séduction qu'exerce le livre d'Henri Troyat s'accroît encore.

C'est à Monplaisir, justement, que se trouve Catherine, le 28 juin 1762, quand, à l'aube, Alexis Orlov, le frère de Grégoire son amant, vient la chercher pour la faire proclamer impératrice par l'armée en révolte contre Pierre III. Il y a six mois à peine que ce triste sire, et encore plus triste époux, est monté sur le trône, à la mort d'Elisabeth. Il dort à Oranienbaum, à quelques verstes de là, revenu d'une folle entreprise militaire pour répudier sa femme, la tuer peut-être, au moins l'emprisonner dans la redoutable forteresse de Schlüsselbourg. Il faut prendre Pierre de vitesse. Catherine est emportée à vive allure vers la capitale.

« Il est un peu plus de 7 heures du matin quand la calèche se range devant la caserne. Les tambours résonnent. Avec un serrement de cœur, Catherine s'avance, frêle et droite, en robe de deuil, vers cette masse d'hommes dont dépend son destin. Dressé sur ses étriers, Grégoire Orlov, superbe, la salue de son épée... » Une caserne, deux casernes, la cathédrale Notre-Dame de Kazan, le Palais d'Hiver, la tournée est triomphale. Partout les cris fusent : *« Vive notre petite mère Catherine ! »* Un règne glorieux, qui va durer trente-quatre ans, commence.

Comment en est-on arrivé là ? Que va-t-il s'ensuivre ? Quelle est cette femme qui se trouve soudain portée au pinacle d'un pays étranger et qui, sans y avoir été préparée, s'acquitte avec grandeur de sa tâche ? On n'en finit jamais de s'interroger sur elle. Elle n'est pas russe, elle est allemande et elle saura se faire plus russe que son mari, ce petit-fils de Pierre le Grand que fascine le roi de Prusse à qui son pays fait la guerre. Elle, de ses origines, elle a tout abdiqué : sa terre, sa religion, sa famille. Au nom de quoi ? C'est indéniable : par goût du pouvoir. Mais l'ambition ne la contient pas toute.

Henri Troyat la suit de sa naissance à sa mort. *« Ils espéraient un fils. C'est une fille. »* Dès les premiers mots du livre, le ton est donné. Ce n'est pas celui de l'historien, encore que les Mémoires du temps aient été minutieusement fouillés. C'est celui du romancier : gros plan sur la figure centrale avec laquelle entreront en composition les partenaires successifs d'un jeu toujours dangereux. Car il va tantôt d'un trône à conquérir, par un mariage inespéré puis par un coup d'Etat, tantôt de sa propre vie à sauver, tantôt de l'intégrité d'un empire. Chaque fois l'enjeu est énorme, les passions forcenées et libre, froide, décidée, la tête de Catherine.

Tout est vu à travers elle : soixante-sept ans de l'existence — et chargée — d'une femme, un demi-siècle — et tumultueux — d'histoire. Les deux scènes sont étonnamment liées. Effet de l'autocratie ? on dirait que le sort de cette partie du monde dépend des relations de famille, de la mésentente conjugale, des multiples amours de cette princesse, intelligente et maigrichonne quand elle arrive, à quatorze ans, à la cour de Russie, mais dont le charme s'épanouit vite. Un charme de vivacité et d'esprit, plus que d'allure et de traits.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 21.)

Malraux devant l'art

● *« Le Surnaturel » ou les dieux avant leur métamorphose.*

TOUT a commencé il y a vingt ans. André Malraux publiait alors *la Métamorphose des dieux*, dont la ligne terminale, « Fin du tome premier », était une ouverture. Puis plus rien. D'autres activités, politiques surtout, requéraient l'écrivain et pouvaient faire craindre que cette ambitieuse réflexion sur l'*homo artifex*, l'homme par excellence, ne s'arrêtât à la mutation brusque de l'art occidental, personnifiée en quelque sorte par la *Naissance de Vénus* de Botticelli, une re-naissance si l'on veut. Lorsque les deux volets manquants du triptyque, *L'Irréel* et le déjà posthume *Intemporel* prouvèrent que l'auteur avait tenu ses promesses, le tome premier qui les annonçait, qui en annonçait en tout cas la substance, n'était plus disponible. Le revoici dans un format plus grand, assorti à celui des deux suivants, quelque peu modifié, du moins dans le traitement des illustrations.

La dernière phrase de l'introduction, qui concerne les trois grands avatars de « la métamorphose des dieux », désormais surtitre général de l'ouvrage, ne laisse planer aucune équivoque sur le dessein de Malraux : *« Ce livre n'a pour objet ni une histoire de l'art — bien que la nature même de la création artistique me contraigne souvent à suivre l'histoire pas à pas — ni une esthétique ; mais bien la signification que prend la présence d'une éternelle réponse à l'interrogation que pose à l'homme sa part d'éternité — lorsqu'elle surgit dans la première civilisation consciente d'ignorer la signification de l'homme. »*

On ne répétera jamais trop que la méditation de Malraux sur l'art considéré comme la projection ininterrompue de l'âme humaine à travers les âges, comme la trace tangible de sa confrontation avec son (ou le) destin — sinon eût-il intitulé *la Lutte avec l'ange*, le livre inachevé qu'il a biffé de la liste de ses œuvres, et où ces problèmes sont fouillés dans le vif ?



Le Fayoum
« Portrait de jeune fille ».
IIIe siècle.

— est le fil conducteur d'une pensée en action, d'une existence aux détours et rebondissements imprévisibles. Une fois de plus, la dernière avant *l'Homme précaire*, ce testament, il brasse et tente d'ordonner, d'animer et de remettre en formes, dans l'accélération d'un furieux dynamisme — quel défilé d'images, — l'héritage culturel sauvé de la destruction, et d'abord l'énorme matière fournie par les anciennes civilisations précolombiennes et asiatiques, grecque et romaine, de l'Egypte et de Sumer, de l'Europe médiévale romane et gothique. Il leur assigne un commun dénominateur, le sacré, ou son dérivé, le sens du divin... qui invariablement se dégrade. Car Malraux montre comment les dieux se sont mués en statue pour les contemporains de Lysippe, déjà. Pour nous autres donc, qui englobons dans notre panthéon désaffecté des œuvres disparates auxquelles nos grands-parents étaient insensibles et auxquelles nous ne demandons plus de signifier la vérité ni *a posteriori* de refléter l'apparence.

L'émotion qu'elles nous dispensent ne nous fait plus accuser de maladresse les imagiers des chapiteaux d'Autun par exemple, ni de barbarie les peuples qui les ont conçues. Les critères ont changé. Heureusement.

Il est significatif que Malraux, abordant la chrétienté, substitue au « sacré » ou au « divin » la *foi*. Cet *« agnostique avide de transcendance »*, comme il se définissait lui-même, était sans doute hanté par celle qui semble lui avoir manqué dans son enfance. Une sorte de ferveur involontaire échauffe les pages qui constituent les deux bons tiers du *Surnaturel*. Y est vite décelée la métamorphose mystique de l'art décoratif de Rome. Premier grand art chrétien, la mosaïque *« suggère à l'occasion un relief, non un espace »*, parce qu'*« il ne s'agit plus de suggérer un spectacle illusoire, mais d'imposer un spectacle surnaturel »*.

De même, après avoir à son tour rendu intelligible l'art de Byzance, Malraux précise, à propos des merveilleux entrelacs abstraits des enluminures carolingiennes : *« La luxuriance du livre de Kells n'a pas pour objet d'éblouir les bibliophiles par sa somptuosité, mais de louer l'Eternel. »* Et, quand il célèbre, issu du chaos des grandes invasions, l'éveil roman, la sculpture romane qui est à sa naissance une « sur-peinture », sa démonstration l'amène à conclure : *« Le maître roman crée des figures qui échappent à l'apparence, et d'abord à la leur... La grande œuvre romane est créée pour déclencher le sentiment du sacré, pour manifester l'inexprimable... »* Alors qu'un siècle plus tard, avec les cathédrales et les statues gothiques, une nouvelle rupture se produit, qui met au monde l'anthropomorphisme « réel » du Christ et de la Vierge. Période triomphale qui se prolongera jusqu'à Giotto (les peintres prennent le relais), loué et critiqué à contresens par les Renaissants pour son génie qui annonce l'illusionnisme et pour sa prétendue maladresse qui l'en écarte. La fiction va remplacer la foi.

On pense qu'il n'était pas inutile de rappeler les idées maîtresses d'une réflexion qui se situe aux antipodes de la critique d'art... ni de souligner que maints lecteurs (ou non-lecteurs) se dispensent du texte et se contentent de feuilleter le livre comme un album d'images, un livre d'étrennes. Or le texte est aussi indispensable pour comprendre le choix des illustrations que les illustrations pour la bonne compréhension du texte. Les reproductions qui jalonnent *le Surnaturel* marquent un net progrès sur leurs congénères de 1957. Le format y est pour quelque chose, qui permet soit de compléter soit d'agrandir les détails. Il en est de nouvelles comme le portrait de jeune fille du Fayoum ou l'Orante de la catacombe de Priscilla, en pleine page en couleurs. Des couleurs admirables qui vitalisent nombre de ci-devant clichés en noir et blanc. Il fallait bien que la « métamorphose » affecte aussi l'iconographie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ LE SURNATUREL, d'André Malraux, Gallimard, 1 vol. 21,2 × 27, relié pleine toile, jaquette illustrée, 404 p., 181 illustrations, dont 48 en couleurs et 133 en bichromie, 325 F.

NOUVEAUTÉS

● *LES DAMES DE FRANCE, le nouveau roman d'Angelo Rinaldi, prix Femina 1971 (Gallimard).*

● *LA BANQUEROUTE DE LAW, 17 juillet 1720. Par le président Edgar Faure, dans la collection « Trente journées qui ont fait la France » (Gallimard).*

● *C'EST ÇA LA FRANCE, de Jean Ferniot. Le bilan d'un périple de neuf mois à travers les provinces. (Julliard).*

JEAN GUÉHENNO, MICHEL LE BRIS

A pas de colombe...

IL est rare que deux livres méritent autant d'être analysés, et lus, ensemble. Parce que Jean Guéhenno (quatre-vingt-sept ans) et Michel Le Bris (trente-trois ans) se réclament tous les deux de la Bretagne, du prolétariat, de Nietzsche, de la gauche non violente et d'une même générosité lucide, les différences entre leurs credo intellectuels et politiques reflètent de façon spectaculaire l'évolution des esprits en un demi-siècle, singulièrement vis-à-vis de la raison.

AVEC le recul, Jean Guéhenno apparaît dans toute sa dimension prophétique. En dénonçant, dès 1928, l'accaparement et le dévoiement de la culture par la bourgeoisie, *Caliban parle* a ouvert la voie aux *Chiens de garde* de Nizan et aux *Héritiers* de Bourdieu-Passeron, dont les révoltes de 1968 allaient tant s'inspirer. N'a-t-il pas intitulé un de ses essais *Changer la vie* sept ans avant que les étudiants fassent leur slogan du programme de Rimbaud ? Cette intuition s'explique par son expérience personnelle de normalien fils de cordonnier, mais aussi par les lectures qu'il s'est choisies très tôt, et dont il tire encore, c'est le titre de son bilan spirituel d'aujourd'hui, ses *dernières lumières* et ses *derniers plaisirs*.

Si on se demande ce qui rapproche ses maîtres — Montaigne, La Fontaine, Fontenelle, Voltaire, Diderot, Jouffroy, Michelet, Tolstoï, — c'est probablement la passion du vrai, donc la conviction ou du moins l'espoir qu'il y a du vrai à découvrir. Par-delà les accointances entre Bretons, c'est

par Bertrand Poirot-Delpech

cette religion de la vérité que Guéhenno partage avec son cher Renan : le refus d'un monde qui, faute d'être connaissable et amendable, ne serait qu'un *« affreux guet-apens »*.

DE Nietzsche, qu'il considère un peu comme un Voltaire pascalien, il attend également une leçon de confiance circonspecte, d'anticonformisme poussé jusqu'à la *« solitude hagarde »*. Pour les mêmes raisons, ses choix contemporains s'éloignent du surréalisme, cette *« révolte de riches »*, et de Benda ou de Gide, trop férus de réforme morale, de *« mystères d'âmes »*, au profit de Valéry et de sa spéculation méthodique, ou de Dabit et Camus, comme lui fils de pauvres et épris de clarté solaire.

Guéhenno n'exclut pas que le savoir soit une tricherie et qu'il faille réviser son idéal initial de vie « choisie » et non plus « subie ». Le progrès humain est affaire de tout l'être et d'infinie patience. Mais la raison reste au centre de son credo. C'est d'elle, et non de la passion, que doivent procéder, selon lui, la révolution et la création artistique elle-même, qu'il aime mieux modeste dans la lucidité qu'éclatante dans la transe.

Toute sa morale de la loyauté, de l'insatisfaction et de la fidélité à soi-même renvoie à une foi quasi mystique — d'où son admiration de laïc pour le Mauriac des *Mémoires intérieurs* — dans la possibilité d'*« augmenter la lumière dans le monde »* en écoutant sa *« petite voix intérieure »* et en cultivant, comme il continue de s'y employer à merveille, l'universalité de la langue française.

LE doute envers cette universalité et envers la raison pourrait bien résumer ce qui oppose la génération présente à ses parents et à ses grands-parents. Le credo qu'expose Michel Le Bris dans *l'Homme aux semelles de vent* passe en effet par une critique sans appel des voies rationnelles sur lesquelles se fonde celui de Jean Guéhenno. Mais ce dernier devrait être plus rassuré qu'inquiet en lisant son cadet, qui dément toutes ses craintes d'un avenir petit-bourgeois sans foi ni appétit.

(Lire la suite page 20.)

Partir, c'est revivre

● *Dans « le Départ », Josane Duranteau fait le portrait d'une voyageuse de l'espace intérieur.*

PARTIR n'est pas toujours mourir tant soit peu. C'est aussi souvent vivre, revivre, et le départ de cette femme que nous fait connaître Josane Duranteau est une suite de retrouvailles avec ce qu'elle fut et continue d'être. Presque un faux départ, dirait-on, comme il y a sur scène de fausses sorties, n'était que nous sommes ici loin de tout théâtre.

Ce départ ne résulte pas d'une impulsion soudaine, d'un coup de tête. Elle l'a préparé, s'est préparée. Les liens ont été dénoués avec cette patience dont témoignaient jadis ses propos d'enfant blessée, qui souffrait en silence : *« J'ai mal tranquillement. »* Elle a nettoyé son appartement, mis de la naphtaline dans les armoires, confié le chat à d'autres, brûlé des papiers.

Elle a soigneusement choisi ses habits de voyage, assez amples pour s'y cacher, accordés à son désir non de disparaître, mais de ne plus paraître. Nulle trace de mélodrame. Elle entend tout laisser en ordre. Elle eut toujours, durant sa vie, le goût d'une mise en ordre, et ce n'est pas la moindre raison de son départ.

Elle ne va pas se jeter dans un train. Rien ne presse. Elle décide, avant de s'en aller, de revoir les lieux de Paris où elle vécut, parce que sa ville se confond avec sa vie. Un périple en taxi, coupé d'escales, la conduit aux rives de sa mer intérieure. Son voyage dans l'espace sera précédé d'un enfoncement dans le temps. Loin de se détacher, elle se rattache aux souvenirs. Paradoxe ? Non, car elle part pour trouver sa vérité. Celle-ci, dit-elle, lucide, c'est la mémoire qui la fabrique.

Les quartiers de Paris sont les épisodes de son roman vécu. Dans ce square, elle a joué, petite fille. Ce théâtre lui rappelle qu'elle fut danseuse, comédienne. Ici, elle se souvient de ses débuts de journaliste, et ailleurs, de son action dans la Résistance. Au fil des rues, les amours renaissent, presque toujours déçues. Sur son passage, des morts se lèvent, qui ne sont pas morts pour elle. Chemin faisant, elle brosse, avec un art étonnant du dessin, des portraits. Voici Cocteau, Carmen Amaya, Dali, d'autres moins illustres, parfois plus importants sur le plan de l'humain. Ah ! combien riche fut sa vie... Mais le sait-elle ?

De tous les portraits, le plus intense est celui que la voyageuse nous offre d'elle-même. « Follement curieuse de soi », elle n'ignore pas la passion dont elle fut toujours animée, dévorée : tout voir clairement pour tout dire clairement, entendre au plus près la voix intérieure et l'exprimer avec les mots qui conviennent. Singulière exigence, quasi puritaine, poursuivie depuis le temps où l'enfant déjà donnait des noms à chacune de ses balles, et qui force l'écrivain, aujourd'hui, à tenir la balance égale entre l'expression et l'émotion, celle-ci menaçant toujours celle-là. Dure recherche aussi, celle de *« cette unité de vivre qui à la fois se donne et se dérobe »*. Ainsi de l'aventure de la vie et de l'expérience de l'écriture naît, singulièrement haute, une morale.

Faut-il préciser que cette voyageuse sans départ, dont le vrai voyage sera dans le rêve, se confond avec l'auteur ? Fière, solitaire, douloureuse, Josane Duranteau n'a jamais craint de se dire, au point même de donner son prénom pour titre à l'un de ses livres (1). S'en plaindra-t-on, puisque par un être se révèlent tant d'autres êtres ? Par-delà ce que d'aucuns tiendront à tort pour une complaisance, voici, dans sa poignante nudité, la solitude humaine.

De cette solitude, ici tendue vers la qualité des œuvres, *le Départ* est le chant admirable et pudique, profond et grave, à travers lequel s'entend comme un écho de Guillaume Apollinaire, souvent proche de ces pages, et d'ailleurs cité en exergue. *« Mon beau navire, ô ma mémoire, avons-nous assez navigué dans une onde mauvaise à boire... »*.

MAX-POL FOUCHET.

★ LE DEPART, de Josane Duranteau. Julliard, 158 pages, 32 F.

(1) *Josane*, Julliard.

la vie littéraire

Les menus travaux du comte Potocki

« De 1812 à 1815, le comte Jean Potocki, auteur du Manuscrit trouvé à Saragosse, *plus connu sous le titre de* la Duchesse d'Avila, *reclus dans sa propriété d'Uladowka en Podolie, se livra à de menus travaux d'orfèvrerie. Il limait le bouchon d'une antique théière en argent afin de lui donner une parfaite forme sphérique. Lorsque l'objet eut atteint la dimension requise, il le fit bénir par son chapelain, l'introduisit dans le canon d'un pistolet d'arçon et se fit sauter la cervelle... L'acte de Jean Potocki atteint... un sommet dans l'art difficile de transformer la mort en spectacle »,* écrit Jean-Pierre Arthur-Bernard, commentant diverses formes de suicide, dans le numéro 4 de la revue *Silex*, consacré au « spectaculaire ». On y trouve, entre autres, des textes de Michel Butor, Michel Tournier, André Laude et Maurice Roche (B.P. 554 R.P. 38013 Grenoble).

Le système D.D.D.

Jacques Sternberg, écrivain, scénariste, humoriste, a une manière bien à lui de proposer un chemin de vie... ou de survie. Alors que le plus grand nombre va dans le sens du courant et quelques-uns à contre-courant, lui professe le contre-temps. Etre en avance sur son temps (écologiste en 50, par exemple) ou en retard (redécouvrir le collage en 60). Fabriquer de l'inutile, du non-rentable ou du non-vendable qui, pour peu que l'on soit patient, a toutes chances de devenir un jour de l'utile, du rentable, du vendable.

Jacques Sternberg a inventé un système qu'il définit dans *Vivre en survivant* (Tchou, collection « l'Ecole buissonnière ») avec la complicité du dessinateur Gourmelin : le système D.D.D. (Démission, Démerde, Dérive). On pourrait y ajouter la débrouillardise.

Droit de passe et droits d'auteur

Un colloque international organisé par l'Association des écrivains de langue française à l'hôtel Massa, à Paris, a permis de faire ressortir les préoccupations communes des écrivains dans les divers pays du monde où existent des éditions en langue française.

Après les colloques sur « la difficulté pour l'écrivain de langue française de se faire éditer » (Liège, 1973) et sur « les obstacles à la diffusion » (Paris, 1975), celui de cette année portait sur « les relations entre auteurs et éditeurs ».

Un des problèmes majeurs abordés porta sur la masse des exemplaires dits « de passe », c'est-à-dire la part que l'éditeur se réserve en vue d'une distribution gratuite destinée à « la promotion ».

La mise au point d'un contrat-type entre la Société des gens de lettres et le syndicat de l'édition a permis de ramener la proportion de « la passe » de 10 % à 8 %. Mais, a souligné M. Robert Cornevin, président de l'ADELF, ce contrat n'existe ni en Suisse, ni au Sénégal, ni dans les pays anglophones.

Enfin, tous les participants ont déploré les retards pris par un nombre croissant de maisons d'édition pour le paiement des auteurs, après clôture annuelle du compte. Le délai varie, selon les cas, de trois mois à un an.

Progrès et littérature

Une délégation d'écrivains soviétiques, venus en France pour participer à une soirée de poésie, a rencontré, la semaine dernière à l'hôtel de Massa, des écrivains français, en application du « protocole d'amitié » conclu en 1975 entre l'Union des écrivains de l'U.R.S.S et la Société des gens de lettres.

Le colloque, qui avait pour thème : « Le progrès technique et social et la littérature contemporaine », réunissait Constantin Simonov, Evguéni Evtouchenko, l'écrivain-compositeur Boulat Okoudjava, le poète arménien Razmik Davoyan, l'Ukrainien Vitali Korotitch, le Kazakh Oljas Souleimenov, dont on vient de publier la première traduction en français *le Livre de glaise* (Publications orientalistes de France). André Vossnessenski, actuellement aux Etats-Unis, s'était fait excuser.

Il a été envisagé notamment d'entreprendre une anthologie de la jeune poésie française en collaboration entre Français et Soviétiques.

Une expérience originale d'éditions artisanales

Une expérience d'éditions artisanales vient d'être entreprise à Gigondas (Vaucluse) par un imprimeur, Emile-Bernard Souchière, à l'Atelier des grames, qui sort une collection intitulée « Grames - écriture ». Celle-ci, dirigée par François Aubral, co-auteur avec Xavier Delcourt du pamphlet *Contre la nouvelle philosophie*, se propose de *« publier des ouvrages à tirages limités et numérotés, accompagnés le plus souvent d'estampes originales et où les techniques d'exécution ainsi que le choix des matériaux tentent de concrétiser pour chaque cas l'esprit du texte.*

« Ne se réclamant d'aucune esthétique spécifique, cette collection cherche à faire connaître des textes d'écrivains contemporains, qui s'insèrent difficilement dans le réseau éditorial présent (typographies complexes ; expériences d'écriture ; recherches, créations inattendues) ».

Trois titres : *l'Accouchure*, de François Aubral ; *Néocolonie*, de Bernard Leibrich ; *les Xueyetèterrel, recette pour faire des boules*, de Jean-Luc Parant, qui publie en même temps *la Joie des yeux* (Christian Bourgois).

Être femme et québécoise

Pour les Québécoises, il y a une double étrangeté à être femme et à vivre au pays du Québec. C'est de cela qu'étaient venu parler, outre Madeleine Gagnon et Denise Boucher, auteurs de *Retailles* (1), Annie Leclerc, Marie Cardinal, Christiane Rochefort, Pauline Julien et bien d'autres, le mercredi 26 octobre au *Centre culturel canadien à Paris*, lors d'une rencontre sur le thème « Féminisme : son entrée et sa sortie ; on ne peut pas ne pas pouvoir ». Presque toutes les tendances du *mouvement féministe français étaient présentes*. Nulle n'excommuniait l'autre.

Il fut d'abord question de *pouvoir*. Madeleine Gagnon rappela que « l'utopie du non-pouvoir est tout aussi impossible entre femmes qu'entre hommes et femmes ». « *Je ne prône pas le partage du pouvoir, dit-elle...* Le pouvoir, il est en nous et au dehors. Même si à certains moments le pouvoir est nécessaire : *le pouvoir* sur son propre corps, *l'avortement par exemple.* » Et Annie Leclerc de « dire aussi la colère, les terribles colères des femmes douces quand l'espérance est trompée ». *Pour sa part*, Denise Boucher préféra, à la parole spontanée, la lecture d'extraits du livre, dont notamment : « J'aime la haine. Elle est utile... Regardez mes forces, femmes. Si vous continuez vous aussi à jouer sur mes faiblesses, je m'en vais. C'est sur mes forces que vous devez compter. »

(1) Voir l'article de Jacques Cellard, p. 24.

vient de paraître

Littérature étrangère

HENRY JAMES : *Œuvres romanesques*, tome I. Ce volume rassemble le premier roman écrit par James, en 1871, publié en 1878, et traduit ici pour la première fois par Claire Malraux sous le titre *le Regard aux aguets*, et *Portrait de femme*, écrit en 1881, repris dans la traduction de Philippe Neel parue chez Stock en 1969. Diane de Margerie préface ces deux ouvrages, l'un annonciateur, l'autre très achevé, du romancier anglo-américain. (Stock, 755 p., 60 F.)

ANAIS NIN : *Etre une femme.* Un recueil d'essais, classés de son vivant par l'auteur du *Journal*, qui traitent de féminisme, de littérature, de musique et de cinéma. Traduit de l'anglais par Béatrice Commengé. (Stock, Le cabinet cosmopolite, 259 p., 38 F.)

ANA VASQUEZ : *Les Bisons, les Bonzes et le Dépotoir.* Un témoignage semi-romancé et très prenant sur ce qu'a été son exil après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 au Chili. Traduit de l'espagnol par Danièle Kaiser et Jean-Paul Corrada. (Fédérop, 485 p., 75 F.)

IVO ANDRITCH : *L'Eléphant du vizir.* Un roman de l'écrivain yougoslave, prix Nobel de littérature en 1961, disparu en mars 1975. Traduit du serbo-croate par Janine Matillon, préfacé par Pedrag Matvejevitch. (Publications orientalistes de France, 4, rue de Lille, Paris 75007, 203 p., 42 F.)

Etudes littéraires

PAUL BENICHOU : *Le Temps des prophètes.* De Benjamin Constant à Edgar Quinet, de Saint-Simon à Fourier, les doctrines et les utopies foisonnèrent au XIXe siècle. Paul Bénichou les recense et tente de les interpréter. (Ed. Gallimard, Bibliothèque des idées, 588 p., 95 F.)

Histoire

FRANCIS PISANI : *Torre Bela.* On a tous le droit d'avoir une vie. Quarante-cinq ouvriers agricoles s'emparent des terres d'un seigneur féodal en avril 1975 au Portugal. (Jean-Claude Simoen, 345 p., 44 F.)

MICHEL BATAILLE : *Demain Jaurès.* La figure de proue du socialisme français, vue par le romancier de *l'Arbre de Noël*. Avec une préface de François Mitterrand. (Pygmalion, 190 p., 29,50 F.)

ROBERT TERRES : *Double jeu pour la France.* 1939 - 1944. L'odyssée d'un jeune officier des services secrets français pendant la dernière guerre. (Grasset, 395 p., 49 F.)

Sciences humaines

JEANNE FAVRET-SAADA : *Les Mots, la Mort, les Sorts.* Une étude sur la sorcellerie dans le Bocage, par une psychanalyste. (Ed. Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 330 p., 65 F.)

Société

FRANÇOIS CARADEC : *La Farce et le Sacré.* En même temps que les fêtes populaires disparaissent, surgit un nouveau personnage, le mystificateur solitaire. François Caradec raconte la carrière stupéfiante du plus grand d'entre eux, Paul Masson. (Ed. Casterman, 160 p., 39 F.)

MARSHALL MCLUHAN : *D'œil à oreille.* Un choix d'articles et d'interviews de l'auteur de *la Galaxie Gutenberg*. Traduit de l'anglais par D. de Kerckhove. (Ed. Denoël-Gonthier, 208 p., 11,50 F.)

YVES LENOIR : *Technocratie française.* La démarche technocratique, de Louis XIV à l'atome. Préface de Brice Lalonde. (Pauvert, coll. « Amis de la Terre », 340 p., 59 F.)

CATHERINE ERHEL ET CATHERINE LEGUAY : *Prisonnières.* Sur les prisons de femmes. Par deux ex-détenues. (Stock 2, « Voix de femmes », 280 p., 35 F.)

MUJERES, collectif de femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe. Le féminisme et la condition de femme en Amérique latine à travers divers réflexions et témoignages. (Edition Des femmes, 321 p., 38 F.)

Psychanalyse

SAMI-ALI : *Corps réel, corps imaginaire.* Contre le dualisme de la psychologie et de la médecine, une tentative pour concevoir la totalité psychosomatique constitutive de l'homme. (Ed. Dunod, 174 p., 45 F.)

JACQUES CAIN : *Le Double Jeu.* Un essai psychanalyique sur l'identité, le même et le différent, le pareil et le dissemblable, le général et le particulier. (Ed. Payot, 208 p., 55 F.)

en poche

« Sociologie des maladies mentales »

ROGER BASTIDE (1898-1974), tant par son enseignement que par ses écrits, a occupé en France une place de première importance dans le champ controversé de la psychiatrie sociale. Selon lui, la maladie mentale n'était pas un « fait », une « entité naturelle », mais un problème ; d'où la nécessité, pour en comprendre la signification, de la replacer à l'intérieur d'une philosophie de l'homme dans le monde. Dans la *Sociologie des maladies mentales*, dont la première édition date de 1965, Roger Bastide aborde avec cette rigueur, mais aussi avec cet humour qui le distinguaient, les questions méthodologiques soulevées par une approche nécessairement interdisciplinaire de la folie. Tentant de la définir à travers le dialogue changeant de la raison et de la déraison, il fut sensible, à l'instar de Michel Foucault, à la mise en accusation de la société par ses fous (de Nietzsche à Antonin Artaud).

Lorsque le rationalisme commençait à s'implanter, à l'époque de la Renaissance, observait-il, Erasme pouvait se contenter d'écrire un *Eloge de la folie* ; mais « aujourd'hui, ajoutait-il, il faut aller plus loin, il faut se faire fou pour discréditer un monde devenu fou ». Et dans les délires de Gérard de Nerval ou d'Antonin Artaud il lisait un rituel de rébellion, une protestation contre une société défendue par une médecine qui « veille à ce qu'on n'étende pas le champ de la poésie aux dépens de la voie publique ».

ROLAND JACCARD.

★ **SOCIOLOGIE DES MALADIES MENTALES, de Roger Bastide. Coll. « Champs ». Flammarion. 320 p. 20 F.**

● *Parmi les rééditions : Des pions sur l'échiquier*, roman de Rita Kraus (Presses Pocket) ; *Histoire et Utopie*, de Cioran (« Idées », Gallimard) ; *le Crépuscule des Idoles*, de Nietzsche (« Idées », Gallimard) ; *les Egarements du cœur et de l'esprit*, de Crébillon fils, édition présentée, établie et annotée par Etiemble (« Folio », Gallimard) ; *la Prisonnière des Sargasses*, roman de Jean Rhys (traduit de l'anglais par Yvonne Davet) (« Folio », Gallimard).

en bref

● **UNE EXPOSITION ANDRE MALRAUX** aura lieu à Paris du 19 novembre au 19 décembre 1977 à l'occasion du premier anniversaire de la mort de l'écrivain. Cette exposition se déroulera dans les locaux du musée de l'Ordre de la libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e. Elle sera ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 10 h. à 17 h. et les mercredis de 10 h. à 22 h.

● **UNE EXPOSITION SUR LE SURREALISME** et sur « le Grand Jeu » se tient à la librairie Les Mille Feuilles, 2, rue Rambuteau, Paris (3e), jusqu'au 15 novembre.

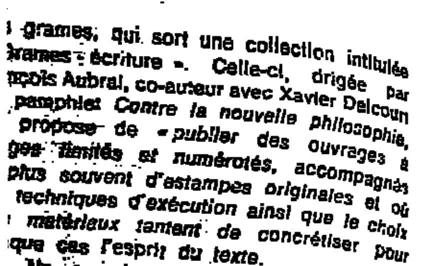
● **LA LIBRAIRIE DU B.H.V.** organise une exposition sur l'histoire des éditions Gallimard : « Soixante-cinq ans d'édition au service de la littérature ». Cette manifestation durera jusqu'au 12 novembre.

● **UN DEBAT AUTOUR DU LIVRE** « Changer l'économie » aura lieu le 8 novembre à la Mutualité avec les auteurs : Paul Boccara, Philippe Herzog, Anicet Le Pors, Claude Quin et Jacques Plassard, de la S.E.D.E.I.S., Raymond Bourgines de « Valeurs actuelles » et Mme Lavallard, rédactrice en chef de « l'Usine nouvelle ». Le débat sera présidé par Lucien Sève, directeur des Editions sociales, et Francis Combes, secrétaire général de l'U.E.C.

● **LE RAPPORT DU COMITE D'ETUDES** sur la violence, la criminalité et la délinquance, constitué en avril 1976 sous la présidence d'Alain Peyrefitte, vient de paraître aux Editions Presse-Pocket en deux tomes dont le premier contient le rapport général, le second les rapports des groupes de travail. Y sont débattus les aspects psychologiques et biologiques de la violence, l'urbanisation : habitat et violence, la violence et l'économie, la protection de l'économie, les aspects pénaux et pénitentiaires.

● **L'ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE**, de Roger Caillois, publiée pour la première fois en 1968 au Club français du livre, puis en 1966 chez Gallimard, fait l'objet d'une réédition en deux volumes cartonnés chez ce même éditeur. Le premier réunit des récits fantastiques de terreur d'Angleterre, d'Irlande, d'Amérique du Nord, d'Allemagne et des Flandres. Le second de France, d'Espagne, d'Italie, d'Amérique latine, de Haïti, de Pologne, de Russie, de Finlande et d'Extrême-Orient.

● **LES EDITIONS CHAMP LIBRE** rééditent les « Lettres de Junius » dont la dernière publication en français datait de 1823. Ces articles polémiques et anonymes des années 1769 à 1772 — sur la liberté de la presse notamment — sont une introduction originale mais difficile à l'histoire des libertés anglaises. Le lecteur français, qui ne sait pas toujours qui furent Wilkes et Walpole, qui ne connait pas toujours la toile de fond sociale et économique de l'époque, aura quelque mal à interpréter ce document.



[illegible] grames, qui sort une collection intitulée [illegible] écriture ». Celle-ci, dirigée par [illegible]çois Aubral, co-auteur avec Xavier Delcourt [illegible] pamphlet *Contre la nouvelle philosophie*, propose de « *publier des ouvrages à [illegible] limités et numérotés*, accompagnés [illegible] *plus souvent d'estampes originales et où [illegible] techniques d'exécution ainsi que le choix [illegible] matériaux tentent de concrétiser pour [illegible] que des l'esprit du texte.*

[illegible] Ne se réclament d'aucune esthétique [illegible] *tique, cette collection cherche à faire [illegible] naître des textes d'écrivains contemporains, qui s'insèrent difficilement dans le réseau [illegible] torial présent (typographies complexes ; [illegible] ériences d'écriture ; recherches, créations [illegible] tendues)* ».

[illegible] rois titres : *l'Accouchure*, de François [illegible] ral ; *Néocolonie*, de Bernard Leibrich ; *les [illegible] yetéterret, recette pour faire des boules*, [illegible] Jean-Luc Parant, qui publie en même [illegible] ps *la Joie des yeux* (Christian Bourgois).

[illegible]re femme et québécoise

[illegible]our les Québécoises, il y a une double [illegible] ngeté à être femme et à vivre au pays du [illegible] bec. C'est de cela qu'étaient venu parler [illegible] e Madeleine Gagnon et Denise Boucher, [illegible] urs de *Retailles (1)*, Annie Leclerc, Marie [illegible] dinal, Christiane Rochefort, Pauline Julien [illegible] bien d'autres, le mercredi 26 octobre au [illegible] tre culturel canadien à Paris, lors d'une [illegible] contre sur le thème « Féminisme : son [illegible] ée et sa sortie ; on ne peut pas ne pas [illegible] voir ». Presque toutes les tendances du [illegible] vement féministe français étaient présen[illegible]. Nulle n'excommuniait l'autre.

[illegible] fut d'abord question de *pouvoir*. Made[illegible] e Gagnon rappela que « l'utopie du non-[illegible] voir est tout aussi impossible entre [illegible] mes qu'entre hommes et femmes ». « Je ne [illegible] e pas le partage du pouvoir, dit-elle... [illegible] pouvoir, il est en nous et au dehors. Même [illegible] certains moments le pouvoir est néces[illegible] : le pouvoir sur son propre corps, [illegible] ortement par exemple. » Et Annie Leclerc [illegible] dire aussi la colère, les terribles colères [illegible] femmes douces quand l'espérance est [illegible] pée ». Pour sa part, Denise Boucher pré[illegible] à la parole spontanée, la lecture d'ex[illegible] du livre, dont notamment : « J'aime la [illegible] e. Elle est utile... Regardez mes forces, [illegible] Si vous continuez vous aussi à jouer [illegible] mes faiblesses, je m'en vais. C'est sur [illegible] forces que vous devez compter. »

(1) Voir l'article de Jacques Celiard, p. 24.

en bref

● UNE EXPOSITION ANDRE MALRAUX aura lieu à Paris du [illegible] novembre au 19 décembre 1977 à l'occasion du premier anniversaire de la mort de l'écrivain. Cette exposition se déroulera dans les locaux du musée de l'Ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e. Elle sera ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 10 h. à 17 h. et les mercredis de 10 h. à 22 h.

● UNE EXPOSITION SUR LE SURREALISME et sur « le Grand Jeu » se tient à la librairie Les Mille Feuilles, 2, rue Rambuteau, Paris [illegible], jusqu'au 15 novembre.

● LA LIBRAIRIE DU B.H.V. organise une exposition sur l'histoire des éditions Gallimard : « Soixante-cinq ans d'édition au service de la littérature ». Cette manifestation durera jusqu'au [illegible] novembre.

● UN DEBAT AUTOUR DU LIVRE « Changer l'économie » aura lieu le [illegible] novembre à la Mutualité avec les auteurs : Paul Boccara, Philippe Herzog, Anicet Le Pors, Claude Quin et Jacques Plassard, de la S.E.D.E.I.S., Raymond Bourgine, de « Valeurs actuelles », et Mme [illegible], rédactrice en chef de « l'Usine nouvelle ». Le débat sera présidé par Lucien Sève, directeur des Editions sociales, et [illegible], secrétaire général de l'U.E.C.

● LE RAPPORT DU COMITE [illegible] sur la violence, la criminalité et la délinquance, [illegible] [illegible]

● L'ANTHOLOGIE DU FANTASTIQUE [illegible]

● LES EDITIONS [illegible]

romans

UNE COLLÉGIENNE AMOUREUSE DE L'AMOUR

● *Comme une ballade d'Anne Sylvestre.*

ENFIN une histoire d'amour. Dieu ! que l'écriture est jolie, fraîche et acide comme une ballade d'Anne Sylvestre... Eléonore ? C'est une collégienne amoureuse de l'amour. Elle l'attend, il viendra. Ce sera Joël, son prof de philo. « *Tu cueillais des roses rouges, de pâles rayons de soleil, des crayons-feutres pour lui écrire des lettres que tu déchirais à peine finies, des rires pour l'attendrir, ta coquetterie pour le séduire et le cerfeuil du potage dominical.* »

Après le battement de l'attente, ce souffle retenu de l'émotion, viennent les épousailles. Leur vie commence comme une chanson du Bien-Aimé. Et puis, très tôt, rien ne va plus. Comme une médaille, la réalité a deux faces : « *Tu voulais un mari comme on veut un bibelot. Un quatre-pièces-cuisine pour le réduire en esclavage. Il s'est laissé faire, trop faible déjà pour te résister. Tu as monté la gamme des « Je veux ». Tu as joué. Tu as perdu. Tu l'as tué.*

— Non, je ne l'ai pas tué ! C'est moi qu'il a tuée ! C'est moi qu'il a réduite en esclavage ! »

Où donc est la vérité ? Dans ce dialogue de soi à soi ? Dans cet affrontement soi contre soi ? Est-ce qu'un amour peut se tenir à la crête ?

Ce cœur meringué

On voudrait y croire, épeler cet alphabet du Tendre. A comme Amour, oui. Et puis A comme Avortement. Eléonore laisse faire. Elle est encore une trop petite fille, c'est Joël qui le dit. Joël qui veut préserver son calme. Alors, ce sera A comme Après. Il faut continuer. L'éducation sentimentale vire à la vivisection.

Il y aura bien une relance des enjeux avec Célia, mais nous n'y croyons déjà plus.

La ritournelle tourne bon train, mais ce n'est pas un chant profond. L'incantation n'opère pas. Nous restons sur notre faim, devant ce cœur meringué percé d'un joli brin de plume.

CLAUDE COURCHAY.

★ SOUVIENS-TOI, ELEONORE ! de Caroline Babert. Ed. Ramsay, 224 p. 36 francs.

Cela s'appelle romantisme

L'UN des romans les plus originaux de la rentrée pourrait bien être *l'Autre Amour*, de Michel Butel. Il est irrationnel. Mais tout ce qui touche à la dramaturgie contemporaine l'est-il moins ? Les civilisations mourantes n'en finissent pas de produire ces sécrétions insolites, délétères, comme venues d'un autre monde.

L'Autre Amour repose sur le secret, l'énigme d'une autre vie qui commande à la nôtre et dont les traces ne se révèlent que dans nos déchirures.

S'explique-t-on l'affaire de Broglie, l'affaire de Vathaire, l'affaire Reveilli-Beaumont ?

La fantasmagorie de *l'Autre Amour* relève de ce climat. Complots, provocations, compromissions, exécutions, liquidations, imbrications inextricables de la contestation violente et du pouvoir, ou du contre-pouvoir, luttes internes, sourdes, souterraines, c'est tout cela qui constitue la trame du livre. Mais pas plus que dans la vie nous « savons », pas plus dans le roman nous ne « saurons ».

Nous ne voyons que le comportement extérieur d'êtres que nous croisons dans la rue, que nous côtoyons dans les salons sans nous douter un seul instant qu'ils sont porteurs de lourds secrets, chargés d'obscurs desseins.

Il y a du « roman noir » dans ce livre, mais dont on aurait gommé l'affabulation, escamoté les clefs pour ne laisser subsister que quelques repères en code.

Imagine-t-on la vie d'un « agent secret » en dehors de ses missions ? Elle est semblable à la nôtre. Van est un de ces agents, ou plutôt un exécuteur de basses (ou hautes) œuvres. On le « tient » par un « dossier ». Mérien, aussi, l'ancien meneur de 1968, est tenu par un dossier. Tout le monde est « tenu » ou se « tient ». Tous et tout se « manipulent ». La vie est « entre guillemets ». On la supprime ou elle se supprime, d'un trait.

Gérard de Villiers réécrit par Gérard de Nerval

Ce roman, c'est l'autre roman que l'on pourrait écrire à partir des faits divers de l'actualité quotidienne.

Pourquoi *l'Autre Amour* ? Parce qu'entre Van, le *condottiere* qui se suicide, et Guillaume, l'agent de la révolution qui met fin à ses jours, il y a Enecke, la femme, qui fut aimée de l'un et de l'autre et qui, elle aussi, se détruira.

On poursuit « l'autre amour » comme dans le roman, quelqu'un essaie d'écrire « l'autre livre », quelqu'un d'autre encore de tourner « l'autre film » parce qu'on est à la recherche de « l'autre vérité » la vraie, celle qu'on nous dissimule.

Se représente-t-on une intrigue de Gérard de Villiers écrite par Alain-Fournier ou Gérard de Nerval ? On aura une idée du ton de ce roman : une traversée de poignards dans un paysage de brumes.

Cela porte un nom. Cela s'appelle « romantisme ».

PAUL MORELLE.

★ L'AUTRE AMOUR, de Michel Butel. Mercure de France. 325 pages, 44 F.

Dunkerque, année zéro

● *Un enfant, un soldat et un certain mai 1940.*

DUNKERQUE, mai 1940. Sur son cheval en folie, la guerre entre dans la vie d'un petit garçon de dix ans, Justin. A l'âge des soldats de plomb, c'est une armée bien réelle qui, sous ses yeux, manœuvre, hésite, avance, recule, se défait dans un pitoyable désordre. Les hauts faits d'armes que racontent les beaux livres d'images sont dénaturés en une sinistre comédie-panique rythmée par l'appel des sirènes, le vrombissement des avions, le sifflement des bombes et le hurlement des hommes. De découvertes en péripéties, Justin apprend le désaveu, celui qu'il réserve désormais à ces adultes si vilainement embrouillés dans un jeu où chacun triche pour son propre compte. « La guerre, ça vous a vite dépucelé un gosse. »

Le cul-de-sac de la honte

Des illusions sur la guerre, Valère Manotti en avait aussi avant de s'y trouver mêlé. Ce jeune lieutenant d'infanterie cultivait, à cet égard, des rêveries stendhaliennes. Grâce à l'habileté de sa maîtresse, il avait déjà gagné sa place dans un état-major à Paris ; on l'en tire aussitôt pour le jeter dans ce cul-de-sac de la honte qui a pour nom Dunkerque. Fini l'époque de la « drôle de guerre » où l'on jouait au stratège, c'est la déroute générale avec une tactique qui s'impose : la fuite. Valère, lui aussi, va aller de mauvaises surprises en amertumes. Incohérence des ordres et des mouvements, absence de directives, flux et reflux des populations, pillages, lâchetés, maisons éventrées qui livrent leurs souvenirs aux errants, corps déchiquetés, petits calculs sordides comme ceux du paysan qui vend son eau et loue sa grange aux réfugiés — la guerre n'est-ce que cela, entre les sillons de la mort ?

La guerre à réinventer

L'adulte et l'enfant se rencontreront dans les dunes. Un dialogue s'engage qui dit assez leur détresse jusqu'au moment où la guerre tranchera, à sa façon...

Il ne manque pas un éclat d'obus à cette furieuse évocation du désastre. En bon journaliste, Jacques Duquesne dresse une suite de constats rapides, précis, où le destin de quelques personnages ne peut être saisi que par fragments ou par ricochets. La part du correspondant de guerre éclipse ainsi, un peu trop, celle du romancier, d'autant que l'écriture épouse étroitement le parti pris réaliste de la vision. On eût aimé un peu plus de manœuvres de l'imagination. Mais, peut-être, en ce domaine, la guerre est-elle à réinventer ?

PIERRE KYRIA.

★ LA GRANDE TRICHE, de Jacques Duquesne Grasset, 252 p., 36 F.

Une soirée à l'Opéra

● *Berlin, comme New-York, mais pour de tout autres raisons, exerce une fascination sur les écrivains d'aujourd'hui.*

DERNIER vestige d'un monde disparu corps et bien, l'ancienne capitale du Reich n'est-elle pas l'épicentre de la cassure de la planète, voire la matérialisation du vide métaphysique ? Berlin est aussi l'un des hauts lieux de l'art lyrique. Chaque soir, un peu avant 19 h. 30, dans un cérémonial réglé avec une rigueur toute germanique, des centaines de couples accomplissent l'acte social le plus important de la vie berlinoise : la soirée à l'Opéra.

Sur la toile de fond de Berlin-Ouest balayé par les vents, sous la lune glaciale de décembre, le premier roman de Bernard da Costa (fondateur du premier des cafés-théâtres, l'auteur a déjà écrit plusieurs pièces, dont *les Adieux de la grande-duchesse*, créé au Poche-Montparnasse par Jacques Mauclair et Tsilla Chelton) se présente, avec ses récitatifs, ses duos, ses badinages, ses rebondissements et ses quiproquos, sans oublier le bal et la scène de la folie, comme le pastiche d'un livret d'opéra.

Mme Gabler, épouse mûrissante d'un respectable « Techniker » écoute, d'une oreille distraite, une représentation des *Noces de Figaro*, un opéra qu'elle a vu plus de dix fois en vingt-cinq ans d'abonnement à tarif réduit, lorsque l'amour, au détour d'une note, s'enflamme soudain en elle au contact d'un voisin de parterre.

Le beau Haucke, trente-cinq ans, une calvitie naissante, mais la plus belle taille du monde, est, hélas ! plus porté sur les divas de l'imaginaire que sur les femmes trop pulpeuses comme l'est Mme Gabler. Mais qu'importe ! Persuadée d'être devenue à son tour une héroïne d'opéra, celle-ci est décidée à abattre toutes les barrières qui l'ont jusqu'alors isolée. Sa folie gagne, de proche en proche, sa famille et ses amis.

Le sens germanique de l'ordre finira par l'emporter. Pour avoir, ne serait-ce qu'un instant, mis en question le mur des conventions édifié par ce Berlin qui se croit « du côté de la liberté », Mme Gabler sera éliminée. Sa mise à mort, précédée par une colossale beuverie (l'un des morceaux de bravoure du livre), a lieu dans le décor hallucinant des anciens docks, meurtre rituel éclairé, de façon symbolique, par le double faisceau parallèle des tours de télévision de l'Ouest et de l'Est de Berlin.

Œuvre ironique, brillante, cruelle et tendre à la fois, ce roman est l'un des plus étonnants qui ait été écrit par un Français sur Berlin. Mme Gabler est tout autre chose qu'une émule germanique d'Emma Bovary. Les contradictions de cette femme sur le déclin qui rêve à sa jeunesse perdue, de cette bourgeoise folle de romantisme, en même temps que murée dans ses préjugés, de cette passionnée de musique, capable de toutes les vulgarités, sont les contradictions de cette ville divisée, écartelée, image exacerbée de notre monde perdu.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ L'OPERA DE MADAME GABLER, de Bernard da Costa, Buchet-Chastel, 190 pages, 39,80 francs.

Jean Guéhenno, Michel Le Bris

(Suite de la page 17.)

D'abord, un même sang breton et prolétaire parle d'un homme à l'autre. En une soixantaine de pages autobiographiques, le futur militant maoïste de la gauche prolétarienne et de la Cause du peuple commence par montrer dans quelles humiliations vécues s'enracine sa révolte : naissance en 1944 dans le Finistère, où les châtelains locaux règnent encore sur les paysans comme les Russes de Gogol sur les *Ames mortes* ; invasion des touristes, suivie de dépossession et de déportations des autochtones ; leurres immoraux du progrès ménager et audio-visuel, des patois censurés, de la montée à Paris, de la monoculture, de l'endettement, etc.

Une jeunesse massacrée, une âme violée, volée ! C'est rappelé sans pathos ni rancune vaine, mais avec une lucidité implacable qui fait de Le Bris l'héritier direct de Caliban ; Un Caliban qui penserait en termes d'aliénation massive et non plus seulement individuelle.

La suite, qui relève de l'essai philosophique, rappelle aussi la clarté concise chère à Guéhenno, et proscrit le jargon ou les chichis, désormais courants dans ce genre de remises en cause.

Selon une thèse proche de celle de Glucksmann, Le Bris assure que *la plupart des maux de l'Occident depuis un siècle et demi sont dus à l'Etat défini par Hegel comme la réalisation rationnelle du vouloir collectif.* C'est de cet Etat qu'a découlé l'exclusion de l'errant, du juif, de la folie, du rêve, de toute déviance. C'est par vice congénital que l'Etat réduit la pédagogie à une police des esprits, et qu'il dément, souvent dans le sang, ses promesses de dépérissement et de bonheur futur.

Devant la faillite du marxisme, et faute d'une improbable science de la révolution, l'avenir dépend des *Hommes aux semelles de vent*, ainsi que Verlaine appelait Rimbaud, c'est-à-dire des héritiers des romantiques, prêts à payer de folie ou de mort leurs voyages et leurs expériences.

Il faut retrouver la tradition de résistance diffuse à l'étatisation qu'ont transmise oralement les errants, les troubadours,

par Bertrand Poirot-Delpech

les gitans et la « canaille » des feuilletons du dix-neuvième siècle. Il faut renouer avec les argots, briser l'idéologie du labeur, dont les travailleurs se sont faits les gardiens bénévoles, et celle de la consommation qui est en train de prendre soumoisement le relais.

LE BRIS compte beaucoup sur le rire hérité de Rabelais et des carnavals pour faire éclater l'illusion politique, sur des fêtes comme 1968 ou le Larzac, la recherche du « pied » ou l'effet de « ras le bol », sur la musique aussi, de Beethoven — ce « Noir » — au *blues*.

L'important est d'échapper aux mailles hégéliennes, aux hiéroglyphes de la raison pourrissante, de démontrer que la révolution n'est pas une terre promise mais le chemin lui-même, de se révolter en sachant qu'il n'y a pas de science de la révolte, de ne plus prendre les signifiés au sérieux, de préférer la parole au langage, de créer du sens avec le rythme, des contenus avec les formes. Danser la philosophie, en somme !

On a reconnu le côté dionysiaque de la leçon de Nietzsche, redevenu, décidemment, le contemporain primordial. Ses disciples, qui, comme Guéhenno, insistent davantage sur son enseignement apollinien, pourront douter qu'un « solo de saxo » remplace la lente maturation d'une culture sous le contrôle de la raison. — si tant est que la raison ne survive pas, de quelque façon, dans la plus démente des musiques.

Mais avec leurs sensibilités éloignées d'un demi-siècle — et quel demi-siècle ! — nos deux *breiz-honnec* partis de rien se rejoignent dans un même usage splendidement... raisonnable de la langue française, et dans une sorte de patience devant le devoir humain de quête du vrai.

« *Ce sera long, long* », disait Renan, leur « pays ». Et Nietzsche, leur autre frère : « *La vérité ne s'approche qu'à pas de colombe.* »

★ **DERNIERES LUMIERES, DERNIERS PLAISIRS**, de Jean Guéhenno, Grasset, 224 p., 30 F.

★ **L'HOMME AUX SEMELLES DE VENT**, de Michel Le Bris, collection « Figures », Grasset, 288 p., 45 F.

lettres étrangères

Irritante et admirable Anna SEGHERS...

● ***On réédite ici la grande romancière est-allemande.***

IRRITANTE et admirable Anna Seghers. Voyageuse, universelle, chimérique, préférant l'Allemagne de Kleist à celle de Goethe, et pourtant fidèle depuis cinquante ans au parti communiste, elle réside depuis 1949 dans l'un des plus parfaits ghettos d'Europe, la République démocratique allemande. C'est avant tout à cause de son talent qu'il faut la lire, et ces publications simultanées, en français, doivent être accueillies comme une initiative heureuse et intelligente.

Qui est-elle ? Une bourgeoise, et même une grande bourgeoise cultivée, nommée Nelly Relling, née en 1900, étudiante en histoire, histoire de l'art et sinologie. Comme Manès Sperber, comme Stephan Hermlin (à quelques années près), elle adhère au parti communiste en 1928. Mais contrairement à Manès Sperber qui ne supporte pas les collusions de Staline et des nazis, Anna Seghers — de même que Stephan Hermlin — restera toute sa vie fidèle à cet engagement premier. En 1933, les nazis brûlent ses livres. Elle se réfugie alors en France, puis en Amérique, jusqu'en 1949.

Que lire et que choisir dans

> ★ **ŒUVRES D'ANNA SEGHERS.** Préface de Claude Prévost. Traduites de l'allemand par Claude Prévost, Joël Lefèbvre, Raymond Henry, Jeanne Stern. (Livre Club Diderot, 1 277 pages, 70 F.)
>
> ★ **LES MORTS RESTENT JEUNES.** Roman, traduit de l'allemand et annoté par Raymond Henry. (Les Editeurs français réunis, 751 p., 59 F.)
>
> ★ **CE BLEU, EXACTEMENT.** Nouvelles, traduites de l'allemand par Hélène Roussel. (Les Editeurs français réunis, 217 pages, 39 F.)

ces différents volumes ? L'anthologie du Livre Club Diderot est certainement très représentative. On y trouve le premier récit *la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara* (écrit en 1928, il valut à l'auteur le prix Kleist), les huit nouvelles de *la Ruche*, les *Histoires des Caraïbes*, et surtout le roman, très beau, *Les morts restent jeunes*. De la révolution de 1918 jusqu'à l'enlisement dans les neiges russes en 1943, Anna Seghers analyse en sept cents pages les relations de l'Allemagne avec la guerre. C'est un livre clair, grave, d'une force étonnante. La relation d'Anne Seghers avec le réel définit son art : une observation exacte et franche, voire sévère, puis, brusquement, une faille par où l'on entrevoit la chimère, l'intuition.

Le volume de nouvelles *Ce bleu, exactement*, plus récemment écrit, est plus faible, plus flou et plus prêcheur. Très sévèrement accueilli, et même bousculé par la *Zeit* lors de sa publication en Allemagne fédérale en 1973, il est cependant intéressant. La première nouvelle, qui donne le titre au recueil, contient encore



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

une poésie prenante, due sans doute à ce bleu oriental et germanique que le potier mexicain ne trouve plus et poursuit. Que pense exactement Anna Seghers de la situation actuelle en R.D.A. ? Elle ne se prononce guère. Après l'affaire Biermann, elle a affirmé que la R.D.A. était le pays où elle voulait vivre et travailler. Son courage est hors de doute. La relation avec le réel semble un peu fatiguée — comme si la chimère était tout à coup devenue trop bavarde, ou muette.

NICOLAS CASANOVA.

Voix italiennes

CE livre est désuni, épais et *quelque peu brouillon* : c'est que, annonçant des « *voix d'Italie* » — il s'agit *uniquement* de voix féminines, — on ouvre la porte à n'importe quel type de *discours*. *Il veut présenter des femmes italiennes d'aujourd'hui qui, luttant pour leur autonomie par rapport aux hommes*, ont fait de l'emploi des mots le matériau ductile d'une réflexion, d'une mise en cause dialectique de soi, des autres femmes et des « *mâles* », et d'un combat... anthropologique.

Certaines écrivent sous la tutelle enflammée et souvent convulsive de *la révolte*, immédiate chez une Patrizia Trifella — qui est d'ailleurs, et c'est un peu *maigre* pour un livre de quatre cent cinquante pages serrées, le seul auteur venu « de la base », de la *foule, du peuple* : elle est « femme de chambre », — première chez les différentes animatrices (*faut-il dire membres ?* L'italien, lui, possède un féminin pour ce mot !) des mouvements *féministes* : Rivolta femminile (Carla Lonzi), Movimento femminista (Giovanna Pala, etc.

D'autres, et *ce sont les plus connues*, dont on a pris un texte, parfois ancien (Elsa Morante, que l'on présenta bizarrement par ces mots : « *Est encore vivante* » !), ou une interview (Natalia Ginzburg, Dacia Maraini, Maria-Antonietta Macciocchi). Là, nous avons affaire à des écrivains de profession ; pour elles, le combat féministe s'insère *dans l'interminable* champ de préoccupations *plus* générales, plus ponctuellement *désengagées*. La différence que revendique en elles la femme se double de celle qu'appelle obstinément l'artiste, le... créateur.

C'est donc un livre chaotique, partisan (*les deux responsables* de l'édition ramènent souvent tout *ce que leur disent les* « interviewées » à leur objectif à elles) et partial. Mais partiel, non. La diversité, le « magmatique », un certain savant négligé font de cette anthologie quelque chose qui parle, qui gronde et qui interpelle. Faut-il lutter contre les hommes *ou* s'affirmer « autres » ? *Voix d'Italie* permet d'y réfléchir encore mieux et, au-delà des artifices conscients de Michèle Causse et Maryvonne Lapouge — *dont* les traductions sont bonnes, quoique sans doute un peu grandiloquentes, — d'apercevoir la route de ce que Natalia Ginzburg appelle de façon cinglante le « *ni* homme *ni* femme ».

PHILIPPE GUILHON.

★ **ECRITS, VOIX D'ITALIE**, présenté et traduit par Michèle Causse et Maryvonne Lapouge, édition des Femmes, 462 pages, 52 francs.

La révélation d'Étienne Barilier

● ***Un jeune romancier suisse raconte comment le romantisme meurt à Rome.***

« *Je retombe dans le dix-neuvième siècle, comme on retombe en enfance* », dit l'un des personnages mis en scène par Etienne Barilier dans *le Chien Tristan*. A bien voir, tous les personnages de ce roman étonnant pourraient dire la même chose, affirmer semblablement que le romantisme est une sorte d'enfance inquiète et exigeante, proclamer que ce qui importe n'est pas la passion mais la vérité. Tous, exception faite de l'héroïne.

Nous sommes à Rome, à l'Institut suisse. Il y a là divers jeunes gens qui ont en commun l'amour de la musique. Cette préoccupation chez eux est si forte qu'ils font mine de s'identifier avec leur musicien romantique de prédilection. L'un est Franz Liszt ; l'autre, Rachmaninov ; un troisième, Richard Wagner ; un autre encore, Paganini... Mais ce jeu cesse bientôt d'en être un. Une démarche plus grave se fait jour, qui fait glisser le roman d'Etienne Barilier du terrain de la caricature au niveau de la métaphysique.

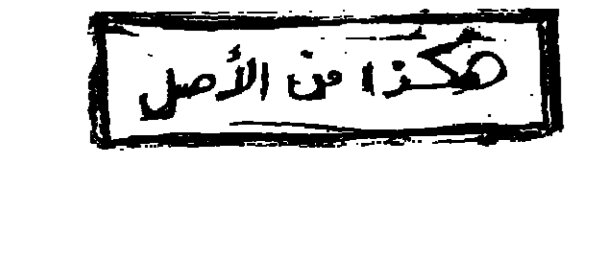
Tous, dans cette façon de délire qui les pousse à s'identifier à leurs modèles, posent une question capitale : le « génie » n'est-il pas mort avec le romantisme ? Liszt, ou Chopin, ou Wagner, ou Nietzsche, sont-ils possibles aujourd'hui ? « *Mythes romantiques, ne cesse-t-on de répéter : mythe de l'enfance, mythe de la vierge-mère, mythe de la pureté. Comme si ces mythes n'étaient pas devenus les obsessions du vingtième siècle, qui en a fait de la science et se croit ainsi dispensé d'en faire de l'art...* »

Mais voici qu'une jeune fille, Persana, devient l'hôte de l'Institut suisse. Elle est belle, lointaine, et elle a un chien nommé Tristan. Les musicologues vont tenter de la faire pénétrer dans leur jeu. Pour celui *qui est* Nietzsche, elle se refusera à devenir Lou Salomé. Pour celui *qui est* Schumann, elle n'entrera pas dans le rôle de Clara. Non plus qu'elle ne voudra incarner la cousine de Rachmaninov. Dès lors, le jeu se brise à son contact. D'autant plus qu'elle a donné pour nom à son chien le titre d'un opéra de Wagner que tout, ici, dans le romantisme, désigne, et vers quoi tout converge. Or, qu'est-ce que Tristan le chien ? Un témoin exemplaire Sans conscience, Tristan le chien possède la vérité. C'est-à-dire ce qu'ils cherchent tous sous les masques qu'ils se sont créés !

L'Institut suisse de Rome sera le théâtre d'un vol mystérieux et de deux meurtres énigmatiques. Le livre d'Etienne Bariller est un roman policier, du moins en apparence. Vol et assassinats ne sont que des prétextes à faire paraître l'essentiel : une interrogation inquiète sur le sort de l'homme contemporain. Sous le regard du chien Tristan, le romantisme, dans les jardins de Rome, achève de mourir ! *Le Chien Tristan* est un ouvrage tout en bondissements : on y trouve une allégresse de la narration mélangée à un évident plaisir de l'écriture. Un auteur s'y révèle, dont nous ne savions rien sinon qu'il est né en 1947. Il a publié en Suisse six romans avant celui-ci. Mais celui-ci est plus qu'une promesse.

HUBERT JUIN.

★ **LE CHIEN TRISTAN**, d'Etienne Bariller. Editions l'Age d'homme, 390 pages, 39 F.



.S

échapper aux mailles hégéliennes, aux
son pourrissante, de démontrer que la
une terre promise mais le chemin lui-
en sachant qu'il n'y a pas de science
lus prendre les signifiés au sérieux, de
ngagé, de créer du sens avec le rythme,
es formes. Danser la philosophie, en

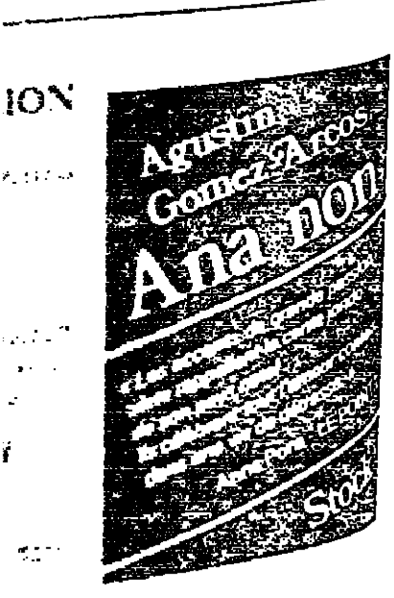
côté dionysiaque de la leçon de Nietz-
mment, le contemporain primordial. Ses
Guéhenno, insistent davantage sur son
en, pourront douter qu'un « solo de
nte maturation d'une culture sous le
— si tant est que la raison ne survive
dans la plus démente des musiques.
nsibilités éloignées d'un demi-siècle —
nos deux breiz-honneç partis de rien
ême usage splendidement... raisonnable
et dans une sorte de patience devant
quête du vrai.
9 », disait Renan, leur « pays ». Et Nietz-
: « La vérité ne s'approche qu'à pas

TERES, DERNIERS PLAISIRS, de Jean
— 38 F
EMELLES DE VENT, de Michel Le Bris,
sset, 288 p., 43 F.

italiennes

PHILIPPE GUILHON.

enne Barilier



anniversaire

Léon Bloy, un homme d'aujourd'hui

LEON BLOY est mort le 3 novembre 1917, il y a soixante ans. Un ancêtre. Précurseur de quelques-uns. Rares. Bloy, c'est Céline croyant en Dieu. Bernanos ne se contenant pas. A peu près tout, côté descendance.

Pour une fois, au lieu du panégyrique, donnons la parole au mort du jour. Il y a de l'actualité dans ce defunt-là.

Sans illusions : *Ce n'est pas d'hier qu'on abuse de la parole ou de l'écriture pour l'extermination de la pensée.*

Philosophe : *Chaque homme est, en naissant, assorti d'un monstre. Les uns lui font la guerre et les autres lui font l'amour.*

Poète-anar : *La bourgeoisie est le fumier naturel des poètes, et c'est en poussant leurs racines que les poètes puissants doivent éventrer et poignarder cette infâme cochonne qui pense avoir avorté quand elle engendre un homme de cœur.*

Intégriste : *Affirmer absolument que Dieu existe, qu'il s'est fait homme, et qu'il n'y a pas de vérité hors de l'Eglise.*

Phallocrate : *Ah ! j'ai déjà subi bien des épreuves, mais il m'arrive aujourd'hui un grand malheur. J'ai une femme de lettres ! Ma femme a écrit des contes... Le Bon Dieu m'envoie cette épreuve inouïe.*

Ecologiste : *Sans la vue d'un jardin, mon âme périrait d'horreur. J'ai deux passions, les arbres et l'imparfait du subjonctif.*

Incompris : *On va égorger l'agneau ou l'âne de la fable... Je me précipite pour exterminer les égorgeurs... Allons bon ! voilà qu'on m'accuse de manquer de charité.*

Anticlérical : *A Cochons-sur-Marne, le fait d'aller trouver un prêtre pour lui parler de Dieu serait regardé comme un acte de démence.*

Maoïste : *Il n'est rien de tel que les disciples pour purifier les maîtres en leur mettant le feu au derrière.*

Linguiste : *Le langage moderne a déshonoré, autant qu'il a pu, la simplicité. C'est au point qu'on ne sait même plus ce que c'est. On se représente vaguement une espèce de corridor ou de tunnel entre la stupidité et l'idiotie.*

Excessif : *Tout individu pris en flagrant délit de lecture, de compréhension, d'imagination ou de pensée sera jugé dangereux et probablement grillagé comme un animal féroce.*

Piéton : *Il est évident que tout automobiliste ambitieux est un assassin avec préméditation, puisqu'un tel sport implique, à son escient et à peu près nécessairement, le massacre de toute créature qui pourra se rencontrer sur son chemin. Cela est formel, absolu, indiscutable et l'avachissement inouï des contemporains est seul capable d'expliquer l'ignoble patience qui encourage ce meurtrier.*

Perplexe : *C'est tout de même ahurissant de penser à l'inexplicable autosurvie du régime républicain.*

Lucide : *Je fais des livres qui vivront et qui ne me font pas vivre.*

Observateur : *Chacun peut voir où nous en sommes. La littérature du cul et le journalisme du cul sont exclusivement demandés. Le texte même disparaît pour faire place à l'illustration des viandes.*

Syndicaliste : *Il y a des peuples qui crèvent dans les usines ou les catacombes noires pour velouter la gueule des vierges engendrées par des capitalistes surfins, et aussi pour que le « mystérieux sourire de la Joconde » ne leur soit pas refusé. C'est ce qui s'appelle faire travailler l'argent.*

Interrogatif : *Il n'y a rien à faire avec vous, m'a dit une dame, vous marchez dans l'Absolu. Dans quoi voulez-vous que je marche ? ai-je répondu.*

Et pour plus ample informé, reportez-vous à vos Bloy habituels. Ou portez-vous-y. Ils deviendront habituels. Et ne dites pas qu'il exagère. Simplement, il regarde avec une loupe. Comme Rabelais. Un sacré scatologue aussi, celui-là.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

histoire

Le passé prolétarien

● ***Le dix-neuvième siècle vu par un ouvrier presque contemporain de Marx.***

EN mai 1968, la France revivait avec intensité ses souvenirs revolutionnaires et urbains de 1848 et 1871. Depuis, la mémoire du pays s'est déplacée vers la campagne et les régions. Le paysan-philosophe remplace progressivement l'ouvrier révolté dans la mythologie nationale. Les éditions Maspero mènent aujourd'hui un dur combat pour ressusciter le passé prolétarien d'une nation dont les racines sont majoritairement paysannes et souvent petites-bourgeoises. La réédition des *Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la révolution*, de Norbert Truquin, est peut-être une réponse aux *Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, de Pierre-Jakez Hélias.

Né bourgeois en 1833, Norbert Truquin est prolétarisé à l'âge de sept ans, par la ruine d'un père joueur et irresponsable. Il n'apprendra à lire que vers trente ans. Il ne sortira jamais complètement de la misère. L'obsession de la nourriture court d'un bout à l'autre de ses Mémoires. Les horreurs « gastronomiques » subies par cet ouvrier du dix-neuvième siècle rappellent irrésistiblement, en qualité comme en quantité, les menus concentrationnaires d'Ivan Denissovitch : pain, bouillies, soupes de déchets. Son activité professionnelle est plus variée. Ballotté par les crises et les cycles économiques, Truquin exerce tous les métiers, et sur trois continents : terrassier, colporteur, tisserand, charbonnier, paysan, planteur. Il est à Paris pendant les journées de juin 1848, à Lyon pendant l'échec de la Commune. Ces défaites populaires le poussent à émigrer deux fois, écœuré. D'abord en Algérie, comme colon, puis en Argentine et au Paraguay, le plus insensé des Etats d'Amérique latine, république jésuite puis dictature mégalomane. C'est là qu'il écrit et disparaît, vers 1887, quatre ans après la mort de Marx.

Ce prolétaire est un personnage étonnant, aventurier rigoriste, « vertueux » au sens romain, c'est-à-dire courageux, travailleur, frugal et honnête, et qui ne sera pas abîmé par un demi-siècle de désillusions. Résumant son existence, il conclut : « *Peu d'hommes ont produit, dans leur vie, autant de travail, et souffert au même degré de l'injustice de leurs semblables : mais l'excès de la souffrance a épuré ses haines, qu'il réserve pour les institutions vicieuses sans garder aucun fiel contre les individus.* »

Ses réflexions socialistes sont un curieux mélange de naïvetés passéistes et d'intuitions prophétiques. Il reste persuadé que l'association libre, dirigée par une gérontocratie institutionnelle des plus de quarante-cinq ans, est une solution aux maux de la société. Mais il voit immédiatement dans la technologie et l'organisation modernes des menaces à la liberté et à l'égalité. « *Plus le machinisme se perfectionnera, plus il sera facile à quelques habiles de tenir les masses sous leur joug.* » Il sent




d'instinct la hiérarchie qu'implique la société industrielle. Son pessimisme d'homme dominé tranche avec l'optimisme de Marx, son presque contemporain. Si le penseur est mieux placé que l'ouvrier pour analyser l'architecture générale de la société, il est moins bien situé pour percevoir directement, concrètement, les rapports de domination, dans toute leur « humanité », dans toute leur solidité.

Contrairement à ce que suggère une préface dogmatique — dont il faut espérer qu'elle n'arrêtera pas le lecteur, — Norbert Truquin est un être parfaitement original. L'ouvrier martyrisé du dix-neuvième siècle, quand il ouvre la bouche, est souvent socialiste, parfois réaliste, rarement un héros du « réalisme socialiste ».

EMMANUEL TODD.

★ **MEMOIRES ET AVENTURES D'UN PROLETAIRE A TRAVERS LA REVOLUTION, de Norbert Truquin. Maspero, collection « Actes et mémoires du peuple », 277 pages, 45,00 F.**

Quel roman !

(Suite de la page 17.)

Si elle n'avait inspiré tant de haine au grand-duc incapable de consommer son mariage, peut-être le règne de Pierre III eût-il duré plus de six mois, au lieu de prendre fin sous les doigts d'un étrangleur ? Si elle n'avait pas dû à Saltykov, son premier amant, l'héritier qu'elle donne à la cour et que la cour accepte, eût-elle songé, quarante ans plus tard à destituer, au profit de son petit-fils Alexandre, son fils Paul, qui la déteste et copie les manies militaristes et prussiennes de ce Pierre qui n'est même pas son père ? Si elle n'avait été l'unique amour de Stanislas Poniatowski, son deuxième amant, qu'elle fera, presque malgré lui, roi de Pologne, eût-elle croqué si aisément ce pauvre pays ? C'est parce qu'elle a choisi son troisième amant parmi les officiers de la garde qu'elle est proclamée « impératrice autocrate ». C'est parce que, dix ans plus tard, elle a distingué Potemkine que son règne sans doute a été si grand.

Vaudeville, comédie tragédie

Cet étonnant Potemkine, qui oscille sans cesse entre la vie de satrape et celle de moine, sera tout pour elle : son amant, son très probable époux, son ami, son conseiller, son ministre, son chef militaire... et le pourvoyeur de son Parc aux cerfs. Dès qu'entre eux la flamme a baissé pour faire place à une durable et fructueuse collaboration, le lit de la tzarine reçoit un défilé pressé de favoris. Tous jeunes, tous beaux, on les dirait interchangeables, tant le scénario qui procède à leur avènement et à leur succession varie peu.

Avec les différences d'âge qui s'accroissent à mesure que Catherine vieillit, ce pourrait être de la débauche. Elle n'y sombre jamais. C'est affaire de tenue, d'éducation, de langage : elle ne supporte pas la grivoiserie et, travailleuse infatigable, mène une vie régulière. C'est aussi affaire d'illusion : elle mêle du sentiment à chaque nouvelle conquête et nul ressentiment quand celle-ci capote. L'élu est comblé de cadeaux quand il prend son douteux service. Il en reçoit encore quand il le quitte, même pour aimer ailleurs.

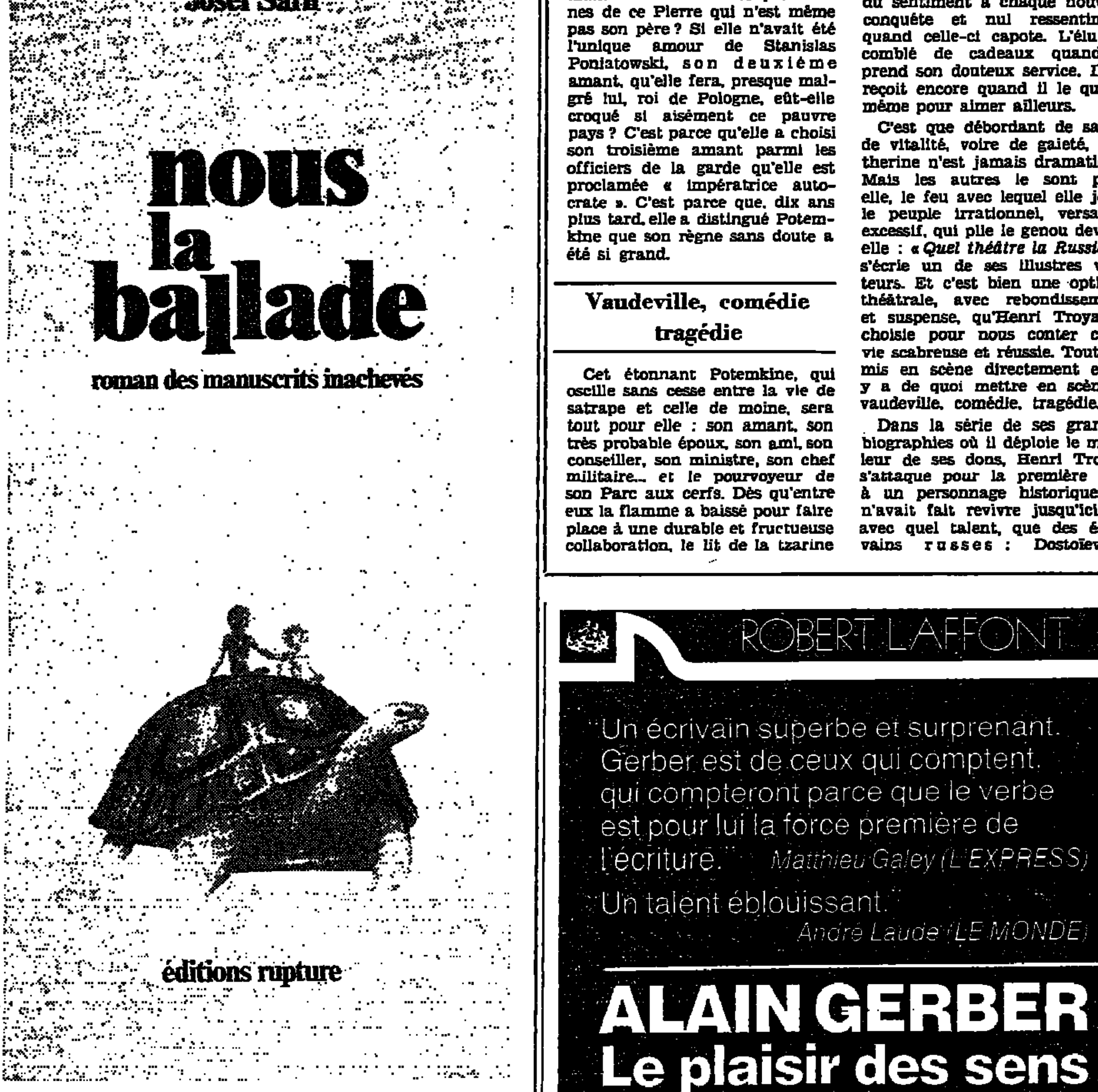
C'est que débordant de santé, de vitalité, voire de gaieté, Catherine n'est jamais dramatique. Mais les autres le sont pour elle, le feu avec lequel elle joue, le peuple irrationnel, versatile, excessif, qui plie le genou devant elle : « *Quel théâtre la Russie !* » s'écrie un de ses illustres visiteurs. Et c'est bien une optique théâtrale, avec rebondissement et suspense, qu'Henri Troyat a choisie pour nous conter cette vie scabreuse et réussie. Tout est mis en scène directement et il y a de quoi mettre en scène : vaudeville, comédie, tragédie.

Dans la série de ses grandes biographies où il déploie le meilleur de ses dons, Henri Troyat s'attaque pour la première fois à un personnage historique. Il n'avait fait revivre jusqu'ici, et avec quel talent, que des écrivains russes : Dostoïevski, Pouchkine, Lermontov, Tolstoï, Gogol. L'histoire de son pays natal, il la contait dans ses grandes fresques romanesques. Il y a peu, *Grimboscq* ressuscitait le règne de Pierre le Grand. Catherine, en tombant sous cette plume aisée et dans cette imagination chaleureuse, n'a eu besoin d'aucune transposition. Elle apparaît telle qu'en elle-même. Henri Troyat n'apprend sur elle rien de plus qu'on ne sache ou qu'on devrait savoir. Mais il en fait la plus forte héroïne du plus vivant des romans.

JACQUELINE PIATIER.

★ **CATHERINE LA GRANDE, d'Henri Troyat, Flammarion, 541 p., 68 F.**







philosophie

Une histoire de l'école de Francfort

● ***De la montée du nazisme à l'exil aux Etats-Unis, l'itinéraire de chercheurs allemands.***

PEU de mouvements théoriques ont exercé une influence aussi profonde et aussi vaste que cette école de Francfort, née à la veille de la montée du nazisme, et qui, à travers l'exil aux Etats-Unis, puis le retour en Allemagne, dut lutter sans cesse pour garder son identité. Martin Jay a entrepris d'en retracer le développement et l'*Imagination dialectique* est avant tout un admirable ouvrage d'historien. Modeste dans sa visée, il ne prétend pas analyser la portée théorique de l'école de Francfort mais sa formation. Ayant eu accès à des correspondances inédites, interrogé des témoins aujourd'hui décédés, il a rassemblé une masse d'archives et de documents qui donnent à son livre une étonnante richesse.

C'est en 1922 que Félix Weil, fils d'un négociant en grains, eut l'idée de réunir à Francfort des universitaires — parmi lesquels Georg Lukacs, Karl Korsch, Friedrich Pollock, K.A. Wittfogel, Bela Fogarasi — qui s'intéressaient aux rapports entre l'hégélianisme et le marxisme. Le groupe allait prendre de plus en plus d'ampleur, notamment avec l'arrivée d'Horkheimer. La rigidité du système universitaire allemand, qui les limitait à une seule discipline, les conduisit à créer un institut de recherches résolument pluridisciplinaire, capable de confronter le marxisme aux sciences humaines, en particulier à la psychanalyse, ouvert sur tous les problèmes fondamentaux de la société moderne. Le père de Félix Weil accepta d'en être le mécène et bientôt l'institut put accueillir les premiers chercheurs et rétribuer ses enseignants. La direction en fut d'abord confiée à Carl Grünberg, professeur de droit et de sciences politiques à Vienne.

L'orientation était alors assez orthodoxe. L'institut travaillait en liaison étroite avec le S.P.D. et l'Institut Marx-Engels de Moscou, mais peu à peu il rassembla autour de lui, à côté de communistes comme Wittfogel, Borkenau, Gumperz, des libéraux et des « hégéliens de la gauche ». En fait, l'institut semble avoir cherché dès le début à éviter tout lien étroit avec un parti, et, si Karl Korsch n'en fut pas membre, c'est vraisemblablement à cause de son engagement politique trop connu.

Antibourgeois, orienté vers l'étude critique de la société capitaliste, ouvert à toutes les disciplines — y compris la musique l'institut allait attirer des personnalités les plus diverses — Adorno, Benjamin, Marcuse — et développer cette conception de la « sozial-forschung » qui devait rester liée à toute l'école de Francfort.

Les années d'exil

Avec l'arrivée des nazis au pouvoir, ce centre animé par des intellectuels communistes d'origine juive était directement menacé. Sa bibliothèque fut confisquée ; Horkheimer avait eu la sagesse, en tant que nouveau directeur, de créer une annexe de l'institut à Genève et de transférer les fonds aux Pays-Bas. Les membres de l'école se réfugièrent à Londres, à Paris, puis aux Etats-Unis. Par rapport aux autres émigrés, ceux de la New School notamment, ils jouiront d'une sécurité matérielle très enviable qui ne manquera pas de provoquer les sarcasmes d'autres émigrés, tels que Brecht qui n'aima jamais Horkheimer. Pourtant, l'institut refusa toute assimilation : la revue continua à être publiée en allemand, ainsi que par un éditeur français. C'est aux Etats-Unis que furent commencées certaines des recherches les plus fondamentales — sur la personnalité autoritaire, le nazisme, la culture de masse — et que les méthodes s'enrichirent aussi : il ne s'agissait plus seulement d'utiliser la dialectique marxiste, la philosophie sociale, mais aussi les enquêtes et les techniques expérimentales. C'est sans doute à ces intellectuels émigrés que les sciences sociales américaines sont redevables de tant d'aperçus nouveaux.

Retour en Allemagne

A la fin de la guerre, l'institut reçut plusieurs propositions pour son retour à Francfort. Horkheimer accepta de revenir en Allemagne en 1946, tout en exigeant de garder la nationalité américaine. L'école de Francfort retrouva un public d'étudiants avides de suivre l'enseignement de ces théoriciens dont ils avaient découvert peu à peu les écrits. L'unité du groupe n'existait plus — mais a-t-elle jamais existé ? Wittfogel était devenu anticommuniste, Adorno et Horkheimer, comme le souligne Jay, avaient été marqués eux aussi par le climat de la guerre froide, Marcuse affirmait son appartenance à l'extrême gauche, tandis qu'Erich Fromm semblait s'être adapté à la société américaine. Pourtant, ces années virent la publication de travaux qui renouvelèrent le champ de la recherche sociale, mais aussi la philosophie politique et l'esthétique.

Les théoriciens de Francfort étaient à présent confrontés à de nouveaux disciples : non plus des universitaires isolés, en rupture avec la tradition, mais ces étudiants qui voulaient ajouter une praxis politique à la « théorie critique » enseignée par Adorno. On connaît les démêlés d'Adorno avec la contestation étudiante. Ce n'est peut-être qu'aujourd'hui, à la lumière des tragiques événements qui viennent de marquer l'extrême gauche allemande, que l'inquiétude d'Adorno et les avertissements de Jürgen Habermas prennent tout leur sens : on ne peut greffer sur une analyse critique du capitalisme n'importe quelle politique pratique qui peut devenir la caricature de l'intention et de la visée théorique.

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ **L'IMAGINATION DIALECTIQUE, de Martin Jay. Ed. Payot, 416 p., 99 F.**

Découvrir Karl Popper

A l'image de Ludwig Wittgenstein, Karl Popper est l'un de ceux qui ont le plus fortement marqué la philosophie anglo-saxonne. Ses travaux font figure de classiques en épistémologie et ses écrits en philosophie politique et en sociologie ont provoqué de nombreuses controverses. Le mérite de cet essai de J.-F. Malherbe tient à ce qu'il retrace l'itinéraire de Popper et l'unité de ses travaux sans pour autant en dissimuler les limites.

En 1961, au congrès de sociologie de Tübingen, une controverse opposa la « théorie critique » de l'école de Francfort et le « rationalisme critique » de Karl Popper. Adorno et Habermas reprochent à la « logique des sciences sociales » de Popper une théorie de l'objectivité scientifique qui prend comme catégorie *a priori* ce qui est socialement déterminé. Popper, lui, accuse l'école de Francfort de ne proposer comme solution à sa critique générale de la société que des analyses portant sur des catégories particulières, mais Habermas dans des essais comme *Connaissance et Intérêt* (1965), *la Technique et la Science comme idéologie* (1968) souligne certaines naïvetés propres au « rationalisme » de Popper.

Science et idéologie

La théorie « objective » par opposition à la théorie « critique » semble souvent négliger le cadre axiologique au sein duquel sont formulés ses énoncés. Elle croit en une « neutralité » axiologique de la science, alors que Habermas ne cesse de souligner les intérêts qui guident la connaissance scientifique. L'articulation du politique et du scientifique passe par l'opinion publique. Aussi, en se limitant à des considérations purement logiques, Popper ne tient pas compte de l'importance des formes de domination.

A travers ces polémiques, c'est non seulement le rapport entre science et idéologie qui est en question, mais aussi le statut de l'objectivité scientifique, et le lien de la logique formelle à la logique dialectique. Ce livre est non seulement une contribution importante à la connaissance du positivisme logique, du Cercle de Vienne, mais aussi aux travaux de Jürgen Habermas car nous en dévoile la cible favorite. — J.-M. P.

★ **LA PHILOSOPHIE DE KARL POPPER ET LE POSITIVISME LOGIQUE, de J.-F. Malherbe. PUF, 311 pages, 95 F.**

LA VOIE ROYALE DU MARXISME

Y aurait-il quelque irrévérence à comparer la Comédie-Française et le Centre d'études et de recherches marxistes ? Il est frappant de voir que ces deux institutions disposent d'un fonds de répertoire quasi immuable. En tout cas, la lecture du volume *Sur la dialectique*, qui réunit le texte des conférences publiques données en 1975 par le CERM, incite à une telle comparaison.

Dans la présentation de l'ouvrage, il est question de restaurer ce concept galvaudé et menacé ; il ne réunit, hélas ! que des exposés didactiques sans doute fort honorables, mais qui restent des lectures attendues des grands classiques : Engels, Marx, Lénine et même Mao.

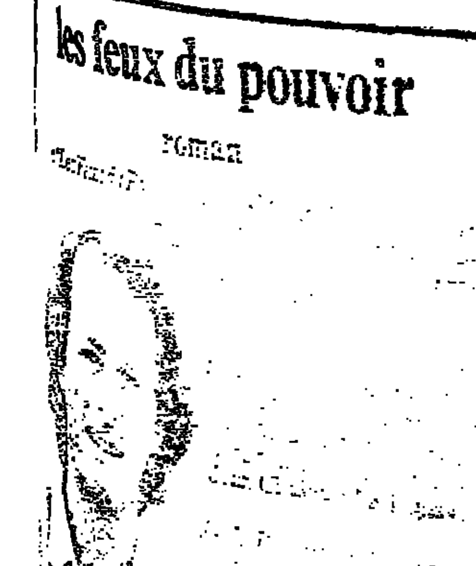
Hardiesse

Si E. Balibar manifeste quelque hardiesse en assumant toutes les déviations qu'a pu subir le concept de dialectique au cours de l'histoire du marxisme, il ne transgresse cependant jamais les limites de l'espace conceptuel orthodoxe. Quant à G. Labica, à partir du texte de Lénine *Ce que sont les amis du peuple*, il étudie les rapports du matérialisme et de la dialectique. Parcours sans défaut, exercice classique d'un universitaire marxiste rompu à l'exégèse. En chemin, nous rencontrons quelques affirmations édifiantes du genre : « *Le matérialisme contemporain tient seul le discours de la science...* » ou encore : « *Le matérialisme philosophiquement est mort, la pratique le ressuscite scientifiquement en lui apportant le critère objectif de la vérité qui lui faisait défaut.* »

Ainsi donc, il ne s'est rien passé, toutes ces dernières années, parmi les intellectuels français marxistes ou marxisants. Rien, pas l'ombre d'une difficulté...

EDMOND EL MALEH.

★ **SUR LA DIALECTIQUE, d'Etienne Balibar, Guy Besse, J.-P. Cotten, P. Jaeglé, G. Labica, J. Texier. Ed. Sociales, 251 pages, 50 F.**



société

UNE MYTHOLOGIE DU NAUFRAGE



QUE sait-on de l'horizon ? Presque rien. Cela tient en une ligne ou en trois mots infiniment recommencés : l'horizon est *toujours plus loin*. Les navigateurs le savent bien qui le scrutent, l'étudient et qui, lorsqu'ils se retournent, lorsqu'ils font volte-solitude, le retrouvent derrière eux. Accident du travail, drame social ou drame naturel, le naufrage est aussi une perte d'horizon... C'est du moins sur cette remarque que Serge Sautreau ouvre son « tempestiaire », bel album d'anecdotes et d'illustrations qui tour à tour pourrait s'entendre comme une histoire, un poème ou un opéra de la mer.

Le titre surprend : *les Rituels du naufrage*. Va-t-on considérer le naufrage comme un des beaux-arts ? ou, l'humour scabreux aidant, jouant des puissances du cauchemar, l'auteur va-t-il nous présenter un livre d'effroi qui, recensant tous les moyens de s'abîmer, de se noyer, nous laissera muets de panique et d'insomnie ? Et si le cynisme s'en mêlait : va-t-il nous apprendre à réussir un naufrage ?

Fausses pistes. Les amateurs de films-catastrophes et de batailles navales, les voyeurs de mort au ralenti, les champions du mépris peuvent épargner leur argent, ce livre n'est pas pour eux. Ecrit avec le soin d'un procès-verbal, habilement édité, le texte laisse apparaître çà et là des fissures, des brèches. Il est traversé par une fêlure que balisent des jeux de mots, des ellipses ou, comme les petits commentaires qui accompagnent les photos, il affiche une désinvolture étudiée. C'est que, à force de répétition et de morts sur-dramatiques, l'érudition se déprave et le sérieux devient dérisoire. Détournement bienvenu : ce projet d'encyclopédie, cette collection de *naufrages*, débouchent sur une mythologie...

Ils sont presque tous là, en effet. La flotte de Xerxes, l'Invincible Armada, la *Méduse*, le *Titanic*, l'*Impératrice d'Irlande* le *Lusitania*, *le Torre-Canyon*... et puis les causes : feu à bord !, icebergs, îles invisibles ou récifs, bateaux fantômes. Une estimation mondiale portant sur la période 1824-1962 fait apparaître que plus de mille trois cents navires (guerre et commerce) ont coulé en cent trente-huit ans. Un million sept cent mille personnes y auraient laissé la vie. Mais, s'éloignant du pathétique, Serge Sautreau a l'habileté de doubler son érudition d'un récit symbolique. Voilà le fil noir de sa réflexion : chaque naufrage rappelle tous les autres... Il illustre et répète le mythe de la fin du monde, de la fin de l'homme.

JACQUES MEUNIER.

★ LES RITUELS DU NAUFRAGE, de Serge Sautreau. Editions Hier et Demain, 248 pages, 125 F.

La nébuleuse Duvignaud

● *De la ville aux grands espaces indifférenciés de la terre nomade.*

UN livre de Duvignaud est un navire au long cours. A peine levée l'ancre et toutes amarres lâchées, la navigation commence. En l'espace de quelques pages, on perd la terre de vue. On obéit moins au gouvernail qu'aux sautes du vent, aux remuements des vagues. On défile devant des terres qu'à peine on distingue et l'on s'enfonce dans la brume et le soleil, le vide, le bruit.

Lieu et non lieux fonctionne sur ce mode. Ce livre s'ouvre par une longue réflexion sur les villes. Ensuite, on cingle vers la non ville, le grand espace indifférencié de la terre nomade. Au hasard des coups de phare que l'auteur jette ici et là, on voit se dessiner des objets : on considère le langage, on touche le symbole, on tombe dans une analyse sur le théâtre, avec roulis dans les parages de la Grèce antique, tangage du côté de l'Angleterre élizabéthaine. On tamponne la physique quantique et l'Egypte des pharaons. Duvignaud, adepte de la philosophie tous azimuts, tire sur tout ce qui passe, médite sur l'histoire, livre son idée sur le temps et la mémoire, sur l'oubli et sur Vasari, nous dépose enfin, un peu éberlués, dans les villes d'où nous avions appareillé.

Ce n'est pas dire que le livre est confus. Il faudrait forger un autre mot. Peut-être est-il à un traité académique ce que la scène élizabéthaine, avec ses perspectives éparpillées, est à la scène italienne, cette boîte cubique dans laquelle sont incarcérés le temps, l'espace et la parole. Duvignaud énonce un discours non euclidien. Il produit une parole aussi « chiffonnée » que le monde reconnu par la physique moderne.

Comme cette nébuleuse gravite autour de plusieurs centres, il nous faut en choisir un qui nous paraît le mieux désigné : l'espace, cet espace étant déchiffré à partir du phénomène urbain — non point les accumulations d'hommes qui apparaissent en Egypte ou à Sumer, sous le regard de Dieu, mais la ville de l'Occident, géométrique, volontaire, rationnelle, enclose et comme verrouillée dans ses murs.

La ville occidentale n'a pas une très grande espérance de vie : elle dure trois siècles s'il s'agit de la Rome antique, quatre pour les communes de l'Europe. La ville est une formation provisoire, car elle ne tarde pas à se dissoudre dans le vaste espace technologique et industriel qui naît d'abord en Angleterre et colonise ensuite le monde développé.

Pourquoi alors accorder tant d'honneur à la ville si celle-ci n'occupe, dans l'immense durée humaine, qu'un canton réduit ? C'est qu'elle ne meurt pas en disparaissant. Elle reste énergique en ce sens qu'elle a modelé nos systèmes de pensée, le concept, la logique. Elle nous a fourni notre outillage. Elle a inventé l'histoire. Elle a créé l'individu. L'accumulation des hommes dans un espace gardé engendre un temps qui lui est propre, un temps à l'étouffé, mais aussi la division du travail, la réglementation et la loi, la procédure de l'échange, la langue, le discours et tous les appareils de la rationalité.

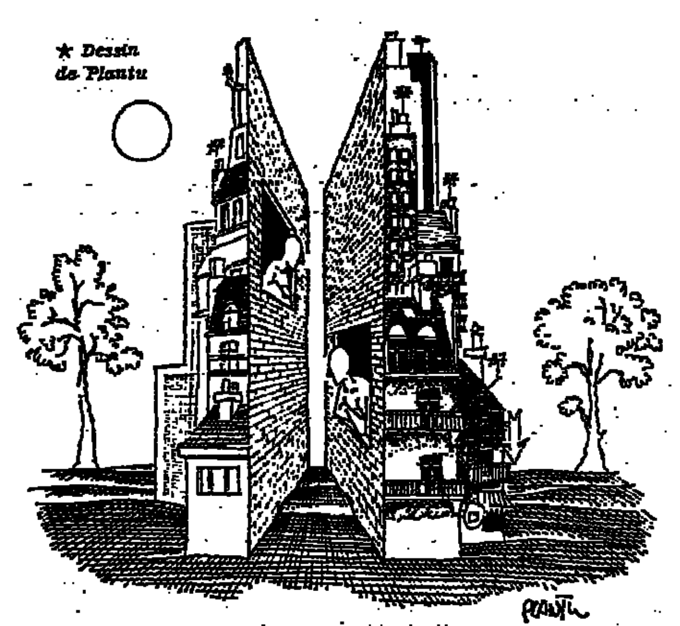
Duvignaud n'est pas un savant impassible. Il annonce ses préférences, il déplore ou il approuve. Et tout son livre peut être lu comme un appel pour sortir de l'espace mental dans lequel les villes, même après qu'elles sont dissoutes, nous ont emprisonnés. Si la ville, en effet, est une machine qui fait, avec la nature et la matière, de la métaphore à perpétuité, alors, la sortie de la ville aboutit à déchirer le discours, à trouer la rhétorique, à remplacer le règne mort et transi de la parole par les retrouvailles avec la nature et ses grandes instances : la sexualité, la faim, la mort.

Au passage, des formations moins imposantes que les villes ou plus fugitives que l'espace mécanicien de Galilée reçoivent quelques horions. Il était inévitable que ce texte écorche la pensée formaliste qui, depuis vingt ans, réduit l'existence au discours, suppose que l'homme et la nature sont passibles d'une seule logique (« *Pensée à la mode* », dit Duvignaud avec dédain, mais la mode étant désormais multiple, qui croira que la pensée « anomique » de Duvignaud est hors mode ?)

Ce projet n'est pas modeste. Et son ambition comme sa nécessité se trahissent dans les échecs du livre. Cet homme qui se débat pour écarter les figures du discours, dans l'espoir de distinguer, de l'autre côté des vitres encrassées de signes, la peau des choses, le drame et le bonheur des hommes, fait une consommation effrénée de rhétorique. Cet écrivain qui déteste la réflexion en chambre nous propose un texte recru de culture et de mémoire. Du moins ces matériaux hérités sont-ils divertis, dans la mesure où le discours qui les emporte est un discours d'errance, une parole nomade.

GILLES LAPOUGE.

★ LIEUX ET NON LIEUX, de Jean Duvignaud. Editions Galilée. 152 p., 40 F.



★ Dessin de Plantu

La transe, le jeu et le don

DUVIGNAUD est comme Balzac, il transporte ses personnages de livre en livre. Balzac traînaillait avec lui Vautrin ou Rubempré. Duvignaud emporte aussi tout son petit fourniment si bien que *le Don du rien* contient ces mêmes objets que nous avons repérés dans *Lieux et non-lieux* : la ville, la Renaissance, l'espace non euclidien, la nature et la vie sauvage, le cosmos, le théâtre, etc. Parfois, c'est d'un autre livre que reviennent certains échos : les trop longues descriptions de fêtes religieuses brésiliennes ou maghrébines avaient déjà fait des stages ailleurs, par exemple dans *Fêtes et Civilisation*.

On sait bien que Balzac, si les mêmes figures croisent à travers son œuvre, ne se répète jamais. Duvignaud s'y efforce aussi. Il ne recule jamais à considérer le chemin qu'il a parcouru, soit pour se délivrer un *satisfecit* (« *Voici vingt ans que je cherche à faire admettre...* ») ou bien pour se gronder avec gentillesse (« *Ces naïvetés que j'ai sans doute un moment partagées...* »).

Ce qui intrigue Duvignaud, ce sont ces activités délirantes, ces moments « a-structurels », libres de toute institution, ces excès et ces frénésies par lesquels l'homme se divise de la bête : le symbolisme, la transe, le rire, le jeu et le don. Autant de conduites différentes et pourtant semblables en ceci : elles ne peuvent être pensées que comme rupture des règles du comportement social.

C'est le cas de la fête, pure subversion et procédure de destruction des sociétés, éclat du temps arraché au continu du temps. De son côté, le rire, si rebelle à toute investigation philosophique (sauf chez Bergson et Batkine), restaure le corps dans son dynamisme. La transe (qu'il ne faut pas confondre avec la possession, celle-ci en voie, déjà, d'institutionnalisation) brise les modèles du *moi*, dissout momentanément les liens établis par le temps et la culture, voue l'être au vide. Quant au symbole, il ne doit pas être examiné à travers la seule relation signifié-signifiant. Il est acte social.

Le don, enfin, sert de guide à toutes les interrogations du livre. Duvignaud refuse les schémas que l'anthropologie, de Mauss à Bataille, lui applique. Imaginer que le don propose un marchandage avec les dieux n'a aucun sens dans les sociétés non occidentales. Le sacrifice n'est pas un marché avec les puissances supérieures et les dieux des peuples sauvages ne tiennent pas boutique de commerce.

Pour Duvignaud, le don est celui du rien, du rien que je suis ou que je possède, non pas pour recevoir en contrepartie le tout, mais bien pour n'être rien. « *Donner ce rien qu'on est ou qu'on a. Par-là, supprimer les adhérences de la propriété ou du gain, s'ouvrir à l'éclatement, à l'illumination d'un cosmos où rien ne se déroulerait, comme dans l'univers clos de l'espace euclidien. Mettre son être à l'épreuve de la nature et de la matière.* » — G. L.

★ LE DON DU RIEN, de Jean Duvignaud. Stock. Monde ouvert. 285 pages, 45 F.

psychanalyse

Serge Viderman, ce bon guide

● *Une interprétation ouverte de textes littéraires et psychanalytiques.*

LE recueil de commentaires — et le plus souvent de commentaires sur des commentaires — que publie le psychanalyste Serge Viderman est d'une lecture très agréable, souvent suggestive et toujours aisée. Il invite à revenir aux textes originaux, généralement ceux de Freud, de Shakespeare, de Barthes, de Balzac, de Gogol et de quelques autres. L'auteur se montre très fidèle au point de vue freudien, peut-être un peu trop, car une approche plus latérale permet parfois de mieux cerner l'objet étudié.

Prenons, par exemple, les rapports de l'art à la psychanalyse. L'interprétation de la *Gradiva* de Jensen ne pose pas seulement le problème de savoir si les analyses de Freud sont correctes ou non ni même si l'entreprise est justifiable. Admis qu'elle le soit, on peut, en effet, se demander si le lecteur de Jensen y gagne quelque chose. On peut également se demander si une telle étude n'implique pas une perte, un sacrifice ou une usurpation, puisque sa finalité n'est que de servir la psychanalyse et d'établir la preuve de son pouvoir. Ajoutons que si le roman de Jensen n'a rien appris à Freud, Jensen, de son côté, nie que ce dernier lui ait rien apporté. Et c'est légitimement qu'il pouvait se poser cette autre question : qu'est-ce que cela signifie de psychanalyser une œuvre littéraire, en dehors de la satisfaction du psychanalyse ? Le commentaire de Viderman reste en deçà de cette question ; il ne sort pas de l'horizon freudien.

Le mérite de son livre tient donc surtout à ce qu'il nous ramène agréablement dans des paysages familiers avec une curiosité renouvelée. Parmi les divers sujets traités : *l'Esquisse épistémologique* présente un réel intérêt, comme c'est toujours le cas d'une recherche qui avoue son échec ; seul l'échec a quelque valeur, comme il est épistémologiquement bien admis. Nous promenant intelligemment en pays connu, l'ouvrage de Serge Viderman nous rappelle ce qui est à voir, ou à revoir, comme font les bons guides. — O. M.

★ LE CELESTE ET LE SUBLUNAIRE, de Serge Viderman. Presses universitaires de France. Collection « le Fil rouge ». 472 pages, 98 F.

francophonie

Le Québec entre deux révoltes

Les chances d'une émancipation

● ***L'histoire du Québec politique depuis deux siècles.***

CORRESPONDANT du *Monde* au Canada de 1972 à 1974, François-Marie Monnet présente aujourd'hui *le Défi québecois* (*), la première analyse globale accessible en France des raisons qui, pour lui, rendent inévitable la transformation du « Canada français » en « Québec souverain ».

C'est à ce Québec « libre » de demain, dont la mission historique et le défi « *lancé* [aux Etats-Unis d'Amérique] *au nom des valeurs par lesquelles les treize colonies ont justifié leur insurrection* », que va l'évidente et forte sympathie de l'auteur. Toute l'histoire du Québec politique depuis deux siècles, racontée avec clarté et vivacité dans les cent premières pages, est celle « *d'une opération-survie à l'échelle d'une nation* », menée avec habileté, et même avec « *ruse et rouerie* ».

Opération si réussie qu'elle débouche, aujourd'hui, sur la revendication majoritaire d'une indépendance non seulement possible et souhaitable, mais finalement profitable à tous : au Québec bien sûr, mais au reste du Canada, désormais libre lui aussi d'aller son chemin ; à la France victorieuse, par Québec interposé, des Etats-Unis envahissants ; et aux peuples d'Occident, invités à tirer des leçons de l'exemple québécois.

Animée par cette sympathie, la démonstration va bon train. Mais l'auteur escamote un peu trois données pourtant essentielles.

La démographie d'abord. L'effondrement de la natalité québécoise, ramenée en moins de vingt ans, d'un taux d'accroissement exceptionnel à un taux de survivance précaire, met et mettra de plus en plus les destins du Québec entre les mains des « néo-Québécois » immigrés. Il est douteux que ceux-ci soient jamais majoritairement francophones ; et tout aussi douteux que, entre l'émigration vers un Québec souverain et français de langue et, par exemple, un Ontario de langue anglaise, leurs préférences aillent au premier.

C'est une véritable inflation des naissances, voulue et entretenue par le clergé québécois durant deux siècles, qui a rendu possible et efficace l'opération-survie décrite par l'auteur. Doit-on penser que l'actuelle déflation compromet à long terme cette survie ? A moins d'un sursaut « nataliste », qui n'est du reste pas exclu et pourrait être provoqué par l'indépendance elle-même, le Québec, souverain ou non sera de plus en plus minoritaire dans l'ensemble canadien, et les Québécois francophones de moins en moins majoritaires chez eux.

La langue ensuite. *Le Défi québécois* ne fournit aucune indication sur l'importance du « transfert » linguistique entre les deux communautés. Si faible qu'on le suppose, il est actuellement défavorable aux francophones. Il cesserait de l'être (affirme la thèse indépendantiste) si les Québécois, « maîtres chez eux », menaient à leur guise une politique autoritaire de francisation et d'immigration.

Peut-être. Mais au prix de quelles tensions ! Rien n'est plus difficile à modifier que le comportement linguistique d'un groupe social. Les Québécois sont mieux placés que quiconque pour le savoir ; et un Québécois sur six est anglophone.

La société enfin. La démonstration menée par F.-M. Monnet tient pour acquis, d'une part que la « *minorité anglophone, qui représente de 18 % à 20 % de la population* [N.B. : du Québec] *et des suffrages... ne se sent pas québécoise, mais canadienne* ». D'autre part, que la minorité francophone relativement importante (un électeur sur quatre) qui a encore, en novembre 1976, refusé ses suffrages aux thèses indépendantistes, se sent, en dépit de ce refus, plus québécoise que canadienne ; et que, le jour venu, elle ralliera en masse le Québec.

La vérité de la société québécoise ne serait-elle pas plus complexe ? Il est probable que la minorité anglophone du Québec, concentrée pour une bonne part dans Montréal-Ouest, ne se sent ni canadienne ni québécoise, mais montréalaise, ce qui est une forme de patriotisme québécois. Et il est injuste de lui refuser *a priori* ce patriotisme.

Il n'est pas assuré non plus que, mise au pied du mur, une minorité non négligeable de Québécois ne choisirait pas un avenir canadien. Et même si l'on refuse (comme paraît le faire l'auteur) le bénéfice de la bonne foi au gouvernement fédéral actuel dans ses rapports avec le Québec, on ne peut tenir pour nulle l'aspiration sincère de bon nombre de Canadiens anglophones à se donner une identité culturelle partagée, difficilement, mais authentiquement entre les deux langues et les deux communautés.

Réserver implicitement à un parti, si grands soient ses titres, si profonde soit la modification qu'il a apportée à la vie politique du Québec, le privilège d'incarner à la croisée des chemins le sens et l'intérêt de la nation québecoise tout entière, c'est prendre un risque redoutable.

Pour F.-M. Monnet, « *il règne au Québec une véritable atmosphère de guerre civile, comme dans tous les pays qui ont eu à choisir entre l'émancipation et la fidélité à une tutelle... L'antagonisme entre fédéralistes et souverainistes est aussi absolu, aussi violent, aussi passionné qu'une guerre civile* (pages 15 et 16). »

Les intéressés sont-ils si pressés d'en découdre ? La perspective d'un déchirement irréparable de leur communauté ne les emplit pas nécessairement de cette joie sombre à laquelle paraît céder l'auteur du *Défi québécois*. Sans doute ne manque-t-il pas au Québec d'hommes et de femmes pour penser que le véritable honneur et la véritable liberté d'un peuple ne passent pas obligatoirement par les voies de la revanche et d'une guerre civile larvée. N'est-ce pas là que se situe le vrai défi québécois ?

JACQUES CELLARD.

★ LE DEFI QUEBECOIS, de François-Marie Monnet. Laffont. 258 p., 39 F.

De Gaulle ou André Breton

FAUT-IL *reprendre au général de Gaulle, pour le rendre à* André Breton, le mérite historique d'avoir réveillé la conscience québécoise et ouvert la voie à un nouveau possible ? Le mouvement surréaliste a du moins joué un rôle important dans cet éveil. En fait, c'est d'un groupe d'artistes et de poètes en révolte contre le conformisme québécois d'alors (1947) qu'est authentiquement parti le grand changement, la « révolution tranquille » à laquelle le général donna vingt ans plus tard une impulsion décisive.

Revenant des Antilles, André Breton avait passé l'été de 1944 en Gaspésie. Il n'y eut guère de contacts avec des écrivains ou des artistes québécois. Ceux-ci cependant n'ignoraient pas le mouvement surréaliste.

Quand, en 1947, Jean-Paul Riopelle ramena de Paris le manifeste de « Rupture inaugurale », ces artistes, regroupés derrière Paul-Emile Borduas, professeur à l'Ecole du meuble, estimèrent que la situation d'étouffement que vivait alors le Québec (on était au plus noir de la « noirceur » Duplessis, au fort de la « loi du cadenas » et de la chasse aux sorcières), exigeait de leur part une manifestation spécifique.

Ce fut « Refus global » (9 août 1948). Un texte et une date que l'on considère aujourd'hui comme marquant, autant que la grève dure de l'amiante, la naissance de la Révolution tranquille.

La réplique cléricale et gouvernementale fut violente. Les « automatistes » groupés autour de Borduas sont décrits comme des « paranoïaques, des érotomanes, des anarchistes ». Leurs tableaux (surréalistes), « morts-nés, appartiennent au néant ». En septembre (1948), Borduas est chassé de l'Ecole du meuble : sa destitution soulève un tollé dans les milieux littéraires et syndicalistes « non alignés ».

C'est cet épisode mal connu en France de l'histoire du Québec contemporain que raconte, dans des pages très vivantes, et à partir d'une abondante documentation, André G. Bourassa dans *Surréalisme et littérature québécoise*. — J. C.

★ SURREALISME ET LITTERATURE QUEBECOISE, d'André G. Bourassa. Editions L'Etincelle, Montréal, diffusion Montparnasse-Edition, 1, quai Conti. 382 pages, 49 F.

Du côté des femmes

une grande voix venue d'ailleurs

● ***L'énorme santé et la puissance de dérision de Louky Bersianik.***

C'EST le premier livre d'une femme. Elle n'est plus toute jeune. Elle a eu, avant la guerre, une adolescence fort sage, les jésuites là-bas, un peu de Sorbonne ici. Elle n'a jamais fait le trottoir, n'est jamais allée en prison. C'est aujourd'hui une épouse parfaite, une excellente mère, une bonne citoyenne. Ce n'est pas une illettrée, ce n'est pas une intellectuelle ; c'est une petite-bourgeoise.

Elle signe (et explique pourquoi) Louky Bersianik. Et s'appelle, comme tout le monde, Lucile Durand-Letarte. Ce qu'elle a écrit n'est pas un roman, n'est pas une autobiographie, n'est pas une thèse. C'est un ours, un je-ne-sais-quoi. Cela devrait être, selon toutes les règles de l'art, illisible.

Je ne l'écraserai pas en parlant, à son propos, de Rabelais, de Voltaire, de Nietzsche, de Gide. Mais elle a une énorme santé, une puissance de dérision, le goût des mots qu'on se fabrique, le souffle des litanies burlesques. Elle a, cette ingénue au pays des Mâscles, le vitriol al'ègre, de la grandeur, du prophétisme, de la hauteur. Et surtout l'esprit de liberté.

Par quelle face aborder, faire aborder, ce continent – pyramide ? Trois cent quatre-vingt-dix-neuf pages denses, trois chants, deux cent douze chapitres, dont l'un au moins, *la Forêt des Squonks*, est un livre dans le livre, mille trois cent quatre-vingt-six versets et un épilogue, excusez du peu !

Peu de longueurs dans cette immensité. Encore tiennent-elles, pour le lecteur français, à ce que le livre a de spécifiquement québécois et indirectement d'américain, et que nous ne vivons pas directement. Mais des comédies, des « Béatitudes », de très beaux poèmes (celui, entre autres, des *Corps criblés de trous*), des stances, des jeux, des récits bibliques...

Tout cela, dont l'organisation se découvre peu à peu, est écrit avec un bonheur d'expression constant, cette entreprise forcenée de démolition et de reconstruction menée dans une rage lucide et joyeuse, une alternance torrentielle d'éclats de rire et de coups de poing sur la table.

A la source, un thème banal : une extra-terrestre, à la recherche de sa planète-mâle et du *mâle de son espèce*, s'arrête sur notre Terre. Elle voit, s'informe, s'étonne, s'indigne. Ces humains sont si peu humains ! Et ces humains ce sont d'abord les Hommes, *les capitalistes de l'espèce*, stupidement acharnés à refuser qu'un Homme sur deux soit une Femme.

Car « nous » en prenons ici « plein les dents », nous, les mâles impuissants, les *chanalystes*, les *chologues*, les *chiatres* et autres *psi*, frileusement rassemblés autour de la houlette d'un saint Siegfried-Siegmund freudo-wagnérien. Quelle douche froide, mes ex-seigneurs ! On en sort tout propre, rafraîchi, rajeuni. Et moins mauvaisement mâle.

Elle s'appelle « l'Euguélionne ». Elle parle.

J. C.

★ L'EUGUELIONNE, roman triptyque de Louky Bersianik. Ed. La Presse Ltée, Montréal 1976, 399 p., diffusion Librairie des femmes, 75, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

Ce que dit l'Euguélionne

725. — Femmes de la Terre, femmes modernes et géniales de la Terre, n'êtes vous pas fatiguées d'être égéries, dit l'Euguélionne.

Toutes les œuvres d'art et de littérature, toutes les œuvres *humaines ont été faites aux dépens d'une mère, d'une sœur,* d'une épouse, d'une maîtresse, d'une domestique, d'une secrétaire, d'une muse, d'une égérie...

N'êtes-vous pas fatiguées d'être des égéries, vous, les éternelles violonistes des violons d'Ingres ?

722. — Si une femme a du génie, on dit qu'elle est folle. Si un homme est fou, on dit qu'il a du génie.

Voilà dit l'Eugélionne, ente beaucoup de d'autres, un puissant *ressort au mutisme des femmes.*

778. — *Un jour, un jugement sera rendu par une dame* Salomon. Elle tranchera le différend entre les sexes en renversant la situation tout simplement. Puisque l'homme se distingue par sa force musculaire et son agressivité maladive, qu'il serve aux travaux d'Hercule et qu'il s'exhibe dans les foires.

Et puisque *la femme se distingue par ses qualités humaines,* que ce soit elle qui gouverne le monde.

666. — Et *pourquoi faut-il, sur votre planète, que les uns soient* lapidaires et les autres lapidés ? Et pourquoi, dit l'Euguélionne, pourquoi *croyez-vous* encore que rien n'est plus humain que d'être inhumain ?

749. — Il faut les *rassurer*, dit l'Euguélionne. Car depuis si longtemps ce sont des enfants uniques.

750. — Mais que votre compassion, femmes de la Terre, ne dépasse pas les bornes. Elle se joue à vos dépens, ne l'oubliez pas. Car les hommes, certes, sont pitoyables, mais aussi ils sont sans pitié. Comme des enfants uniques, ils sont envahissants. Ils envahissent votre cœur, *ils se nourrissent de votre intelligence et* de votre énergie.

Femmes de la Terre, que *votre compassion ne dépasse pas les* bornes de leur prétention.

Chants alternés

DENISE BOUCHER ET MADELEINE GAGNON *mènent dans* « Retailles, complaintes politiques » *(163 p., Ed. L'Etincelle), le chant alterné des « mercredis de femmes » et l'histoire d'un échec :* « Les cheftaines du féminisme, en voulant détruire la vieille imagerie, ont rendu tabous les hommes, la beauté, la fête, la séduction, la plaisance. Pris la rigidité pour de la rigueur et se sont trompées d'ennemi. »

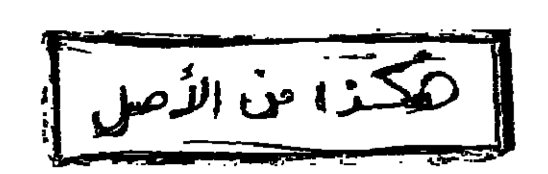
Mais c'est un échec plein de douceur mélancolique et parfois de drôlerie : « On est retombées en petites filles et ça nous éloigne de plus en plus de notre chair réelle. On ronge des os qui manquent de chair... Aille les filles, on est laborieuses comme des premières de classe ! »

U .e grande année de rencontres en définitive frustrantes, de femmes à la recherche d'un elle-même insaisissable : au moins, de ce couvent, sont sortis quelques beaux textes, même s'ils manquent souvent de simplicité.

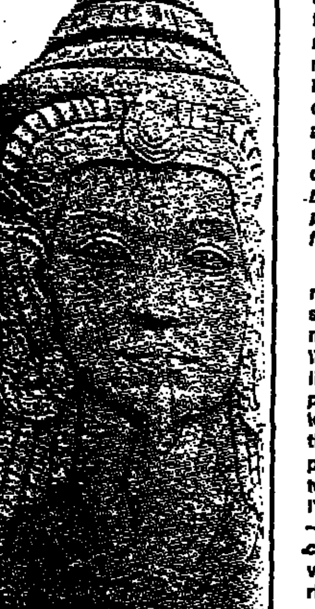
« La barre du jour » (mai-août 1977). *Une revue de femmes, pour des femmes. Ici encore, quelque affectation et de beaux textes, dans une présentation intelligente.*

De Cécile Cloutier (« Utinam, troisième fenêtre ») : « Et je m'appelle et je me saisis et je m'aime. Et je me possède et je m'achève. Et je me lis et je me crois et je redeviens ma peau. Et je me chante et je me trouve, et je m'apprends. Et je me mérite et je me profane et je me bois et je me file et je me tisse et je me laine. Et je me nais et je me vis.

Je suis un immense non qui se fait oui. »



RADIO-TÉLÉVISION



VU

CHOMEUR A VINGT ANS !

« Une baguette, c'est pas rien qu'une baguette ! » Il fallait entendre ces jeunes *(« La parole à dix-huit ans »)* nous parler, mercredi soir sur Antenne 2, de leur travail. Boulanger, n'importe qui ne peut pas être boulanger, affirmait Patrice du haut de ses dix-huit ans. Et Marilyne, sténodactylo, d'avouer, souriante, une ambition démesurée. Comment elle voit son avenir ? Fantastique ! Et Francis : *« C'est un métier dur, boucher, faut de la personnalité, faut se donner à fond. »*

On les sentait tous bien insérés, pris dans les rouages d'une société qui leur a procuré le moyen de s'affirmer, de concilier qualité de l'emploi et qualité de la vie. Tous parlaient de passer leur brevet professionnel, leur brevet de maîtrise. La politique ? Non, ça ne les intéresse pas. Et l'argent non plus, pas tellement, un peu forcément si l'on veut — ils le voulaient tous — se mettre un jour à son compte. L'importance, voyez-vous, c'est de ne pas rester à rien faire.

Et les autres, tous les autres rencontrés au hasard de cette excellente enquête menée par Philippe Alger, ceux qui n'arrivent pas à monter dans le train le marché surchargé de l'emploi, ceux qui cherchent chée une place, n'importe laquelle, manutentionnaire : *« Ce n'est pas le rêve, mais il ne s'agit pas de laisser passer cette chance. »* Oui, les autres reprenaient le même refrain : le pire, c'est de vivre en marge, c'est de se sentir inutile, *« inférieur à tout »*, exclu. Résignés malgré cela. Le chômage, c'est comme l'armée aux yeux de beaucoup, *« faut y passer »*. Et mal préparés pour la plupart à accéder au travail rêvé : le travail de bureau.

A les voir si mesurés dans leurs propos, si raisonnables en dépit des difficultés, des rebuffades, on se sentait profondément concerné, responsable. Ils sont plus de trois cent mille jeunes à battre ainsi la semelle aux portes de l'Agence nationale pour l'emploi. C'est énorme et, quoi qu'ils en pensent, ce n'est pas normal. Cette crise, nous ne sommes pas les seuls à la traverser, on le sait bien. Les pays occidentaux en souffrent tous et tous tentent d'y porter remède.

Reste qu'ici, en dépit des efforts conjugués de l'éducation nationale et des entreprises, les postes de formation, les centres d'apprentissage sont encore loin de suffire à la demande ou de la satisfaire. Cette inactivité forcée, cette majorité artificiellement retardée à un âge où l'on voudrait, où l'on pourrait affirmer justement son indépendance, ce phénomène de rejet dont sont éternellement victimes les plus désarmés, les jeunes, les femmes, les vieux, deviennent chaque jour un peu moins acceptables.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 3 NOVEMBRE

— L'émission consacrée au *Sénat* réunit *MM. Pierre Carous*, président du groupe R.P.R., *Léon Eeckhoutte*, porte-parole du groupe socialiste, *Mme Marie-Thérèse Goutmann*, présidente du groupe communiste, *M. Pierre-Christian Taittinger*, porte-parole du groupe des républicains indépendants, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, parle de l'économie sur Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité de R.M.C. à 8 h. 30.

— *« Les entreprises en question »*, tel est le thème du magazine R.M.C.-Choc, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *L'Association pour la démocratie* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

Retransmissions lyriques

LES DISCUSSIONS ENTRE L'OPÉRA ET RADIO-FRANCE A NOUVEAU DANS L'IMPASSE

Les tentatives faites par M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux à Radio-France, pour mettre fin à la polémique qui oppose sa société aux musiciens de l'Orchestre de l'Opéra (*le Monde* du 25 octobre), ont finalement échoué. M. Vozlinsky avait, en effet, proposé de retransmettre sur les antennes de Radio-France dix-huit productions lyriques, dont quatre rediffusions et six retransmissions communes à Antenne 2 et à France-Musique.

C'est sur cette dernière clause que porte la polémique : les musiciens réclament toujours le cumul des cachets prévus par leur convention collective en cas de diffusion télévisée (+ 33 %) et en cas de retransmission radio (+ 20 %). *« Le fait que ces retransmissions puissent être captées par des auditeurs ne possédant pas de téléviseur implique la rémunération prévue par la convention collective »*, notifie dans un communiqué la commission de l'Orchestre.

GUENNADI ROJDESTVENSKI EST NOMMÉ CHEF DE L'ORCHESTRE DE LA B.B.C.

Le chef d'orchestre soviétique Guennadi Rojdestvenski vient d'être nommé chef de l'Orchestre symphonique de la B.B.C., qui était sans directeur depuis la mort de Rudolf Kempe, en mai 1976.

[Agé de quarante-six ans, Guennadi Rojdestvenski a déjà conduit à plusieurs reprises l'Orchestre de la B.B.C. Il en assurera la direction pendant trois ans. Il a dirigé l'Orchestre du Bolchoï, celui de la radio-télévision soviétique et l'Orchestre philharmonique de Stockholm.]

● *Le chancelier Helmut Schmidt* sera l'invité de l'émission « Cartes sur table » le 9 novembre, sur Antenne 2.

JEUDI 3 NOVEMBRE

M. Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, commente et explique les mesures concernant les prix décidées ce jeudi par le conseil des ministres au cours du journal de 20 heures sur TF 1, Antenne 2 et sur les principales chaînes de radio (reprise en fin de soirée sur FR 3).

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Richelieu (quatrième partie : L'esclandre de la Saint-Martin) ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : l'Evénement, présent. J. Besançon.

22 h. 30, Allons au cinéma (extraits de « Ne laissons pas les morts enterrer les morts » et de « One, Two, Three »).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques.

(Voir Tribunes et débats.)

20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « Vaincre à Olympie », d'après M. Genevoix, de l'Académie française, réal. M. Subiela, avec J. Marais, G. Marchal, J. Topart.

Une reconstitution de la Grèce du cinquième siècle avant Jésus-Christ et un hommage à la philosophie des Jeux olympiques.

22 h. 20, Médicale : Les jours de notre vie (Vacances à Roscoff), de P. Desgraupes.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flight Farhistic et Les animaux des cinq parties du monde ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1978) : KAMOURASKA, de Cl. Jutra (1973), avec G. Bujold, R. Jordan, P. Léotard, M. Cuvelier, S. Baillargeon, O. Oligny (rediffusion).

Québec, à la fin du dix-neuvième siècle. Au chevet de son second mari en train de mourir une femme revoit sa jeunesse, la vie conjugale qui lui fut imposée et le drame passionnel dont elle fut l'héroïne.

22 h. 30, Journal ; 22 h. 45, Magazine : Les satellites météo.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraïbi ; 19 h., Biologie et médecine ;

20 h., « Dulcinée », de Gaston Baty, avec C. Sellers, G. Vacchia, H. Cremieux, suivi d'un hommage à Gaston Baty. Avec H. Cremieux, T. Sillis, F. Boucrot. Réalisation B. Horowicz ; 22 h. 30, Entretiens avec... Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Evocation de Jean Follain.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30, Festival international de Donaueschingen : Scola cantorum de Stuttgart, Orchestre symphonique du Sudwestfunk, Direction E. Bour : « Etude n° 2 pour violoncelle et live-électronique » (Ferneyhough) ; « Quatre lieder d'Hölderlin » (Holliger) ; « Variations sur l'écho d'un cri » (Halffter), avec le violoncelliste W. Taube ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Tennis : Internationaux de France ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Colinette », de M. Achard, mise en scène P. Mondy, avec M. Vocoret, R. Manuel, Cl. Vernet (rediffusion).

Le grand amour d'un modiste pour une très jeune « femme sans qualité ». Après « Jean de la Lune », la seconde incursion de Marcel Achard dans ce qu'il nomma la « poésie comique ».

22 h. 40, Magazine : Téléfoot.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Le justicier (rediffus.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : les livres et l'histoire ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président, réal. O. Boissol, avec M. Constantin, D. Maraba (premier épisode).

Tribulations africaines et sud-africaines d'un « desperado » victime d'une machination.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, par B. Pivot. (Alors, ces Français en 40 ?)

Avec MM. Pierre Mendès France (« Liberté, liberté chérie »), *Henri Amouroux* (« la Grande Histoire des Français sous l'occupation »), *Robert Beauvais* (« le Demi-Juif »), *Jacques Duquesne* (« la Grande Triche »), *Arthur Conte* (« Le 1er janvier 1940 ».)

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LE SEPTIEME SCEAU, de I. Bergman (1956), avec M. von Sydow, G. Bjornstrand, B. Ekerot, N. Poppe, B. Andersson, E. Strandmark, G. Lindblom. (V.o. sous-titrée, N.)

Un chevalier revient, désenchanté, de la Croisade, avec son écuyer devenu athée. Son pays est ravagé par la peste noire. Le chevalier entame une partie d'échecs avec la mort.

Un conte médiéval dans lequel Ingmar Bergman fit passer ses interrogations et ses doutes d'homme moderne. Plastiquement superbe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association pour la démocratie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi... Spécial information (deuxième volet : A la Une). Enquête et réal. Fr. Chardeaux.

Le vendredi 23 septembre 1977 dans la rédaction de huit journaux, agences de presse et télévisions. Un jour pris au hasard : comment traite-t-on l'information ? Comment se fait la « une » des journaux ? Le langage et le rôle social du journaliste, les pressions des « institutions ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (L'Amazone.)

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; 8 h. 32, « Le défi des lettres arabes contemporaines », par Statie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Vermeer », de Jacques Teboul ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraïbi. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Le silence de Dieu, par Lazare Kobrynski, réalisation Alain Barroux ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Festival d'Avignon 1977 : Paul Klee, de G. Raillard (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 10 h., La règle du jeu (une répétition de l'Ensemble vocal de Pau) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 45, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles (Mozart, Bizet, Albeniz) ; à 15 h., Musique française stochastique (Xénakis, Barbaud) ; à 15 h. 32 (Boccherini, Schubert) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct de Sarrebrück. Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Zdenek Macal, avec Martin Ostertag : « la Cecchina », ouverture (Fortner) ; « Concerto en si mineur » (Dvorak) ; « Cinquième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

D'une chaîne à l'autre

C.G.T. : CONTRE LES PLASTIQUEURS

● Le syndicat C.G.T. de Télédiffusion de France a fait savoir, mercredi 2 novembre, qu'il *« condamne sans réserve les agissements des plastiqueurs des installations techniques de télévision, qui s'abritent derrière certaines idées généreuses de démocratie et de liberté »*. Il ajoute : *« S'il est vrai aujourd'hui que tout est fait au niveau du pouvoir pour imposer une information et une culture officielles au détriment de l'expression vivante et diverse de la réalité nationale, régionale ou locale, ce n'est pas en détruisant des installations techniques que les libertés et la démocratie se trouveront renforcées. »*

JEAN-EDERN HALLIER ANNONCE LA CRÉATION DE « RADIO-CORNOUAILLES 101 »

● Une nouvelle Radio-Verte, Radio-Cornouailles-101 émettra à partir du mois de décembre dans le Finistère, a annoncé l'écrivain Jean-Edern Hallier. La première émission comporterait des interventions de Per Jakez Helias, de Xavier Grall, ainsi que des témoignages de travailleurs, d'ouvriers et de marins-pêcheurs.

Jean-Edern Hallier a été inculpé le 25 octobre de complicité d'infraction à la réglementation des émissions radiophoniques pour avoir prêté son appartement de la place des Vosges pour la première émission de Radio-Verte parisienne, le 13 mai dernier.

PARTI SOCIALISTE : LE RAPPORT BASTIDE EN ATTENTE

M. Georges Fillioud, membre du bureau exécutif du P.S., député de la Drôme, présentera avant la fin du mois de novembre, au cours d'une conférence de presse, les propositions de son parti dans le domaine de l'audio-visuel. Le P.S. a renoncé à réunir sur ce sujet le colloque annoncé d'abord pour le mois de juillet, puis pour le mois d'octobre. Le rapport de M. François-Régis Bastide, qui devait servir de base aux débats, a été soumis au bureau exécutif M. Georges Fillioud de mettre en forme les positions du P.S.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

JUGEMENT RENDU LE 15 JUIN 1977 PAR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

1re Chambre - 1re Section

DEMANDEUR : Gérard, Auguste MONATE, de nationalité française, demeurant à Noisy-le-Sec (93130), 2, rue Frédéric-Chopin, représenté par Me Yves JOUFFA, avocat.

DEFENDEUR : SYNDICAT DES GRADES DE LA POLICE NATIONALE, dont le siège social est 11, rue des Ursins à Paris (4e), représenté par Me Denise MIALOU MARSH FEILEY, avocat.

MINISTERE PUBLIC : M. CODERCH, premier substitut.

COMPOSITION DU TRIBUNAL : magistrats ayant délibéré : Mme ROZES, président ; M. DOUVRELEUR, juge ; Mme LE FOYER DE COSTIL, juge.

SECRETAIRE-GREFFIER : M. MICHAUD.

DEBATS : à l'audience du 18 mai 1977 tenue publiquement.

JUGEMENT : prononcé en audience publique contradictoire susceptible d'appel.

FAITS ET PRETENTIONS DES PARTIES : le syndicat des gradés de la police nationale, dans un tract portant la référence « circulaire n° 2163 » intitulé : « Parité et Réforme » non daté, mais diffusé postérieurement au 26 mai 1976, critique l'action menée sur le plan professionnel, par la Fédération autonome des syndicats de police, dont Gérard MONATE était, à l'époque, secrétaire général.

Ce tract relève que le journal « Unité syndicale » titrait le 15 septembre 1975 « Pourquoi une journée nationale d'action des policiers », et le 13 octobre 1975 « Pourquoi la décision de surseoir à l'action » et contient le commentaire suivant : « Entre ces deux dates et ces titres ronflants, les gradés sont en droit de se demander ce qui a été obtenu. Nous disons simplement rien ! Si ce n'est de vagues promesses ; nous allions oublier... une victoire importante : le départ du secrétaire général de la F.A.S.P., salué par l'obtention d'une brillante décoration : l'Ordre national du Mérite, cela valait bien en remerciement « la décision de surseoir à l'action ».

Gérard MONATE, estimant que ces allégations portent atteinte à son honneur et à sa considération, a assigné le Syndicat des gradés de la police nationale en paiement de 50 000 francs de dommages-intérêts et en publication du jugement.

Le défendeur invoque la nullité de l'assignation, soulève l'incompétence de cette juridiction et conclut à l'irrecevabilité de la demande, et au débouté du demandeur.

Il sollicite enfin 1 000 francs en application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.

DISCUSSION : SUR LA NULLITE.

Attendu que le Syndicat des gradés de la police nationale soutient que le demandeur n'a respecté ni les prescriptions de l'article 56 du nouveau Code de procédure civile qui lui fait obligation de préciser les moyens sur lesquels il fonde son action, ni celles de l'article 53 de la loi du 29 juillet 1881 qui lui impose notamment de préciser le texte de loi applicable et de faire une élection de domicile dans la ville où siège la juridiction saisie ;

Attendu, d'une part, que Gérard MONATE a fait un exposé suffisamment clair des moyens juridiques sur lesquels il fonde son action et a, par là même, respecté les prescriptions de l'article 56 du nouveau Code de procédure civile, qui n'exige pas expressément une référence au texte de loi applicable ;

Que d'autre part, les règles édictées par l'article 53 de la loi du 21 juillet 1881 sont relatives aux poursuites devant les seules juridictions pénales et ne sont pas applicables en matière civile, même si l'action tend à la réparation d'un délit ;

Qu'il s'ensuit que la demande de nullité formée par le défendeur doit être rejetée ;

SUR LA COMPETENCE :

Attendu que le Syndicat défendeur soutient que ce tribunal est incompétent pour connaître de l'action introduite par Gérard MONATE, non pas à titre personnel, mais en qualité de fonctionnaire de police, dans l'exercice de ses fonctions syndicales ;

Mais attendu que Gérard MONATE poursuit la réparation de la diffamation, dont il se prétend l'objet, en qualité de syndicaliste et non de fonctionnaire de police ; qu'au surplus à l'époque des faits, il avait pris sa retraite depuis le 1er février 1976, ainsi qu'il en justifie par les documents versés au dossier ;

Qu'en conséquence, l'exception d'incompétence doit être rejetée ;

SUR LA DIFFAMATION :

Attendu que le Syndicat des gradés de police fait valoir que le tract incriminé n'est pas diffamatoire et qu'il est du devoir d'un syndicat de critiquer une prise de position qu'il estime préjudiciable aux intérêts de la profession qu'il représente, d'informer ses adhérents des avantages obtenus de l'administration, et de les mettre en garde contre des « procédés tapageurs » ;

Attendu cependant que, si une telle analyse du tract incriminé, peut être retenue pour une partie du texte, le fait d'établir une relation de cause à effet entre une décision d'ordre syndical et l'obtention « en remerciement » d'une décoration est de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de Gérard MONATE ;

Que le préjudice subi par le demandeur, qui exerçait ses fonctions de secrétaire général, depuis de nombreuses années et menant une action syndicale importante, se trouve aggravé par la publicité donnée au tract incriminé et les réactions des adhérents du syndicat auquel il appartenait ;

Que la réparation de ce préjudice sera équitablement assurée par l'allocation d'une somme de 10 000 francs à titre de dommages-intérêts et la mesure de publication qui sera ci-dessous précisée ;

PAR CES MOTIFS : LE TRIBUNAL se déclare compétent ; dit l'action recevable ;

Condamne le SYNDICAT DES GRADES DE LA POLICE NATIONALE, pris en la personne de ses représentants légaux à payer à Gérard MONATE la somme de DIX MILLE FRANCS (10 000 F) à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne l'insertion de la présente décision in extenso dans un seul journal et par extrait, dans la limite de 3 000 francs par parution, dans trois autres journaux, au choix du demandeur ;

Rejette la demande du SYNDICAT DES GRADES DE LA POLICE NATIONALE fondée sur l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

Condamne le défendeur aux dépens ;

Dit que Me JOUFFA aura le droit de recouvrir directement contre le SYNDICAT DES GRADES DE LA POLICE NATIONALE ceux des dépens dont il a fait l'avance sans avoir reçu provision.

Fait et jugé à Paris, le mercredi quinze juin mil neuf cent soixante-dix-sept.

LE SECRETAIRE-GREFFIER. LE PRESIDENT.

Par arrêt en date du 14 octobre 1975, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné SANANES Paul, né le 8 avril 1929 à SIDI-BEL-ABBES (Algérie), demeurant à PARIS (16e), 140, avenue Victor-Hugo, chirurgien, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 15.000 F d'amende pour fraude fiscale et défaut de passation d'écritures.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT - GREFFE DU TRIBUNAL de GDE INSTANCE de GRENOBLE. Un jugement rendu le 22 mars 1977, par le Trib. Correct. de Grenoble, a condamné ROSEMBLUM Marc, 45 a., direct. financ., demeur. à Paris-8e, 69, bd Malesherbes, à 20.000 F d'amende pour infract. au Code de l'urbanisme.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Condamnation pénale pour fraude fiscale. Par jugement en date du 5 janvier 1977, la 11e Chambre 3e St. du Trib. Correct. de PARIS a condamné pour PRATIQUE DE PRIX ILLICITES le nommé SOULIE André, né le 24 septembre 1929 à ARVIEU (12), gérant de société demeurant 7, avenue de Wagram, PARIS (17e).

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS. Condamn. pénale pour fraude fiscale. Par jugem. en date du 19 janvier 1977, la 11e Chambre, 3e St. du trib. correct. de Paris a condamné pour PRATIQUE DE PRIX ILLICITES le nommé ESTOR André, né le 21-4-1912 à Montpellier (34), dir. de sté, dem. 10, r. Désirée, Paris-20e.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT - GREFFE DU TRIBUNAL de GDE INSTANCE de GRENOBLE. Un jugement, rendu le 13 déc. 1976, a condamné le nommé GARNIER Joël, 36 ans, P.-D. G. de la Sté Grenobloise de transport à St-EGREVE (Isère), à 5 000 F d'amende pour avoir, sur le territoire national, courant avril 1974 à mai 1975, effectué ou fait effectuer dans des citernes ayant servi à contenir des substances classées comme dangereuses et figurant au tableau C des substances vénéneuses, le transport des produits destinés à l'alimentation de l'homme, et recevant la constitution de partie civile de la confédér. synd. des familles de l'Isère, condamne GARNIER à lui payer 2 000 F à titre de dommages-intérêts.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU THÉATRE

Adamov demeure à Lyon.

Il y a vingt ans, Roger Planchon faisait connaître Adamov, auteur. L'an dernier, il racontait l'homme dans son spectacle A.A... Depuis deux ans, Gilles Chavassieux, un ancien de chez Planchon, est installé à Lyon, au centre de la vieille ville, rue du Petit-David, dans une salle, les Ateliers. Du 8 au au 27 novembre, il y présente Si l'été revenait, *d'Adamov,* « un rêve en quatre variations, où chacun voit le monde à sa façon, chacun étant, pour les autres et pour lui-même, un monde ».

D'autres créations suivront : Œuvre, *de Danielle Serrera, en janvier ;* les Amants puérils, *de Crommelynk, en mars. Entre-temps, les Ateliers reçoivent les Jeanne, du 1er au 11 décembre ; le Théâtre de la Commune avec* Quatre à quatre, *de Michel Garneau, et des danses de l'Inde.*

« Dom Juan » pour les dix ans du T.P.J.

Le Théâtre populaire jurassien, fondé et dirigé par André Benichou, travaille depuis dix ans, à partir de Lons-le-Saunier, dans toute la région comme un vrai centre dramatique national, alors que son statut (ou plutôt son absence de statut) est celui d'une compagnie dramatique et que ses subventions sont minimes. Plutôt que de continuer à gérer sa pénurie, André Benichou a décidé de monter un spectacle relativement lourd, le Dom Juan, *de Molière (à partir du 3 novembre)), de se donner les moyens et le temps de le faire, c'est-à-dire d'engloutir en une seule fois les ressources de la troupe. Quitte ou double ? Le théâtre, comme tous les arts, ne peut vivre qu'en se développant. Le laisser stagner, c'est le condamner à une mort plus ou moins lente selon le degré de résistance des hommes qui le font.*

Le théâtre pour la jeunesse se veut adulte.

Les centres dramatiques pour la jeunesse de Sartrouville (la Pomme verte), Saint-Denis (Bazillier), Nancy (Comédie de Lorraine), Caen (Gros-Caillou), Lille (la Fontaine), Lyon (les Jeunes Années), publient un manifeste par lequel ils réclament la parité de leurs subventions avec celles des centres qui travaillent pour les adultes, et la régularisation de leur statut, qui doit intervenir le 1er juillet 1978.

Jusqu'à cette date les six compagnies, sollicitées en 1976 par Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, sont des centres en préfiguration. Jusqu'à ce jour, les promesses budgétaires n'ont pas été tenues. Les compagnies ont reçu chacune 200 000 francs au lieu des 300 000 francs prévus en 1976, et 300 000 francs au lieu des 450 000 prévus en 1977. Craignant que, faute de moyens suffisants, le ministère de la culture et de l'environnement n'accorde le statut de centre qu'à certaines d'entre elles, les six compagnies ont décidé de mener une action commune dont le manifeste est la première expression.

Loin d'Hagondange quatrième.

1975, Avignon, Théâtre Ouvert, la mise en espace de Loin d'Hagondange, *par son auteur, Jean-Paul Wenzel : un choc qui se répercute. Le* Théâtre Quotidien *est né. En coproduction avec la Comédie de Caen, Jean-Paul Wenzel met en spectacle cette simple histoire de deux vies qui sont passées à côté d'elles-mêmes. Patrice Chereau s'en empare, en fait un grandiose chant d'amour aux portes de la mort. C'est aujourd'hui André Steiger, ex-professeur de Jean-Paul Wenzel à l'école de Strasbourg, qui reprend la pièce, à partir du 7 novembre, avec le centre dramatique de Franche-Comté.* « Le Théâtre du quotidien, *dit-il,* fonctionne sur canevas au moyen de types sociaux facilement repérables. Peut-être est-il la Commedia dell'arte de notre temps. »

Théâtre

Maria Casarès joue « La Mante polaire »

Dans la petite loge, un immense personnage doré tire sur son corset pour faciliter la fermeture de quelque crochet, derrière la robe à panier devenue comme une armure. On a à peine le temps d'avoir peur, on referme la porte sur l'apparition éclatante, le masque blanc, le regard terrible. Maria Casarès se prépare à monter sur son lit, le lit de Catherine II de Russie, la « despote », l' « autocratrice éclairée », la « mante polaire » ressuscitée par Rezvani et mise en scène par Lavelli.

Derrière la même porte, la loge du Théâtre de la Ville est beaucoup plus grande après la représentation. Maria Casarès, sale de sang, de larmes et de sueur, se démaquille. Cigarette, coton, gestes vifs, dans la glace le visage reprend sa simplicité, sa finesse. En quelques rires démoniaques, avec une sorte d'intensité dans la voix pour tout ce qu'elle dit — manière d'être attentive et gentille, — Maria Casarès reconstruit quelques pans de passé. Il y a deux ans, on l'a vue à Paris dans *Bajazet*. Depuis, elle est allée jouer Ibsen à Grenoble. Mais surtout, elle est retournée en Espagne. C'était la première fois depuis qu'elle l'avait quittée, à treize ans, en 1936.

« *Cela fait cinq mois que je suis revenue (malade d'ailleurs),* dit Maria Casarès. *Je ne peux pas encore parler de l'Espagne, c'est trop profond, je ne peux pas prendre une distance. Pour le moment il faut se taire, pour que les Espagnols arrivent à devenir grands, après avoir été tellement étouffés. Là-bas tout était interdit. On achetait Stendhal en France, on passait les livres comme de la drogue ou de l'or à travers la frontière. Quand j'y suis allée, c'était l'ivresse de pouvoir enfin parler.*

» *Je me sentais de ce pays-là. Les racines sont fortes quand elles ont été coupées, à treize ans, par une guerre civile. Aucun souvenir n'était effacé par un autre, puisque je n'étais jamais revenue. C'était resté comme une photographie. Une exilée c'est toujours une exilée, et là-bas, comme en France, j'étais déplacée. Mais j'ai besoin de la terre elle-même, et des gens. Ils ont une folie que j'adore.* »

Est-ce que c'est de là que provient son tempérament de tragédienne ? On la voit toujours dans des pièces violentes, mais elle rappelle qu'elle a aussi joué Marivaux.

Cela fait plus de trente ans qu'elle fait du théâtre. Pendant vingt ans, on l'a vue jouer tous les soirs, sans jamais s'arrêter, des Mathurins au T.N.P. « *On dit que c'est difficile de débuter, mais ça l'est autant de continuer,* explique Maria Casarès. *Il arrive un moment où l'on essaie de rattraper l'image qu'on a de vous. Il ne faut pas le faire. Dès qu'une complaisance peut naître entre un théâtre, une troupe, un public, c'est la sclérose, le fauteuil de cuir : je tremble de m'y asseoir et de m'endormir. Il faut sans cesse briser, pour se remettre en question, aller de l'avant. C'est une sorte de fidélité.* »

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

« LOCUS SOLUS », par Meme Perlini

Meme Perlini appelle *Locus Solus* un hommage à Raymond Roussel et il ajoute « une négation ». Il serait inutile de chercher à retrouver dans le spectacle quelque chose des anecdotes du roman. Le point de départ est le même : un groupe de personnages explore un jardin. Jardin intérieur qui, ici est le plateau. Alors on peut supposer que Meme Perlini explore le théâtre, qu'il en écrit l'histoire en assemblant des éléments empruntés à d'autres arts — à la peinture, au cinéma, à la musique — comme s'il construisait avec des pierres hétéroclites un monument funèbre, un caveau souterrain dans lequel il s'enferme.

Lui, il est assis devant le plateau, avec une lampe et un magnéto qui envoie vers les comédiens quelques airs savonneux et les bruits de la vie. La vie enregistrée, fixée dans un mouvement circulaire, clos, qui peut se répéter éternellement. Un dessin de la mort.

Les comédiens arrivent par la salle dans le décor, trois murs percés d'ouvertures donnant sur les murs aveugles du théâtre. Tout est noir et blanc. Blanc clinique de lavabos, blanc des chemises d'hommes, noir de leurs costumes et des robes de femmes. Un monde de lave desséchée sur lequel les lumières découpent des surfaces nettes. On passe de la nuit opaque au contre-jour, au jour vif et froid du néon. On chercherait en vain un peu de chaleur dans tout ce noir et blanc dont l'âpreté est soulignée par la tache douce des traînées de sable sur le sol et le vert éteint d'une plante posée sur une fausse fenêtre. Par l'apparition brève de couleurs : le rouge éclatant d'une robe à paniers, l'or pâle et le vert fluorescent des robes de fausses religieuses...

Les comédiens sont entrés dans ce décor comme dans un piège qui les retient — comme dans la mort. Sous la direction d'un meneur de jeu — Le metteur en scène mis en scène ? — ils accomplissent une suite de rituels masochistes aberrants, l'aberration des gestes minimes du quotidien grossis jusqu'au cauchemar.

Enfermement, temps étiré, repris. Mouvements répétitifs, hallucinés. Signes économes, importance de quelques objets banals qui deviennent autels d'une folie, on pense au théâtre schizophrène du New-yorkais Richard Foreman. Seulement, Meme Perlini est Italien. Le poids qui oppresse et le brise n'est pas celui d'une mégapole apocalyptique, fabriquée de mille morceaux disparates en perpétuel état de naissance et de destruction, c'est celui d'une civilisation millénaire, universelle, si fabuleusement riche qu'elle ne laisse inventer que son passé.

Meme Perlini est déjà venu en France. Son précédent spectacle *Othello* s'est donné, il y a deux ans, au festival de Nancy et à l'Espace Cardin. On connaît la poésie surréaliste, la séduction nostalgique de son théâtre d'images et de lumières. Son *Locus Solus* paraphrase la vie angoissée, la mort de Raymond Roussel, « une mort aussi mystérieuse que celle de Pasolini », dit-il. *Locus Solus* est une symphonie bizarre exécutée par un ensemble de comédiens remarquables, un récit qui, par instant, s'échappe, traversé d'un humour amer, incommunicable. Une fresque sombre que l'on saisit, que l'on retient, par fragments superbes.

COLETTE GODARD.

★ Festival d'automne, le Palace, 21 h., jusqu'au 15 novembre.

■ **L'exposition « Dix ans de donations au Musée des arts décoratifs », initialement *prévue* pour fin novembre (« le Monde » du 29 septembre), rue de Rivoli, est reportée en mars 1978. Le Musée, par ailleurs, propose, du 10 novembre au 15 janvier, une *série de photolithographies contemporaines* inspirées par les œuvres de la Brera à Milan**

« TROIS LITS POUR HUIT »

Le premier lit, sur la gauche de la scène est celui d'un monsieur et d'une dame, plus très jeunes, qui s'apprêtent pour le sempiternel dîner au restaurant, de leur anniversaire de mariage. Le deuxième lit, d'un genre différent, est tout à fait à droite. Un deuxième époux atteint celui-là d'un lumbago douloureux y souffrira *tout au long du spectacle*. Il doit avoir vingt-cinq ou trente ans. Et puisque *Trois lits pour huit* il y a, on regardera également, au milieu du plateau, la chambre n° 3, où un couple tout neuf, à peine installé et assez attendrissant attend des amis. C'est dans ce foyer encore épargné par l'habitude que fera irruption le quatrième ménage, semant une belle pagaille sur son passage. Curieuse idée d'avoir ainsi traduit par *Trois lits pour huit*, le titre de la pièce d'Alan Ayckbourn (« Bedroom Farce »). Si le spectateur français espère la grivoiserie, il ne trouvera pas « son compte » ; s'il a des préjugés contre le boulevard, il se fera de fausses idées, se dispensera d'un moment assez divertissant.

Adapté par Victor Lanoux, qui connaît bien son métier, ce vaudeville britannique a été mis en scène par Pierre Mondy. Il a fait les choses carrément, sans hésiter. Il a eu raison : les subtilités stylistiques du marivaudage étaient inadaptées à cette histoire simplette. Il fallait jouer « gros ». Et les huit acteurs, bien employés dans ces petits tableaux de mœurs *conjugales*, l'ont bien aidé. Ils sont, chacun à sa façon, convaincantes. Ils sont dans leur mouvement et le public passe d'une chambre à l'autre sans se faire prier, en riant de ces lieux communs qui ont probablement de bonnes raisons d'être si communs. C'est toujours pareil, le mariage. Désespérément pareil. Mieux vaut parfois en plaisanter, laisser derrière la trop fine psychologie. La bonne humeur sans prétention ni vulgarité de *Trois lits pour huit* ne changera rien à rien. Et alors ? Elle ne se présente pas souvent l'occasion de voir du boulevard honnête. Rue de la Gaîté...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

Variétés

Le bonheur du cirque à l'ancienne

Le premier Festival national du cirque, qui a eu lieu du 26 au 31 octobre à *Créteil (Val-de-Marne), s'est terminé* sur le nouveau spectacle d'Alexis Gruss junior. Les derniers numéros présentés par ce petit cirque familial en perpétuel état de grâce — le meilleur en France avec celui de Pierre Etaix et d'Annie Fratellini — ont prouvé, s'il en était besoin encore, que le cirque « à l'ancienne » pouvait à la fois retrouver ses sources et réinventer le cirque. Apporter la poésie avec la simplicité.

« National » était peut-être un mot un peu fort. Le Festival de Créteil n'a pas réuni toutes les troupes, tous les petits cirques français héritiers d'une longue tradition familiale (ou la réinventant). Une dizaine, sur la cinquantaine de cirques qui parcourent encore la France, ont montré ce qu'étaient ces chapiteaux à l'ancienne, ces « petits cirques » qui fonctionnent en marge des « géants » et qui accomplissent avec des budgets souvent dérisoires un travail dont on redécouvre aujourd'hui la valeur. Ces cirques sont menacés.

En dehors du cirque Gruss et du cirque Fratellini, qui reçoivent tous deux des subventions pour leur école, les petits cirques ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. Ils connaissent pourtant, plus que le théâtre encore, les difficultés de gestion, et les artistes, le chômage. Les municipalités qui les accueillent les repoussent souvent sur des terrains excentrés, à la limite de la civilisation et du mépris, parfois même dans la boue. La concurrence (et la qualité, il faut le dire) des pays de l'Est rend les contrats *français* aléatoires.

Pierre Guillermo voulait montrer au public la richesse, le bonheur de la tradition foraine. Il a proposé sans succès son projet de festival à plusieurs municipalités. Ce sont des commerçants — *les cent soixante commerçants du* centre commercial de Créteil-Soleil — qui, curieusement, ont financé l'opération. Les petits numéros de cirque qui se succédaient toutes les heures à l'intérieur du centre, les cours donnés par l'école de Pierre Etaix et Annie Fratellini chaque après-midi, les soirées sous le chapiteau, tout était gratuit.

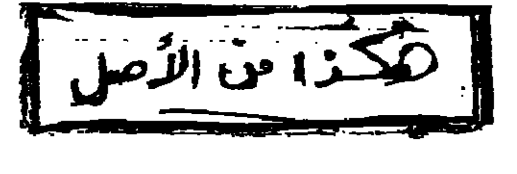
Si le cirque « à l'ancienne » peut sembler une survivance anachronique, l'anachronique prenait une dimension étonnante, presque surréaliste dans l'architecture de tours et de béton de Créteil. Dans le flot incessant qui montait *et descendait* les escalators à l'intérieur du centre, les câbles qui pendaient des trapèzes, le couloir-cage qui amenait les ours, les lions, sur la piste de sable, les rideaux du cirque, tout ce matériel animal, humain, féerique, rendait bizarres les self-services, les vitrines éclairées des galeries marchandes.

Place du Soleil, des lycéens en chaussettes attendaient qu'Andrée Jean, professeur à l'Ecole nationale du cirque, les attachent pour monter au trapèze. Une élève de l'école, collant noir et chignon, bas de danseuse, virevoltait au-dessus de la foule, se laissait *glisser* d'un coup, sourire gracieux, une pause, se maintenait par la tête, sourire, une pause, se relevait, tournait. Les enfants avaient investi le centre, hurlaient avec les clowns, faisaient la queue pour marcher un instant sur le câble.

Tous les soirs, à 19 heures, les Palacy se balançaient au-dessus du filet avec leur seul courage. Saut périlleux arrière, suivi d'un saut avant. Simple, double, puis les yeux bandés (Roger Lanzac demandait le silence). Les Palacy avaient créé ce numéro en novembre 1975 pour « La piste aux étoiles ». La foule évaluait-elle les risques, qui riait parfois quand James Carrington démuselait ses ours ? « C'est de la frime », dit une dame quand l'ours saisit un sucre sur la langue du dompteur. Le cirque à l'ancienne, le cirque réduit à sa simplicité, modeste et sans esbroufe, n'est pas toujours compris.

Les Palacy, les Berquis, les Kurtis, les Darelli, les Monowells, les Rech..., avec leurs caniches, leurs chimpanzés, *leurs maquillages, leurs trapèzes volants,* leurs fils, leurs balles, leurs presque rien, défient la loi de la pesanteur, eux-mêmes et un peu le monde. Le chapiteau était plein, plus que plein, le dernier soir, quand les Gruss ont apporté l'enchantement. Leurs numéros savants et réduits à l'extrême, jetés au pas de course dans une élégance souveraine, leur humour constant dans la performance, leur exigence, l'amour fou du métier, ont provoqué le bonheur. Le « cirque » à l'ancienne » est menacé : il donne pourtant à la foule qui sort dans la nuit les yeux étonnamment brillants.

CATHERINE HUMBLOT.



Cinéma

OUVERTURE DU FESTIVAL DE PARIS

L'immeuble de l'Empire est devenu le palais du Festival. En haut de l'escalier *central*, dans la *grande* salle Varna — *celle où*, le dimanche, Jacques Martin présente son émission, « la Lorgnette », — passent les films de la sélection officielle. Les petites salles du rez-de-chaussée, Rubis, Violine et Corail, sont réservées aux autres sélections.

Bien que l'avenue de Wagram ne soit pas la Croisette, et qu'il y manque tout un environnement publicitaire, les journalistes, cette année, ont un peu l'impression d'être à Cannes. Le premier jour, c'est l'installation. Tout a été fait pour faciliter le travail. On sent bien qu'on va passer là une semaine dans une sorte de dépaysement. Seulement, mercredi, le public ne se bousculait pas...

Le Festival international de Paris n'est *pas* compétitif. Pourtant, Antenne 2 a organisé un jury de critiques cinématographiques qui décerneront leurs prix à la fin. La sélection officielle est seule en jeu. On s'attend à des surprises, car les films sont tous à découvrir.

En tout cas, l'inauguration du Festival avec *Ivan le Terrible*, de Vadim Derbenev et Youri Grigorovitch, ne peut s'expliquer que par l'intérêt culturel d'une représentation filmée du Bolchoï. Le *ballet* (chorégraphe Youri Grigorovitch) a été *composé*, en grande partie, d'après la musique que Serge Prokofiev écrivit, jadis, pour le film d'Eisenstein. Autant que puisse en juger un profane, les danseurs sont très bons. On ne peut pas en dire autant de la mise en scène cinématographique, égarée dans un académisme d'un autre âge.

Dans la *sélection* Panorama 77, *Palnucio Santo*, film mexicain de Rafael Cordiki, laisse assez pantois. C'est une suite d'images allégoriques *remontant à travers l'histoire du Mexique* et faisant aussi allusion à des événements contemporains. Dans la composition de ces images, le réalisateur a cherché le pittoresque à tout prix. Tantôt on se laisse porter, tantôt on abandonne. Les acteurs chantent parfois des airs d'opéras connus *dont les sous-titres* français ont détourné le sens pour leur donner une portée politique et révolutionnaire. Ce n'est pas tout à fait gratuit étant donné le contexte, mais, enfin, cette coquetterie intellectuelle ajoute à la confusion.

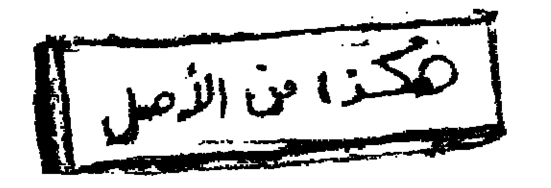
JACQUES SICLIER.

PETITES NOUVELLES

■ Les œuvres sélectionnées pour le prix de peinture annuel de la ville de Vitry, Novembre à Vitry, seront exposées au public du 19 novembre au 15 décembre, à la Galerie municipale, rue de la Glacière, et à la salle d'exposition du Foyer culturel municipal. Deux prix de 5 000 francs chacun seront décernés le 29 novembre. *Les envois* peuvent s'effectuer jusqu'au 29 octobre. (Renseignements : service municipal de la culture, 1, rue Gerassio-Defresne, tél. 680-37-55.)

■ Diffusé jusqu'ici dans quelques librairies « parallèles » et par abonnement, « l'Escargot folk » est désormais en vente dans les kiosques. Consacré à la musique populaire et traditionnelle, il paraît chaque mois sur cinquante-deux pages. Son prix est de 5 francs. Il publie désormais un dossier par numéro. Le premier est consacré à la guitare, le prochain à la musique francophone.

★ *L'Escargot folk*, 43, rue Léon-Frot, 75011 Paris, tél. 370-43-33.



ARTS ET SPECTACLES

Notes

Jazz

« Eastern Rebellion »

Alors que plus de la moitié des spectateurs se pressaient encore au guichet, Eastern Rebellion faisait son entrée en scène. Si elle ne s'inscrit pas dans la démarche des nouveaux jazzmen new-yorkais, la musique de cet orchestre composé de Cedar Walton (autrefois pianiste des Jazz Messengers), Sam Jones (basse), Bob Berg (saxo ténor), Billy Higgins (batteur qui fit ses classes avec le saxophoniste Ornette Coleman) étonne par son originalité. La légèreté, la souplesse avec laquelle Higgins caresse sa cymbale, l'intelligence, la concision du studieux Cedar Walton, la sobriété de la basse de Sam Jones (rappelant celle de Jim Garrison), sont étroitement imbriquées. Bob Berg manque encore de maturité, mais il ne rompt en rien l'homogénéité du quartet. On préférera peut-être un jazz plus cassant, plus agressif, mais Eastern Rebellion donne au public un plaisir continu.

PAUL ETIENNE RAZOU.

Rock

LÉO SAYER au Théâtre des Champs-Elysées

Chanteur doué et généreux, Léo Sayer explore avec aisance les domaines musicaux les plus divers. Sa voix claire et brillante se prête avec le même bonheur aux rocks et aux ballades intimes. Elle se joue des registres, et les compositions déroulent des mélodies acidulées qui rappellent souvent celles d'Elton John, quelques étincelles en moins. Mais Sayer est bien plus qu'un ersatz. Sa sensibilité, l'émotion qu'il imprime à chacune de ses interprétations, le prouvent. Malgré sa volonté de mener une carrière discrète, il est aux Etats-Unis un auteur-compositeur à succès, et nombreux sont ceux qui font appel à ses talents.

Ainsi il a composé la plupart des morceaux du premier album solo de Roger Daltrey, le chanteur des Who. Soutenu par une grande formation, Léo Sayer a offert l'autre soir au Théâtre des Champs-Elysées un large éventail de sa création. Il raconte avec un peu d'amertume et beaucoup de gaieté la vie de tous les jours, sans artifice, sans compassion non plus. Il est de ces chanteurs sur lesquels le temps n'a pas de prise et se situe en dehors des modes. Il séduit par son tact et sa pureté, sa délicatesse aussi. Léo Sayer n'est pas un artiste envahissant, mais il s'installe subtilement dans votre esprit pour ne plus le quitter, et vous n'y pouvez rien.

ALAIN WAISE.

Théâtre

« L'AVARE » de Molière

Jean-Louis Martin-Barbaz et une équipe de jeunes actrices et acteurs sympathiques présentent, à la Cité universitaire, « l'Avare » de Molière, dans une mise en scène bon enfant, vive, claire, style matinée classique pour enfants des collèges.

« L'Avare » est une pièce assez lourde à manier, il y a de longues scènes d'un comique pas trop évident qui repose sur des quiproquos. l'étude de « l'avare » est de surface, il s'agit plutôt d'un économe, d'un méfiant, et les travestissements des personnages appartiennent à un romanesque ancien, que d'ailleurs Molière a exploité d'une façon machinale, sans la poésie et la vérité de Marivaux.

C'est une pièce trop construite, sans fraîcheur, nous sommes loin de « Dom Juan », de « Dandin », des « Femmes savantes », de « Tartuffe », ou des farces géniales comme « Pourceaugnac ».

Martin-Barbaz a eu raison de ne pas chercher midi à quatorze heures, de mettre de l'air dans le texte, bien secondé par Michel Caccia, Hélène Avice, Robert Bazil, et d'autres bons comédiens. Et ne faisons pas mine trop grise : c'est de Molière, tout de même.

MICHEL COURNOT.

★ Cité universitaire, 21 heures.

« LA NOUVELLE COLONIE » de Pirandello

Au milieu des spectateurs qui se font face, le plateau est recouvert d'une bâche lie-de-vin. Les acteurs trébuchent sur ses replis. Contrebandiers misérables, ils rêvent d'une île pénitentiaire, où ils pourraient vivre à leur gré, loin du propriétaire exploiteur (Jean-Claude Dreyfus). L'action se passe dans les années 20, en Sicile ; des draps tombent des cintres, suspendus, comme les voiles d'un bateau. Le décor est très beau.

Menés par Robert Etcheverry et Raoul de Manez, qui se disputent le pouvoir, et une prostituée inspirée (Sylvia Monfort), qui parle sans cesse de son enfant, les contrebandiers vont sur l'île. La bâche et les draps ont disparu, le plancher est d'acier. Rien ne va dans l'île, tout le monde est malade, se bat. Le propriétaire débarque avec deux jeunes femmes et des promesses d'argent. A la fin, il y a un tremblement de terre. Seule la prostituée survit avec son enfant qui, semble-t-il, n'existe pas.

A vrai dire, on ne comprend rien à l'histoire, on ne comprend pas pourquoi Anne Delbée a mis en scène cette pièce oubliée de Pirandello, ni pourquoi les acteurs jouent dans un style claironnant, comme une caricature du théâtre d'époque.

C. G.

★ Nouveau Carré, 21 heures.

■ L'orchestre du clarinettiste-saxophoniste de jazz Stéphane Guérault, qui joue jusqu'au 19 novembre au Club Saint-Germain, accueillera pendant cette période des solistes de l'orchestre de Count Basie.

PRESSE

Trois parlementaires européens interrogent la commission sur un article diffamatoire envers le « Monde »

Trois parlementaires européens viennent d'adresser à la Commission des communautés des questions ecrites concernant l'article signé de M. Alfred Frisch, paru dans le mensuel en langue allemande *E.G. Magazin* (édité par la C.E.E.) et qui contenait des attaques de caractère diffamatoire envers notre journal. Le porte-parole de la Commission, le 17 octobre, avait *« regretté et deploré »* le caractère de cet article.

M. Dondelinger (socialiste, Luxembourgeois) demande *« comment la Commission peut permettre que* E.G. Magazin *soit utilisé par un journaliste à des fins bassement polémiques vis-à-vis d'un grand quotidien d'un autre Etat membre, et qui plus est l'un des meilleurs » ? « Peut-elle assurer que ce genre d'attaques incongrues et diffamatoires dans un bulletin quasi officiel de la Communauté ne se reproduira plus ? »*

M. Frankie Hansen (socialiste, Luxembourgeois) demande *« quelles mesures la Commission entend prendre pour réparer le préjudice que la publication dans un de ses magazines d'un article aussi notoirement diffamatoire a pu porter à l'organe de presse en question, ainsi qu'à la réputation des journalistes qui servent avec conscience la liberté et la qualité de l'information ? »*, et si *« la Commission entend condamner publiquement les affirmations contenues dans ce papier, même si elle croit devoir se réfugier derrière l'affirmation selon laquelle les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs ? »*.

Enfin, M. Hans-Joachim Hoffmann (S.P.D., Allemagne fédérale) pose le problème du rôle des publications de la C.E.E. et constate que *« M. Frisch a confondu dans son propos le fait pour un journal, dans ce cas* le Monde, *d'ouvrir ses colonnes à des personnalités extérieures et celui de « prendre position » — ce qui signifie dans cet article « prendre position contre l'Allemagne fédérale. »* Il invite *« la Commission à dire si elle considère que le rôle des publications dont elle a la responsabilité est de mettre en cause la presse européenne et d'émettre des réserves à l'encontre de la liberté de la presse » ?*

● *Les lecteurs bretons* ont découvert dans les kiosques, depuis le 28 octobre, un nouvel hebdomadaire, *Tribune*. Né, comme le souligne l'éditorial, *« du constat d'un vide dans l'information économique axée sur la Bretagne »*, *Tribune* (vendu 4 francs) espère intéresser de nombreux chefs d'entreprise et atteindre, à terme, une vente de vingt mille exemplaires.

Le directeur et propriétaire de *Tribune*, M. Yves Guellec, bien connu dans les milieux bancaires, a pris également le contrôle de l'Imprimerie cornouaillaise de Quimper, qu'il a modernisée et qui « sort » l'hebdomadaire. — *(Corresp.)*

● *Une grève-surprise* dans les services départ des N.M.P.P. a provoqué jeudi 3 novembre un retard de près de trois heures dans la distribution et l'envoi des quotidiens « nationaux » du matin, tant sur la région parisienne que vers la province. Ce mouvement fait suite à des revendications salariales.

Un numéro spécial

« LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES » ONT CENT ANS

La plus ancienne revue féminine de France, *les Veillées des chaumières*, a cent ans. C'est en effet le 7 novembre 1877 que paraissait le premier numéro d'une publication devenue légendaire.

A l'occasion de cet anniversaire, *les Veillées des chaumières* publient un numéro spécial qui sera mis en vente le 5 novembre (le numéro : 5 francs). Au sommaire : une rétrospective des faits les plus saillants de ces cent ans passés, un agenda du centenaire (avec les couvertures et les illustrations parues dans *les Veillées*), un hommage à Berthe Bernage, décédée en 1872 après avoir été l'animatrice de la revue, son inspiratrice pendant de très nombreuses années et la « mère spirituelle » de *Brigitte*.

DEUX QUOTIDIENS NATIONAUX A L'ÉCOUTE DE LA RÉGION PROVENCE - COTE D'AZUR

La chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse vient de publier une volumineuse étude portant sur l'analyse systématique des informations parues au cours de l'année 1975 dans « le Monde » et « le Figaro » et visant à faire apparaître l'image que donnent de ces deux régions les deux quotidiens « nationaux » à leurs lecteurs. Cette étude révèle notamment la place importante réservée aux informations culturelles (plus particulièrement aux grands festivals) qui, à elle seule, représente plus du tiers de la surface totale d'information. Les auteurs soulignent également « une attirance croissante » pour ce qu'ils appellent le « sensationnel », et qui n'est fait en réalité que d'événements d'intérêt national tels l'affaire d'Aleria en Corse, l'Appel des 100 à Draguignan, ou la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing à Marseille.

Bien qu'elle soit rigoureuse et objective, l'étude de la chambre régionale de commerce ne repose cependant que sur des critères quantitatifs (métrage des colonnes et nombre d'articles) insuffisants pour apprécier véritablement l'intérêt que porte chacun des deux journaux aux départements concernés. Signalons que « le Monde » consacrera, du 21 au 26 novembre, une « semaine spéciale » à cette région.

Par rapport à un travail semblable réalisé en 1970, la répartition de la surface d'information entre « le Monde » et « le Figaro » se modifie en faveur du « Monde », qui passe d'un tiers à la moitié (avec un léger avantage sur son concurrent) et qui double par ailleurs sa superficie en économie.

★ Cette étude a fait l'objet d'un débat télévisé entre M. Jean-Jacques Robert, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, et notre correspondant régional Guy Porte, qui sera diffusé par FR3 Nice-Côte d'Azur, le jeudi 3 novembre, à 19 h. 05, et le vendredi 4 novembre, à 13 h. 35.

SPECTACLES

Les salles subventionnées

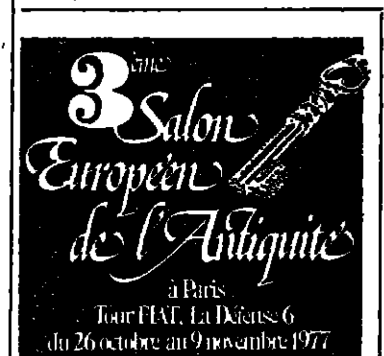
Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Chaillot, 20 h. 30, salle Gémier : Night Club Cantata.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Libre-Parcours Variétés.
Odéon, 19 h. 30 : le Roi Lear.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Nuova Colonia. — Salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée de bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : le Rire de la faim ; Lazzis.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grande salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.







Jeudi 3 novembre

théâtres

Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden cinéma ; petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Arcadie, 20 h. 45 : le Procureur.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Pauvre assassin.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Christian Dente.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : K. Lewis, P. Dodge, M. Mac Gauhey, A. Hass (Bach et ses contemporains).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires, dir. E. Gelego.
Lucernaire Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare classique (Bach et Villa-Lobos).
Palais des Glaces, 20 h. : Latif Ahmed Khan (musique de l'Inde).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez (Bartok, Crumb, Sinopoli).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Rita Bouboulidi, piano (Beethoven).

La danse

Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.

Jazz, pop', rock et folk

Vieille-Grille, 18 h. 30 : Michel Potage, Jacques Berrocal, Roger Ferlet ; 23 h. : Geranium (folk) ; Gérard Dale et Bayou Sauvage.
Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Roland Diens (œuvres de C. Bolling).
Centre Américain, 21 h. : Grosse catastrophe.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Daunik Lazlo, Jean-Jacques Avenal.
Stadium, 21 h. : Doc Watson.
Pavillon de Paris, 20 h. : Bob Seger.

Festival d'automne

Théâtre des Amandiers (Nanterre, 20 h. 30 : Palazzo Mentale.
Salle Wagram, 20 h. 30 : Ch. Tyler.
Théâtre Le Palace, 20 h. 30 : Locus Solus.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : V. Lagrange. — II, 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Plantons sous la sule ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 et 22 h. : Néo-Cid 77.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J. Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 22 h. 30 : le Peplum en folie.
La Mûrisserie de Bananes, 18 h. 30 : Robert Wood, jazz ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Le Sélénite, I, 22 h. : les Noces à l'envers. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. : Vos petites compagnes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frisson sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : Music ensemble ; 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. Soli-loques. — II, 22 h. : le Secret de la vie ; 23 h. : Antenne 1000.







هكذا من الأصل

SPECTACLES

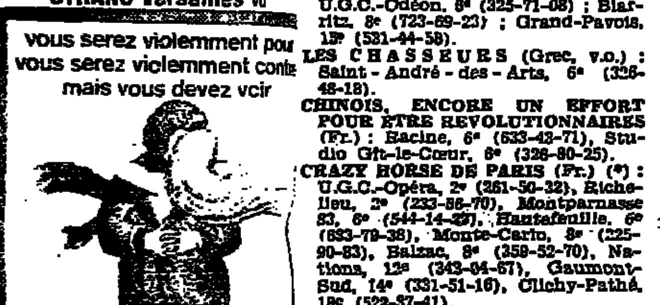
Aire libre Montparnasse, 12 h. : Roland Diens (œuvres de C. ling).
Centre Américain, 21 h. : G... catastrophe.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : ... nik Lazlo, Jean-Jacques A...
Stadium, 21 h. : Doc Watson...
Pavillon de Paris, 20 h. : Bob ...

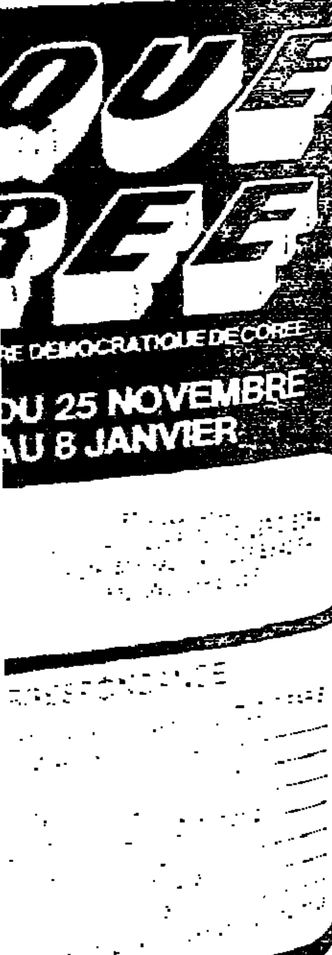
Festival d'automne

Théâtre des Amandiers (Nan... 20 h. 30 : Palazo Mentale.
Salle Wagram, 20 h. 30 : Ch...
Théâtre Le Palace, 20 h. 30 : L... Solus.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le ... 22 h. : le Veuvage de ses ... 23 h. : C'est pas toujours fa...
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Pe... 21 h. 45 : Au niveau du ... 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aux... Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; ... V. Lagrange. — II, 19 h. : M... à fous ; 22 h. 30 : Deux St... au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : ... sous la sule ; 22 h. 15 : ... pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 et 2... Néo-Cid 77.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J... tin ; 21 h. 45 : Fromage ou de...
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice ... 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : ... n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : ... était la Belgique une ... 22 h. 30 : le Peplum en folie.
La Mûrisserie de Bananes, 18 h. ... Robert Wood, jazz ; 22 h. 15 : ... hommes en colère.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Bou... gie blanc ; 22 h. 30 : les Jum...
Petit Casino, 21 h. 15 : Du ... dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monte...
Le Plateau, 20 h. 45 : la Nu... noces de Cendrillon ; 22 h. : G... et Lejeune.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amo... 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Le Sélénite, I, 22 h. : les No... l'envers. — II, 21 h. : les Bon... 22 h. : Vos petites compagn...
Le Splendid, 20 h. 45 : Fr'aise... le secteur ; 22 h. 15 : Am... coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : ... ensemble ; 20 h. 30 : Berna... Rollin ; 22 h. Soli-loques. — 22 h. : le Secret de la ... Antenne 1000.





(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, 15 h. : Les techniques de la création ; 19 h. : L'avant-garde cinématographique (en liaison avec le Festival de Paris).

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Deux Orphelines, de D.-W. Griffith ; 18 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Bezalel, d'A. Mambush ; le Timide, d'E. Shragenheim ; Travelling, de M. Recanati ; Self-Service ; Mais qui est-il, d'E. Shragenheim ; Asile des vieux arbres ; Un jour ; Une histoire d'éducation ; 20 h. 30 : Chacal, de F. Zinnemann ; 22 h. 30 : l'Immortelle, d'A. Robbe-Grillet.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e 225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81 ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-90-83), Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DENTELLIERE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

cinémas

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-53-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42)
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Canada) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Diderot, 12e (343-19-29), Paramount-Galaxie, 13e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, (19e (206-71-33).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
ONE MORE TIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
SALO (It., **, v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., **, v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-A.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp., Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES ZOZOS (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

Les films nouveaux

LA VIE DEVANT SOI, film français de Moshe Misrahi : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (57-33-00). Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MARCHE PAS SUR MES LACETS, film français de Max Pecas (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

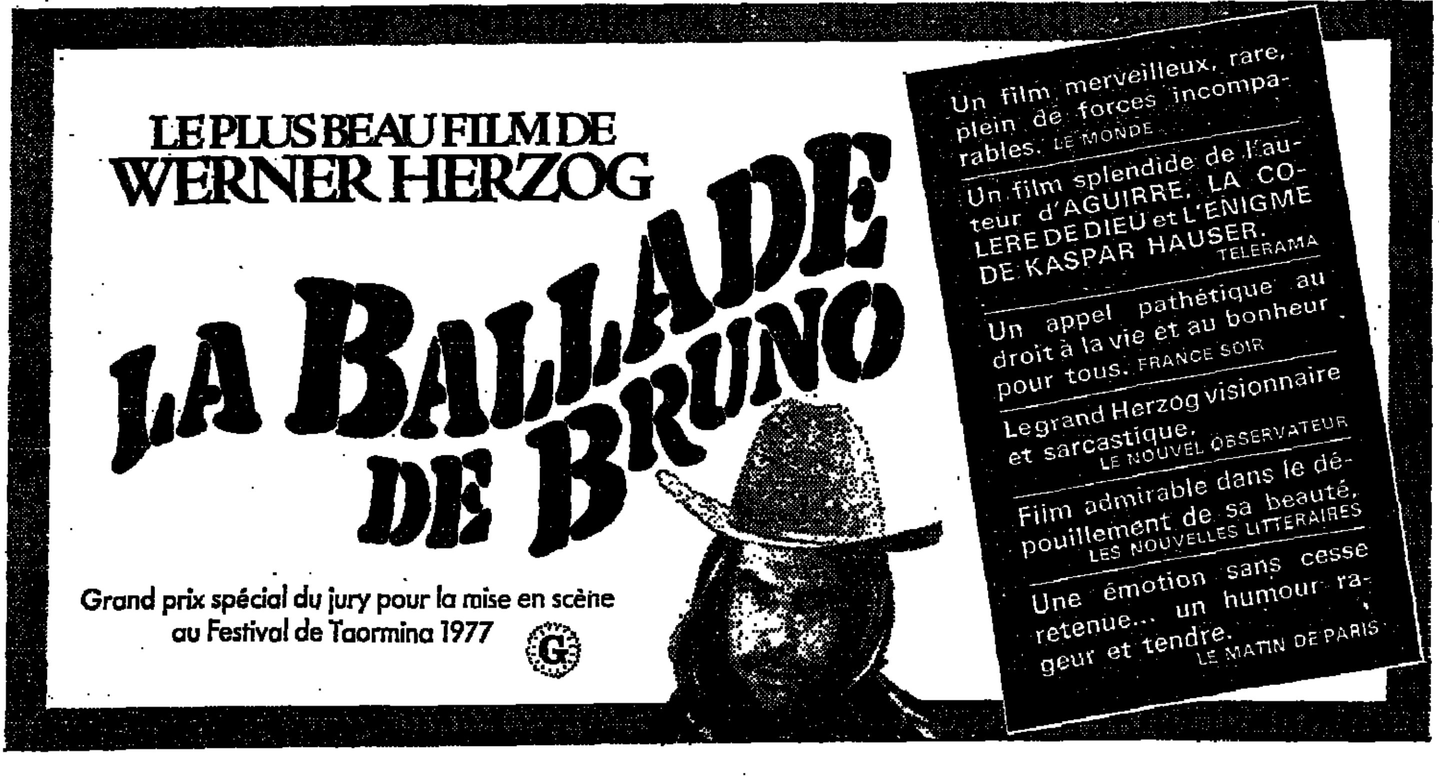
AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CAR WASH (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TORLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Saint-Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Odéon et Ermitage en mat., Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
NEX STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
ONE, TWO, THREE (A., v.o) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07)
ORANGE MECANIQUE (A, v.f.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55)
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
THE BUS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

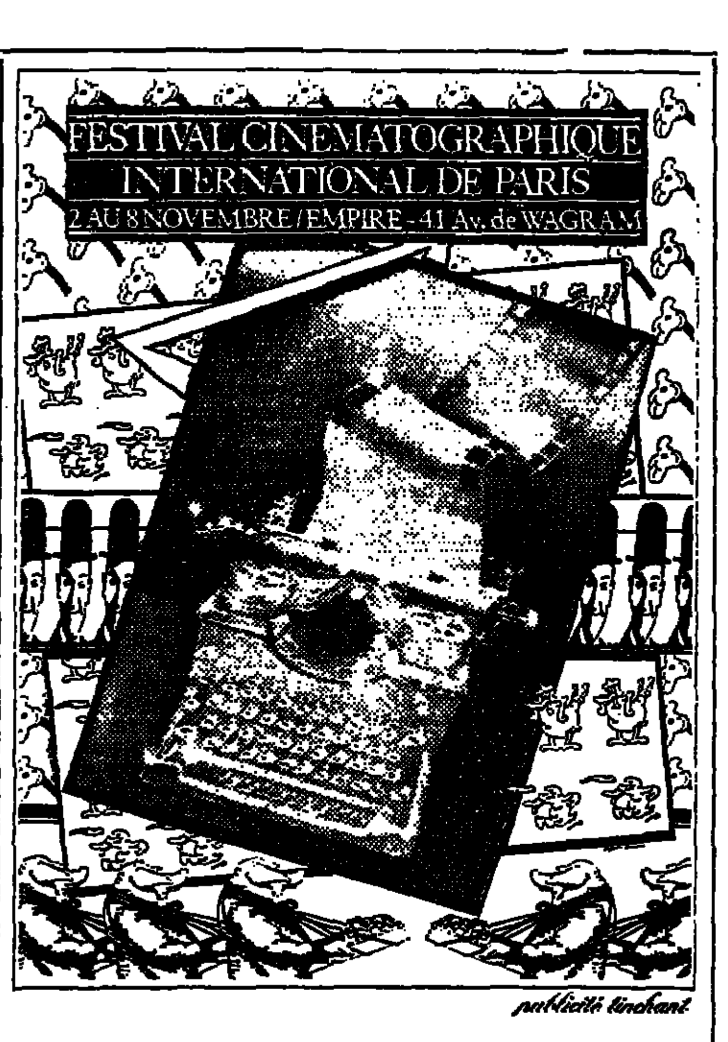
Les festivals

FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE PARIS, Empire, 17e (766-59-19) (v.o.) : Le fonds de l'air est rouge, la Fumée des fanes de pommes de terre, Quand les femmes ont pris la colère, Reflets, Trysandia.
LES DIX PREMIERES ANNEES DU STUDIO DES URSULINES, 5e (033-39-19) (v.o.) : Une fille dans chaque port.
HOMMAGE A ABEL GANCE : Studio 28, 18e (606-36-07) : J'accuse.
HOMMAGE A CASSAVETES (v.o.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : J. Husbands.
RAYMOND QUENEAU ET LE CINEMA : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Un couple.
JACQUES PREVERT ET LE CINEMA : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Ernest le rebelle.
LE CINEMA DE MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99) : 13 h. 45 : Une simple histoire ; 15 h. : Octobre à Madrid ; 16 h. 15 : l'Authentique procès de Carl Emmanuel Jung ; 17 h. 30 : la Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu ; 19 h. : l'Eté ; 20 h. 15 : l'Hiver ; 21 h. 45 : le Printemps ; 22 h. 15 : l'Automne.
WERNER HERZOG (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : l'Enigme de Kaspar Hauser.
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN-MAYER (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Hollywood, Hollywood.
J.-L. GODARD : Action-République, 11e (805-51-33), tous les jours : Sur et sous la communication.
ALTMAN (v.o.), Studio Galande, 5e 033-72-71), 13 h. 45 : Buffalo Bill et les Indiens ; 16 h. et 22 h. : Trois Femmes ; 18 h. : California Split ; 20 h. : le Privé.
IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA, Studio Marigny, 8e (225-20-74) : le Grand Caruso, le Prince Igor ; I. Pagliaci, Boris Godounov.

Les séances spéciales

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 30.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LE MANQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 18 h. 30.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) à 12 h. 15.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 16 h. 30.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h et 24 h.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h.
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 21 h. et 24 h.
VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30.
WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h.





publicité linchant

JEUDI 3

SÉLECTION OFFICIELLE :
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker / FRANCE / 8 h 30 - 13 h - 20 h - Durée du film : 4 h

1ere VISION EN FRANCE :
LA FUMÉE DES FANES DE POMMES DE TERRE
de F. Vlacil / TCHECOSLOVAQUIE
Salle Varna 17 h 45 - Mac Mahon 10 h - 12 h

PANORAMA 77 :
QUAND LES FEMMES ONT PRIS LA COLÈRE
Film collectif / FRANCE / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

PERSPECTIVES DU CINÉMA HONGROIS :
REFLETS de R. Szoreny
10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN :
TRISANDHYA
de R. Marbros / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

VENDREDI 4

SÉLECTION OFFICIELLE :
CAMOUFLAGE de K. Zanussi / POLOGNE
9 h - 13 h 30 - 20 h
LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS
de G. Zingg / FRANCE / 11 h - 15 h 30 - 22 h

1ere VISION EN FRANCE :
STAY HUNGRY
de B. Rafelson / U.S.A.
Salle Varna 17 h 45 - Mac Mahon 10 h - 12 h

PANORAMA 77 :
LA VOCATION SUSPENDUE
de R. Ruiz / FR. / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

PERSPECTIVES DU CINÉMA HONGROIS :
LE VOYAGE EN ANGLETERRE
de I. Darday
10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN
NISHANT / 9 h - 12 h - 15 h - 18 h - 21 h

SAMEDI 5

SÉLECTION OFFICIELLE :
ELLES DEUX
de M. Meszaros / HONGRIE / 9 h - 13 h 30 - 20 h
THE LAST WAVE
de P. Weir / AUSTRALIE / 11 h - 15 h 30 - 22 h

1ere VISION EN FRANCE :
LA COURONNE DE SONNETS
de Y. Roubintchik / URSS
Salle Varna 17 h 45 - Mac Mahon 10 h - 12 h

PANORAMA 77 :
UNE SALE HISTOIRE
de Jean Eustache / FRANCE
10 h - 11 h 30 - 13 h - 14 h 30 - 16 h - 17 h 30 - 19 h - 20 h 30 - 22 h - 23 h

PERSPECTIVES DU CINÉMA HONGROIS :
LE DIABLE BAT SA FEMME
ET MARIE SA FILLE
de F. Andras / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN :
SAMNA / 9 h - 12 h - 15 h - 18 h - 21 h

HOMMAGE A ABEL GANCE / STUDIO 48
RAYMOND QUENEAU ET LE CINÉMA / NEW YORKER
JACQUES PREVERT ET LE CINÉMA / STUDIO LOGOS
AVANT-GARDE CINÉMATOGRAPHIQUE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES / JEAN RENOIR
LES 10 PREMIÈRES ANNÉES DU STUDIO DES URSULINES
LE CINÉMA DE MARCEL HANOUN / LE SEINE

1er MARCHE INTERNATIONAL
DU FILM DE PARIS
au CLUB 13 et à LIRA FILMS
DE 10 H A 20 H
réservé aux professionnels

PRIX DES PLACES : 15 F / ÉTUDIANTS : 10 F
20 SÉANCES : 160 F — 10 SÉANCES : 90 F

CULTURE

France et musique

(Suite de la première page.)

Conflit de personnes, crise de gestion, tension hiérarchique, cristallisation corporative, solidarités et inimitiés passionnelles, affrontement idéologique : il y a tout cela dans l'affaire de France-Musique. On peut déplorer l'amalgame qui en est fait et qui alourdit la polémique. Tenter de rendre justice aux uns et aux autres serait hasardeux dans le climat actuel. Mais avant que l'affaire retombe, comme toujours, dans le silence des accommodements et des renoncements, il est peut-être possible de tirer quelques enseignements d'un débat qui, malgré ses excès et ses ambiguïtés, est respectable et met à nu un vrai problème.

Le rôle de l'audio-visuel

Un premier point doit être noté : que l'on voie les choses du côté de l'institution radiophonique ou par rapport à l'action culturelle, on assiste à une prise d'intérêt de la part de l'opinion publique. Cela est beaucoup *plus important* que la « *prise de parole* » que représenterait, nous dit-on, l'aventure de France-Musique, et dont on ne voit guère ce qu'elle a d'héroïque puisqu'elle n'était pas un assaut ou une croisade mais une expérience proposée avec un libéralisme irréprochable. Ce qui compte, c'est que les auditeurs puissent prendre part, s'exprimer, juger, que les responsables aient à rendre des comptes à une opinion qui s'intéresse à l'affaire, se passionne même. Il y a là un fait culturel de première grandeur. Cela mérite à coup sûr que la controverse ait valeur pédagogique afin d'impliquer en profondeur et en vérité un public enfin actif, qui se sait concerné. Il y a progrès chaque fois que le service public culturel n'a plus affaire à des « usagers », avec ce que cette expression bureaucratique sous-entend de passivité, mais à des participants actifs.

En second lieu, il faut noter un fait auquel nous nous sommes habitués si vite et si *profondément qu'il nous paraît naturel* : c'est le rôle capital que peut jouer l'audiovisuel *dans la diffusion de la culture et, plus spécialement, le rôle central que* tient la radio dans la vie musicale de la France. J'appartiens à la génération qui a été formée à la musique par la radio et par elle seule. Elle a levé d'un coup les obstacles, les blocages psychologiques, le caractère intimidant de l'institution culturelle, *l'inconvénient du coût qui à l'époque tenaient éloignés* tant de jeunes des salles de concerts et même des magasins de disques, sans parler des discothèques alors inexistantes. Depuis lors, et malgré le progrès économique et les facilités d'accès qu'il a procurées, la radio n'a pas cessé de jouer ce rôle pédagogique et de libération culturelle. Elle a littéralement créé les bases de ce profond renouveau musical auquel nous assistons. La politique musicale conçue par le ministère des affaires culturelles du temps de Duhamel et de Landowski et poursuivie depuis lors n'aurait pas donné les résultats étonnants auxquels on assiste, de Lille à Toulouse et de Strasbourg à Royan, sans la radio et l'action en profondeur qu'elle poursuit *inlassablement depuis trente ans.*

Si l'on peut aujourd'hui donner le *Requiem* de Verdi dans une salle de sports des Flandres, des quatuors de Bartok ou du chant grégorien dans une église de Provence devant des publics passionnés et de tous âges, c'est très largement en raison des efforts conjugués, parallèles ou, hélas ! parfois adverses de tous ceux qui, à la radio, comme aux affaires culturelles, ont su renouveler la vie musicale française. Il est odieux de travestir cela, et le besoin subséquent d'une écoute individuelle ou communautaire des œuvres, par le disque, en une « marchandisation » de la musique. Ayant ainsi assumé *une responsabilité décisive dans la vie musicale du pays*, la radio se doit d'utiliser son immense potentiel technologique et culturel d'une façon *constamment* novatrice et dans un esprit de responsabilité à l'égard de l'ensemble de la nation qui l'écoute. L'enjeu dépasse de loin les individus et les équipes d'un moment.

Dans cette perspective, un renouvellement s'imposait évidemment, dans le contenu et dans les méthodes de France-Musique. Il est injuste d'accuser cette chaîne de n'avoir été jusqu'à la réforme qu'une discothèque collective soigneusement limitée à la musique de concert du seizième au dix-neuvième siècle ; mais il est vrai que ce patrimoine-là est tellement incorporé à notre sensibilité et nous donne des joies dont on ne voit pas, d'ailleurs, ce qu'elles auraient de honteux ou de rétrograde, que nous avons parfois la tentation de nous y complaire et de nous y enfermer. En ouvrant davantage les postes du passé et du présent, en nous faisant découvrir les autres continents musicaux, en plaidant pour l'unité de la musique à travers la pluralité des mondes sonores, France-Musique a eu raison, il y a deux ans, de secouer une certaine torpeur. Il est vrai que, à part quelques initiés, le public musical était jusqu'à récemment ce qu'était le public de la peinture avant que les grands créateurs du début du siècle et des esprits comme Malraux et Huyghe renouent les liens qui, de la statuette océanienne à l'art brut de notre temps, *font l'unité du monde visible.* Nous attendions de la radio qu'elle nous mette en présence de l'unité du monde des sons.

C'est ce qu'elle a tenté de faire. La légitimité de la démarche ne doit pas toutefois suspendre le jugement et amnistier toutes les erreurs. Je crois que l'on en a commis beaucoup, qui étaient peut-être inévitables mais que la maladresse a rendues insupportables. Comme il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain, il faut tenter d'identifier ce qui a pu compromettre ou *fausser* une juste démarche, pour autant que l'on puisse faire cet examen de l'extérieur et sans connaître toutes les particularités du métier radiophonique. N'étant pas de la maison, je n'entrerai pas dans le débat qui consiste à se demander si les animateurs et les responsables ont rempli leurs engagements, respecté les règles professionnelles, ou abusé de l'autonomie qui leur était reconnue. Il y a de fortes raisons de penser qu'ils n'étaient ni des génies infaillibles ni des saboteurs cyniques et qu'il y a eu dans cette *affaire* plus de débordement que de subversion, plus d'improvisation que de dogmatisme, et plus d'inexpérience que tout ce que dessus. C'est dans ces conditions qu'on en est venu à oublier un certain *nombre* de loi de l'action culturelle et du bon usage des médias.

Une affaire d'éthique

Toute l'affaire se ramène en réalité à un problème d'éthique, plus que d'esthétique. La radio est un phénomène communautaire : dans une société *comme* la *nôtre*, elle repose sur le pluralisme et la tolérance. C'est mal connaître les réalités de la vie culturelle dans la France d'aujourd'hui que parler d'un *accaparement* bourgeois de la musique classique ; c'est être démagogique à l'égard des jeunes que de décréter l'inexistence de la musique entre Monteverdi et Bartok. Certes, on répondra que, pendant la période litigieuse, France-Musique n'a pas censuré Wagner et Bach ni proscrit la tribune d'Armand Panigel. Mais, concession tactique ou éclectisme de bon aloi, on a l'impression que le dosage des époques, des genres et des styles n'a pas vraiment exprimé un pluralisme admis comme une valeur. Tout se passe comme si la chaîne avait juxtaposé des publics, irréductibles les uns par rapport aux autres, suscitant ainsi le pire et contradictoire effet d'une action culturelle : l'intolérance. Intolérance passive de ceux qui, dérangés dans leurs habitudes, ont rejeté sommairement toute innovation ; intolérance active de ceux qui, à travers la confusion des genres et la provocation du propos, ont nourri le sectarisme. C'est là qu'il faut bien parler de gâchis, et avec d'autant plus de regret que bien des idées nouvelles étaient bonnes et pouvaient justement aider les jeunes à découvrir Berlioz et les aînés à comprendre Stockhausen et la musique afghane. Une certaine pratique radiophonique et, plus encore, le discours sur cette pratique ont voulu nous enfermer dans un inacceptable dilemme, dans une intolérance majeure, en nous faisant croire que le geste culturel ne nous laissait le choix qu'entre une consommation vile et une contestation sublime. Les motivations de Sartre ou du premier venu à l'écoute de la musique sont plus subtiles.

On a *oublié* aussi que la musique n'est pas un art qui se propage seulement dans la durée, mais dans l'espace. C'est là peut-être que la radio a été victime d'elle-même, et du progrès technique dans son ensemble. La musique enregistrée, dans son universalisme et sa perfection, a quelque peu déformé nos sens. Nous avons oublié que la musique est fille de l'architecture, *qu'elle* s'exprime aussi par une gestuelle, qu'elle implique toute notre sensibilité. Les jeunes animateurs de France-Musique, les *meilleurs* d'entre eux, ont intellectualisé à l'excès la musique et désorienté l'écoute.

Ainsi, les musiques extra-européennes, notamment celles de l'Asie, sont pour nous d'une infinie complexité ; *elles* dépendent très étroitement d'un contexte culturel, spirituel, social et d'un cérémonial hors desquels nous pouvons difficilement les comprendre.

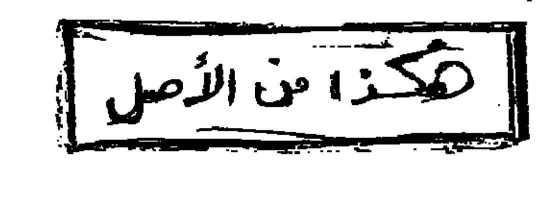
Parce que l'œil écoute, Nam Narayan peut fasciner pendant des heures si l'on assiste à un de ses concerts ; il faut être exceptionnellement doué pour en supporter l'écoute radiophonique au-delà de quelques minutes. Si la musique contemporaine, y compris la plus audacieuse, commence à conquérir un vaste public jeune, c'est par la médiation du ballet, avec Béjart et Merce Cunningham, qui restitue à la musique sa dimension spatiale. Le discours politico-philosophique ou les propos de patronage sont des procédés insuffisants pour l'initiation *aux musiques nouvelles*. Le débraillé idéologique, l'esthétique du n'importe quoi, compromettent les meilleures causes culturelles, *c'est-à-dire* les plus audacieuses.

On en vient par là à la critique qui est la plus grave, mais qui peut-être *demande le plus de compréhension*. On a pu avoir souvent le sentiment que les responsables de France-Musique voyaient juste, mais s'étaient trompés d'adresse. La recherche *musicale, les ateliers d'interprétation*, les colloques, les *rapprochements* insolites, le renouvellement des relations entre les interprètes et le public *sont* des expériences indispensables, et qui *manquaient*. La politique musicale, qui n'a pu tout faire en quelques années, a mis légitimement l'accent *sur les grandes institutions*, orchestres, ensembles chorégraphiques et lyriques, festivals, dont on voit qu'elles répondent à un immense *besoin latent*, et qui s'épanouit. Le reste, l'exploration, *est* jusqu'ici le fait d'initiatives éparses.

A la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, nous avons fait cette année des expériences passionnantes en ce domaine, avec J.-C. Pennetier et Carolyn Carson, *devant des publics* fortement motivés ; souvent je me suis dit qu'un tel contexte eût été le mieux approprié pour certaines expériences de France-Musique, plutôt que les ondes universelles, à l'écoute aléatoire et insaisissable. *Les animateurs de France-Musique* se sont, *pour ainsi dire*, trompés de média. La radio est une institution lourde. Elle *n'a pas à susciter* des chapelles : sa vocation n'est pas de secte, mais de masse. L'élitisme, fût-il à prétention révolutionnaire, n'est pas son affaire.

La *conclusion* de tout *cela* est double : dans ce qu'elle a eu de meilleur, l'expérience de France-Musique a révélé un besoin qui justifie sans doute l'organisation d'une radio de recherche, comme le fut le Club d'essai de l'après-guerre et qui, plus encore, impose le développement, à travers tout le pays, d'ateliers de création et d'animation musicales au contact de ce public encore dispersé et insaisissable, mais qui s'est *révélé* depuis deux ans. Quant à France-Musique, on ne lui demande pas de passer de l'extravagance joyeuse ou pédante à l'ennui académique ; cette chaîne a réalisé une mutation irréversible dans l'ordre de l'*information* musicale, de la diversité des *contenus*, de l'ingéniosité des présentations. Cet acquis est bien évidemment à conserver. Il n'y a aucune raison de douter qu'il ne le soit. C'est par le bon usage des crises que progresse la culture.

JACQUES RIGAUD.





CARNET

Naissances

— M. Philippe Zunz et Mme, née Martine Lenge, et Stéphanie ont la joie d'annoncer la naissance d'

Arnaud,

le 27 octobre 1977.
16, rue Pétrarque, 75016 Paris.

— M. Jean-Jacques Piette et Mme, née Monique de Feriet, laissent à David la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie,

le 31 octobre 1977.
290, rue de Charenton, 75012 Paris.

Fiançailles

— M. Pierre Majani,
M. et Mme Hubert Martin,
prient d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Dominique Majani et Xavier du Maine.

4, rue Masseran, 75007 Paris.
2 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris.

Mariages

— Mme Odette Fouché, avocate à la cour d'appel de Poitiers,
Mme Pierre Abelin, maire de Châtellerault,
ont le plaisir de faire part du mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 29 octobre 1977, de leurs enfants

Catherine et Jean-Pierre.

— M. et Mme Egée,
M. et Mme Cochard
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie-Suzanne et Gérard-Michel

qui a été célébré dans l'intimité le 29 octobre 1977.
112, cours Gambetta, 33400 Talence.
26, rue du Maréchal-Joffre, 78000 Versailles.

Décès

— Tarbes (65), préfecture de Chambéry (73), Sceaux, Neuilly.
M. Camille Abadie,
M. et Mme Georges Abadie, préfet,
Mme et M. B. Abadie,
Mme et M. Guy Palmade,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse ABADIE,

leur épouse et mère, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques auront lieu à Mouledous (65), le 4 novembre 1977, à 10 heures.

— Claire-Simone Bayet,
Sa famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès d'

Yves BAYET,

survenu à Nice, le 31 octobre 1977, dans sa soixante-neuvième année.
Ses obsèques civiles auront lieu, dans l'intimité, au cimetière de la Buffe, à Cagnes-sur-Mer, vendredi 4 novembre, à 11 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Domaine du Loup, La Roya, 06800 Cagnes-sur-Mer.
(Le Monde du 3 novembre.)

— M. et Mme Georges Besse, ses enfants,
François, Christophe, Marie-Georges, Hélène et Cécile Besse, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BESSE,

survenu le 27 octobre 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 31 octobre 1977, à Aix (Corrèze), dans l'intimité familiale.
50, rue La Fontaine, 92260 Fontenay-aux-Roses.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui le

chevalier Jean DIERICX de TEN HAMME,

dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part de sa famille, de ses nombreux amis et de son personnel.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury (Yvelines), le vendredi 4 novembre 1977, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Petau-de-Maulette, 78490 Montfort-l'Amaury.

— M. et Mme Raphaël Feigelson, leurs enfants, proches et alliés, ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme veuve Paul FEIGELSON, née Luba Aronovitch,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année en son domicile, 11, rue Daubenton, Paris (5e).
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 novembre 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	168 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— Mme Emilie Fondet,
M. et Mme Alfred Fondet et leurs enfants,
M. et Mme Paul Eberhard et leurs enfants,
Mme Marc Mosbard et ses enfants,
M. et Mme Guy Eberhard et leurs enfants,
Mme Maurice Fondet et sa famille,
Mme Edouard Marchal et sa famille,
Mme Paul Marconnet et sa famille,
La famille Deransart,
Les parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry FONDET,
ingénieur,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 octobre 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 octobre, à Remigny (Saône-et-Loire).

« Nul ne vit pour soi-même. »
Romains XIV, 7.

Montot, 21170 Saint-Jean-de-Losne.

— Le colonel Pierre Guinard,
Sœur Aline Richard R.C.,
Les familles Jacques Guinard, Quinson, Paul Richard, Maurice Richard, Jacques Richard, Rohart, Borron, Paul Guinard, Convert,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils éprouvent en la personne de

Mme Pierre GUINARD,
née Elisabeth Richard,

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante, rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 26 octobre 1977, et chrétiennement inhumée dans l'intimité le 28 octobre 1977.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
96, rue de l'Abbé-Groult.
75015 Paris.

— Marcel Bleustein - Blanchet, président de Publicis, et le personnel de l'agence ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard HAGE,

collaborateur de Publicis depuis 1961, survenu brutalement le 31 octobre 1977
Ses obsèques auront lieu le 4 novembre, à 10 h. 30, à Saint-Louis de Vincennes, à Saint-Mandé.

— Arles, Kenitra.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. »
Jean V, 24.

Ainsi,

Henri JOURDAN,
ancien élève de l'ESSEC,
chasseur alpin au 159e R.I.A.
à Briançon,

a été appelé à Dieu dans la montagne qu'il aimait tant, le 29 octobre 1977, à l'âge de vingt-deux ans.
M. et Mme Pierre Jourdan,
Mas du Port-de-Pâques, 13200 Arles.

— Mme Hippolyte Laurent,
Mme André Laurent,
Mlle Bernadette Laurent,
M. et Mme Guy Laurent et leur fils,
M. et Mme Jacques Montchablon et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le samedi 22 octobre 1977, de

M. André LAURENT,
pilote d'essai en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
188, chemin du Fassun,
06250 Mougins.

— Gilberte et Charles Nahon,
Irène Nahon, Marion et Gilles,
Danielle et Robert Nouchi, Franck et Nicolas,
Nicole et Francis Borie, Frédéric et Nathalie,
Sa fidèle Marie,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère,

Mme Joseph LÉVY,
née Rachel Coriat,

survenu le 1er novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 novembre 1977.
On se réunira au cimetière de Bagneux-Parisien, entrée principale, à 14 h. 30.
85, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

— Paris, Miliana.
Mme veuve David Moatti, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Ghenassia, Zermati, Bitoun, Azoulay, Bedjai, Kadouch,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

Eugène MOATTI,
ingénieur civil des Mines,

leur fils, frère, oncle et parent, survenu accidentellement.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Vincennes, 298, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois, le vendredi 4 novembre 1977, à 14 h. 30.
On se réunira à la porte du cimetière.
45, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Pierre Pellen, son épouse,
M. et Mme Michel Grosse, ses enfants,
Philippe et François Grosse, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre PELLEN,

survenu le 26 octobre 1977, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu à Palaiseau, le samedi 29 octobre.

— Mme Claude Petit,
M. Bruno Racine, Mme Catherine Petit et leur fille Yvette,
M. et Mme André Petit, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Milange,
M. et Mme Jean Santarelli et leur fille,
M. et Mme Jean Milange et leurs filles,
M. et Mme Jean Milange et leur fils,
M. Hamoud Tabti et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Claude PETIT,
inspecteur honoraire départemental
de l'éducation nationale,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère oncle et parent, survenu subitement le 1er novembre, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 7 novembre, à 11 h. 15, au cimetière du Plessis-Robinson (92), où l'on se réunira.
38, rue des Gallardons,
92350 Le Plessis-Robinson.
56, rue du Bel-Air,
93240 Stains.

— M. et Mme Jean Plantier et leurs enfants,
M. et Mme André Plantier et leurs enfants,
Le docteur et Mme Maurice Plantier, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle le docteur Marie-A. Plantier,
Le docteur et Mme Jean Palu et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Philippe, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Philippe,
Les familles Puncet - Barraqué, Bielher, Lataillade, Cambedouzou, Miramon, Esteban-Goundry, Grasset, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Albert PLANTIER,
née Lucienne Philippe,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Serres-Sainte-Marie, le vendredi 4 novembre 1977, à 16 heures, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Cescau dans le caveau de famille.
Suivant ses désirs, ni fleurs ni couronnes, des prières.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lucien SINAI,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
créateur du pinceau tricolore
sous l'Arc de triomphe.

L'inhumation a eu lieu le 3 novembre 1977 dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort, le 27 octobre à Paris, dans sa soixante-neuvième année, de

M. Oureth SOUVANNAVONG,
ancien ambassadeur du Laos
à Washington,
et ancien conseiller
de l'Assemblée de l'Union française.

Remerciements

— Les familles docteur Chouraqui, Sennegon, Athea, Javey, Sultan, parentes et alliées,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

Mme veuve Joseph CHOURAQUI,
née Fanny Elkaim,

et les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jean GIRETTE,
Frère Jean-François du Prado,

une messe sera célébrée le mercredi 9 novembre, à 18 heures, en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, 62, avenue de Breteuil, Paris (7e).

Communications diverses

— Le Comité d'assistance aux œuvres des Pères Blancs invite à sa vente de charité, les 4, 5 et 6 novembre.
Tour Olivier-de-Serres,
78, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.
Métro : Porte de Versailles.
Autobus : 39, 49, P.C.
Parking gratuit.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3-11-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-11-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 novembre à 0 heure et le vendredi 4 novembre à 24 heures :

Un flux océanique d'ouest persistera sur l'Europe occidentale, et la perturbation qui affectait jeudi matin la moitié nord de la France traversera vendredi les régions méridionales.

Vendredi 4 novembre, le temps sera très nuageux ou couvert sur la moitié sud de notre pays. Il pleuvra surtout des Pyrénées aux Alpes, les précipitations étant souvent abondantes. Des éclaircies apparaîtront, en revanche, l'après-midi et le soir en Aquitaine.

Sur la moitié nord du pays, le temps sera plus variable ; des éclaircies passagères alternant avec des nuages, qui donneront des averses, en particulier de la Manche à l'Alsace.

En toutes régions souffleront des vents de secteur ouest qui seront assez forts près des côtes, modérés et irréguliers dans l'intérieur.

Les températures, en baisse sur la moitié nord de la France, varieront peu ailleurs.

Jeudi 3 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 006,6 millibars, soit 755 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 23 et 12 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 17 et 14 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 17 et 12 ; Dijon, 10 et 10 ; Grenoble, 12 et 6 ; Lille, 14 et 11 ; Lyon, 12 et 9 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 11 et 11 ; Nantes, 16 et 15 ; Nice, 20 et 13 ; Paris - Le Bourget, 17 et 16 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 16 et 15 ; Strasbourg, 11 et 11 ; Tours, 16 et 15 ; Toulouse, 21 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 10 et 6 ; Bonn, 11 et 10 ; Bruxelles, 15 et 12 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 12 et 8 ; Lisbonne, 19 (max.) ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, 3 et — 2 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 20 et 7 ; Stockholm, 10 et 7 ; Téhéran, 17 et 8.

Visites et conférences

VENDREDI 4 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée du château, avenue de Paris, Mme Allaz : « Château de Vincennes ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La Manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée de la basilique à Saint-Denis, Mme Guiller : « La naissance du gothique ».

15 h., 6, place des Vosges, Mme Just : « De la place des Vosges à Carnavalet » (Mme Hager).

14 h. 45, cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Pochier-Henrion : « Les techniques de la céramique ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais : « Naissance à Vincennes de la porcelaine de Sèvres (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Les états de conscience après la mort » (Loge unie des Théosophes).

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Le rajeunissement » (L'Homme et la Connaissance).

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 2 et 3 novembre 1977 :
UN DECRET :

— Relatif à l'organisation judiciaire à Mayotte.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 910

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II				■					
III					■	■	■		
IV		■			■				
V				■					
VI								■	
VII				■	■		■		
VIII								■	
IX							■		
X	■		■			■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Arrêts de rigueur. — II. Source de bruits ; Ane ou turc. — III. Eau courante ; Pronom. — IV. Donne le choix ; Prisons. — V. Coule en France ; N'accroche donc pas. — VI. On y peut boire. — VII. Toujours en honneur chez les intégristes ; Il devait être difficile de le regarder en face. — VIII. En Italie. — IX. Ne lâchent pas leurs proies ; Terme musical. — X. Ancienne prison d'Etat ; Héros grec. — XI. Leur domaine est illimité ; Une des spécialités de Socrate.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'on ne connaît que par ouï-dire. — 2. S'emprunte dans un autre sens ; Est recouvert de bois. — 3. Des petits rigolos, dans certains cas. — 4. Canton ; Fourmilière. — 5. Devint vachement rébarbative ; Elle s'abuse [épelé] ; Vieilles vagabondes. — 6. Lettre ; Ont du charme mais manquent de virilité. — 7. Note ; Bien abîmé ; Abréviation. — 8. Localisées ; Titre ou figure. — 9. Rendraient mécontent.

Solution du problème n° 1 909

Horizontalement

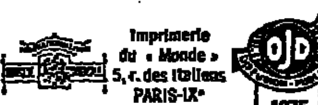
I. Lepture. — II. Isaure ; Tl. III. Tut ; Cars. — IV. Singerie. — V. Edentés. — VI. Ion ; Tir. — VII. Raton ; Sec. — VIII. Alèsait. — IX. Ils ; Trets. — X. Té ; Eta ; UA. — XI. Tarentes.

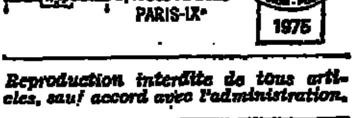
Verticalement

1. Lit ; Mirait. — 2. Esus ; Ballet. — 3. Patientes. — 4. Tu ; ND ; Os ; Er. — 5. Ur ; Gê ; Natte. — 6. Récent ; Iran. — 7. Artiste. — 8. Trière ; Tue ! — 9. Mises ; Casas.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Filiale groupe pétrolier important recherche pour travail Outre-Mer :

INGÉNIEURS

USINE FABRICATION NH 3
USINE PETROCHIMIQUE
RAFFINERIE DE PETROLE

— CHEF DÉPARTEMENT TECHNIQUE
— CHEF DÉPARTEMENT PRODUCTION
— CHEF UNITÉ DE FABRICATION
— CHEF CENTRAL UTILITÉS
— INGÉNIEUR PROCÉDÉS
— INGÉNIEUR MÉCANICIEN DÉPT ENTRETIEN
— INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DÉPT ENTRETIEN
— INGÉNIEUR INSTRUMENTATION DÉPART. ENTRETIEN
— INGÉNIEUR CENTRAL UTILITÉS

Ecrire : Agence Gustav Elm (n° 394), 41, avenue Montaigne. — 75008 PARIS. qui transm.

NIGER (Zone Franc)
Importante entreprise industrielle et minière recherche
SUP. DE CO.+DECS débutant
pour le responsabiliser au sein de son service
CONTROLE DE GESTION
Ce poste implique des déplacements entre le lieu d'exploitation et le siège social à NIAMEY.

Contrat ferme, garanties et avantages expatriés

Ecrire avec C.V. explicite sous référ. GESTION

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Recherchons
INGÉNIEUR
POUR DIRIGER
CHANTIER EN ALGERIE
ayant très bonne expérience sur organisation et gestion montages de grands ensembles. Adr. C.V. et prét. à n° 2.674, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
OUTRE-MER
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Connaissant Hardware en vue Maintenance Système composé de mini-calculateur.

28 ans minimum.
3 à 5 ans d'expérience.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. à n° 33.648, Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Cie HOBART rech.
PROJETEUR 1 Niveau 5 échel. 1
mécanique générale
Niveau BTS 30 ans minimum
Connaissance anglais souhaitée
11, rue Galilée 94-Ivry-s.-Seine
Tél. ou écrire : M. JARDRY 672-27-60.

STE D'INGENIERIE PARIS
recherche pour poste
AFRIQUE DU NORD
TECHNICIEN GÉOLOGUE
Spécialisé dans le domaine des fondations en milieu urbain (lotissements, gds ensembles...) Ce poste convient à un jeune diplômé, célibataire, ayant déjà une première expérience de géologie appliquée dans le secteur construction.
Les candidats intéressés pourront écrire (joindre C.V. et préciser dernière rémunération ss réf. 1.936. CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr

---

Importante Société Paris
recherche pour séjour
AFRIQUE DU NORD
PAYSAGISTE
Diplômé de l'Ecole de Versailles, ayant quelques années de pratique dans le domaine des grands ensembles.
Ce poste qui est à pourvoir rapidement convient à un célibataire.
Veuillez écrire (joindre C.V + dernière rémunération) sous réf 1.921 à Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

offres premier emploi



CHAUSSURES
ANDRE

1er EMPLOI

VOUS ÊTES
Jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou économique.

NOUS PENSONS
qu'une première expérience sur le terrain sera pour vous le point de départ d'une carrière dans la distribution.

NOUS VOULONS
vous confier après une période de formation rémunérée,
un poste de :

RESPONSABLE DE MAGASIN
qui vous familiarisera avec nos méthodes de travail, nos structures et notre secteur d'activité.

NOUS VOUS PROPOSONS
par la suite une évolution de CARRIÈRE qui se fera par le passage à un certain nombre de postes clés dans l'entreprise.

Adresser C.V. et photo
Service du Personnel M.
28 rue de Flandre - 75019 PARIS

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
région Nord Paris
recherche pour 1er emploi
Hommes et femmes 18 à 25 ans
1) BIOCHIMISTES
DEBUTANTS
pour contrat 1 an.
2) AIDE-CHIMISTE
DEBUTANT
pour laboratoire contrôle.
Ecrire avec C.V et prétent. N° 34.890, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PREMIER EMPLOI
Groupe diffusion mobilière
C.A · 15 000.000 par mois

vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
Axé sur une formation financière et commerciale.
Après 6 mois, garantie d'emploi au poste de

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

Ecrire à G.D.M., 5, rue de Tilsitt. 75008 PARIS

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RÉGION GRENOBLOISE
recherche

CADRE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
rattaché au Service Informatique

FONCTIONS :
— Analyse permanente des circuits administratifs de la Société, proposition de modifications d'organisation, contribution à la mise en œuvre de ces modifications, conception et instauration des éventuelles procédures informatiques correspondantes ;
— Participation à l'étude de la refonte du système informatique en place, au choix des nouveaux moyens et à la mise en place de ceux-ci ;
— Assistance permanente au Chef de Service qu'il doit être capable de remplacer pendant ses absences.

PROFIL :
— Formation de base solide, niveau Ingénieur, avec bonne connaissance de gestion. Doit avoir expérience industrielle minimale de 3 ans en organisation administrative et informatique de gestion.

Envoyer C.V. et photo, N° 34.154, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

Société d'équipements électriques et électroniques pour l'automobile
en forte expansion
région OUEST
ville Universitaire
recherche

LE RESPONSABLE DE SON RÉSEAU APRÈS-VENTE ET DISTRIBUTION EUROPE

5 ans d'expérience dans marchés grossistes et pièces rechanges au niveau national et européen. Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. et prét. sous le numéro 34.392, Contesse Publ., 20, av. Opéra 75001 PARIS, qui tr.

RESPONSABLES RÉGIONAUX
recherchés par
ENTREPRISE de CONSTRUCTIONS de MAISONS INDIVIDUELLES,
filiale d'un important groupe français du bâtiment à vocation nationale

— Formation Ingénieur ou équivalent.
— Ayant un sens aigu du commercial.
— Meneur d'hommes et bon coordinateur.
— Patron capable d'assurer la gestion complète d'une agence.
— Quelques années de pratique dans la fonction sont nécessaires.

Ecrire avec C.V., photo et prét., ss numéro 34.548, Contesse Publ., 20, av. Opéra. 75001 PARIS, qui tr.

SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT
recherche
COMPTABLE ANALYTIQUE
(B.T.S. ou D.U.T.)

Ayant une expérience minimum de 3 ans en comptabilité générale dans une Sté industrielle.

Sa pratique de la comptabilité analytique intégrée et de l'établissement des comptes d'exploitation différentielle le rendra rapidement opérationnel

Cette création de poste nécessite une disponibilité très rapide.

Lieu de travail BESANÇON

Adr. lettre manusc., C.V et prét. no 34.346, Contesse Publ., 20, av Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr

---

Organisme de formation rech. un ingénieur en contrôle non destructif (un an minim. d'expérience). Aptitudes pédagogiques. Adr. C.V. et prét. sous le n° 7.874, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CLUB DISCOTHEQ., 300 places
VILLE OUEST 55.000 hab.
demande de suite
DISQUE JOCKEY
BON ANIMATEUR
Place à l'année. T. (43) 81-31-20

RECTORAT AIX-MARSEILLE
recrute
1 agent contractuel technique pour études et actions de modernisation gestion, mise en place tableaux de bord
Candidats seront de préférence jeunes, diplômés enseignement supérieur (écoles ingénieurs av opt gestion, H.E.C., E.S.S.E.C., D.E.S. de sciences économiques, D.E.A. de gestion avec licence de sciences économiques)
Une expérience professionnelle de quelques années serait appréciée. Rémunération à partir 4 000 F selon diplômes et expér.
Adresser candidatures et curriculum vitae à M. le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, place Lucien-Paye. 13621 AIX EN PROVENCE.

STERIA MEDITERRANEE
recherche
PROGRAMMEURS
Niveau D.U.T.
2 ans d'expérience Assembleur T.P. (CICS ou stratège)

Adresser C.V. et prétent. à STERIA MEDITERRANEE 43, bd Notre-Dame, 13006 MARSEILLE

Association nationale
FORMATION d'ADULTES
(milieu rural) recherche
FORMATRICE pouvant assurer
Enseign. pratique et théorique ds les métiers de l'Economat
Formation Monitorat d'enseign. ménager ou BTS Economie sociale et familiale. C.V + photo à adresser à ANFOPAR. 54116 TANTONVILLE

Dans le cadre du lancement d'un département voyages sur la PROVENCE notre Groupe recherche pour créer et démarrer notre agence à MARSEILLE

DIRECTEUR D'AGENCE DE VOYAGES
CONFIRME

Le candidat devra posséder les connaissances approfondies du métier (notamment voyages de groupes) acquises à un poste de responsabilités similaire

Il présentera en outre un profil commercial pour prospecter et animer un réseau de distribution. Salaire en fonction des compétences. Position cadre

Envoyer C.V détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence FV n° 34.298, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.
Totale discrétion assurée

offres d'emploi — offres d'emploi

ASSISTANT DIRECTEUR FINANCIER
Proche Banlieue Ouest Paris

Recherché pour le Siège Social d'une importante Société internationale. Le candidat retenu possédera un niveau D.E.C.S. ou équivalent allié à quelques années d'expérience en entreprise ou cabinet d'expertise. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable, il est également impératif de pouvoir justifier d'une bonne pratique de la comptabilité U.S., ainsi que d'aptitudes à l'encadrement du personnel.
Possibilités de promotion FRANCE et ETRANGER.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 9060 PMP 69, rue de Provence 75009 PARIS, qui transmettra.
Réponse et discrétion totale assurées.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
CORDIALITÉ BALOISE
recrute pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
IBM 370/125 DOS/VS POWER
UN PROGRAMMEUR PL 1
Minimum 2 ans d'expérience
Adr. Curriculum vitae et prétent., à M. DENEY, 14, rue de la Victoire, 75439 PARIS CEDEX 09.

PROFESSION LIBERALE
recherche
COLLABORATEUR (RICE)
ayant expérience confirmée dans cabinet professionnel pour mandats et dossiers d'expertise de toutes importances
Connaissance de l'anglais souhaitée
Envoyer curriculum vitae et prétentions à : James Harman, 30, avenue de Villiers 75017 PARIS.

Engineering pétrolier recherche:
Responsable des services administratifs
ayant bonne expérience des problèmes financiers, juridiques, posés par la vente en France et à l'exportation de biens d'équipements.
Il devra assurer:
- la rédaction et les discutions des clauses financières des contrats.
- les relations avec les administrations, les banques, coface, transitaire, assurances. Il assistera le directeur pour la préparation des rapports d'activité et le contrôle de gestion.
- âge mini. 40 ans. Anglais indispensable.
- formation école de commerce ou universitaire.
- connaissance comptabilité appréciée.
Envoyer C.V. et prétentions sous Réf. 3851 à :
RSC carrières 92 rue Bonaparte 75006 Paris.

HERTZ FRANCE
LOCATION DE VOITURES
Recherche pour son Siège social
78 - LE CHESNAY
ASSISTANTE DIRECTEUR INFORMATIQUE
La candidate (30 ans minimum) sera responsable :
— du contrôle et de la préparation des informations ;
— de la vérification et de la distribution des résultats ;
— de la bonne marche journalière du traitement des données.
et capable également :
— d'interpréter une chaine d'exploitation ;
— de tenir à jour la documentation.
Dactylo souhaitée - Anglais apprécié.

13e mois, restaurant entreprise, avantages sociaux.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo (retournée) et prétent. à A. M. PIVERT - HERTZ FRANCE, 2, rue de Marly 78150 LE CHESNAY

A. T. M.
Une filiale MEDISHIELD recherche un
CHEF PRODUIT
pour implantation d'une nouvelle division en France
- Responsable de la distribution des produits orthopédiques DELORO.
- Lieu de travail : Paris, pouvant se déplacer dans toute la France.
- Les candidats doivent posséder une parfaite pratique de la langue anglaise.
- Grande expérience du « marché » orthopédique.

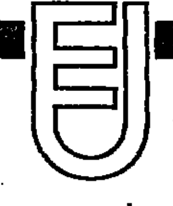
Envoyer C.V. à :
Monsieur le Directeur Général,
A.T.M. - B.P. 45 - 78310 MAUREPAS

Société Travaux Publics
C.A. 150 millions environ
Siège Social 75013 PARIS
recherche
UN(e) TRÉSORIER(e)
Pouvant justifier d'une connaissance parfaite de la pratique bancaire
Envoyer C.V. détaillé, photo et prét., no 34.024, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

telesystemes
Crée un nouveau CENTRE de CALCUL à RUNGIS et recrute
INGÉNIEURS SYSTEME
ANALYSTES SYSTEME
afin de constituer une équipe de soutien à l'exploitation et d'assistance aux utilisateurs.
Les candidats ont une solide expérience dans ces domaines.
La connaissance des systèmes CONTROL DATA, SCOPE 3.4 ou NOS/BE sera appréciée.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf DPA/7102 à TÉLÉSYSTEMES 115, rue du Bac - 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour immédiatement ou délai à convenir
COLLABORATEURS
titulaires des Certificats supérieurs du D.E.C. (Mémorialistes)
ou
EXPERTS COMPTABLES
nouvellement diplômés
Allemand / Anglais / Italien appréciés
Déplacements Province à envisager
Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Monsieur R. JEANPETIT
3, Avenue Percier 75008 Paris



ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

dans le cadre du développement de ses activités, recherche

LE CHEF DE SERVICE ÉDITORIAL DE SON DÉPARTEMENT "LITTÉRATURE"

Ce poste, qui comporte des responsabilités importantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire, requiert :
- la possession d'un doctorat de 3e cycle (littérature comparée) alliée à une bonne connaissance des littératures contemporaines,
- une expérience confirmée de l'édition,
- la capacité de prendre en charge la partie "littératures" de publications de haut niveau.

Discrétion assurée

adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. J.-J. Salmon, directeur général, Encyclopaedia Universalis S.A., 10, rue Vercingetorix, 75014 Paris

مكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE proche banlieue sud recherche pour SERVICE ASSURANCE QUALITE

INGÉNIEUR
POSITION 2

expérience fabrication développem. matériel militaire.

Anglais indispensable.

Écrire avec C.V. à nº 34 711, CONTESSE PUBLICITE, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

MONTPARNASSE - Cabinet immobilier cherche COMPTABLE même courte durée - 548-27-12.

Importante Société métallurgie banlieue EST recherche :

VENDEUR TÉLÉPHONISTE
expérimenté.
Envoyer C.V. + prétentions sous réf 1 117 à P. LICHAU S. A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion

MÉTROLOGIE
distributeur d'INTEL SYSTEMES recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
et
UN INGÉNIEUR SUPPORT
confirmés en informatique ou micro-informatique industrielles. Env. C.V. et prétentions à MÉTROLOGIE, la Tour d'Asnières 92606 ASNIERES.

Société commissionnaire en fret aérien recherche pour son siège social à ROISSY-EN-FRANCE

CHEF COMPTABLE
expérimenté

Envoyer C. V. et prétentions réf. 1.115, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche COLLABORATEURS COMMERCIAUX H. ou F. Très bonne présentation. Goûts contacts à haut niveau Formation assurée. Possibilités d'encadrement. Rémunération importante. Tél. : 766-39-64.

Cherche PERSONNE CONFIANCE avec références contrôlables pour garder appart., ménage, cuisine. Écr. à nº 34.263 CONTESSE Publicité av. de l'Opéra, Paris 1er.

Cabinet juridique international recherche

COLLABORATEUR JURIDIQUE
connaissant parfaitement l'allemand parlé et écrit. Connaissance de l'anglais conseillé. Écr. nº 7.897, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société instrumentation 17e recherche

AGENT TECHNIQUE
EXPERIMENTE ou
INGÉNIEUR
Formation : Instruments mesure régulation électronique, pneumatique, hydraulique. Expérience professionnelle nécessaire. Familier problèmes après-vente et petite étude fabrication. Connaissance anglais. Poste à pourvoir immédiatement Chef de Service Après-Vente. Voiture indispensable. Nombreux déplacements. Env. C.V. et prétentions, sous 17.285 B, BLEU Publicité, rue Lebel, 94300 Vincennes.

CENTRALE IMMOBILIERE
cherche

VENDEURS / VENDEUSES
Expérience CREDIT FONCIER Situation stable.
Se présenter :
CIPA
61, rue de Turbigo (3e)
vendredi 4 novembre, 10 heures à 12 heures.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE recherche

CADRE RESPONSABLE DE SECTEUR
pour chaînes de magasins : livres, presse, disques, articles divers implantée dans centres commerciaux région parisienne.

Chargé de :
Coordonner, contrôler, animer les actions cciales et la gestion de ces magasins ;
Étude de rentabilité et rech. de produits nouveaux ;
Perfectionnem. du personnel.

Formation cciale souhaitée et connaissances gestion (comptes d'exploitation, rentabilité...).
Salaire annuel 60.000 F + intéressement au résultat.

Env. C.V. manuscr. + photo et appointements actuels, nº 34.786, CONTESSE PUBLICITE, av. de l'Opéra. Paris (1er).

ORGANISME de FORMATION recherche pour son département MARKETING

RESPONSABLE
des différentes actions pour faire connaître aux entreprises un nouveau système pédagogique avec support audio-visuel.

PROFIL recherché :
Jeune, études supérieures, dynamique, forte personnalité, expérience des contacts à échelon élevé souhaitée.
REMUNERATION suivant capacité, progression rapide à candidat capable.

Samedi et fêtes juives chôm.

Écrire avec C.V. à :
SIDEP référence nº 868
3, rue Choiseul,
75002 PARIS.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

4 ÉCONOMISTES
grandes écoles + DES ECO + 5 ans expérience minimum

- un spécialiste RCB finances publiques,
- un expérimenté en planification économique et financière,
- un expérimenté en programmation financière des investissements publics,
- un spécialiste des marchés des produits de base.

Adresser C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. VAL (mentionnée/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS

Centre Paris, Sté dynamique recherche

LICENCIÉ EN DROIT
Aimant vie active
Contrats commerciaux
Libre immédiatement
Ecr. nº 3339, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

Spectroscopie industrielle et Scientifique — absorption — émission atomique et moléculaire fluorescence X recherche :

HOMME DYNAMIQUE
capable d'animer une équipe de vente sur le territoire métropolitain.
Env. C.V., photo et prétent. à M. MOATTI, Sté R. Delhomme et Cie, B.P. 35, 75562 Paris Cedex 12

Importante Association de TOURISME SOCIAL tournée vers les jeunes recherche

CADRE
pour son service GESTION et EQUIPEMENT du RESEAU.
Expér. demandée. Age 28 min.
Formation : Institut Contrôle de Gestion ou équivalent.
Rémunération à débattre.
Prendre rendez-vous pour jeudi 3 nov. ou vendr. 4 nov. en téléphonant au 261-84-83.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Méthodes de fabrication.
- Exploitation des machines à commande numérique.
- Utilisation des langages de commande numérique.
- Écriture de post-processeurs (APT, IFAPT).
- Utilisation du basic ou fortran.
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adr. C.V., photo et prét. à nº 33.369, Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION recherche

UN CHEF
pour la comptabilité auteurs du Groupe au courant des problèmes de l'édition et de l'informatique
Le lieu de travail est situé en banlieue Sud
Envoyer lettre, C.V. et photo à M. Condut, directeur financier, 26, rue Racine. Paris-6e

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

secrétaires

Secrétaires de direction

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une Société en pleine expansion
recherche
pour son Secrétariat

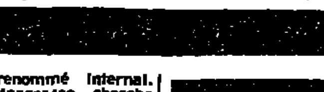
une secrétaire de direction

La candidate, âgée de 30 ans minimum, devra :

• Présenter de sérieuses références et posséder une solide expérience dans un poste identique.
• Être excellente sténographe et dactylographe.
• Savoir parfaitement mettre en forme et rédiger un texte ou une lettre sur la base d'idées directrices.
• Être rompue aux relations au plus haut niveau et avoir un sens très développé du contact.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail (banlieue Ouest, région Versailles).

Écrire en joignant C.V., photo récente et en indiquant prétentions sous référence PALE (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Artiste de renommé internat. quartier Montparnasse cherche

SECRÉTAIRE DIRECTION
Bilingue expér. Franç./anglais. Env. lettre manuscr. avec C.V. + photo à C.G.P., B 53, 14, r. Jean-Mermoz, 75008 PARIS.

Secrétaires

Société d'importation matériel électronique recherche

SECRÉTAIRE-STENODACTYLO
bilingue anglais, pour travail varié. Env. C.V. et prétent. à SCIE-DIMES, B.P. 33, 91122 PALAISEAU.

Société NATION recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
Bonnes connaiss. anglais pour service technico-commercial. Libre immédiatement.
Env. C.V., photo et prét. s/réf. 231 à Sté DELHOMME et Cie, B.P. 35, 75562 Paris Cedex 12.

SOCIETE ETRANGERE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

recherche pour son bureau parisien, une

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
de langue maternelle anglaise.

Adresser C.V et prétentions sous référence 74 032 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE Métro PONT-DE-NEUILLY recherche

1) pour SERVICE GESTION

UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Bon niveau et confirmée. Connaissance comptabilité finances indispensable.

2) pour SERVICE MARKETING

UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Bon niveau et confirmée.

Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétent. Nº 34.579 Confesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE CONSTRUCTION MECANIQUE
15 mn Porte d'Orléans (Bus, R.E.R., Parking, Restaurant) recherche pour Service Exportation

SECRÉTAIRES TRILINGUES
Anglais Allemand
Italien Anglais.

SECRÉTAIRE BILINGUE
Anglais
Disponibles rapidement.
Envoyer C.V manuscrit, prét. et photo à nº 34.250 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01

représent. offre

TRES IMPORTANTE IMPRIMERIE-CARTONNERIE, située dans le Sud-Est, fabriquant tous cartonnages pliants en compact et microcannelure, étiquettes, prospectus, tous complexes, etc. recherche :

V.R.P. MULTICARTES
très dynamique et si possible introduit. Aide constante du siège. Forte commission. SECTEUR - PARIS. - Écrire sous référ. 8.821 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

représent. demande

J. H., 32 a., Algérien, cadre sérieux, tr. b. présent., longue exp. contacts ht niv., comm. équip., burx. Etud. tte propos. de représentat. même produit ou autres en Algérie et Afrique. Firme (s) sérieuse seulement Ecr. nº 1.880 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ing. exper., 37 a., excell. connaiss. générales, se rendant en Asie Sud et Sud-Est pour quelques mois, tr. bonnes connaiss. écon., hum. et lingu. des pays de cette région, accept. miss de tte nature : représentation prospective, prise de contact négociations diverses. Tél. au 907-10-87 après 20 h. ou écr. à nº 1.882, « le Monde » P., 5, r Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr

propositions diverses

Bibliothèque pédagogique rech LES CAHIERS DE LA QUINZAINE séries I, II, III, IV et les 16e Cahiers de la VIe série 5e et 12e de la Xe série 6e Cahiers de la XIe série 3e et 4e Cahiers de XVe série Ecr. à 6.595, « le Monde » P 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

enseignem.

Lyceens, étudiants, adultes, facilitez études par acquis-METHODES. Cours corresp. CEAFIP, B.P. 21.307, PARIS CEDEX 07.

cours et leçons

Prof. maîtrise langue mat ang donne cours par pet groupes à la lic. T. le soir 355 98-71

occasions

EN SOLDE. Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Téléphone : 589-86-75.

bateaux

MOTEUR H. B. - MERCURY 4 CV, 1967, parfait fonctionnem Téléphonez, matin à : 824-66-87

demandes d'emploi

INGENIEUR-SOUDEUR
15 ans expérience en constructions soudées de raffineries, plates-formes de forage et toutes constructions off shore, spécialiste du contrôle non destructif, parlant anglais, accepterait même un emploi temporaire sur un ou plusieurs chantiers en France ou à l'étranger. Durée indifférente. Ecrire nº 34.739, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

COUPEUR-MODELISTE COUTURE cherche situation. Roland Tachnoff. Tél. matin 824-66-87.

JEUNE FEMME
Formation maîtrise de géographie et traductrice diplômée espagnol-anglais. Expér. EDITION, ASSISTANTE DE REDACTION, cherche travail dans bureau d'études ou édition traduction, rédaction, recherche, etc. — Ecrire nº 34.439, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F. 25 ans, maîtrise d'italien + I.A.E., cherche emploi CADRE GESTION. Etudie toutes propositions. Ecr. HAVAS, 63000 CLERMONT-FERRAND, nº 89.855.

JEUNE FEMME
D. E. S. S.
psycho, dipl. crimino, cherche emploi psychopatho, psycho travail, rég. Provence-Côte d'Azur. Etudie toutes propositions. Ecrire HAVAS MENTON 1.523.

MÉDECIN A.E.H.P.
6 ans exercice M.G. en France 3 ans exercice méd. hosp. USA, collaborat. avec revue médicale ou laboratoire, habituer enseign., rédaction d'articles, analyse de texte, langue anglaise ou franc., temps partiel, Paris ou banl. Tél. 542-55-32 ou écr. nº T 03734 M Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Juriste, 30 a., Droit des aff., droit de la construct., comptab. cherche emploi le samedi. Ecr. nº 1.886 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 28 a., Parlant parfaitem. russe et anglais, souhaite emploi correspondant. Ecr. nº 77.851 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

AVOCAT
AMERICAIN, 33 ans, Ecole juridique aux U.S.A. Doctorat en Droit en 1973, expérimenté dans divers domaines juridiques, recherche poste à responsabilités de préférence à PARIS.

Pour un premier contact, écrire sous référ. 3.291 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo. 75001 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL TOURISME
15 ANS EXPERIENCE
Direction Entreprises, Tour - Operating et création gestion, Commercialisation villages-vacances France et étranger.
Intéressé par proposition équivalente.
T. : 523-15-46. bureau 22.

MARKETING INTERNATIONAL
Professionnel Marketing et Communication publicitaire, 47 ans, formation universitaire longue expérience marchés européens (dont 10 ans séjours étranger) allemand et anglais courants,

cherche responsabilité fonctionnelle dans entreprise à vocation internationale (Paris ou province).

Ecrire sous le no 1.721 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

TRANSPORT
CADRE SUPÉRIEUR
55 a., 30 a. exp. transit, douane, comptable de format., gde expér. financière et administrative, recherche création de poste transport C.P.M.E. Libre de suite. J.-P. DONOT, 25, rue de Moscou, Paris-8e.

Collaboratrice commerciale, chef de publicité annonceurs et supports (presse quotidienne, magazines et affichage), spécialiste relations publiques et animatrice réseau de vente. Tonique et dynamique, disponible sous deux mois, étudierait volontiers toutes propositions. Ecr. nº 6.598 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme parlant anglais, italien courant, rech. emploi mi-temps, hôtesse, standard et dactylo. Libre de suite. Ecr. nº 6.597 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BRESIL - ARGENTINE
Cadre 40 a., 14 a. d'expér. gestion exploit. indust. en Am. Sud, souhaite contacts pr situat. au Brésil ou Argentine. Ecr. G. LASSERRE, Dom. d'Aritxague, 12, allée Bordenave 64600 ANGLET.

J. F., 19 a., rech. de préfér. rég. Essonne, poste secrétaire sténodactylo début. Espagnol courant (parlé, écrit) expér. stage 3 mois et demi ds société électronique comme secrétaire. Niveau Bac G 1. Ecr. nº 6.599 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1/2 chef de rang, 24 a., b. prés. sér. réf., anglais, allemand, ch. pl. stable chef de rg ou serveur Tél. 627-25-19. appartement nº 17

Bilingue Français-Anglais, B.A. russe université de Londres secrétariat, rech. tps complet ou mi-tps ds journalisme, librairie ou entreprise ayant activité internationale importante. Poste traductions, études, secrétariat, interprète, perfectionnement linguistique du personnel. Libre voyager. Ecr. nº 1.883 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. trav. dactylo franç./angl. sur place ou dom. Ferait rempl. Tél. matin : 581-00-10.

JURISTE D'AFFAIRES
polyvalent, forte personnalité, st. avocats aux conseils, niv. doct. rech. sit. ds cab. cons. jur. Ecr. nº 7.895 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

propositions diverses

Bibliothèque pédagogique rech. : LES CAHIERS DE LA QUINZAINE, séries I, II, III, IV, et les 16e cahiers de la VIe série, 5e et 12e de la Xe série, 6e cahiers de la XIe série, 3e et 4e cahiers de la XVe série. Ecr. à 6.595, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

bureaux

une adresse de prestige à Paris 8e
152, bd HAUSSMANN
Bureaux à vendre ou à louer
Cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

DOMICILIATION, TEL., SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

Importante Société internationale recherche dans le cadre de son expansion LOCAUX A USAGE DE BUREAUX 60 A 80 M2. quartier de bon standing, centre de Paris. Prendre premier contact par Téléphone : 550-32-32, poste 313.

15e, je vends directem. 4 burx, libres, luxueusement aménagés, -ft, très bel immeuble. 531-85-56.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

VIIIe - PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. Tél. 563-17-27.

fonds de commerce

SAINT MAUR; GARE. - Vends splendide magasin tout comm. Téléphone : 883-51-06.

locaux commerciaux

RUE GRANGE-BATELIERE Cède ss pas-de-porte bail locaux 290 m2 envir., tél., 6.500 F/m. MARTIN. Téléphone . 742-99-09.

INFORMATIQUE. Vends, Paris, locaux récents 1.400 m2 environ, belle installation informatique et bureau — Écrire seulement à : MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy — 75009 PARIS.

Achète, Argenteuil, Asnières ou Levallois, locaux Claux très bon standing. 600 à 700 m2 environ. M MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

LEVALLOIS 300 m Neuilly R. commerçante Placem. 1er ordre : local ccial 73 m2 loué à importante société. Loyer annuel : 18.560 F Prix 150.000 F. - Tél. : 766-12-00.

immeubles

BD DU TEMPLE
Ensemble immobilier 2.100 m2, catégorie 2 B, 2 C, 29 locataires. Joubert et André : 266-67-06.

SÈVRES-LECOURBE
BEL IMMEUBLE LOCATIF
20 locat. bourgeois, 2 commerciaux. Rapport : 141.000 francs. JOUBERT et ANDRE, 15, rue La Boétie. Téléphone 266-67-06.

SAINT-MAUR - VAL-de-MARNE A VENDRE
IMMEUBLE COMMERCIAL à USAGE de BUREAUX
Bureaux 504 m2, terr. 1 028 m2. Prix en toute ppté 1.300.000 F. Téléphone pour renseignements : (20) 46-67-31 Valenciennes.

BROCHANT. Immeuble libre à la vente, entièrement rénové avec chauffage central, ascens., interphone. - Conviendrait pour investisseur. Pr ts renseignem., téléph. propriétaire : 263-78-29.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 310 F. 266-53-84.

villas

VESINET Près R. E. R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m² - 567-22-88.

5 km de VERSAILLES Accès direct à la forêt de MARLY. Je vends magnifique villa, belle réception + 6/7 ch., 3 bains, sur sous-sol total, garage 3-4 voitures + service. Nombreuses annexes. 2.000 m2 jard. Prix 1.600.000 F. 969-85-35.

SEVRES
LUXUEUSE VILLA MODERNE - 220 m2
7-8 pièces, terrasse, jardin. Prix : 1.300.000 F justifié. Possibilité négociation cause départ. Tél. : 626-31-80.

pavillons

LE MESNIL-SAINT-DENIS (banlieue Ouest) Particulier à Particulier vend : pavillon 5 pièces, 105 m2 + cellier + garage + jardin. Prix : 350.000 F. Téléphone : 461-96-66.

25 minutes MONTPARNASSE PLAISIR (Vieux Village), construction traditionnelle, 3 chbres, séj. cheminée, garage, PLAIN-PIED, 660 m2 terr., ss vis-à-vis. URGENT : 413.000 F. 460-14-53.

VILLEMOMBLE - Résidentiel 600 mètres gare, beau pavillon occupé, reprise poss., loi 1948. Prix 280.000 F. — RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-58.

maisons de campagne

OISE - FERME ancienne
Bel intérieur, conft, jdin, pré. 150.000 F. Tél. : 637-30-96 ou 357-94-00.

GIRONDE. Part. vend maison de campagne, 50 km. Bordeaux, à rénover intérieur. Possibilité de faire 5 à 6 pièces avec 1.200 m² de terrain. - Prix : 50.000 F.

propriétés

RECH. pr client sérieux MOULIN ou FERME AMENAGEE, 40 à 80 km., VEXIN ou ILE-DE-FRANCE, 1/2 à 2 ha., parf. état. - MICHEL & REYL, 6, r. Greffulhe-8e. - 265-90-05.

LABBEVILLE, pr. ISLE-ADAM Nichée ds un cadre champêtre, très belle FERME de caractère fin XVIIIe siècle, partiellement restaurée, compr. : 6 p. princ + dépendance - Beau terrain. Tél. : 469-03-60.

EURE, 75 mn Paris-Ouest. Part. vd belle maison de campagne, séj. 40m², ptres, chem., 3 ch., tt cft, dépend., à aménag. 2.300m² planté et clos. Prix 325.000 F. Tél. 256-45-00, poste 385, H. B.

10 ha. près de Beverly-Hills, Californie. Situation à l'écart dans les montagnes, avec vue sur l'océan et route privée. A 3 minutes du centre de Beverly-Hills. Adresse de grand standing. Deux maisons en location rapportant 40.000 dollars par an environ. Pour particulier seulement.

JEFFCO INTERNATIONAL
Mr. Cory, P.O. Box 36326, Los Angeles, California 90036 U.S.A. (213) 874-0608.

Forêt **LYONS** Jolie MAISON NORMANDE grand séj., poutres, cheminée. cuis., 4 chb., bains, parfait état. gar., jardin clos haies 1.000 m2. Prix : 300.000 F. - Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

BOULLARRE (Oise) 65 km. porte de la Chapelle **MAISON** 5 PIECES tout confort sous-sol total, cheminée, téléph. 3.500 m² terrain. Dern. mais. du village. Calme SITE EXCEPTIONNEL (15-4) 488-21-22 le matin.

BAIE DE ST-BRIEUC
Vue exceptionnelle imprenable. Maison 6 P., 1937, murs 50 cm. garage. 6.000 m² de terrain. Px demandé 700.000. Me Fairier 2, bd Clemenceau, St-Brieuc.

30' PARIS PAR A-4
dans charmant village TRES BELLE PROPRIETE Style Normand, parfait état. 8 P. + sous-sol, tt cft., tél., parc boisé. 4.800 M2. Vue, calme 900.000 F. 344-21-93.

6 km de Bonny-s/Loire (Loiret)
160 km PARIS
Propriété 1972, 150 m² habitables gar. Absolument impeccable. Conft. Terrain 2.580 m² possib. 1 ha de plus. Px. 285.000 F. JARYAL. Tél. (38) 03-13-19.

SUCY PROPRIETE DE CARACTERE
Très bon état. Jardin 1.200 m2 s/2 rues. 9 PCES. Conft. Gar. 4 voitures + pavillon gardien. 1.150.000 F. - AGENCE DE SUCY, 4, place de la Gare, SUCY - Téléph. : 902-20-65.

DEAUVILLE MT-CANISY Maison 10 p. Sur 2.400 m2. Prix : 388.000 F. INTERCONSTRUCTION 604-81-87

PETITE DEMEURE XVIIIe
ORNE Creux vallon, rég. l'Aigle 2 h. Paris, s/cave, 4 p.+ gren. amén. Pressoir, dép. Vue impren. Bon état. 1.500 m2 jdin. Px 125.000 F. Facil. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

PROVENCE SUD LUBERON
PROPRIETE bien exposée 25 km AIX
Ferme restaurée, confort, jolie vue, 170 m2 habit. dont 4 belles chbres, dépendances importantes attenantes, avec garage voûté, gde cour ombragée. Px 600.000, possib. 1 ha ou 4 ha vigne cuve plein rapport, exclusiv.
PETIT MAS bien restauré. Tél. Jolie vue dominante, dans Lubéron. Prix 270.000 F Agence CATIER 84360 LAURIS. - Tél. (90) 68-03-46.

100 km NORD-OUEST Prox. forêt - Très jolie ferme transformée, récept. 100 m2, 5 chbres, 2 s. de bains, dépendances. - Beau jardin 4.500 m2 ARBRES.
LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

manoirs

MANOIR XVIIIe - CARACTERE 90 km. Ouest par A-10, 10 Pièces, annexes, 15 ha parc, pré, rivière et piscine. MICHEL et REYL — 265-90-05.

fermettes

REGION MAINTENON
FERMETTE Grand séjour, 3 p. Belles dépend. Eau. Electricité. - Terrain 2.300 m2. Prix 200.000 F Tél. : 483-36-35 **CREDIT 80 %**

80 km A-6. Coquette fermette amén. pl.-pied. Séjour-salon 40 m2, cuis., chb., s. bns, wc, ch. cal fuel, grenier en équerre, dépend. Très bon état. Cave, jdin-verger clos. Urgent cse départ 250.000. Fac. C.I.N., face église Nemours. - 428-26-63.

domaines

CHERCHE FERME+TERRAIN pour la culture du froment en France, env. 50-200 ha. S'adr. à P. PAULSEN, Ing. agr.-immobilier, 2241 STRUBBEL (RFA).

SOLOGNE
1 H. 30 PARIS
bonne chasse sur très beau territoire, tous gibiers, bel étang, ruisseau, 2 rives. Demeure de caractère, 10 pièces dans cadre ravissant, (douves) 132 HECTARES

Prix commission comprise : 2.850.000 F

AGENCE ST-HUBERT
Tél. (38) 91-57-77

viagers

LES MEILL. CONDITIONS
FONCIAL VIAGER
19, bd Malesherbes. 266-32-35, 38 ans d'expérience. Caisse de Garantie. Indexation. Etude discrète et gratuite.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles

5 à 7 C.V.

Personnel régie Renault vend R-12 TL fév. 77, 10 000 km, bleu métall., vitres teint., état neuf. Tél. après 18 heures 959-68-60.

divers

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

M° MARX-DORMOY
Dans petit immeuble neuf de qualité - Au calme
2 PIÈCES, 46 M2
Double exposition. 3e étage
PRIX : 188.600 F
Visite sur rendez-vous
ECIM - 700-60-71

TERNES - Grand standing
Superbe réception + 4 chambres.
Professions libérales.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

138, AV. VICTOR-HUGO
Etage élevé, soleil, BALCON, APPT ANGLE, 270 m2, TR. BON PLAN, 5 ch., 2 s. de bns, cabin. de toil., cuis., office, 2 chbres domestiques. Visites jeudi, vendredi, samedi, de 15 h. à 18 h.

METRO VOLTAIRE
P. à P. imm. P. de t. ravalé, 65 m2, entr., 3 p. + cuis., wc, s. de bains. chauff. centr. indiv., 13 m2 balc., vue dég. s/arbres, 5e ét. Tél. pr RV et vis. après 14 h. Tél. 421-21-18. Ag. s'abstien.

PRES AVENUE FOCHE (16e)
Gd 5 p., moderne, 140 m2. Grd confort. Garage, chbre service.
MICHEL et REYL - 265-90-05

BUTTES-CHAUMONT
7e, asc., balc. imm. réc., stdg, séjour, 3 chbres, bains, douche, parking. 450.000 F - 742-67-56

Proche PARC MONCEAU
118, rue de Courcelles
Pptaire vend dans imm. P. de t. appt de 6 pièces 160 m2, 2e ét., chambre de service, téléphone, interphone, cave, terrasse, jdin privatif, rénové à la demande.
Prix : 1.100.000 F
S/place de 14 h. à 18 h.

AV. BUGEAUD - 215 m2. Entr., galerie, 3 ch., grand et petit salon, salle à manger, 2 bains, 1 cabinet toilette, office, cuisine, 2 chbres service, 3 caves. Tél. Et. élevé - 328-15-82, matin/soir.

BD LANNES - Face au Bois
Partic. de préfér. à partic. vd LUXUEUX 3/4 P. Dans imm. récent. PX TR. INTERESSANT.
504-64-67 - 206-21-76

149, av. de Wagram (17e)
4 pces 161 m2 + 18 m2 balcon.
Immeuble neuf. Standing.
J.-T. GAMPERT - 567-55-25

149, avenue de Wagram (17e)
5 pièces. Duplex 149 m2.
Immeuble neuf. Standing.
J.-T. GAMPERT - 567-55-25

PARC MONCEAU - 5, av. Van-Dyck - Propriétaire vend dans Hôtel particulier classé appt en duplex 120 m2, rénové à la demande. Prix : 1.050.000.
S/place de 14 h. à 18 h.

MUETTE - RUE DE PASSY
Agréable 4/5 p., 2 bns, 106 m2, 4e étage, tout confort. Soleil.
MICHEL et REYL - 265-90-05

Général-Appert - Rez-ch., cour, 150 m2 envir., 4 p., 2 ch. serv. Poss. lib. 734.000 F. PAS. 34-80

VILLIERS - 5 P. 175 m2, 5e ét. Asc. Chbre serv. Appt à rénov. Bel imm. P. de t. T. : 266-19-00

PASSY - Cause départ, 80 m2, imm. P. de t., 5e, asc., décorat. moderne et raffinée, meubles incorporés. 598.000 F. CAR. 36-66

STUDIO - Entrée, vraie cuisine, wc, douche, 6e ETAGE, ASC. Imm. pierre de taille. 115.000 F. Placement idéal - ODE. 03-56

17e RESIDENTIEL
BEL IMM. PIERRE TAILLE
entièrement rénové
ASC. CHAUFF. INTERPHONE

ATELIER d'ARTISTE
EN DUPLEX TOUT CONFT **110 M²**
PRIX 867.500 F

PLUSIEURS STUDIOS
cuisine, bains, TOUT CONFORT

LIV. + CHBRE, cuisine, bains, 60 m2
PRIX 488.000 F

EN DUPLEX LIVING + CHBRE cuisine, bains, w.-c. **58 M²**
PRIX 478.500 F

APPT EN DUPLEX
150 M² 5 P., 2 bains, grande cuis., chbre de serv.
JARDIN PRIVATIF de 147 m2
PRIX 1.322.500 F

S/place ce jour, 14 h à 17 h 30 : 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou TEL. 723-91-53

PRES DE LA GARE DE LYON
6 p., 3e étage, soleil, 200 m2 confort, chambres de service.
TEL. : 260-08-46.

EGLISE DE BELLEVILLE ds imm. pierre de taille, pptaire vd plusieurs 3 p. cuis., bains, w.-c., chffage, de 135 000 à 200 000 F.
Tél. : 805-74-85 et 255-11-46.

MICHEL-BIZOT départ étrang. imm. récent, vaste 3 p., cuis., hall d'entrée, tt cft, balc., asc., parkg. 375 000. Me voir vendr., sam., 56, rue de Fécamp, 3e ét.

NATION bd de Picpus, bel imm. pierre de taille, entrée, séj., salon, 2 chbres, cuis., w.-c., salles de bains, chff central, ascens. Px : 500 000 F. T. : 346-63-85.

41, AV. DE VERSAILLES
bel imm., 4e ét., triple liv. + chbre impeccable + chbre serv. 100 m². Exceptionnel : 575.000. Vis. samedi 14/18 h. : 206-15-30.

LANNES Immeuble récent. - Living + 3 chbres tout confort.
MARTIN Dr droit : 742-99-09.

SAINT-FARGEAU Immeuble 72, 5e étage, asc., living 40 m2 + chbre, cuis., s. de bains, 76 m2 + 12 m2 loggia, parking. Prix : 320 000 F. Téléph. : EUR. 05-55.

AV. DU BEL AIR. Bel imm. en pierre de taille, 6e ét., asc., séj. dble + 2 chbres 92 m2 + chbre de bonne. Tél. : 885-65-29.

COURCELLES-PEREIRE
tr. b. appt 7 p. pp., 2 serv., 2 gdes caves, cuis. mod. éq., cht. cent. ind. Prof. lib. accept. Tout parfait état. Pptaire : 747-48-55.

ARGENTINE - 2 PCES
tout conft, 308.000 F. 824-46-47.

MARAIS Près le futur Musée Picasso
Appts de 3 p., cuis., bains, et 1 studio. S/place le 4 novembre de 14-18 h., 10, r. Ste-Anastase.
PASTEYER - 266-25-84, matin.

PR. BOIS - BEAU 6 PCES
Ch. sur verd. Matin, 578-93-93.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

JASMIN - BEAU STUDIO
clair, 42 m², tout confort, téléph., garage. — 806 - 02 - 87.

TERNE - 140 m2
5 pièces, cuis., bains, toilette, bel immeuble pierre de t. 1930, 4e ét., chambre serv. 567-22-88.

M° ARTS-ET-MÉTIERS
Studio refait nf dans bel imm. pier. de tail. 91.000 F. 522-95-20.

HALLES STUDIO - Tél. Imm. XVIe S.
30 m2. Gd standing. 265-62-45.

TROCADERO Studio atelier d'artiste
Original. 320.000 F. - 246-68-69.

1er Liv., chbre, cuis., wc, bns, tél., calme. SUR PLACE 22, place du Marché-St-Honoré, ce jour et demain de 14 à 18 h.

M° LAMARCK-Caulaincourt Dans bel imm. pierre de t. Rav. Asc. 2 PCES et STUDIOS. Ref. neuf. Cft. A partir de 100.000 F. - 522-95-20.

ST-GEORGES Atelier artiste
entièrement à rénover, 60 m2, 5e ét. sans asc., loggia, balcon. 225.000, crédit poss. - 073-74-60.

SACRE - CŒUR - VUE S/TOUT PARIS
Living, chbre, 54 m2. - Grand confort .- Décoration. - Téléph. 256-20-17 - 256-20-23

PORTE DE PASSY
5 p., 160 m² av. 2 jard. privatifs + sous-sol sur cour anglaise + 2 ch. serv. Sur place vendredi, samedi, 13 h. à 16 h., 36, BD SUCHET, 265-52-26 ou 224-53-75.

WAGRAM IMMEUBLE GDE CLASSE
230 m2. Et. élevé+serv. Park. (très belle réception)
VERNEL - 526-01-50

Paris Rive gauche

M° LA MOTTE-PICQUET
4 P., av. Suffren .. 750.000 F.
4-5 P., sq. Dupleix .. 475.000 F.
3 P., Village suisse 430.000 F.
2 P., rue Humblot .. 105.000 F.
Studio, r. Dupleix .. 87.000 F.
Chbre, bd Grenelle.. 38.000 F.
Parkings sous-sol .. 30.000 F.
JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins, Immeuble neuf, grand standing.
GRAND 4 PIÈCES - 101 m2
+ loggia, 650.000 F.
VIS. S/R.-VS : 766-25-32

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces, de 85 m² à 170 m².
Parkings possibles.
755-98-57 ou 227-91-45.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVING, chambre, s. de bns, cuis., w.-c. séparé, poutres apparentes, et STUDIO, cuisine, sal. de bains, w.-c., téléphone. Remis à neuf.
SUR PETITS JARDINETS.
SUR PLACE MERCREDI, JEUDI, 14 H. A 17 H.,
7, RUE ROYER-COLLARD.

BOSQUET
Triple réception, 3 ch., cuisine, 2 bns, bel. rénovat. 1.150.000 F. Téléphoner la journée 325-34-50, ou après 20 h. 705-42-91.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
vds 6 p. (115 m2 environ) tt cft chbre de service, possib. ccial. Prix intéressant.
MARTIN Dr droit : 742-99-09.

Près Champ de Mars, imm. nf, grand séjour, 2 chambres, balcon, soleil. — Téléph. 705-24-10.

13e PORTE-D'IVRY GD 2 P. 55 m2, tt cft, impeccable, 3e ét. Prix exceptionnel. T. : 742-67-56.

M O N G E
séj. + chbre 50 m2., ascenseur, sur jardins, ODE. 95-10, soleil.

PRES QUARTIER LATIN
STUDIOS cft à partir 100 000 F
Téléphone : 542-73-85, le matin.

DANS COUR-PATIO
2 DUPLEX DE 55 et 45 m2, tt cft, possibilité de les réunir. Visites : 131, rue BRANCION. Téléph. : 532-83-10 et 206-15-30.

GOBELINS Immeuble neuf, 1975 Gd 2 pces, parking.
Placards - 345.000 F
Frais notaire 3 %. — 734-36-17.

PASTEUR Beau 2 pces, cuisine, bains, calme.
245.000 F. - CIPA : 548-27-13.

48 BIS, AV. BOSQUET
5 p. 145 m2, 850 000 F + possibilité studio. Sur place vendredi, samedi 13 h. à 16 h. : 307-31-62.

6e près THEATRE ODEON
3/4 p., 103 m2, imm. ancien rén. 3e ét., gd charme, chff. indép., calme, asc., Tél., v.o., 553-34-24 le matin ; 233-04-16, l'ap.-midi.

CARDINAL-LEMOINE. Luxueux studio de caractère, 6e ét., asc., poutres, cheminée, kitch. éq., bns, Tél., 265 000 F. T. 548-27-13.

Ve SEINE - NOTRE-DAME
Vente directe. Charme de l'ancien avec confort du neuf.
— 2 pièces (45 m2)
— 3 pièces (88 m2)
— 4 pièces (95 m2)
Vis. : vendredi- samedi 14-18 h.
17, RUE MAITRE-ALBERT.

LIMITE 5e-13e
duplex appt 152 m2 (tout confort sur jardin et rue), et terrasse 250 m2 et box. Tél. : 331-81-11.

2 PIECES VAVIN 42 M2.
Refait neuf, calme, 250 000 F.
PROMOTIC : 325-10-74.

MONGE CAMPAGNE A PARIS.
Séjour 7 fenêtres sur verdure, 4 chambres, 4 salles de bains, 210 m2 + terrasse. ODE. 42-70.

Région parisienne

PARC SAINT-MAUR
dans petit imm. neuf, 15' centre Paris par RER, magnifique 5 p. 155 m2, gde terrasse, séj. 40 m2, cheminée. Quartier calme. Vis. sur R.-V. LE BAUD : 589-77-77.

VINCENNES BOIS A 500 m
SOLEIL, CALME, imm. récent. 2-3 p. 65 m2, gd balcon, tt cft.
TRES URGENT - 266-19-00

COURBEVOIE GARE MEME
Beau 2 p., refait neuf, cuis., wc, bains, 138.000 F. 522-95-20.

ASNIERES - Récent, vue, récept. Balc. 4 ch., 2 bns, cuis., parkg sous-sol. 520.000 F - 027-57-40

EXCELLENT PLACEMENT
Villejuif. Immeuble réc. Standg, gd studio, tout conft, ét. élevé. Px 125.000 F, poss. crédit 80 %. Téléph. : 644-22-16

ANTONY Près métro et commerces
CAUSE MUTATION
Part. vd dans belle résidence au 8e étage - plein sud - vue splend., appt 49 m2 compr. :
— 1 entrée + séj. 24 m2 s/balc.
— 1 chbre s/balcon + placards.
— S. bns, w.-c. + cuis. S/balc.
— Cave, park., ascens., tt cft.
Px 220.000 F + C.F. 25.000 F. Tél. soir après 20 h. 666-80-83.

SEVRES 785-39-10 PRES BOIS
2 pces 52 m² + 12 m² balcon, ds imm. récent. S/parc boisé, STANDG, PARKING. 375.000 F

BOULOGNE Métro MARCEL-SEMBAT
URGENT. 2 p. c., wc, bs, 60 m² Dans bel immeuble ascenseur. 188.000 F - 522-95-20.

BOULOGNE (Marcel-Sembat)
Récent living + 1 chbre tt cft, calme, verdure.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

St-Germain-Le Pecq - 4 p. grd stg, 93 m2. Logg. 33 m2 ds parc boisé, gar., RER. 973-43-65 H.R.

RUEIL-MALMAISON RER - Séj. + 2 ch., gd stdg, bord de Seine. P. à P. 285.000 F - T. : 976-35-65

5' Gare ASNIERES
BEAU STUDIO 51 M2
Tout confort, entièr. fait neuf. Téléph. le soir au 464-16-88

LE VESINET Calme, verdure Ds résidence bon stand., bel APPART. de 100 m2 plein sud, réception sur loggia, 3 chbres, bains, s. de douches, tout confort. Garage 2 voitures.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

Province

Alpes-Maritimes - Part. vd studio ds unité retraite. Ecr. Brandela, 46220 PRAYSSAC

CANNES - Calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4, P., piscine, tennis. Brochure gratuite.
AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 120.000 F av. 24.000 cpt. 2-3 pièces, rentabilité assurée.
ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL - 265-90-05

appartements occupés

12e PROX. BOIS VINCENNES
Bel imm. 1883 pierre de t. Pptaire vend PETIT 2 pièces, cuis., wc. Loués à pers. âgées. PRIX MOYEN : 1.900 F le m2. Excell. plact différé. 325-66-72.

Immobilier (information)

constructions neuves

La résidence le Clos des Vignes petit immeuble Pierre de Taille massive, au calme du 20e, sur une petite place :
3 - 4 - 5 pièces
PRIX FERMES ET DEFINIT.
On emménage en NOV. 1977. Visite tous les jours de 14 à 19 h., fermé mardi et mercredi, 75-77, rue des Vignoles (XXe).
TREVAL : 277-62-23 - 278-53-52.

locations non meublées Offre

Paris

R. DE LA TOUR, 4/5 PIECES, 10u m2, calme, téléphone, 2.800 + charges. Tél. : ELY. 69-36.

SAINT-FERDINAND - GRAND STANDING. Appt 7 p. 300 m², 2 bains, 2 chbr. serv. POSSIB. PROFESSION LIB. Reprise just. 6.300 F. 704-88-18.

13e Gds studios 50 m² + terrasse 26 m², tt cft, tél., parking. 1.580 F. 548-57-32.

DENFERT Beau 4 pièces tt cft, cuis. équipée, tél.
PRIX 3.200 F. - 222-07-62.

Région parisienne

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL
VILLA, 180 M2, gd séj., cheminée, chbres, 3 bains, cuisine équipée, garage, 2 voitures. Jardin 1.000 m2. Loyer mensuel : 2.600 F. - Téléphone : 705-22-60.

DEFENSE (5' R.E.R.) Double livg + 2 chbr., 2 bs, c. équ., tél., 2.500 F. 222-08-19.

locations non meublées Demande

Paris

NE PRENEZ PLUS DE RISQUES INUTILES, louez votre appt à la Sté I.T. Garantie bancaire. Téléphonez pour R.-V. : 254-71-93 et 94.

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

XVIe - M° JASMIN
Très bel appart., bien meublé, salon, S. à M., 3 chbres, cuis., S. de B., box, téléph. 5.000 F/m.
ROUSSEL : 620-36-49.

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Etranger

Appartements, logements duplex, pièces confortables, 1 ou 2 chambres, pour cadres supérieurs, centre Londres. S'adresser à : Presidential House, 1 University Street, Tottenham Court Road, Londres W.C. 1. — Angleterre. Téléphone : 01-388 1342.

hôtels-partic.

Affaire rare
EN LOCATION
PEREIRE-CHAMPERRET
bel hôtel particulier, état neuf, 4 NIVEAUX - 300 m2
USAGE MIXTE HABIT./PROF.
3 téléphones, garage 2 voitures.
JARDIN PRIVE 40 M2
DIRECTEM. PAR PROPRIET.
Tél. : 256-25-05.

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

terrains

LOUVECIENNES
Beau terrain boisé 5.800 m2, autorisé : UNE VILLA. Raynaud 14, r. Lincoln, Paris - 359-97-50.

A VENDRE
A MARCILLY-SUR-SEINE (51)
près de NOGENT-sur-SEINE
TERRAINS A BATIR
VIABILISES de 700 à 1.500 m2
Dans la résidence du Parc du Château, cadre de verdure agréable et boisé. - A 1 heure de Paris. Centre commercial et équipement scolaire à proximité.
Pour tous renseignements, s'adresser au
TOIT CHAMPENOIS
2, avenue Paul-Chandon, 51205 EPERNAY
Tél. : (26) 51-49-24

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur sais. immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 8 NOVEMBRE 1977 à 14 .
2 PARCELLES DE TERRE
situées à
GOMETZ-LA-VILLE (91)
lieu dit « LA GRUERIE »
L'une de 9 a 30 ca et l'autre de 1 ha 71 a 35 ca.
MISE A PRIX : 30.000 F.
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, r. Champlouis. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 17 NOVEMBRE à 14 heures
UNE BOUTIQUE
sise à PARIS (1er)
31, rue Coquillière
LIBRE - Mise à Prix : 100.000 F
S'adresser à Me Jean NOUEL, avocat, 26, boulevard Raspail à PARIS (7e). Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 24 NOV. 1977 à 14 heures EN UN LOT
LOCAL COMMERCIAL
au rez-de-chaussée, dans un immeuble sis à
PARIS (5e)
8 et 10, rue Frédéric-Sauton
et 2 à 6, rue des Trois-Portes
MISE A PRIX : 200.000 F
S'adresser à Me Jean NOUEL, avocat, 26, boulevard Raspail à PARIS (7e). Sur les lieux pour visiter.

ADJUD. Chambre des Notaires PARIS, MARDI 22 NOV. 1977, à 14 h. 30
TERRAIN INDUSTRIEL 29.314 m2 env.
Supportant des constructions vétustes à démolir
4 à 8, Quai de Seine, SAINT-OUEN (93)
et rue Henri-de-Lamonta, sans numéro
Faç. 143 m env. sur quai - E.G.Electr. - Tout à l'ég. - Raccordem. Fer.
Libre de loc. et d'occup. - M. à P. : 7.500.000 F
Consignation pour enchérir 250.000 F en chèque certifié.
Mes J. THION DE LA CHAUME et M. PICHON, notaires associés, 8, boulevard de Sébastopol, PARIS (4e) - Tél. : 277-76-10 et 272-65-08.

ADJUD. Chambre des Notaires Paris, MARDI 22 NOVEMBRE 1977, 14 h. 30
APPARTEMENT GRAND STANDING LIBRE
60, rue Boissière, PARIS (16e)
83 m2 env. + balcon et loggia 8,95 m2 - 3 PIÈCES PRINCIPALES
cuisine entièrement aménagée, s. de bns av. w.c., cab toil. avec douche, w.c., dressing-room, CAVE, 2 emplacements de parking clos 3 côtés.
MISE A PRIX : 850.000 F T.V.A. INCLUSE
Consignation pour enchérir : 25.000 F chèque certifié.
Mes J. THION DE LA CHAUME et M. PICHON, Notaires associés
8, boulevard de Sébastopol, Paris (4e) - 277-76-10
VISITES : lundi, mercredi, vendredi, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice à PARIS
le LUNDI 21 NOVEMBRE 1977 à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT à CHOISY-LE-ROI (94)
21, avenue Anatole-France - 2, avenue Alphonse-Brault
au 5e étage, entrée, 2 p. cuis., débarr., w.c., s. de bns et CAVE
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPAT. - Mise à Prix : 100.000 F
S'adr. à Me DESAUBLIAUX, avocat à PARIS (Xe), 62, rue du Faubourg-Poissonnière. Tél. : 824-68-95. Sur les lieux pour visiter.

Etudes de Mes C. et S. SINGER, Commissaires-Priseurs à LILLE, 2, rue Ste-Anne (Tél. 55-23-43 - 55-94-43) - VENTE AU.. ENCH. PUBLIQUES, SUITE LIQUIDATION DE BIENS, en l'étude, Mardi 15 Nov. 1977, à 10 h. A la requête de Me SPRIET, syndic liquidateur pour le Tribunal de Commerce de LILLE, ayant bureaux à LILLE, 38, rue de Thionville.
FONDS DE COMMERCE DE CAFÉ-BRASSERIE
« CAFÉ DE LA PAIX »
AVEC POSSIBILITE TOUS USAGES DE COMMERCE
PLEIN CENTRE VILLE à LILLE
9, place du Général-de-Gaulle et sortie 13, rue Jean-Roisin.. SURFACE au sol 450 m2 environ + Salles aux étages.
MISE A PRIX : 1.500.000 F
Consignation pour enchérir 50.000 F. Pour tous renseignem. et consultat. le cahier des charges dressé par Me DELPIERRE, notaire associé à LILLE, 130, rue Nationale, s'adresser à Mes Cl. SINGER ou DELPIERRE.

Adj. AU TRIB. DE COMMERCE PARIS le 15 Novembre à 13 h. 45 - Fonds
ENTREPRISE DE SERRURERIE CONFECTION DE CLES DEPANNAGE - VENTE
Détail de tous objets concernant la Serrurerie et la Quincaillerie
AVEC BAIL des Locaux Commerciaux **4, bd RICHARD-LENOIR** PARIS
Mise à Prix : 50.000 F (pouvant être baissée) - Consignation : 20.000 F. S'adresser Mes DURAND et JOUVION, notaires associés, 10, rue Danielle-Casanova, et Me Michel HERISSAY, syndic, à PARIS, 130, rue de Rivoli.

هكذا من الأصل

économie

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Choux-fleurs : abondants mais chers

De notre correspondant

Marseille. — *Dix tonnes de choux-fleurs ont été retirées le 2 novembre du marché d'intérêt national de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) et jetées à la décharge. Ceux-ci avaient été payés 28 centimes le kilo (prix de retrait) aux producteurs. Ces dix tonnes s'ajoutent aux cinquante qui ont subi le même sort le vendredi 28 octobre, alors qu'au même moment un « commando » motorisé de jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône improvisait à Marseille un « marché sauvage » à l'extrémité de la Canebière et proposait aux ménagères — ravies — des choux-fleurs à 1 F pièce, que d'un geste de coupeurs de tête ils débarrassaient de leur couronne de feuilles, ne conservant que l'inflorescence, seule comestible. Plusieurs tonnes de choux-fleurs d'un poids moyen de 1,5 kilo à 2 kilos ont ainsi été écoulées en quelques heures.*

Après la Bretagne, la Provence est à son tour touchée par une grave mévente de ce légume qui provoque un effondrement général des cours. Premier responsable de cette situation : le temps chaud qui s'est prolongé, entraînant un développement rapide des choux-fleurs et faisant coïncider la récolte des choux tendres et des semi-précoces, en temps ordinaire échelonnée. Les producteurs provençaux reprochent d'autre part à leurs homologues bretons d'avoir — pour compenser les pertes dues à la sécheresse de l'an dernier — considérablement augmenté les superficies plantées, entraînant une surproduction évaluée au double de celle de 1976 (20 millions de têtes).

Première conséquence de la mévente, les expéditeurs des Bouches-du-Rhône ont pour l'instant stoppé leurs acheminements vers la capitale. « Les Bretons en sont à brader leurs choux-fleurs à 20 centimes, *nous a précisé l'un d'eux.* A ce prix, il est inutile que nous encombrions le marché avec les nôtres qui ne trouveraient pas preneur. Cela ne vaut plus la peine d'expédier. Il va nous falloir patienter au moins quinze jours. »

Au stade de la distribution cependant, les prix sont loin de suivre la chute des cours à la production. « La culture du choux-fleur, *nous a expliqué un producteur,* est très onéreuse. Elle exige de délicates opérations de semis et de repiquage et, de plus, elle demande que la récolte se fasse à la main à l'aide d'un fort couteau qui aide aussi au prélèvement d'une partie des feuilles. La récolte, la préparation et le transport de deux mille têtes de choux-fleurs réclament de vingt-cinq à trente heures de travail. »

Le cours moyen au matin du 2 novembre sur le marché de production se situait aux alentours de 30 centimes le kilo. « J'ai payé les miens 35 centimes ce matin, *nous a confié un expéditeur.* Ajoutez à cela les frais de conditionnement nécessaires pour ôter au chou son excès de vert et ne lui laisser qu'une couronne — la calotte qui assure la protection de la partie blanche, — il faut compter 50 % de déchets dans un chou acheté au poids sur le marché de gros la semaine dernière. Un chou acheté 28 centimes nous revient à 98 centimes. S'ajoutent à cela les frais d'emballage et de transport. Je revends donc au stade du détail aux alentours de 1.80 F le kilo. »

Les ménagères, elles, trouvent ce légume chez l'« épicier du coin » à des prix de vente au détail variant de 2,20 à 3 F le kilo. Encore s'agit-il à ce prix-là de choux « couronnés » vendus au poids avec trognon et feuilles... — J. C.

Les sirènes de la relance

(Suite de la première page.)

« *Si une conclusion peut être tirée de la réunion du F.M.I.,* écrivait dans nos colonnes M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux (1), *c'est sans doute que le moment est maintenant venu pour les pays d'Europe et pour le Japon de suivre leur exemple* » (c'est-à-dire celui des Etats-Unis, « *qui ont retrouvé un taux de croissance honorable avant même d'avoir entièrement éliminé l'inflation*). Il écrivait également : « *Si la reprise par l'exportation arrive à sa limite, si la reprise par l'investissement apparaît comme une formule creuse, à défaut de débouchés internes suffisants, l'accroissement de la consommation intérieure devient, sur le plan mondial, la seule issue possible.* »

Le récent rapport de la Commission du Marché commun va dans le même sens, qui préconise une « *action coordonnée de relance* ». « *Celle-ci,* peut-on lire sous la plume des experts, *doit bénéficier en priorité aux investissements. Toutefois, compte tenu du faible degré actuel d'utilisation des capacités de production, ceci ne peut se concevoir sans un soutien plus général de la demande qui implique aussi une relance de la consommation. Celle-ci ne doit pas résulter d'une augmentation trop forte des salaires, mais plutôt d'une baisse du taux d'épargne ou d'allégements fiscaux.* »

Avec prudence, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne se sont engagées, ces derniers temps, dans une politique de soutien de la conjoncture. Tout se passe donc comme si, devant la persistance du marasme et malgré le taux encore élevé d'inflation (en tout cas à Paris et à Londres), les gouvernements européens avaient décidé de remettre du carburant dans la machine économique, notamment sous forme de déficit budgétaire et d'allégements fiscaux.

Malheureusement, ces réactions des grands argentiers, ces conseils des « sages » institutionnels, apparaissent comme des réflexes, beaucoup plus que comme des décisions rationnellement prises. Quel responsable oserait l'avouer ? Et pourtant... Nos dirigeants sont, en fait, incapables de trouver dans leur arsenal de recettes celles qui ramène- comprennent-ils même plus le jeu des forces qui s'interpénètrent dans notre société.

Dans une telle occurrence, la politique « au jugé » est peut-être la seule possible. Du moins, qu'elle se garde des engouements de la mode ! Les sirènes de la relance ont la voix forte aujourd'hui. Les pilotes n'ont pas à se boucher les oreilles, mais, en donnant un trop fort coup de barre dans le sens d'une réanimation globale de la consommation — qui, nous l'avons vu, semble repartir toute seule, — ils risquent d'aggraver les maux qu'ils veulent précisément combattre prioritairement : l'inflation et le chômage.

Car si l'inflation repart de plus belle avec forcément dans son sillage un déficit du commerce extérieur, on sortira une fois de plus la médication d'un plan d'austérité pour éviter le naufrage.

Il serait donc temps d'examiner plus finement les rapports entre le chômage et la conjoncture. On verrait qu'ils sont beaucoup plus lâches qu'on ne le croit. Dans une étude publiée dans la revue *Banque* (2), André Fourçans et Jean-Jacques Rosa remarquent très justement que les demandeurs d'emploi peuvent se permettre de choisir plus longuement avant de se décider dans la mesure où les conditions économiques le leur permettent. En fait, ce que l'on peut appeler le « chômage irréductible » croît avec le niveau de vie de la population en général (des jeunes peuvent plus longtemps être « soutenus » financièrement par leurs parents en attendant de trouver le « job » qui leur convient).

De même, la mobilité du travail est un facteur qu'il ne faut jamais oublier. Si, par exemple, au cours d'une année, notent les auteurs cités plus haut, une part de la population active (16 %) change d'emploi et attend en moyenne un trimestre avant de trouver une nouvelle embauche, le taux annuel moyen de chômage à *tout instant* sera de 4 %. Ce taux relativement élevé ne dépend en aucune façon de l'insuffisance de la demande globale. Ce n'est pas dire qu'une politique de relance accentuée n'aurait aucun effet sur l'emploi, bien sûr. Mais il serait bien moindre qu'on l'imagine.

Pas plus qu'on ne tombe amoureux d'un taux de croissance, on ne peut le décréter. Les contraintes internes et externes déterminent celui qui est compatible avec les autres équilibres, et c'est en voulant brûler les étapes sous la pression d'une opinion mal éclairée, d'une mode ou d'une vague électoraliste que l'on risque d'être mené là où on ne voulait pas du tout aller.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 11 octobre 1977.
(2) Numéro d'octobre 1977. « Le mirage du plein emploi ».

Le conseil des ministres approuve quelques mesures nouvelles

Quelques professions sanctionnées pour l'exemple parce qu'elles n'ont pas respecté la réglementation des prix ; les frontières ouvertes à quelques catégories de fruits pour assurer un meilleur approvisionnement des marchés et peser sur les cours ; la mise à jour de mesures sur la concurrence. Telles sont les actions que devait annoncer et commenter M. Barre jeudi 3 novembre, au cours de sa déclaration télévisée de 20 heures, à la suite des décisions prises au conseil des ministres réuni le matin.

Officiellement, la position de Matignon n'a pas changé : il n'y a pas lieu de perdre son sang-froid parce que l'indice des prix augmente plus que prévu, sous l'influence des produits alimentaires. Les quantités mises en vente sont réduites par rapport à la normale et supporteront pendant encore des mois les conséquences d'une mauvaise année (les prix des confitures, des conserves et des surgelés, par exemple, augmenteront). Pour le reste, c'est-à-dire pour des produits manufacturés et pour des services, les choses évoluent comme prévu, parce que les coûts de production augmentent moins, du fait du freinage des salaires. Après un indice des prix encore fort en octobre (+ 0,8 ou + 0,9 %), novembre et décembre devraient marquer un net ralentissement (+ 0,5 ou + 0,6 % prévus).

Tels sont les analyses et commentaires faits à Matignon, où l'on se montre extrêmement irrité



de la présentation faite par la presse du conseil interministériel de mercredi. « *Il n'y a pas lieu de dramatiser ni de modifier notre politique* », déclare-t-on dans l'entourage du premier ministre.

A défaut de mesures rapidement efficaces, on attend du premier ministre qu'il explique clairement et complètement les raisons des hausses permanentes des produits alimentaires.

Les agriculteurs, qui avaient vu en 1976 leur pouvoir d'achat baisser (en francs constants) de 1,8 % par exploitation, bénéficient cette année d'une progression comprise entre 2 et 4 %. Ce serait nettement mieux que la quasi-stagnation de niveau de vie envisagée pour les salariés (+ 1 % de pouvoir d'achat moyen en deux ans : 1976-1977). De plus, en 1977 les prix agricoles auront augmenté moins vite que le coût de la vie, après avoir progressé de 13,7 % en 1976 (9,9 % pour l'ensemble des prix de détail). Il n'y a donc pas de responsabilités importantes des prix agricoles dans les fortes hausses actuelles. La Commission des comptes de l'agriculture, qui doit se réunir à la mi-novembre, confirmera très probablement cette analyse.

En revanche, au niveau du commerce, les responsabilités apparaissent plus nettes. Après un deuxième semestre 1976, au cours duquel la distribution a dû comprimer ses marges, pour amortir la flambée des prix à la production (« effet sécheresse »), les commerçants ont commencé dès le début de 1977 à reconstituer leurs profits. Cela se traduit par une hausse des prix nettement plus rapide au détail qu'à la production. C'est un phénomène qui — joint à la médiocrité de l'information dans les circuits de distribution — amplifie actuellement les déséquilibres qui existent effectivement entre offre et demande.

Est-ce à dire que les commerçants auront accru en 1977 leur pouvoir d'achat ? La réponse n'est pas évidente, mais la satisfaction manifestée par ces professions dans les enquêtes faites par l'INSEE montrent que, de ce côté-là au moins, les rigueurs du plan Barre n'ont pas été trop durement ressentis.

ALAIN VERNHOLES.

(Dessin de CHENEZ.)

L'encadrement du crédit

AUGMENTATION MAINTENUE POUR LES PRÊTS A LA CONSOMMATION

Le ministre de l'économie et des finances fait connaître qu'une erreur matérielle s'est glissée, lundi 31 octobre, dans son communiqué sur l'encadrement du crédit pour 1978 (« le Monde » du 1er novembre 1977) : par rapport à une base 100 au 31 décembre 1977, l'indice autorisé par les établissements spécialisés dans le financement des ventes à crédit est de 110 (et non de 100), ce qui correspond à une augmentation de 10 % égale à celle de 1977.

L'INFLATION PERSISTANTE VA RÉDUIRE LA PROGRESSION PRÉVUE DU POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR NATIONALISÉ.

L'accélération de la hausse des prix va réduire la progression du pouvoir d'achat que comportent les différents accords de salaires signés dans le secteur nationalisé pour 1977.

Conclues en terme de masse salariale, ces conventions sont rédigées au moyen de formules algébriques très complexes, dont il ressort, d'une façon générale, que le pouvoir d'achat est garanti de toute façon, la progression de celui-ci devant dépendre de l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et de l'indice officiel des prix.

Dans l'hypothèse d'une progression en 1977 du PIB de 3 % et d'une hausse des prix de 9 %, l'amélioration du pouvoir d'achat serait d'environ 1 %, y compris l'élément de 0,3 % au titre des résultats de l'entreprise. Avec une hausse des prix supérieure à 10 %, la progression ne serait plus que de 0,3 %, l'élément « productivité » des clauses de réajustement étant garanti en tout état de cause.

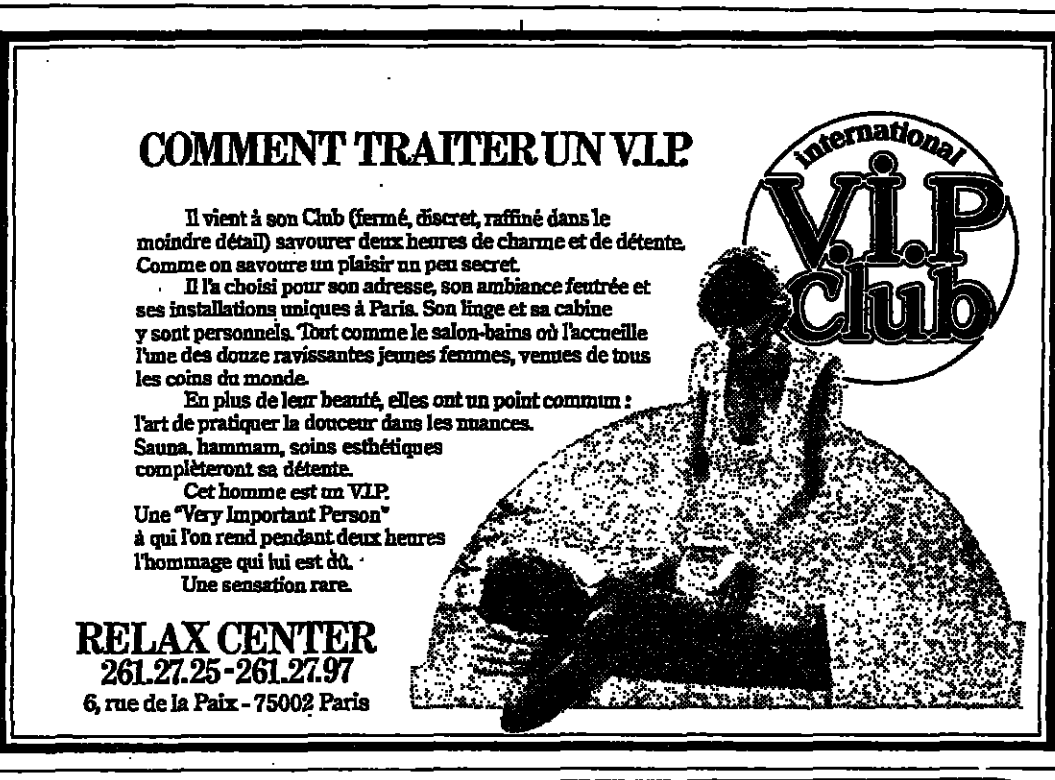
Avec une hausse des prix de 9,5 % — pour l'instant assez probable — la progression du pouvoir d'achat serait réduite de façon variable selon les accords. A l'E.G.F., aux Charbonnages de France et à la S.N.C.F. elle ne serait plus que d'environ 0,65 % en masse salariale, estiment les syndicats. A la R.A.T.P., la majoration, selon la direction, serait d'environ 0,7 %, y compris l'élément « spécifique productivité » d'environ 0,8 % y compris entre les directions et les syndicats signataires sur l'application de l'accord doivent avoir lieu prochainement dans les diverses entreprises.

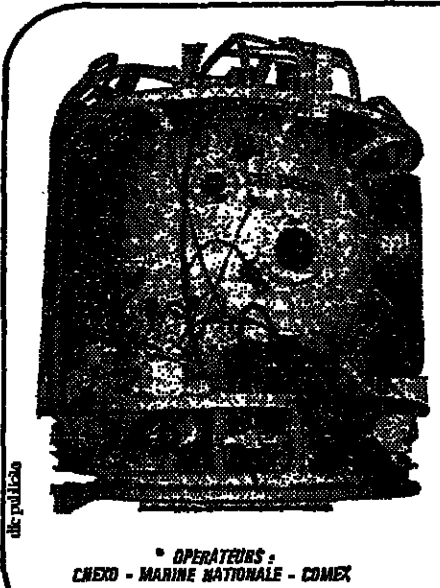
« NOUS NE POUVONS PAS FAIRE D'EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES » déclarent grossistes et détaillants en fruits et légumes

Interrogé le 2 novembre au micro de France-Inter sur une éventuelle réduction des marges des commerçants en fruits et légumes, M. Slembrouck, vice-président du Syndicat des fruits et légumes de Rungis (grossiste), a déclaré : « *Nous ne pouvons pas aller plus bas (?) Les services financiers et les services des contributions le savent, la marge moyenne d'un grossiste (marge nette) est de moins quelque chose à 0,5 %, et, dans les cas extraordinaires 1 %.* »

De son côté, M. Rapine, président de l'Union nationale des fruitiers détaillants, a affirmé : « *Actuellement, nous avons les pires difficultés pour appliquer le coefficient de 1,50, car nous avons des trésoreries asséchées.* » Dans ces conditions, les détaillants ne peuvent et « *n'ont pas les moyens* » de faire quelque chose en ce moment pour faire baisser les fruits et légumes.

D'autre part, M. Alexis Gourvenec, président de l'Association des comités économiques des fruits et légumes (AFCOFEL) a rencontré M. Barre ce même mercredi. Il lui a exposé les premières conclusions d'une étude actuellement menée par l'association et dont les recherches font apparaître d'une part que, contrairement à une idée répandue, lorsqu'un produit est largement importé) les hausses de prix à la consommation sont extrêmement rapides (certains pays producteurs bénéficiant alors d'une situation de quasi-monopole),





SOCIAL

L'AUTEUR DE « LA BABEL NUCLÉAIRE » A-T-IL ÉTÉ INVITÉ A DÉMISSIONNER DE L'E.D.F. ?

La direction de l'E.D.F. a-t-elle fait pression sur l'un de ses cadres supérieurs, M. Louis Puiseux, auteur de *la Babel nucléaire*, pour obtenir de lui sa démission ou sa demande de mise en disponibilité ? C'est ce qu'affirme M. Puiseux, dont l'ouvrage, qui sort ces jours-ci aux éditions Galilée, critique le développement indéfini de la production énergétique et nucléaire, qui conduit, selon lui, à l'impasse et impose au pays un choix implicite de société. L'auteur avait préalablement informé la direction de son entreprise du thème traité et de ses conclusions, bien que le statut de l'E.D.F. n'impose pas de « devoir de réserve » au personnel de cette entreprise.

La fédération C.F.D.T. de l'E.G.F., à laquelle appartient M. Puiseux, s'élève avec force contre ce qu'elle appelle une *« chasse aux sorcières »*. Pour sa part, la direction générale de l'entreprise affirme n'avoir jamais eu l'intention de sanctionner un quelconque *« délit d'opinion »*. Selon elle, M. Puiseux envisage lui-même de démissionner depuis longtemps, pour se consacrer entièrement à l'enseignement.

Titularisé depuis 1961 au service des études économiques de l'E.D.F., ce cadre, âgé de quarante-neuf ans, est, depuis 1973, chargé de conférence en sciences sociales à l'Ecole des hautes études. *« Je suis toujours demandeur pour être détaché dans l'enseignement, mais il n'est pas question pour moi de démissionner »*, nous a déclaré, le 2 novembre, l'auteur de *la Babel nucléaire*.

● *A Brest, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.* des entreprises du secteur privé appellent leurs adhérents à une grève de vingt-quatre heures, le lundi 7 novembre, à l'occasion de la venue de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République doit assister au départ du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* pour la croisière annuelle d'application des élèves officiers de marine. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont également appelé les personnels de l'arsenal à cesser le travail. Ils entendent notamment protester contre l'insuffisance du budget 1978 de la défense nationale, qui, affirment-ils, aura des conséquences fâcheuses sur l'emploi.

Le P.S. veut associer les travailleurs immigrés à la vie municipale

L'idée d'une participation des travailleurs immigrés à la vie municipale vient d'être relancée par le parti socialiste, au cours d'une journée d'études qui s'est tenue il y a quelques jours à Villeurbanne.

Présentant le document que le P.S. vient d'éditer sur « La Commune et les travailleurs immigrés », M. Le Garrec, délégué national aux travailleurs étrangers, a insisté sur *« la nécessité de créer des secteurs de réflexion et d'information en matière d'immigration »*. Le P.S. prépare un programme détaillé qui prévoit la présence de représentants des travailleurs immigrés au Conseil économique et social et une réforme de l'enseignement pour les étrangers, en prenant appui sur les collectivités locales ou régionales.

C'est surtout dans les municipalités qu'une action efficace pourrait être entreprise : *« D'ores et déjà*, a signalé M. Le Garrec, *des commissions extra-municipales se mettent en place dans toutes les villes gérées par les socialistes. D'autre part, dans les mois à venir, le P.S. organisera l'élection de représentants des travailleurs immigrés dans plusieurs communes. »* Le P.S. entend déposer prochainement une proposition de loi en ce sens, qui serait une étape vers le droit de vote aux élections municipales et vers la liberté d'association pour les travailleurs étrangers. Pour l'élaboration de ce programme, qui vise essentiellement à mieux intégrer les étrangers dans notre vie municipale, le P.S., a précisé M. Le Garrec, *« recherche la concertation avec ses partenaires de l'union de la gauche, mais aussi avec les organisations syndicales et les associations représentatives »*.

L'exemple belge

Il y a plus de dix ans déjà, la question de la participation des travailleurs immigrés avait été posée en Belgique par des militants de mouvements socio-professionnels, chrétiens et socialistes, de la région liégeoise. Leur démarche était simple : dans les pays d'accueil, observaient-ils, les étrangers ne votent pas, n'ont pas le droit de participer à la vie politique générale Cependant, ils paient les impôts locaux comme les ressortissants nationaux et ils sont tributaires des choix opérés par les autorités municipales : implantation des logements sociaux, répartition des fonds de l'aide sociale, nature de l'enseignement donné aux enfants. N'était-il pas anormal que leurs intérêts, au moins à ce niveau, ne bénéficient d'aucune représentation spécifique ?

A partir de 1968, l'idée s'est pratiquement institutionnalisée en Belgique avec la création de *« comités consultatifs communaux d'immigrés »* dans une vingtaine de municipalités wallonnes. Ce n'était à l'origine qu'une instance assez floue, dont les attributions restaient d'autant plus limitées que les immigrés eux-mêmes ne semblaient guère, au début, en comprendre l'utilité. Mais l'expérience venue du Nord n'en a pas moins connu un grand retentissement : le 18 décembre 1974, la Commission des communautés européennes, dans son programme d'action sociale, formulait le vœu d'une promotion, dans tous les Etats membres, de la participation d'immigrants à la vie municipale par la création d'organ consultatifs, jusqu'à l'instauration de leur droit de vote en 1980. Elle a lancé il y a un an cette proposition, à laquelle se sont intéressés tour à tour la C.G.T., la C.F.D.T. et le P.C.F. Et le défunt secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés se déclarait prêt, lui-même, à accorder aux travailleurs étrangers *« une large représentativité »*, indépendamment d'un certain nombre d'expériences menées sur le plan local, notamment à Grenoble et à Valenciennes.

A Villeurbanne, à l'issue de longues négociations avec le propriétaire d'un groupe d'H.L.M., où s'entassent deux mille trois cents Maghrébins répartis dans deux cent trente logements, M. Charles Hernu, maire de la ville, vient de signer l'acte de rachat d'un ensemble immobilier au prix de 15 millions de francs *« pour mettre fin au ghetto »* par un relogement dans le tissu urbain. Cinq délégués maghrébins, élus par les locataires, figurent désormais parmi les interlocuteurs de la municipalité. De fait, les expériences de commissions extra-municipales déjà menées à Grenoble et à Valenciennes ont prouvé que les migrants préfèrent discuter directement avec les élus municipaux.

Mais que peut-on attendre de tels organismes tant que les droits politiques ne seront pas reconnus et garantis aux étrangers, et tant que la commune française ne disposera pas d'un plus grand pouvoir de décision pour les migrants dans des secteurs aussi importants que l'emploi, le logement et la protection sociale ? C'est donc un double objectif que s'assigne le P.S., l'un en direction des immigrés, l'autre en direction de l'Etat centralisateur. L'exemple de Mons-en-Barœul, dans la banlieue lilloise — où les habitants, y compris les immigrés, voteront eux-mêmes le budget le 27 novembre, — prouvera peut-être que *« la démocratie municipale pour tous »* n'est pas une utopie.

JEAN BENOIT.

Après cinq semaines de grève

LE TRAVAIL A REPRIS AU SERVICE INFORMATIQUE DE LA CAISSE PARISIENNE D'ASSURANCE-MALADIE.

Le travail a repris lundi 31 octobre, après cinq semaines de grève, au service informatique de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne (*le Monde* du 28 octobre). Les grévistes ont obtenu partiellement satisfaction : repos compensateur pour le travail de nuit ; règles plus souples pour la promotion ; création d'une commission paritaire pour rechercher des solutions aux problèmes posés par l'influence de la suppression du travail de nuit sur les salaires (les informaticiens demandent dans ce cas le maintien de leur rémunération).

Cet accord, qui a été élaboré au niveau local, n'a pas reçu l'aval de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale. Des négociations devaient cependant s'ouvrir à l'échelon national, le 3 novembre, sur les conditions de travail dans l'informatique.

La fin de ce conflit satisfera surtout les assurés qui attendent le remboursement de leurs frais maladie : bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été donné, quelque deux millions de dossiers auraient été bloqués. Jeudi matin 3 novembre, la caisse parisienne nous a indiqué qu' *« un certain temps »* serait nécessaire pour satisfaire les assurés, sans être en mesure de préciser le délai.

Aux élections des délégués du personnel

PROGRÈS DE LA C.F.D.T. ET DE F.O. CHEZ RENAULT-SANDOUVILLE

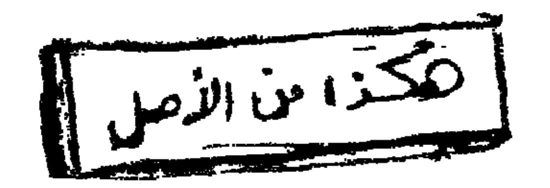
La C.F.D.T. continue d'accroître son influence chez les ouvriers de l'usine Renault de Sandouville; F.O. y améliore son score.

Aux élections des délégués du personnel, la C.F.D.T. a obtenu en effet, chez les ouvriers, 16,79 % des suffrages exprimés au lieu de 15,37 % en 76 et 11,56 % en 75.

PREMIER COLLEGE. — Inscrits, 10 511 (10 449 en 1976) ; exprimés, 7 447 (7 621). Ont obtenu : C. G. T., 5 400 voix (5 657), soit 72,51 % au lieu de 74,23 % en 1976 ; C. F. D. T., 1 250 voix (1 171), soit 16,79 % (15,37 %) ; F. O., 797 voix (793), soit 10,70 % (10,40 %).

DEUXIEME COLLEGE. — Inscrits, 993 (901) ; exprimés, 777 (733). Ont obtenu : C. G. T., 392 voix (375 en 1976), soit 50,45 % (51,16 %) ; F. O., 141 voix (124), soit 18,15 % (16,92 %); C. G. C., 244 voix (234), soit 31,40 % (31,92 %).

● *Un projet de loi sur la protection de l'épargne populaire est en préparation*, a indiqué le 2 novembre à l'Assemblée nationale M. Robert Boulin, ministre à l'économie et aux finances, en réponse à une question de M. Boulloche (P.S.) qui lui demandait ce que le gouvernement comptait faire pour mettre fin *« à la scandaleuse spoliation de l'épargne populaire »*.



TRANSPORTS

Le nouveau propriétaire du « France » souhaite décorer le navire avec les meubles de la collection Wildenstein

Le paquebot sera ancré au large des côtes de la Floride

Le nouveau propriétaire du « France », M. Akram Ojjeh, s'est porté acquéreur de deux cents meubles et objets d'art français de la collection Wildenstein, qui devaient être dispersés aux enchères, les 10 et 11 décembre prochain, à Monaco, par la firme Sotheby. L'homme d'affaires saoudien confirme d'autre part que le paquebot, meublé avec ces objets de prix, sera ancré au large des côtes de la Floride, à un endroit précis qui n'a pas encore été fixé. Il confirme ainsi sa première intention de faire du « France » un hôtel flottant proposé aux touristes américains très nombreux dans cette région des Etats-Unis et qui y trouveraient un « symbole de l'art, de la culture et de l'héritage français ».

Cette « O.P.A. artistique » a donné une nouvelle actualité aux débats qui ont entouré la vente du « France ».

La collection de meubles et jets de la famille Wildenstein t l'un des plus prestigieux enmbles mobiliers du dix-huitième ècle français. Il avait été constié par Georges et Nathan Wilnstein, le père et le grand-père Daniel Wildenstein, président la *Wildenstein and Co. Inc.*, surément l'entreprise de vente art, à succursales multiples, la us considérable du monde. Elle ntient des pièces de qualité cent quatre-vingts — ayant uvent les plus prestigieux pediee et signées des plus grands ms : Riesner, Dubois, Cressent, ulle, Jacob...

L'ensemble provenait de l'ameuement de deux hôtels particurs à New-York, appartenant à famille Wildenstein, ainsi que leurs demeures à Londres, enève et Paris. Il semble que le ix offert par l'acheteur — millions de francs — dépassait prévisions de ventes aux enères faites par la firme Sotheby, laquelle serait dédommagée pour son manque à gagner.

Cette transaction met en présence deux personnages *hors série*.

Daniel Wildenstein, qui préside aux destinées de la *Wildenstein and Co Inc.* est membre de l'Institut, à l'académie des Beaux-Arts. Il mêle le mécenat artistique en faveur de l'Institut, l'édition de livres d'histoire de l'art, ainsi que la publication de la *Gazette des Beaux-Arts*, aux affaires d'art, à New-York, Londres, Genève, Buenos-Aires. En principe, à Paris, il s'occupe surtout de la fondation Wildenstein dont le siège est l'hôtel particulier du 57, rue La Boétie, et d'élevage de chevaux pur-sang et de courses de chevaux.

La « dynastie de marchands » dont il descend avait été critiquée pour l'exportation intempestive d'un chef-d'œuvre de Georges de La Tour, *la Bonne Aventure*, acheté à bon compte chez une famille de la Sarthe et vendue au plus haut prix au Metropolitan Museum de New-York. Daniel Wildenstein avait, par la suite, fait donation aux musées français d'une importante collection de miniatures évaluée à 10 millions de francs.

M. Wildenstein avait fait l'objet d'une poursuite pour fraude fiscale en septembre 1973, mais a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu en décembre 1976.

M. Akram Ojjeh est né en 1922, à Damas en Syrie, il a aujourd'hui la nationalité saoudienne. Boursier du gouvernement français il arrive en France en 1940 où il prépare à Paris un professorat d'éducation physique. Il rencontre sa future épouse, une Française, sa condisciple. Ils se marieront en 1943. Entre-temps, M. Ojjeh s'est tourné vers la philosophie, discipline dans laquelle il obtiendra à la Sorbonne une licence. Selon ses intimes il participe à la résistance manifestant ainsi, disent-ils, son « attachement sentimental à la France ».

C'est en 1945, date à laquelle il s'établit en Arabie Saoudite, qu'il entre dans le monde des affaires par un biais inattendu : les cadeaux qu'il a apportés pour ses amis, M. Ojjeh s'aperçoit que dans ce pays, encore très frustre, ils peuvent revêtir une grande valeur marchande.

Le gouvernement saoudien lui confiera bientôt une mission d'achat de matériels français portant notamment sur des machines-outils, des véhicules de transport et des maisons préfabriquées. C'est à l'occasion de cette mission à Paris qu'il développe ses relations avec plusieurs membres du gouvernement, des parlementaires et des hauts fonctionnaires.

En 1972, il accompagnera une mission française à laquelle participent l'ingénieur général Hugues de l'Estoile, qui est alors directeur des affaires internationales au ministère d'Etat chargé de la défense nationale, et l'un des amis de M. Michel d'Ornano, député du Calvados et alors conseiller du commerce extérieur de la France. Il sera plus tard, en janvier 1977, l'un des organisateurs de la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing en Arabie Saoudite. Entre-temps, il a fondé la Société technique d'avant-garde (TAG), dont le siège est à Luxembourg, et qui, alimentée par des capitaux saoudiens, a pour objet de participer à l'équipement et au développement de l'Arabie Saoudite. Un partenaire privilégié : la France.

M. Akram Ojjeh avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1950. Il accède au rang d'officier en 1975 sur la proposition de la présidence de la République.

Il a suivi personnellement les négociations de l'achat du *France* qui a été, depuis son désarmement, proposé à de nombreux acheteurs français et étrangers. Il est aujourd'hui confirmé que M. Ojjeh l'a acquis pour 80 millions de francs ; un acompte a été versé à la Compagnie générale maritime en attendant la « *délivraison* » définitive du navire, qui devrait avoir lieu dans quelques semaines. Le nouveau propriétaire du *France* a d'ailleurs signé avec la compagnie française un contrat d'entretien et de gérance. Le navire sera transformé et aménagé dans les chantiers français avant d'être remorqué au large des côtes américaines.

LES MARINS C.G.T. : ce ne sont pas les charges salariales qui mettent en péril la flotte française

La vente du *France* a, d'autre part, relancé le débat qui oppose depuis plusieurs années les armateurs au syndicat des marins et qu'a illustré récemment un long conflit affectant la flotte pétrolière. Un marin français coûte près de deux fois plus cher qu'un marin britannique, nous déclarait (*le Monde* du 11 octobre) M. Pierre de Demandolx, délégué général du Comité central des armateurs français. Les syndicats contestent évidemment cette proposition.

« *Les marins français ne coûtent pas aussi cher que le disent les armateurs et les économies qui pourraient être faites sur le coût des équipages n'auraient que de très faibles effets sur le coût total d'exploitation des navires français* », affirme la fédération des marins C.G.T.

L'organe de la fédération *le Travailleur de la mer*, souligne dans une note d'information que « *ce surcoût du pavillon français est parfois minime par rapport au coût des soutes, des frais généraux des assurances et des frais financiers* ».

La Fédération, qui n'admettra pas que les avantages acquis par les marins français soient remis en cause, affirme qu' « *à qualification égale, le marin ne coûte pas plus cher qu'un travailleur de terre, que ce soit au point de vue salaires, congés ou charges sociales* ».

Sur ce dernier point, la fédération C.G.T. rappelle qu'elle revendique depuis de nombreuses années que « *les charges salariales soient fonction du tonnage exploité et de l'effectif embarqué* ».

La Fédération fait encore remarquer qu'au cours des douze dernières années, le nombre des navires français a été réduit de deux cents et les effectifs de 60 % alors que dans le même temps la capacité de la flotte a été multipliée par 2,3. Pour elle, les difficultés de la flotte française proviennent pour l'essentiel de la concurrence internationale, notamment de celle des pavillons de complaisance.

— A PROPOS DE... —

LA MODERNISATION DES CANAUX DU NORD

Vendre la voie d'eau

M. André Chadeau, préfet du Nord-Pas-de-Calais, vient de faire le point sur la situation de la navigation fluviale dans la région : il faut moderniser les voies d'eau ; il faut aussi que les bateliers apprennent à « vendre » leurs services.

Plus de 2 milliards de francs ont déjà été consacrés à la mise au grand gabarit du canal Denain-Dunkerque (130 kilomètres). Pour le seul VI[e] Plan, 378 millions ont été dépensés dont 10 % à la charge du département ; pour le raccordement de ce canal au réseau belge au-delà de Valenciennes et pour la mise en service de la dérivation de Lille, quelque 260 millions sont prévus au VII[e] Plan dont 60 seront couverts par le département et l'établissement public régional. Au total, sur un réseau fluvial de 500 kilomètres, 180 kilomètres sont au grand gabarit et permettent la circulation de convois de 3 500 tonnes.

M. Chadeau souligne que l'axe naturel des échanges de la région se tourne vers les pays du Benelux. La majeure partie des transports fluviaux s'effectue en effet à travers la frontière franco-belge sur des liaisons d'ores et déjà saturées. Le trafic régional s'est fortement modifié en quelques années. Le charbon, par exemple, ne représente plus que 370 000 tonnes au lieu de 6 200 000 tonnes il y a vingt ans, mais on a tout de même progressé de 10 % environ grâce à l'accroissement des transports de produits pétroliers et de minerai. En 1976, 17 millions de tonnes de marchandises ont circulé par voie d'eau, dont 4,4 millions en transit.

Sans doute des améliorations sont encore nécessaires et l'on n'oublie surtout pas le projet Seine-Est-Nord qui, par la mise au grand gabarit du canal de Saint-Quentin, permettrait d'assurer la jonction entre le trafic fluvial du Nord et celui de l'axe de la Basse-Seine. Il est, en effet, anormal que Rotterdam soit relié par voie d'eau à Nuremberg et bientôt à la mer Noire, et, au sud, à Metz, Nancy et Bâle, alors qu'une coupure totale stoppe les flux d'échanges entre le Nord et la région parisienne.

Cependant, on se pose toujours la question du développement des transports par voie d'eau. Si des progrès techniques considérables ont été accomplis (en 1950 il fallait de dix à douze jours pour aller de Valenciennes à Dunkerque, maintenant il suffit de deux jours), il ne semble pas qu'on en ait tiré le profit maximal.

Récemment, M. André Talmant, directeur régional des voies navigables, a pris l'initiative de réunir à Lille quelque deux cents artisans bateliers, auxquels il a fait part de ses préoccupations : « La principale supériorité de la S.N.C.F. sur l'eau est qu'elle présente un visage unique à ses clients. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant à un moment où nous sommes convaincus que le pays a besoin d'une voie d'eau modernisée quel que soit son gabarit, que le pays a besoin des transports par eau qui sont économiques et sans nuisance, et que les canaux et les bateliers constituent toujours un élément agréable de l'environnement de notre région... »

Un point de rencontre

Sept groupes de travail se sont formés ce jour-là et ont abouti à quelques conclusions intéressantes pour ce qui pourrait être un « marketing » de la voie d'eau. Les solutions envisagées concernent d'abord l'administration des voies navigables, qui dépendent pour les travaux du ministère de l'équipement et pour l'affrètement du secrétariat d'Etat aux transports. « Nous avons proposé, *déclare M. Talmant,* de constituer une seule maison pour les bateliers comme pour les clients. Ce sera pour le Nord-Pas-de-Calais la direction régionale de la navigation. » *De nouvelles méthodes de travail ont déjà été appliquées, notamment grâce à la création d'un comité de liaison avec les courtiers et la tenue régulière de réunions professionnelles.*

Autre initiative : des essais sont actuellement tentés, afin d'améliorer les conditions offertes par la voie d'eau pour le transport des colis lourds entre la vallée de la Sambre et le Valenciennois, puis ensuite vers Lille et Dunkerque, ce qui permettrait de délester la route de nombreux « convois exceptionnels ».

La voie d'eau moderne ne peut être efficace sans le concours de l'artisan batelier. Lui aussi doit s'adapter à de nouvelles conditions de travail. Or si l'on a beaucoup parlé de l'amélioration des canaux, on s'est moins inquiété du vieillissement de la flotte : plus de la moitié des bateaux datent d'avant 1940... et aucune péniche de 38,50 mètres n'a été construite en France depuis vingt ans ! Le batelier, lui aussi, a ses problèmes. On l'a peut-être un peu trop oublié...

GEORGES SUEUR.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Les pétroliers critiquent à leur tour le chauffage « tout électrique »

Les pétroliers sont entrés, à leur tour, dans la bataille contre le « tout-électrique ». Au cours d'une conférence de presse, l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, à laquelle s'étaient joints des représentants des industries de matériel de chauffage par eau chaude, a tenu à répondre à quelques *« stupidités économiques énoncées ici ou là »*. *« Il est faux »*, selon l'U.C.S.I.P., de prétendre que la France réaliserait une économie de devises si l'on déplaçait la consommation du fuel domestique vers le fuel industriel (utilisé dans les centrales pour produire de l'électricité), nettement moins cher. *« C'est oublier que tous les produits sont liés. »* De 1 tonne de pétrole brut on sort en moyenne 38 % de fuel lourd, 40 % de fuel domestique et 22 % de carburants et autres produits. *« Pour augmenter la seule consommation de fuel industriel, il faudrait donc acheter sur le marché international, ce qui reviendrait du même coup à diminuer le volume d'affaires des raffineries françaises, qui connaissent déjà de sérieux problèmes. »*

Le chauffage par eau chaude est beaucoup *« plus souple »*, car il *« s'adapte, à moindres frais »*, aux diverses sources d'énergie : gaz, fuel, voire géothermie et « solaire ». Le « tout-électrique » est *« une technique cloisonnée, qui ne permet pas d'adaptation. Lorsqu'on l'a choisi, c'est irréversible »*. Dans le chauffage par eau chaude, la consommation d'énergie primaire est, selon l'U.C.S.I.P., plus faible. A isolation égale, la consommation énergétique, pour une maison de 100 mètres carrés, représenterait 45 % seulement de l'énergie primaire nécessaire au chauffage électrique. Enfin, l'U.C.S.I.P. ne s'est pas privée de reprendre à son compte l'étude réalisée par *50 Millions de consommateurs* (*le Monde* du 25 octobre), qui montre que le coût du « tout-électrique » était supérieur de près de 30 % à ceux du gaz et du fuel.

Pour la chambre syndicale et les fabricants de matériels, *« la technique du chauffage à eau chaude est donc loin d'avoir dit son dernier mot »*. S'ils se défendent de vouloir condamner irrémédiablement le « tout-électrique », cette technique ne peut être cependant, pour eux, qu'un *« chauffage d'appoint »*.

Le « tout-électrique » vient également d'être condamné implicitement au cours d'un séminaire de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. Une des recommandations, approuvée par l'Assemblée générale de l'Organisation, indique que *« les centrales thermo-électriques ne devraient normalement pas produire d'électricité destinée au chauffage des locaux, à moins d'utiliser à bon escient la chaleur résiduaire de l'eau de refroidissement »*.

● *Une Association pour la défense des usagers du tout électrique* (ADUTE) vient de se créer (6, parc des Jardies, 92310-Sèvres), qui a pour ambition de grouper ceux qui *« ont suivi les conseils et l'incitation d'E.D.F. »*, afin d'éviter qu'ils ne soient pénalisés, mais aussi de *« faire reconnaître les avantages de ce système qui, s'il est utilisé avec souplesse, n'est pas plus dévoreur d'énergie que d'autres »* et *« incomparablement moins polluant que le mazout »*.

RENAULT POURRAIT ACCROITRE SA PARTICIPATION DANS BERNARD-MOTEURS

Renault pourrait accroître sa participation dans le capital de la société Bernard-Moteurs, dont elle détient actuellement 63,2 % par l'intermédiaire de sa filiale SOFEXI. La Régie serait en effet à l'origine du brusque afflux de demandes sur le marché des actions Bernard-Moteurs. Coté 33,30 F le 20 octobre, le titre de cette société a été demandé sans contrepartie à 41,60 F le lendemain. Depuis, le marché n'a pu être équilibré, l'offre ne pouvant satisfaire la demande.

La situation de Bernard-Moteurs expliquerait l'initiative de la Régie. Cette firme qui fabrique des moteurs de faible puissance pour l'équipement de divers engins (motoculteurs, pompes, petits engins de travaux publics, etc.) et emploie 2 114 salariés souffre d'une rentabilité insuffisante, en dépit de résultats satisfaisants sur le plan commercial.

Pour améliorer ses résultats, la Régie désirerait procéder à certaines modifications de structures, ce qui suppose qu'elle ait les mains totalement libres. Or ce n'est pas actuellement le cas, puisque plus de 36 % du capital de Bernard-Moteurs lui échappent, la minorité de blocage se situant au tiers. La famille Bernard possède 17,07 % du capital de la société et le public 19,7 %. C'est pour éviter cet écueil que Renault a sans doute décidé d'augmenter sa participation.

A L'ÉTRANGER

FINLANDE : le gouvernement prévoit de réduire la surproduction agricole.

Helsinki. — Le gouvernement vient d'approuver un projet de loi sur les revenus agricoles, qui sera soumis prochainement au vote du Parlement. Ce projet prévoit une réduction progressive, de 1979 à 1981, de la production de certaines denrées, comme le lait, le blé et les œufs. Il s'agit d'un problème délicat, les agriculteurs étant peu désireux de réduire leur production sans une contrepartie que le gouvernement de centre-gauche n'était pas prêt à leur accorder. On a même craint à un certain moment que les discussions ne conduisent à une crise gouvernementale.

Selon le calendrier prévu, l'Etat continuera à subventionner la vente des surplus agricoles jusqu'à concurrence d'un plafond déterminé pour chaque produit. Les agriculteurs se verront ainsi obligés d'assurer eux-mêmes la commercialisation à l'étranger des quantités qui dépassent ces plafonds. L'introduction de limites quantitatives peut être considérée comme le moyen le plus efficace de freiner une surproduction agricole qui a coûté cette année 1 milliard 500 millions de marks à l'Etat. — L. P.

ÉTATS-UNIS : le salaire minimum augmentera de 45 % d'ici à 1981.

Le président Carter a signé, mardi 1er novembre, une loi qui prévoit une augmentation de 45 %, d'ici à 1981, du salaire minimum aux Etats-Unis. Actuellement fixé à 2,30 dollars par heure (11,15 francs environ), le salaire minimum sera porté à 2,65 dollars (12,85 francs) le 1er janvier prochain et atteindra progressivement 3,35 dollars (16,24 francs) le 1er janvier 1981.

Selon les calculs de l'administration américaine, ces augmentations représenteraient, au total, 9 milliards de dollars qui seront ainsi injectés dans l'économie au cours des quatre prochaines années. — *(U.P.I., A.F.P.)*

● *Les investissements directs étrangers aux Etats-Unis* ont représenté en 1976 un total de 30,2 milliards de dollars, en progression de 9,1 % sur 1975 (+ 10 % en 1975 et + 22,3 % en 1974). Les entrées nettes de capitaux ont atteint 2,2 milliards et les bénéfices réinvestis 1,6 milliard de dollars. Les investissements les plus importants ont été réalisés par les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale, le Canada, le Japon et la France. — *(Agefi, U.P.I.)*

PLUSIEURS ORGANISATIONS ESPÈRENT QUE LES ÉTATS-UNIS REPRENDRONT LEUR SIÈGE A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

La plupart des réactions qui viennent encore d'être enregistrées dans le monde, sur le retrait des Etats-Unis de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) expriment l'espoir que le gouvernement de Washington reviendra prendre la place à Genève. C'est notamment le cas de la C.G.I.L. (la principale confédération italienne, de tendance communiste) qui estime que *« malgré ses limites, l'O.I.T. est un organisme utile, notamment pour le tiers-monde »*, de la C.M.T. (Confédération mondiale du travail), des TUC britanniques, du D.G.B. allemand (qui partage cependant la critique américane sur la politisation de l'O.I.T.).

Les porte-parole des gouvernements danois et néerlandais, regrettent la décision de M. Carter tout en condamnant plus ou moins nettement la politisation des débats de l'O.I.T. Le gouvernement britannique en fait autant, mais au patronat on laisse entendre que la Grande-Bretagne devra aussi partir si l'O.I.T. n'a plus d'efficacité.

En revanche, les pays arabes manifestent leur satisfaction, tel le ministre du travail de l'Irak, qui déclare que le retrait des Etats-Unis *« découle de leur échec à modifier la politique anti-sioniste et anti-impérialiste de l'O.I.T. »* et il lance un appel aux pays arabes pour compenser la perte des cotisations américaines.

A Moscou, l'agence Tass écrit que M. Carter a agi sous la pression de *« la direction réactionnaire de l'A.F.L.-C.I.O. »* et du *« sionisme international »* en signe d'opposition à l'admission de l'organisation de libération de la Palestine et aux critiques formulées par l'O.I.T. contre Israël.

A Washington, le congrès juif américain a félicité le président Carter, tandis qu'à Genève le conseil œcuménique des Eglises lui a demandé de reprendre son siège.

SUISSE

● *La croissance de l'activité des cinq cent cinquante banques suisses* se ralentit, le total de leurs bilans atteignant 348 milliards de FS à la fin de 1976 (+ 7,7 %), contre 323 milliards de FS fin 1975 (+ 12,7 %). Leurs bénéfices nets globaux ont toutefois augmenté de 10 % à 1,6 milliard de FS, et les affaires « fiduciaires » (placements pour le compte de tiers), qui ne figurent pas aux bilans, se sont élevées à 56,7 milliards de FS (+ 8,4 %).

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR
Le franc suisse à 2,18 francs français

De nouveau en recul à l'ouverture sur la plupart des places financières, le dollar s'est redressé dans la matinée du 3 novembre, après que le ministre allemand de l'économie, M. Hans Apel eut déclaré que la devise américaine était *« sous-évaluée »*.

A Zurich, le cours du dollar, tombé un instant en dessous de 2,21 francs suisses, est ainsi remonté à 2,2130 F.S. (contre 2,21 F.S. la veille) dans le même temps où il passait à Francfort de 2,2380 DM à 2,245 DM contre 2,24 DM) et à Paris de 4,8150 francs français à 4,8223 F.F. (contre 4,8150 F.F.).

Le franc, en revanche, est resté faible, le deutschemark et le franc suisse dépassant derechef leur plus haut niveau historique à 2,179 F et 2,18 F.

La livre a également fléchi (1,8325 dollar contre 1,84 dollar) en dépit de l'annonce d'une augmentation de 3,04 milliards de dollars des réserves monétaires britanniques, ce qui porte pour la première fois à plus de 20 milliards de dollars le total de ces réserves.

PRIX RECORD POUR LA VENTE AUX ENCHÈRES DE L'OR PAR LE F.M.I.

Washington. — Le Fonds monétaire international a vendu, le mercredi 2 novembre, 524 800 onces d'or à des prix records s'échelonnant de 161,76 à 163,27 dollars l'once, pour un cours moyen de 161,86 dollars.

Les soumissions reçues ont porté sur 1,35 million d'onces, la quantité mise en adjudication étant, comme d'habitude, de 525 000 onces (soit l'équivalent d'environ 16,3 tonnes). Les prix dépassaient celui qui était ce jour-là coté à Londres (161,50 dollars).

Le précédent record datait de la dernière adjudication mensuelle, le 5 octobre, avec des prix variant de 154,99 à 155,14 dollars l'once et une moyenne de 155,14 dollars.

Les enchères ont rapporté 63 millions de dollars au Fonds spécial d'aide aux pays les plus pauvres, qui est alimenté par la vente de 25 millions d'onces sur une période de quatre ans. Depuis le début des ventes du F.M.I., en juin 1976, ce Fonds a reçu un total de 902 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8190	4,8220	+ 65	+ 95	+ 120	+ 140	+ 370	+ 450
$ can.	4,3490	4,3540	+ 20	+ 55	+ 55	+ 90	+ 220	+ 310
Yen (100)	1,9435	1,9485	+ 90	+ 110	+ 150	+ 180	+ 430	+ 490
D.M.	2,1460	2,1490	+ 80	+ 100	+ 165	+ 185	+ 535	+ 585
Florin	1,9945	1,9975	+ 60	+ 80	+ 125	+ 145	+ 370	+ 410
F.B. (100)	13,7300	13,7580	+ 280	+ 330	+ 440	+ 600	+1200	+1650
F.S.	2,1770	2,1800	+ 125	+ 145	+ 240	+ 260	+ 740	+ 780
L. (1 000)	5,4200	5,4300	— 300	— 180	— 580	— 380	—1150	— 950
£	8,8250	8,8400	+ 250	+ 340	+ 450	+ 550	+1200	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	3 1/2	4	3 5/8	4 1/8	3 3/4	4 1/2
$ U.S.	4 1/2	4 7/8	6 5/8	6 7/8	7	7 1/2	7 3/8	7 7/8
Florin	4 1/2	5	4 1/2	4 3/4	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2
F. B.	5	6	6 1/8	6 7/8	6 1/8	6 7/8	7 1/8	7 7/8
F. S.	8	1/2	3/4	1 1/4	1 3/4	2 1/4	2	2 1/2
L. (1 000)	11	15	12	15	12	15	12	15
£	4 1/4	5	4 1/2	5	5 1/4	6	6	6 3/4
Fr. franç.	8 3/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	11	11	11 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOLÈS-ZAN

La situation comptable provisoire au 30 juin 1977 fait ressortir un bénéfice net après impôt de 1.447 MF — après prise en charge des amortissements, diverses provisions et notamment provision pour B.I.C. de 1 447 MF. — contre 2 468 MF au 30 juin 1976 — dont 1 414 MF de profit exceptionnel provenant de réalisation d'actifs.

Les amortissements pris en compte sont de 1 470 MF contre 1 148 MF.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 2 873 MF contre 2 182 au 30 juin 1976, après amortissements.

Le chiffre des ventes et produits accessoires, hors droits et T.V.A., s'élève à 39 908 MF contre 34 875 MF.

A fin septembre, le chiffre des ventes facturées à la clientèle, hors droits et taxes, sans provision de ristournes de fin d'année, s'élève à 62 384 MF contre 54 510 MF, en augmentation de 14 %.

MF : milliers de francs.

POLDERS DE L'OUEST

8, boulevard du Général-de-Gaulle
50170 PONTORSON

La compagnie procède à l'attribution de parts de groupements forestiers en contrepartie d'une réduction de capital (voir avis, « Presse de la Manche », Cherbourg, du 31 octobre 1977).

CREUSOT-LOIRE

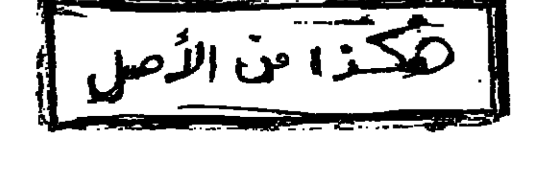
La situation provisoire du [...] au 30 juin 1977 fait ressortir [...] marge brute d'autofinancement [...] viron 3,5 millions de francs [...] les six premiers mois de l'exe[...] Après dotation aux amortisseme[...] d'un montant de 55 millions [...] francs, le résultat net est un [...] cit de 52,5 millions de francs.

L'exercice 1976 avait été arrêté [...] bénéfice ni perte, après une d[...] tion aux amortissements de 135 [...] lions de francs et des reprises [...] provisions de 64 millions de fr[...] c'est-à-dire une marge brute d'[...] financement de 71 millions [...] francs.

La dégradation des résultats [...] la société au cours du premier se[...] tre de 1977 est essentiellement [...] à la crise que traverse la sidérur[...]

Malgré la gravité de cette [...] la branche métallurgie de la so[...] a pu maintenir un niveau d'[...] vité convenable et limiter les p[...] subies, notamment grâce à l'im[...] tance de son réseau commercial [...] mesures de redressement très v[...] reuses ont été prises, tendant [...] réduction des coûts et à une [...] grande spécialisation des unités [...] production.

Dans la branche mécaniqu[...] entreprise, la situation indust[...] et financière demeure satisfais[...] dans une conjoncture très co[...] rentielle, en raison des posi[...] acquises par la société dans ces [...] secteurs d'activités. Les enreg[...] ments de commandes devraient [...] quer en 1977 une progressio[...] valeur de 10 % par rapport à [...] l'activité de cette branche d[...] donc rester soutenue, dans l'en[...] ble, à la fin de 1977 et en 197[...]



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 NOVEMBRE

Repli

Les lendemains de week-end prolongé ne sont jamais très bons pour la Bourse. La séance de ce mercredi n'a pas fait exception à la règle et à l'issue de cotations rapidement expédiées en raison de la maigreur des affaires, l'indicateur instantané accusait un repli de 1,15 %.

Aucun compartiment n'a pu véritablement échapper à la baisse, les plus touchés étant, dans l'ordre, le bâtiment, la chimie, les pétroles, les électriques et les banques. En revanche, des hausses parfois non négligeables ont pu être observées à la métallurgie, la construction mécanique et surtout les magasins. Dans ce dernier groupe, la cotation de Galeries Lafayette a même dû être retardée devant l'insuffisance de l'offre, tandis que Printemps et B.H.V. (+ 6 à 7 %) s'adjugeaient les meilleures performances de la séance. A l'inverse, D.B.A., Signaux et Labo Bellon (— 6 à 8 %), essuyaient les plus lourdes pertes.

Forte baisse des cours mardi à Londres, chute sévère du Dow Jones le même jour à New-York, et accentuation du recul continu du dollar sur les marchés des changes ; tels sont les facteurs qui ont sans nul doute pesé sur la tendance à la Bourse de Paris. Pourtant certains opérateurs se sont montrés surpris de l'absence des investisseurs étrangers, dont on prédisait l'arrivée sur le marché peu avant la séance. « Ces derniers reviendront au cours des prochains jours » affirmaient quelques spécialistes... Une chose est sûre : la baisse de ce 2 novembre devait plus à une raréfaction des ordres d'achat qu'à une multiplication des ventes. A peine de quoi consoler les boursiers...

Aux valeurs étrangères, seules les allemandes ont fait preuve d'un peu de vigueur.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 15 F à 25 505 F, après en avoir gagné 75 à 25 595 F au premier cours. Le napoléon s'est inscrit à 247,80 F contre 246,90 F. Le volume des transactions est resté très étroit à 4,04 millions de francs, contre 4,57 millions.

LONDRES

Après neuf séances consécutives en baisse, le Stock Exchange s'est ouvert sur une note un peu plus optimiste jeudi. Toutefois, les gains restent très limités sur les valeurs industrielles. Meilleure tenue des Fonds d'Etat. Hausse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) . 163 25 contre 161 50

VALEURS	CLOTURE 2/11	COURS 3/11
Beecham	622	617 ...
British Petroleum	874 ...	878
Courtaulds	119 ...	117 ...
De Beers	272 ...	788 ..
Imperial Chemical	376 ...	371 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	191 ..	181 ..
Shell	554	553 ..
Vickers	183	182
War Loan 3 1/2 %	34 7/8	35 1/8
*West Driefontein	25 5/8	27 3/8
*Western Holdings	18 7/8	19 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Augmentation de capital de 40 millions de livres par émission à 155 pence de deux actions nouvelles pour neuf. Le produit de cette émission permettra au groupe de financer ses investissements en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les premiers résultats du nouvel exercice commencé le 1er juillet sont encourageants. Sauf imprévu, le dividende sera majoré de 10 % sur le capital augmenté.

POLIET. — Le président prévoit pour l'exercice 1977 une augmentation du bénéfice de la société mère avec une majoration à la clé du dividende.

J. BOREL INTERNATIONAL. — Les comptes au 30 juin font apparaître une perte de 94 millions de francs. Consolidé, le déficit atteint 97 millions de francs. Une amélioration est escomptée pour le second semestre. Mais les mesures de redressement ne commenceront à porter leurs fruits qu'en 1978.

CENTENAIRE BLANZY. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre : 11,40 millions de francs contre 7,97 millions. Dividende global inchangé de 33 F.

GALERIES LAFAYETTE. — Au 30 juin 1977, la société annonce une perte de 14,86 millions de francs contre une perte de 16,99 millions de francs un an plus tôt.

NEW-YORK

Nouveau repli

La baisse des cours s'est poursuivie sans interruption mercredi à Wall Street et, pour la troisième fois en moins de quinze jours, l'indice des industrielles est passé au-dessous de la barre des 800 (797,73) en cours de séance, pour finalement s'inscrire en clôture à 800,85 (— 6 points).

Très faible la veille, l'activité s'est accélérée et 20,76 millions de titres ont changé de mains contre 17,17 millions précédemment.

Hausse des taux d'intérêt, crainte d'un nouveau gonflement de la masse monétaire : les raisons de la baisse restent toujours les mêmes. En plus, les opérateurs s'attendent à un indice des prix de gros très décevant pour octobre. C'est le cercle vicieux habituel. Quelques-uns, toutefois, peut-être moins pessimistes que les autres, n'écartent pas la possibilité d'une reprise technique ou, pour le moins, d'une résistance des cours au palier de 800.

Sur 1 865 valeurs traitées, 958 ont fléchi, 441 ont monté et 466 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 1/11	COURS 2/11
Alcoa	44 1/8	43 ...
A.T.T.	58 7/8	58 ...
Boeing	25 1/2	25 1/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 1/2
Du Pont de Nemours	111 1/2	111 1/8
Eastman Kodak	51 1/4	49 7/8
Exxon	46 7/8	47 ...
Ford	42 5/8	42 3/8
General Electric	49 ...	49 1/8
General Foods	30 3/4	30 3/4
General Motors	66 5/8	68 3/8
Goodyear	17 5/8	17 1/8
I.B.M.	256 1/8	249 3/8
I.T.T.	29 3/4	29 3/4
Kennecott	22 5/8	22 ...
Mobil Oil	60 ...	60 1/4
Pfizer	24 5/8	24 7/8
Schlumberger	65 1/8	64 ...
Texaco	26 7/8	27 ...
U.A.L. Inc.	17 1/4	17 ...
Union Carbide	41 1/8	40 5/8
U.S. Steel	29 5/8	29 ...
Westinghouse	17 1/4	17 ...
Xerox	48 7/8	47 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/11	3/11
1 dollar (en yens)	247 55	Clos

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 oct.	2 nov.
Valeurs françaises	98,3	97,5
Valeurs étrangères	98,7	97,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,9	63,7

BOURSE DE PARIS - 2 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 849	4 819	4 860
Allemagne (100 DM)	214 280	214 790	213 ...
Belgique (100 F.)	13 750	13 730	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 850	199 730	199 ...
Danemark (100 krd)	79 290	79 280	79 500
Suède (100 krs)	101 200	101 200	101 .
Norvège (100 k.)	88 500	88 480	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 618	8 684	8 550
Italie (1 000 lires)	5 510	5 491	5 500
Suisse (100 fr.)	216 210	217 220	215 ...
Autriche (100 sch.)	30 060	30 100	29 650
Espagne (100 pes.)	5 801	5 802	5 650
Portugal (100 esc.)	11 895	11 876	11 500
Canada ($ can. 1)	4 399	4 368	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/11
Or fin (kilo en barre)	25500	25460 .
Or fin (kilo en lingot)	25520	25505 .
Pièce française (20 fr.)	246 90	247 80
Pièce française (10 fr.)	219 50	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	225	223 80
Union latine (20 fr.)	218 30	220 30
Souverain	235	237 50
Pièce de 20 dollars	1132 ..	1134
Pièce de 10 dollars	616	620
Pièce de 5 dollars	362 50	
Pièce de 50 pesos	1030 50	1039 ..
Pièce de 10 florins	216 ..	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1977 a été tiré à 539 944 exemplaires.

A B C D . F G H

Le trafic devenant insuffisant

La Société de l'autoroute Paris-Est demande à l'État de résilier son contrat de concession

La société d'autoroute APEL (Société de l'autoroute Paris-Est-Lorraine) vient de demander au tribunal administratif de résilier le contrat de concession qui la lie aux pouvoirs publics pour l'exploitation de l'autoroute de l'Est. La société estime que, sur cette voie, le trafic n'a pas atteint l'importance qu'elle escomptait pour assurer sa rentabilité. C'est la première fois qu'une telle démarche se produit.

L'APEL a été créée en 1972. Elle a reçu en concession l'axe Paris-Metz. C'est une société privée dont les principaux actionnaires sont la société Dumez (19 % du capital), la société Bouygues (19 %), la société Eau et Assainissement SOCEA (17 %), les Grands Travaux de Marseille (14 %), les Entreprises Albert Cochery (11 %), le groupe Crédit Lyonnais (6,7 %).

L'autoroute de l'Est a été ouverte à la circulation fin octobre 1976, mais, alors que son trafic atteint à peine la moitié de ce qui était prévu (six mille véhicules par jour) et que les recettes de péage ne dépassent pas 130 millions de francs, ses charges s'élèvent pour cette première année à 260 millions de francs. La société, qui ne peut faire face à cette situation, a donc demandé aux pouvoirs publics de reprendre la concession *« pour cas de force majeure »*.

Dès le départ, l'APEL a dû affronter de nombreuses difficultés. Tout d'abord la voie a été ouverte en une seule fois et non par tronçons successifs, ce qui aurait permis de répartir les charges ; ensuite, elle a eu à souffrir de la forte augmentation des coûts (emprunts plus chers, triplement du prix du bitume) intervenue au début des années 70. Enfin, son trafic est deux fois moindre que le trafic escompté.

L'APEL n'est pas la seule société d'autoroute à rencontrer des difficultés. L'ESCOTA (Société de l'autoroute Estérel - Côte d'Azur) et la S.A.P.N. (Société de l'autoroute Paris-Normandie) ont, elles aussi, eu, au cours des années précédentes, bien du mal à boucler leur budget. Mais, sociétés d'économie mixte, elles ont pu faire appel aux fonds publics pour combler leur déficit. Cette solution n'est pas envisageable pour une société privée.

Deux solutions s'offrent, dès lors, aux pouvoirs publics : ou bien le trafic de l'autoroute augmente, au cours du mois de novembre et de l'année à venir, de 15 % environ, comme cela se produit en général quelques mois après l'ouverture d'une autoroute nouvelle, et l'APEL pourra faire face à ses échéances au cours des prochaines années ; ou bien l'augmentation du trafic ne dépasse pas la moyenne nationale (7 % environ), et le gouvernement devra envisager la reprise de la société. Le prix de ce rachat serait alors négocié entre l'APEL et le ministère de l'équipement.

SEPT BELGES SUR DIX REFUSENT LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES AUTOROUTES

(De notre correspondant.)

BRUXELLES. — Le programme de construction d'autoroutes est interrompu, et ce n'est pas dans ce secteur que le gouvernement pourra absorber une partie des 260 000 chômeurs enregistrés en octobre. D'autres priorités ont été définies, telles que le logement social et la construction d'hôpitaux. Le précédent gouvernement et le nouveau, également présidé par M. Tindemans, se sont inclinés devant les nécessités économiques et l'hostilité du public et des mouvements écologiques.

Un sondage effectué à la demande du cabinet a en effet montré que 70 % des Belges sont contre de nouvelles autoroutes, 20 % pour et 10 % sans opinion.

Actuellement, la Belgique dispose de 1 050 kilomètres d'autoroutes au lieu de 187 kilomètres il y a dix ans, en 1967. Les principales sont l'autoroute de Wallonie, qui relie l'Allemagne à l'autoroute de Paris par Liège et Mons ; la liaison entre le réseau hollandais et le réseau français en passant par Anvers et Bruxelles ; l'autoroute « du littoral », de la capitale à Ostende ; l'autoroute « Roi Albert », d'Anvers à Aix-la-Chapelle. — P. de V.

● *Grève au Mont-Blanc.* — Les douaniers italiens ont déclenché, mercredi 2 novembre à 21 heures, une grève du zèle de vingt-quatre heures au poste frontière du tunnel du Mont-Blanc. Cette grève provoque l'immobilisation de plusieurs dizaines de poids lourds.

Après la mort d'un lycéen à la porte de Pantin

L'ORGANISATEUR DU CONCERT DE POP' MUSIC ÉCARTE LA RESPONSABILITÉ DU SERVICE D'ORDRE DANS LE MEURTRE

Un comité de soutien à Lucien Meyon, le jeune lycéen tué le 30 octobre à l'entrée de l'hippodrome de Paris où était donné un concert de pop' music (*le Monde* du 3 novembre), vient de se créer. Il appelle à boycotter le concert de Bob Seeger donné, ce jeudi 3 novembre, au Pavillon de Paris. *« La participation à ce concert serait une caution à la pratique d'actes de brimades et de matraquages, et au meurtre de Lucien Meyon »*, affirme un tract qui devait être distribué à proximité de la salle.

La société Galawash, organisatrice du spectacle du 30 octobre, précise pour sa part que *« le corps de Lucien Meyon a été découvert à l'extérieur de l'enceinte de l'hippodrome de Paris, soit dans une zone où le service d'ordre de l'organisation n'avait pas à intervenir et n'est pas intervenu. Au surplus, aucun des membres du service d'ordre ne porte d'arme de quelque nature que ce soit »*, ajoute la société, qui *« s'élève avec indignation contre les allégations de certains organes de presse tendant à suggérer que le service d'ordre de l'organisation pourrait être responsable de la mort de Lucien Meyon »*, et déclare qu'elle *« mettra tout en œuvre pour que soient découverts le ou les coupables de ce crime »*.



En Éthiopie

Un membre du Derg a été assassin[é]

Une nouvelle vague de violence semble déferler sur la capitale éthiopienne. Le lieutenant Gebeyaw Temesgen, membre du Conseil militaire suprême (DERG), chef des services d'information, et le professeur Guta Sernesa, candidat à la mairie d'Addis-Abeba, ont, selon la radio nationale, été abattus mercredi 2 novembre par des *« agents à la solde des réactionnaires »*.

Les syndicats éthiopiens avaient demandé, mardi 1ᵉʳ novembre, la création d'un escadron spécial pour *« traquer et détruire les contre-révolutionnaires »*, responsables, selon eux, des troubles actuels. Ils ont recommandé que les *« réactionnaires »* emprisonnés soient envoyés à la campagne, où ils seraient placés sous la garde des groupements de travailleurs agricoles.

A Addis-Abeba, où les batailles de rue sont fréquentes, la phase actuelle de violence s'est ouverte fin septembre avec l'assassinat de M. Temesgen Madebo, dirigea[nt] du syndicat officiel. Le PER[P], parti marxiste-léniniste clande[s]tin, semble en partie à l'origi[ne] de cette agitation urbaine.

D'autre part, la radio a qualif[ié] mercredi de *« propagande ma[l]veillante des pays arabes align[és] sur la Somalie »*, les information[s] selon lesquelles Israël entraîn[e]rait des équipages de chars et d[e] mécaniciens éthiopiens.

● A Djibouti, le conseiller d[i]plomatique du consulat géné[ral] d'Éthiopie, M. Aden Chide, a d[e]mandé mercredi l'asile politiqu[e] *« compte tenu des massacres pe[r]pétrés à l'encontre de ses comp[a]triotes de la province du Harrar »*. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

● *A Beyrouth*, le F.P.L.P. a d[é]cliné, mercredi 2 novembre, da[ns] un communiqué, toute despons[a]bilité dans l'affaire du Boeing [de] la Lufthansa détourné le 15 o[c]tobre sur Mogadiscio. Le mouv[e]ment dirigé par M. Georges H[a]bache réaffirme son hostilité a[ux] détournements d'avions, rapp[e]lant qu'il avait renoncé à cet[te] méthode d'action en mars 1972, [à] la suite de son troisième congr[ès] et qu'il continue à se *« conform[er] aux engagements solennels qu'il [a] contractés auprès de l'opini[on] arabe et internationale »*. Il [a] souligné à ce propos que les mil[i]tants qui ont enfreint cette lig[ne] de conduite ont été exclus [du] mouvement en février 1976. Parm[i] les exclus, le communiqué cite [le] nom de M. Wadih Haddad, charg[é] auparavant des opérations exté[rieures] du F.P.L.P. et ancien lieu[tenant] de M. Habache. — (A.F.P.)

M. BOURGES REÇOIT LES MINISTRES DE LA DÉFENSE BRITANNIQUE ET OUEST-ALLEMAND

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, reçoit les jeudi 3 et vendredi 4 novembre les ministres britannique et ouest-allemand de la défense, MM. Fred Mulley et Georg Leber, pour discuter des problèmes de la coopération dans le domaine des industries militaires.

Ces rencontres franco-germano-britanniques ont une périodicité annuelle et un caractère informel. Mais c'est la première fois que le ministre français de la défense rencontre, à l'occasion d'une même réunion à Paris, ses homologues de Londres et de Bonn pour des conversations trilatérales à l'issue d'une série d'entretiens bilatéraux. La France, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne construisent en commun des matériels aéronautiques, terrestres et navals.

DIVERGENCES ENTRE LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. AUX CHANTIERS DUBIGEON-NORMANDIE

Après la décision de la C.F.D.T. de consulter le personnel des chantiers navals de Dubigeon-Normandie, à Nantes, au cinquante-sixième jour de grève et le vote en faveur de la reprise (sur 710 votants, 547 pour, 163 contre... pour 2 500 salariés), la C.G.T. a vivement critiqué les cédétistes. Estimant qu' *« il n'y a pas eu la moindre proposition de la direction »*, la C.G.T. considère que le conflit doit se poursuivre et accuse la C.F.D.T. d'avoir *« une attitude contraire à la pratique de l'unité d'action »*.

A Paris, la fédération C.G.T. de la métallurgie reproche à la C.F.D.T. d'avoir mis les cégétistes *« devant le fait accompli »* ; elle se demande *« où veut en venir la C.F.D.T. en adoptant une attitude contraire aux intérêts des travailleurs »*. De leur côté, les responsables C.F.D.T. des chantiers, qui estiment être désormais *« mandatés pour mettre fin au conflit »*, précisent que les revendications demeurent. Ils ont aussi annoncé qu'ils allaient rencontrer les militants C.G.T. et qu' *« il était exclu que le travail reprenne cette semaine »*.

HUIT MILLE RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au cours de la séance réservée aux questions au gouvernement, M. Alain Bonnet (rad. g. Dordogne) a regretté que le gouvernement ait demandé aux maires de répondre avant le 3 novembre au questionnaire sur les projets de réforme des collectivités locales alors que l'association des maires doit en débattre à l'occasion de son congrès qui se tiendra du 15 au 18 novembre.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a répondu que les huit mille réponses reçues jusqu'à présent constituent « un échantillon assez largement significatif des maires de base ». « Il eût été paradoxal que le gouvernement, qui veut soumettre le projet au Parlement avant la fin de la session, retînt une date postérieure au 3 novembre, étant donnée l'importance du travail de dépouillement commencé depuis plusieurs semaines », a-t-il ajouté.



